

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
		12x		16x		20x		24x		28x	32x

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XVI

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR JOHN DOUGLAS
SUTHERLAND CAMPBELL (COMMUNÉMENT APPELÉ LE
MARQUIS DE LORNE), C.C., G.C.M.G., C.P., GOU-
VERNEUR-GÉNÉRAL, &c., &c., &c.

QUATRIÈME SESSION

DU

QUATRIÈME PARLEMENT

1882

VOL. XVI

044374

JOURNAUX DU SÉNAT

CANADA.



LORNE.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambré des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au deuxième jour du mois de mai courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA : SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le ONZIÈME jour du mois de JUIN prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. Georges, Gouverneur-Général du Canada et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-quatrième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.
Canada.

CANADA.



LORNE.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au onzième jour du mois de juin courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le VINGTIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. Georges, Gouverneur-Général du Canada et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DIXIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-quatrième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



LORNE.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingtième jour du mois de juillet courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoins d'être présents en notre cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce QUINZIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



LORNE.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous ceux que les présentes peuvent concerner—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-neuvième jour du mois d'Août courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le HUITIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller SIR JOHN DOUGLAS SUTHELLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



LORNE.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au huitième jour du mois d'Octobre courant, auquel temps vous étiez tenus, et ils vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous de vous trouver avec nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce SEPTIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



LORNE.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dix-septième jour du mois de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit, CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce QUATRIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



P. L. MACDOUGALL,
Général, Administrateur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-septième jour du mois de Décembre courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le QUATRIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, Chevalier Commandeur de l'Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Administrateur du gouvernement du Canada et Commandant des Forces de Sa Majesté en icelui, etc., etc.

A Notre Hotel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-TROISIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



P. L. MACDOUGALL,
Général, Administrateur,

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au quatrième jour de FÉVRIER courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ À PROPOS de le proroger de nouveau à JEUDI, le NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'Ottawa le dit QUATRIÈME jour de FÉVRIER prochain ; car NOUS VOULONS que vous et chacun de vous, à cet égard soyez exonérés ; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous, et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre CITÉ d'OTTAWA, JEUDI, le NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, Chevalier Commandeur de l'Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Administrateur du gouvernement du Canada et Commandant des Forces de Sa Majesté en icelui, etc., etc.

À Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce VINGT-QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeu*di*, 9 Fév*ri*er, 1882.

Jeu*di*, le neuvième jour du mois de fév*ri*er, en la quarante-cinquième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, étant la quatrième session du quatrième parlement de la Puissance du *Canada*, continué par prorogations jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la Salle du Sénat, dans la cité d'*Ottawa*, étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Bureau,
Campbell,
(*Sir Alexander*),

Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cornier,
Dever,
Dickey,
Dumouchel,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,

Gibbs,
Glazier,
Grant,
Hamilton (Inkerman),
Hamilton (Kingston),
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
McMaster,
Macdonald,
Muirhead,

Northwood,
Pâquet,
Pelletier,
Pozer,
Price,
Read,
Scott,
Smith,
Sutherland,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un rapport du Greffier de la Couronne en Chancellerie énonçant que Son Excellence le Gouverneur-Général avait appelé au Sénat :

Thomas McKay, écuyer, de *Colchester*, province de la *Nouvelle-Ecosse*; *Alexander W. Ogilvie*, écuyer, de la cité de *Montréal*, pour la division d'*Alma*, province de *Québec*; *James Skead*, écuyer, de la cité d'*Ottawa*, province d'*Ontario*; *Donald MacInnes*, écuyer, d'*Hamilton*, province d'*Ontario*; et de *Thomas Robert McInnes*, écuyer, de *New Westminster*, province de la *Colombie-Britannique*.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. *Thomas McKay* a été introduit, entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *Dickey*.

L'honorable M. *McKay* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



P. J. Macdougall, général.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable *Thomas McKay*, de *Colchester*, écuyer de notre province de la *Nouvelle-Ecosse*, dans notre Puissance du *Canada* :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada*, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé Général SIR PATRICK LEONARD MACDOUGALL, chevalier commandeur de notre ordre très-distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, administrateur de notre gouvernement du *Canada* et commandant de nos forces, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-quatrième jour de décembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un et de notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *McKay* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert Lemoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que le l'honorable *Thomas McKay*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Alexander W. Ogilvie* a été introduit, entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *De Bourcheville*.

L'honorable M. *Ogilvie* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



P. L. Macdougall, général.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *Alexander W. Ogilvie*, écuyer de notre province de Québec, dans notre Puissance du Canada :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale d'*Alma*, de notre Province de Québec, et Nous vous commandons, dit *Alexander W. Ogilvie*, écuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé Général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, chevalier commandeur de notre ordre très-distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Administrateur de notre Gouvernement du Canada et Commandant de nos forces, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du Canada, ce vingt-quatrième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un et de notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.
Canada.

L'honorable M. *Ogilvie* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert Lemoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Alexander W Ogilvie*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *James Skead* a été introduit entre l'honorable Sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *DeBoucherville*.

L'honorable M. *Skead* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été élu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



P. L. Macdougall, général.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *James Skead*, de notre cité d'*Ottawa*, de notre province d'*Ontario*, dans notre Puissance du *Canada* :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada*, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, dit *James Skead*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, chevalier commandeur de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, administrateur de notre gouvernement du *Canada* et commandant de nos forces, etc., etc., etc. A notre Hôte¹ du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-quatrième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un et de notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Shead* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *James Sheard*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Donald MacInnes* a été introduit entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *Allan*.

L'honorable M. *MacInnes* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



P. L. Macdougall, général.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *Donald MacInnes*, écuyer, de notre province d'Ontario, dans notre Puissance du *Canada* :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada*, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance. Nous vous commandons, dit *Donald McInnes*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé Général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, chevalier commandeur de notre très illustre ordre de *St. Michel* et *St. Georges*, administrateur du gouvernement du *Canada* et commandant de nos forces, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-quatrième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *MacInnes* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écnier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Donald McInnes*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres:

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

L'espoir que j'exprimais, à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement.

Le *Canada* a eu l'avantage d'une année de grande prospérité.

Ses cultivateurs ont eu une abondante récolte, et leurs produits se sont vendus à des prix avantageux.

Ses industries manufacturières, et autres, se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices.

Ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et la paix et l'ordre règne dans les limites de ses frontières.

De ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

Le président des *Etats-Unis* a péri par la main d'un assassin, et il convient que l'affliction qu'a causée parmi notre population une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée ici comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'*Empire Britannique* à la République Américaine.

Pendant les vacances du parlement, j'ai eu le plaisir de visiter la province du *Manitoba* et de traverser les vastes prairies du *Nord-Ouest*, et, après m'être ainsi renseigné par moi-même, je puis sincèrement féliciter le *Canada* de posséder une région si magnifique et si fertile qui, avec le temps, sera habitée, j'en ai la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Les immigrants ne se sont pas fixés seulement au *Manitoba* où dans son voisinage, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la *Saskatchewan* du Nord. On croit donc que le temps est venu de diviser les territoires en quatre districts provisoires, ou un plus grand nombre, désignés sous des noms convenables. Cette question sera soumise à votre considération.

Dans le cours de mon voyage, nombre de tribus sauvages sont venues à ma rencontre, et toutes m'ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement et des aborigènes.

Je regrette, néanmoins, d'avoir à dire que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires, existe encore et existera vraisemblablement pendant quelques années.

Tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol.

Ces efforts ont assez bien réussi, mais c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes et, ultérieurement, à augmenter la richesse industrielle du pays.

L'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les Peaux-Rouges, et, à mon avis, a rendu urgente une augmentation de l'effectif de la police à cheval. On vous demandera de sanctionner cette augmentation.

Le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil vous sera soumis, et une mesure à ce sujet sera également soumise à votre considération.

Le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, le devoir vous est imposé de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes. Une mesure à ce sujet sera mise devant vous.

Plusieurs autres mesures importantes seront soumises à vos délibérations, entre autres des projets de loi concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des Actes relatifs à la Cour Suprême du Canada, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire; et l'on appellera aussi votre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amirauté.

On presse en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du chemin de fer Canadien du Pacifique comprise entre *Prince Arthur's Landing* et *Winnipeg*, et l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par chemin de fer seront établies entre ces deux points. La section qui relie le *Portage du Rat* à *Winnipeg*, et dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui l'exploite actuellement. On a fait un progrès considérable sur la section de l'est, commençant à la Station de *Calender*, et l'on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année.

A la *Colombie-Britannique*, les travaux de la section qui relie *Savona's Ferry* à *Emory's Bar* se continuent, avec toute apparence qu'ils seront exécutés dans la période de temps spécifiée au contrat, et la ligne qui relie la seconde de ces localités à *Port Moody*, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section qui relie *Savona's Ferry* à *Emory's Bar*.

Sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec la plus grande énergie. Pendant l'été dernier, la ligne a été nivelée sur un parcours de deux cent dix-huit milles, et cent soixante et un mille de ce parcours sont ouverts à la circulation.

En outre, la compagnie a nivelé quatre-vingt-neuf milles d'embranchements.

Je suis heureux d'avoir à vous informer que le mouvement du commerce sur le chemin de fer Intercolonial a considérablement augmenté, et que, pendant la dernière année fiscale, pour la première fois depuis sa mise en opération, cette ligne a été exploitée sans perte pour le pays.

Les travaux du canal *Welland* sont assez avancés pour que l'on ait pu y introduire, en juin dernier, les eaux du lac *Erié*, et, au mois de septembre, la nouvelle section du canal, qui relie *Allanburg* à *Port-Dalhousie*, a été ouverte à la circulation.

Vous serez heureux d'apprendre qu'un service mensuel de bateaux à vapeur, subventionné avec l'autorisation du parlement, se fait actuellement entre le *Canada* et le *Bésil*, avec bon espoir d'établir ainsi un commerce mutuellement profitable.

Le rapport d'une commission royale, nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et à sa famille, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, vous sera soumis, et je recommande ce rapport à votre sérieuse considération.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics de l'année dernière vous seront soumis. Vous y verrez avec satisfaction que les dépenses ont été moindres et le revenu considérablement plus élevé que le budget de l'an dernier, ce qui laisse un surplus d'au-delà de quatre millions de piastres. Une partie de cette somme a été affectée à la réduction de la dette publique, par le rachat des débetures arrivées à échéance et portant six pour cent d'intérêt, et la balance a été affectée au paiement de travaux publics imputables au compte du capital. On a donc obvié à la nécessité d'émettre l'emprunt sur débetures autorisé par le parlement à cette fin.

Le budget de l'année prochaine vous sera également soumis, et vous trouverez, je l'espère, qu'il a été convenablement dressé en vue de l'économie et du bon fonctionnement du service civil.

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande maintenant à votre attention les divers sujets mentionnés et les affaires générales qui vous seront soumises, avec pleine confiance dans votre habileté et dans votre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un Bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, demain.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, (Kingston), il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (Kingston),

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 10 Février, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Mac Kay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mc Master,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *MacInnes (Hamilton)*,—De l'association canadienne des utilisateurs de vapeur de *Toronto*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre des états des baptêmes, mariages, et sépultures dans les districts d'*Ottawa*, de *Kamouraska* et de *Joliette*, et dans le comté de *Gaspé*, pendant l'année 1880.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

(*Voir documents de la session No. 21.*)

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire, sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

Le dit rapport a été lu par le greffier et il est comme suit :

A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA, RÉUNI EN PARLEMENT.

Le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque expose respectueusement :

Que pour les raisons mentionnées dans le dernier rapport annuel, la somme disponible pour achat de livres pendant l'année écoulée, n'a été que la moitié du montant ordinaire. En conséquence les volumes nouveaux, ajoutés à la bibliothèque générale,

ont été relativement peu nombreux. Le bibliothécaire s'est cependant efforcé de rendre aussi complètes que possible, les sections consultées par les membres pendant les sessions du Parlement.

L'acquisition et la reliure des principaux journaux publiés dans les différentes provinces de notre vaste pays—tout en étant une affaire d'une nécessité indubitable et d'une valeur de plus en plus considérable pour l'avenir—constitue cependant une dépense sérieuse. Mais considérant le caractère exceptionnel de cette dépense, le bibliothécaire a demandé au Trésor d'augmenter le fonds du contingent de la bibliothèque pour faire face aux frais de reliure encourus au Canada.

L'achat de rapports judiciaires du Canada, pour nos échanges avec les bibliothèques à l'étranger a aussi, dernièrement, entraîné des dépenses considérables. Cependant à la demande du comité mixte de la bibliothèque, le gouvernement a consenti à porter le prix de ces rapports au compte auquel il est d'usage d'imputer les achats de livres canadiens choisis ou approuvés par le gouvernement pour les mêmes fins.

Il est à espérer que grâce à ces arrangements, le crédit voté par le Parlement pour la bibliothèque n'aura plus à supporter des dépenses qui, bien qu'elles doivent être faites, diminuent, cependant, sérieusement les ressources disponibles pour l'achat de livres en Europe et aux États-Unis.

Les progrès rapides que fait maintenant le Canada en population et dans la voie de la prospérité matérielle impriment naturellement un essor à l'activité intellectuelle et aux études littéraires dans les rangs de notre peuple. Afin de marcher de front avec ce progrès et dans le but d'encourager parmi nous le développement de la science et l'avancement intellectuel en général, il est indispensable que cette bibliothèque, la seule qui soit publique dans notre pays, ne reste pas en arrière. Pour éviter un tel malheur, le bibliothécaire s'adresse avec instances à la générosité du Parlement. Déjà les littérateurs et les amis de la science, de tous les points du pays, ont recours à la bibliothèque. La science ainsi mise à la portée des personnes studieuses a déjà produit de grands avantages qui augmenteront de plus en plus, à mesure que notre collection deviendra plus complète dans ses différentes sections de sciences, d'arts et de littérature.

Le bibliothécaire a remarqué avec regret et désappointement, que lorsque l'on a transporté la Cour Suprême dans un local plus commode, il n'a pas été jugé à propos de rendre l'appartement qu'elle a quitté à sa destination primitive et à son ancien occupant, pour les fins de la bibliothèque. En vue de cet évènement, il avait fait voir à maintes reprises, dans ses rapports précédents, les avantages qu'on retirerait en rendant cet appartement à la bibliothèque. Il sait bien cependant qu'en ce moment les besoins de la Chambre des Communes semblent exiger l'utilisation de ces chambres pour d'autres fins plus urgentes à l'heure actuelle. Mais il ose, demander respectueusement permission d'enregistrer son opinion, que dans un avenir rapproché, lorsque la bibliothèque exigera nécessairement plus d'espace, il sera impossible de répondre plus convenablement à ce besoin qu'en incorporant à la bibliothèque l'appartement quitté par la Cour Suprême; tandis qu'en ajoutant une aile peu considérable au corps principal de l'édifice du Parlement, on obtiendrait un local bien supérieur pour les besoins de la Chambre des Communes et ce tout près de la Chambre même.

Les dons reçus et les ouvrages déposés en vertu de l'acte de la propriété littéraire, pendant l'année écoulée, ont été exceptionnellement nombreux, comme il appert de la liste ci-annexée.

Le nombre des volumes de la bibliothèque étoit l'an dernier à 98,196; depuis ce nombre a été porté à environ 100,800.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,

Bibliothécaire.

(Pour la liste des dons, des ouvrages déposés, etc., voir documents de la session No. 13.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque *Molson* en date du 31 janvier, 1882.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque Nationale, en date du 16 avril 1881.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session, No. 22.)

L'honorable M. *MacInnes* (*Hamilton*) secondé par l'honorable M. *Ogilvie* : a proposé,

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le Très Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) Chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, Chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges* Gouverneur Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du *Canada* assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous partageons le sentiment de Votre Excellence que l'espoir, exprimé par Elle à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement : le *Canada* a eu l'avantage d'une année de grande prospérité ; les cultivateurs ont eu une abondante récolte, et leurs produits se sont vendus à des prix avantageux ; ses industries manufacturières et autres se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices ; ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et la paix et l'ordre règnent dans les limites de ses frontières. De ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

Le président des *Etats-Unis* ayant péri par la main d'un assassin, nous sentons qu'il convient que l'affliction causée à notre population par une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée par Votre Excellence comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'Empire britannique à la République américaine.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que, pendant les vacances du parlement, Votre Excellence a eu le plaisir de visiter la province de *Manitoba* et de traverser les vastes prairies du *Nord-Ouest*, et qu'après s'être ainsi renseignées par Elle-même, Elle peut sincèrement féliciter le *Canada* de posséder une région si magnifique et si fertile, qui, avec le temps, sera habitée, nous en avons la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Nous connaissons le fait que les immigrants ne se sont pas fixés seulement au *Manitoba* ou dans son voisinage, mais qu'ils sont répartis dans la région de l'Ouest usqu'au pied des montagnes Rocheuses, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la *Saskatchewan* du Nord. Nous croyons, comme Votre Excellence, que le temps est venu de diviser les territoires en quatre districts provisoires, ou un plus grand nombre, désignés sous des noms convenables. Quand cette question nous sera soumise, elle sera l'objet d'un examen très attentif de notre part.

Nous apprenons avec plaisir que, dans le cours du voyage de Votre Excellence, nombre de tribus sauvages sont venues à sa rencontre, et que toutes lui ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement avec les aborigènes; mais, en même temps, nous partageons le regret de Votre Excellence de voir que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires existe encore et continuera vraisemblablement à exister pendant quelques années.

Nous sommes bien aises de voir que tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol, et que ces efforts ont assez bien réussi; mais nous comprenons que c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer d'induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes, et, par suite, à contribuer à l'accroissement de la richesse industrielle du pays. Nous savons que l'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les Peaux-Rouges, et nous remarquons que Votre Excellence est d'avis qu'une augmentation de l'effectif de la police à cheval est devenue urgente: nous donnerons donc toute notre attention à la sanction de l'augmentation que Votre Excellence croira nécessaire de demander.

Nous apprenons avec satisfaction que le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil nous sera soumis, et nous prendrons volontiers en considération toute mesure qui nous sera soumise sur ce sujet.

Nous savons que, le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, il est de notre devoir de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes; et nous examinerons avec soin toute mesure sur ce sujet qui sera mise devant nous.

Nous apprenons avec le plus vif intérêt que plusieurs autres mesures importantes seront soumises à nos délibérations, et qu'entre autres se trouveront des projets de loi concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des actes relatifs à la Cour Suprême du *Canada*, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire, et que l'on appellera aussi notre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amirauté. Nous apporterons la plus grande attention à toutes ces mesures, lorsqu'elles nous seront présentées.

Nous recevons avec beaucoup de satisfaction l'information que nous donne Votre Excellence au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique, et nous sommes heureux d'apprendre que l'on presse en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du dit chemin de fer compris entre *Prince-Arthur's-Landing* et *Winnipeg*, et que l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par chemin de fer seront établies entre ces deux points; que la section qui relie le *Portage du Rat* à *Winnipeg*, dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, qui l'exploite actuellement; que l'on a fait un progrès considérable sur la section de l'Est, à partir de la station de *Callander*, et que l'on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année;

Qu'à la *Colombie-britannique*, les travaux de la section qui relie *Savona's-Ferry* à *Emory's-Bar* se continuent avec toute apparence qu'ils seront exécutés dans la période de temps spécifiée au contrat, et que la ligne qui relie la seconde de ces localités à *Port-Moody*, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section qui relie *Savona's-Ferry* à *Emory's-Bar*;

Que sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec la plus grande énergie; que, pendant l'été dernier, la

ligne a été nivelée sur un parcours de deux cent dix-huit milles, et que cent soixante et un milles de ce parcours sont ouverts à la circulation ;

Et qu'en outre la compagnie a nivelé quatre-vingt-neuf milles d'embranchements.

Nous partageons le plaisir qu'éprouve Votre Excellence en nous informant que le mouvement du commerce sur le chemin de fer Intercolonial a considérablement augmenté, et que, pendant la dernière année fiscale, pour la première fois depuis sa mise en opération, cette ligne a été exploitée sans perte pour le pays.

Nous sommes heureux d'apprendre que les travaux du canal *Welland* sont assez avancés pour que l'on ait pu y introduire, en juin dernier, les eaux du lac *Erié*, et qu'au mois de septembre la nouvelle section du canal, qui relie *Allanburg* à *Port-Dalhousie*, a été ouverte à la circulation.

Nous voyons avec plaisir qu'un service mensuel de bateaux à vapeur, subventionné avec l'autorisation du parlement, se fait actuellement entre le *Canada* et le *Brazil*, avec bon espoir d'établir ainsi un commerce mutuellement profitable.

Nous lirons avec le plus grand intérêt le rapport d'une commission royale nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et à sa famille, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, rapport que Votre Excellence nous dit devoir nous être soumis, et auquel nous consacrerons notre plus sérieuse attention.

Votre Excellence peut être sûre que nous donnerons toute notre attention aux divers sujets qu'Elle mentionne et aux affaires générales qui nous seront soumises ; et nous remercions Votre Excellence de son expression de confiance dans notre habileté et dans notre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin, 1881.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No. 12.*)

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, le premier rapport de la commission du service civil, avec appendices, 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No. 16.*)

Sur motion de sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été Ordonné, que le greffier soit autorisé à recevoir la déclaration de qualification de l'honorable *David Edward Price*.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte concernant les banques, les compagnies d'assurances et les corporations commerciales en faillite."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le 20 du courant.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte concernant les juges des cours de comté" ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le 20 du courant.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte concernant les criminels fugitifs, passés en Canada d'autres parties des possessions de Sa Majesté " ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte concernant la police des havres et des rivières du Canada. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte quarante Victoria, chapitre trente, intitulé : " Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le 20 du courant.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet de proroger pour un certain temps l'acte quarante trois Victoria, chapitre trente-six. "

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant les matelots, 1873 " ;

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi, le 20 du courant.

L'honorable M. *Aikins* ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, les rapports les états et statistiques du revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada pour l'année expirée le 30 juin, 1881.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session No. 3.)

L'honorable M. *Aikins*, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, le rapport sur la falsification des substances alimentaires, supplément No. 3 du rapport du département du revenu de l'Intérieur, 1881 ;

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit.

(Voir documents de la session No. 3.)

L'honorable M. *Aikins*, ministre du revenu de l'Intérieur, a présenté à la Chambre, le huitième rapport des poids et mesures, supplément No. II du rapport du département du revenu de l'Intérieur, 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 3.)

Alors, sur motion de sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 13 Février, 1862.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bailtargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Wark.</i>
(<i>Sir Alexander,</i>)			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ogilvie*,—De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de *Montréal* dite du *Soleil*,—Do *J. P. Haynes, M.D.*, et autres, des comtés de *Missisquoi, Ibterville* et *St-Jean*, province de *Québec*,—et de *M. H. Gault* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McKay*,—De *Theodore Rand*, président, et de *E. M. Kierstead*, secrétaire de la Convention *Baptiste* des provinces maritimes.

Par l'honorable M. *Ryan*,—Du bureau de commerce de *Montréal*,—et de l'association de la halle aux blés de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Pelletier*,—Du conseil de la corporation du bureau de commerce de *Québec* (deux pétitions),—et de *Charles A. E. Gagner* et autres de la cité de *Québec*, liquidateurs de la compagnie d'assurance sur le feu et sur la vie la *Stadacona*.

Par l'honorable M. *Power*,—De la banque d'Echange de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Read*,—Du bureau de commerce de la cité de *Belleville*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'*Hochelaga*, en date du 31 décembre, 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No.22.*)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Saguenay* pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No. 21.*)

L'honorable M. *Bellerose* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l' ' Acte d'assurance refondu de 1877.' "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 14 Février, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,—De *William Chapman*, commissaire de la compagnie de crédit et de prêt du *Canada*.

Par l'honorable M. *Skead*,—De *J. M. Currier* et autres, de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Girard*,—De *J. H. Ashdown* et autres, de la province de *Manitoba* ; et de la compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*.

Par l'honorable M. *McKay*,—De la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime de la *Puissance*.

Par l'honorable M. *Gibbs*,—De *William Frederick Cowan* et autres, d'*Oshawa* et *Bowmanville*, province d'*Ontario* ; et de *William Brien*, de *Trillick*, *Tyrone*, *Irlande*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *Chrysologue Roy*, maire, et autres, du comté de *Bellechasse*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Sutherland*,—D'*Alexander Logan* et autres, de la province de *Manitoba*.

Par l'honorable M. *Scott*,—De *Peter McLaren* et autres, des comtés de *Lanark* et *Grenville*, dans la province d'*Ontario*.

Couformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De l'association canadienne des utilisateurs de vapeur ; demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de changer son nom et le mode d'élection de ses directeurs.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'*Ottawa*, en date du 8 février, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 22.)

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Résolu, que les honorables messieurs *Alexander Allan*, *Almon*, *Baillargeon*, *Bellerose*, *Boucherville*, *de*, *Bourinot*, *Campbell* (sir *Alexander*), *Chapais*, *Haythorne*, *Montgomery*, *MacInnes* (*Hamilton*), *Odell*, *Reesor*, *Ryan*, *Scott*, *Stevens*, *Trudel* et *Wark*, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme comité mixte des deux Chambres pour la bibliothèque.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Résolu, que les honorables messieurs *Aikins*, *Bureau*, *Cochrane*, *Ferrier*, *Guévre-mont*, *Haythorne*, *Kaulbach*, *McClelan*, *Macfarlane*, *Northwood*, *Odell*, *Reesor*, *Simpson*, *Skead* et *Wark*, composent un comité pour surveiller les impressions

de cette Chambre pendant la présente session et agir de la part de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes, comme un comité conjoint des deux Chambres des impressions.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que les honorables messieurs *Aikins, Almon, Archibald, Armand, Bellerose, Bostford, Bourinot, Boyd, Campbell (sir Alexander), Carvell, Dever, Dickson, Ferrier, Flint, Girard, Glasier, Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Macfarlane, McInnes (New Westminster) McKay, Montgomery, Nelson, Odell, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Read, Reesor, Scott, Sutherland, Trudel et Vidal*, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes et documents.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que les honorables messieurs *Aikins, Allan, Archibald, Bellerose, Benson, Botsford, Boucherville, de, Boyd, Campbell (sir Alexander), Chinié, Cochrane, Ferrier, Gibbs, Hamilton (Kingston), Hamilton (Inkerman), Hope, Lewin, McMaster, Miller, Pâquet, Pelletier, Ryan, Simpson, Skead, Smith, Thibaudeau, Trudel, Vidal et Wark*, composent un comité des banques et du commerce, pendant la présente session, auquel seront renvoyé tous les bills sur le sujet.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que les honorables messieurs *Alexander, Allan, Boucherville, de, Boyd, Bureau, Campbell (sir Alexander), Carvell, Chapais, Cochrane, Dickey, Ferguson, Ferrier, Gibbs, Hamilton (Inkerman), Kaubach, Leonard, Macdonald, MacInnes (Hamilton), McKay, Montgomery, Muirhead, Nelson, Ogivie, Pâquet, Power, Price, Ryan, Scott, Skead, Stevens, Sutherland et Vidal*, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres, pour la présente session, auquel seront renvoyé tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que les honorables messieurs *Alexander, Armand, Botsford, Campbell (sir Alexander), Chaffers, Cormier, Dickey, Dickson, Dunouchel, Girard, Grant, Hamilton (Inkerman), Leonard, Macfarlane, McClelan, McInnes, (New Westminster), McKay, McMaster, Miller, Nelson, Power, Pozer, Read, Ryan, Scott, Skead et Smith*, composent un comité pour examiner les comptes contingents et en faire rapport pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que les honorables messieurs *Boyd, Boucherville, de, Gibbs, Hope, Macfarlane, Scott, Thibaudeau, Trudel et Vidal*, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et d'en faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 15 Février, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman), Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hamilton (Kingston), Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne, Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Howlan, Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach, Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Leonard, Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McKay, Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster, Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald, Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane, Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery, Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Muirhead, Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northwood, Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell, Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet, Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Bureau*,—De l'honorable *R. Thibaudeau*, de *Montréal*.

Par l'honorable *M. McMaster*,—Du bureau de commerce de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable *M. Gibbs*,—De l'association mutuelle sur la vie du *Canada*,—De la compagnie du téléphone *Bell*, du *Canada*,—De la compagnie du chemin de fer de *Québec* et d'*Ontario*,—De la compagnie du télégraphe de *Montréal*,—De *J. H. Long* et autres, du comté et de la province d'*Ontario*,—De la compagnie du pont du Sud du *Canada*,—De la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada*,—De la compagnie du chemin de fer de l'*Érié* et *Niagara*,—De la compagnie du pont de la *Grande Ile de Niagara*,—et de la compagnie du télégraphe et du câble Américain.

Par l'honorable *M. Vidal*,—De *Simon J. Dawson* et autres, de la Puissance du *Canada*,—et d'*Edward Augustus Wild* et autres, aussi de la Puissance du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de *Montréal* dite du *Soleil*; demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de changer son nom en celui de "La compagnie d'assurance sur la vie dite du *Soleil* du *Canada*," pour amender la qualification de ses directeurs, et pour faire des dispositions relativement au placement de ses fonds.

De *J. S. Haynes*, M.D., et autres, des comtés de *Missisquoi*, *Iberville* et *St-Jean*, province de *Québec*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du pont du *Richelieu*."

De *M. H. Gault* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie d'assurance maritime du *St-Laurent* du *Canada*."

De *Theodore H. Rand*, président, et de *E. M. Kierstead*, secrétaire de la convention *Baptiste* des provinces maritimes; demandant qu'il ne soit fait aucuns amendements hostiles à "l'Acte *Scott*," mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

Du bureau de commerce de *Montréal*; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

De l'association de la halle aux blés de *Montréal*; demandant la révocation des droits sur la fleur, les grains et autres céréales importés au *Canada*, et qu'il soit pris à ce sujet des mesures propres à promouvoir les intérêts commerciaux du *Canada* et à diminuer les fardeaux des classes industrielles.

Du bureau de commerce de *Québec*; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

Du dit bureau de commerce de *Québec*; demandant la construction immédiate d'une ligne télégraphique, entre la *Pointe-des-Monts* et *Forteau*.

De *Ch. A. E. Gagnon* et autres, de la cité de *Québec*, liquidateurs de la compagnie d'assurance la *Stadacona*; demandant certains amendements à l'Acte 43 *Victoria*, chapitre 70, donnant à la dite compagnie le pouvoir de renoncer à sa charte et de pourvoir à la liquidation des affaires de la dite compagnie.

De la banque d'Echange de *Yarmouth*, *Nouvelle-Ecosse*; demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de réduire son capital versé de trente par cent.

Et du bureau de commerce de la cité de *Belleville*, province d'*Ontario*; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

L'honorable *M. Dickey*, du comité spécial des chemins de fer télégraphes et havres, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable *M. Dickey*, secondé par l'honorable *M. Archibald*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable *M. Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable *M. Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
15 février, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, lequel expire aujourd'hui, soit prolongé à mercredi, le premier jour de mars prochain; aussi que le délai fixé pour présenter des bills privés au Sénat, lequel expirera jeudi, le vingt-trois du courant, soit prolongé à lundi, le sixième jour de mars prochain.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
16 février, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de l'association canadienne des utilisateurs de vapeur, demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de changer son nom et le mode d'élection de ses directeurs, et a trouvé suffisant l'avis donné de cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BELLEROSE,
Président.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 14 février, 1882.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres, au sujet des impressions du Parlement, et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir : l'honorable M. *Bowell*, messieurs *Bannerman*, *Bourassa*, *Bunting*, *Charlton*, *Costigan*, *Désjardins*, *Lantier*, *McDonald*,

(*Cap-Breton*), *Ross (Middlesex)*, *Stephenson*, *Tassé*, *Thompson*, *Trow* et *Wallace (Norfolk)*, agiront comme membres du dit comité mixte des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'honorable Président, a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque Standard du *Canada*, en date du 1er janvier, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit ;

(Voir documents de la session, No. 22.)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 16 Février, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins</i> ,	<i>Cochrane</i> ,	<i>Hamilton (Kingston)</i> ,	<i>Pelletier</i> ,
<i>Alexander</i> ,	<i>Cormier</i> ,	<i>Haythorne</i> ,	<i>Power</i> ,
<i>Almon</i> ,	<i>Dever</i> ,	<i>Howlan</i> ,	<i>Pozer</i> ,
<i>Archibald</i> ,	<i>Dickey</i> ,	<i>Kaulbach</i> ,	<i>Read</i> ,
<i>Armand</i> ,	<i>Dumouchel</i> ,	<i>Leonard</i> ,	<i>Reesor</i> ,
<i>Baillargeon</i> ,	<i>Fabre</i> ,	<i>McClelan</i> ,	<i>Ryan</i> ,
<i>Bellerose</i> ,	<i>Ferguson</i> ,	<i>McKay</i> ,	<i>Scott</i> ,
<i>Benson</i> ,	<i>Ferrier</i> ,	<i>McMaster</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>Botsford</i> ,	<i>Flint</i> ,	<i>Macdonald</i> ,	<i>Skead</i> ,
<i>Boucherville, de</i> ,	<i>Gibbs</i> ,	<i>Macfarlane</i> ,	<i>Stevens</i> ,
<i>Bourinot</i> ,	<i>Girard</i> ,	<i>Montgomery</i> ,	<i>Sutherland</i> ,
<i>Boyd</i> ,	<i>Glasier</i> ,	<i>Muirhead</i> ,	<i>Thibaudeau</i> ,
<i>Bureau</i> ,	<i>Grant</i> ,	<i>Northwood</i> ,	<i>Trudel</i> ,
<i>Carvell</i> ,	<i>Guévremont</i> ,	<i>Odell</i> ,	<i>Vidal</i> ,
<i>Chaffers</i> ,	<i>Hamilton (Inkerman)</i> ,	<i>Pâquet</i> ,	<i>Wark</i> .
<i>Chapais</i> ,			

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Thomas Robert McInnes* a été introduit entre l'honorable *M. Aikins* et l'honorable *M. Macdonald*.

L'honorable *M. McInnes* (*New Westminster*) a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

P. L. Macdougall,
Général.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *Thomas Robert McInnes*, écuyer, M.D., de notre province de la *Colombie-Britannique*, dans notre Puissance du *Canada* :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'État et la Défense de notre Puissance du *Canada*, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance. Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien aimé Général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, chevalier commandeur de notre très-illustre ordre de *St-Michel* et *St-Georges*, administrateur du gouvernement du *Canada* et commandant de nos forces, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-quatrième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable *M. McInnes* (*New-Westminster*) s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Thomas Robert McInnes* (*New Westminster*), membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'*Amerique-Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McKay*,—De *Richard Fuller* et autres, des cités de *Hamilton* et *Kingston*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Cochrane*,—De *J. Carment* et autres, et de *Richard M. Heneker* et autres, de la cité de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Gibbs*,—De *Thomas Clarke* et autres, du comté de *Lincoln*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Guévremont*,—De *James Armstrong*, C.M.G., et autres, de la ville de *Sorel*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Boyd*,—De *E. F. Clements* et autres, de *Yarmouth*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De *John Fraser*, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *William Chapman*, commissaire de la compagnie de crédit et de prêt du Canada ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'autoriser la dite compagnie à étendre ses opérations à toute la Puissance, et de lui permettre de s'entendre avec les emprunteurs sur le taux de l'intérêt qui doit leur être chargé, et d'émettre des actions-débitures.

De *J. M. Currier* et autres, de la cité d'*Ottawa* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie de chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et d'*Arnprior*.

De *James H. Ashdown* et autres, de la cité de *Winnipeg*, province du *Manitoba*, demandant à être incorporés sous le nom de Banque du *Manitoba*.

De la compagnie du chemin de fer de *Westbourne* et du *Nord-Ouest* ; demandant qu'il soit passé un acte déclarant que ce chemin est d'utilité générale au *Canada*, et lui donnant le pouvoir de construire une ligne de chemin de fer dans les territoires du *Nord-Ouest*, avec des embranchements au sud de sa ligne, aussi de construire et d'opérer une ligne de télégraphe, d'avoir et maintenir des bateaux à vapeur et autres, d'acheter des terres du gouvernement au profit de la compagnie ; aussi, d'avoir le pouvoir d'émettre des bons et des actions préférentielles ; de déclarer certains actes passés par la législature du *Manitoba* des actes spéciaux au sens de l'acte des chemins de fer de 1879, et de donner le pouvoir à la dite compagnie de se fusionner avec d'autres chemins de fer.

De la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation, demandant qu'il soit passé un acte qui lui donne le pouvoir de mettre fin à ses transactions et de liquider ses affaires.

De *William Frederick Cowan* et autres, des villes d'*Oshawa* et *Bowmanville*, province d'*Ontario* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La première banque Nationale du Canada."

De *Chrysologue Roy*, maire, et autres, du township d'*Armagh*, comté de *Bellechasse*, province de *Québec* ; demandant que les droits sur la vente et la manufacture du tabac canadien soient réduits.

D'*Alexander Logan* et autres, de la cité de *Winnipeg* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du pont de *Winnipeg* et de *Springfield*."

De *Peter McLaren* et autres, des comtés de *Lanark* et *Grenville*, province d'*Ontario*, et des comtés de *Vaudreuil*, etc., de la province de *Québec* ; demandant un acte pour les incorporer sous le nom de "La compagnie du chemin de fer de *Montréal* et du *Canada Central*."

L'honorable *M. Aikins*, ministre du revenu de l'intérieur, a informé la Chambre qu'il a reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à la Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit.

Lorne.

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat, un exemplaire du recensement numérique de la Puissance du *Canada*, en vertu de l'acte 42 Vict., chap. 21.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 16 février, 1882.

(*Pour le recensement, voir documents de la session, No. 38.*)

L'honorable *M. Aikins*, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, le rapport du maître général des postes pour l'année expirée le 30 juin, 1881.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 4.*)

L'honorable *M. Aikins*, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 4 mars, 1881, priant son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre :

1o Un état de la quantité des monnaies d'argent canadiennes émises par le gouvernement du *Canada*, du 1er juillet, 1867, au 1er mars, 1881, avec indignation de la quantité de pièces des dénominations respectives de cinquante, vingt-cinq, dix et cinq centins ;

2o Le prix payé pour l'argent fin en lingots ou l'argent au titre de la Monnaie Royale, lors de chaque nouvelle émission de ces monnaies d'argent ;

3o Le poids d'argent fin ou d'argent au titre de la Monnaie Royale des pièces de ces différentes dénominations ;

4o Ce qu'a coûté au gouvernement la quantité intégrale de chacune de ces différentes espèces de monnaies, et le pourcentage ou seigneurage retenu par le gouvernement sur la fabrication de ces monnaies.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 36.*)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender "l'Acte d'assurance refondu de 1877,"

Sur motion de l'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Aikins*, secondé par l'honorable *M. Odell*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 17 Février, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—De la banque d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead*,—De la compagnie assurance d'agricole d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Gibbs*,—De l'honorable *John Sutherland* et autres, de *Winnipeg*,—De la compagnie du crédit foncier du *Canada*,—et de *John Mather* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Read*,—De *William Elliott* et autres.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De *Mathew Gardiner*, autrefois du township de *Sydenhan*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*, et maintenant de *Rapid City*, province de *Manitoba*.

Par l'honorable M. *Pelletier*,—De *John Wilson* et autres, propriétaires de bateaux à vapeur de *Québec* et de *Lévis* et autres intéressés dans la navigation du *St-Laurent*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*,—De la compagnie d'assurance Britannique Américaine.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De l'honorable *R. Thibaudeau*, de *Montréal* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour commencer et compléter les travaux projetés de la compagnie des bateaux traversiers de chemin de fer du *St-Laurent* et du *Pacifique*.

Du bureau de commerce de la cité de *Toronto* ; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

De l'association mutuelle sur la vie du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de changer son nom en celui de " l'Association sur la vie du *Canada*," et pour d'autres fins.

De la compagnie du téléphone *Bell*, du *Canada* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender la dix-neuvième section de son acte d'incorporation.

De la compagnie du télégraphe de *Montréal* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de réfondre les actes concernant la dite compagnie, déclarant leur véritable sens et intention, et lui accordant les mêmes pouvoirs et privilèges dont jouissent les autres compagnies de télégraphe.

De *J. H. Long* et autres, du comté et de la province d'*Ontario* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " *La Banque du Nord-Ouest*."

De la compagnie du pont du Sud du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux projetés à une période de quatre années.

De la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et de la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et de *Niagara* ; demandant qu'il soit passé un acte pour faire revivre les droits et pouvoirs des dites compagnies relativement à la construction et l'achèvement de leur ligne principale et ses embranchements, et pour prolonger le délai fixé pour leur achèvement.

De la compagnie du pont de la *Grande Ile de Niagara* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De *Thos. J. Eckert*, président, et *D. H. Bates*, secrétaire, de la compagnie du télégraphe et du câble américain ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'accorder à la dite compagnie le droit d'agir comme corporation dans la Puissance du *Canada*.

De *Simon J. Dawson* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " *La compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur à la baie James*."

Et de *Edward Augustus Wild* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " *La compagnie du chemin de fer de la Baie-du-Tonnerre et du Minnesota*."

L'honorable *M. Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit.

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No. 8,
Vendredi, 17 février, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *Ch. A. E. Gagnon* et autres, de la cité de *Québec*, liquidateurs de la compagnie d'assurance, la *Stadacona*, demandant certains amendements à l'acte 43 Vic., chapitre 70, autorisant la dite compagnie à renoncer à sa charte et à établir un mode de liquider ses affaires ;

De *M. H. Gault* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie d'assurance maritime la *St. Laurent* du *Canada*."

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de *Montréal*, dite " le Soleil " demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom en celui de " Compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*, dite ' le Soleil,'" pour amender la qualification de ses directeurs et les autoriser à opérer le placement de ses fonds ;

De *William Frederick Cowan* et autres, des villes d'*Oshawa* et de *Bowmanville*, province d'*Ontario*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " La Première Banque Nationale du *Canada* ".

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BELLEROSE,
Président.

L'honorable *M. Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Glasier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Botsford*, il a été

Ordonné, que le greffier soit autorisé à recevoir la déclaration de qualification de l'honorable *Hector Fabre*.

L'honorable *M. Power*, secondé par l'honorable *M. Almon*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province d'*Ontario*, intitulé : " Acte pour protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eau et ruisseaux," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable *M. Power*, secondé par l'honorable *M. Almon*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des télégrammes, pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province de *Manitoba*, intitulé : " Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de *Winnipeg*," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Pâquet*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des pétitions, rapports et des ordres en conseil qui sont relatifs à des actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier, 1880, ou à des bills des législatures provinciales réservés pour la signification du plaisir de Son Excellence depuis cette date, et qui n'ont pas encore été demandés par une adresse ou un ordre de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Vidal* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'association d'assurance canadienne des utilisateurs de vapeur et changer le nom de la dite compagnie en celui de la compagnie d'assurance et d'inspection des chaudières à vapeur du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Gibbs* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour incorporer la Première Banque Nationale du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 16 février, 1882.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé les honorables messieurs *Anglin, Blake, Laurier, Mills, Mousseau, sir Richard Cartwright*, messieurs *Brecken, Cameron (Huron), Colby, Daly, Fortin, Houde, MacDonnell (Inverness), McCarthy, Tassé et Wright* pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Ordonné, Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JNO. GEO. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les délinquants fugitifs passés en *Canada* d'autres parties des possessions de Sa Majesté,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la police des havre et des rivières du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de proroger pour un certain temps l'acte quarante-trois *Victoria*, chapitre trente-six,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte d'assurance refondu de 1877,"

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque des Townships de l'Est, *Sherbrooke*, province de *Québec*, en date du 2 janvier, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir document de la session No. 22.)

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 20 Février, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins</i> ,	<i>Chaffers</i> ,	<i>Guévremont</i> ,	<i>Odell</i> ,
<i>Alexander</i> ,	<i>Chapais</i> ,	<i>Hamilton (Kingston)</i> ,	<i>Pâquet</i> ,
<i>Allan</i> ,	<i>Cochrane</i> ,	<i>Haythorne</i> ,	<i>Pelletier</i> ,
<i>Almon</i> ,	<i>Cormier</i> ,	<i>Houlan</i> ,	<i>Power</i> ,
<i>Archibald</i> ,	<i>Dever</i> ,	<i>Kaulbach</i> ,	<i>Pozer</i> ,
<i>Armand</i> ,	<i>Dickey</i> ,	<i>Leonard</i> ,	<i>Read</i> ,
<i>Baillargeon</i> ,	<i>Dumouchel</i> ,	<i>McClelan</i> ,	<i>Reesor</i> ,
<i>Bellerose</i> ,	<i>Fabre</i> ,	<i>McInnes</i> ,	<i>Scott</i> ,
<i>Benson</i> ,	<i>Ferguson</i> ,	<i>McKay</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>Botsford</i> ,	<i>Ferrier</i> ,	<i>McMaster</i> ,	<i>Skead</i> ,
<i>Boucherville</i> , de,	<i>Flint</i> ,	<i>Macdonald</i> ,	<i>Stevens</i> ,
<i>Bourinot</i> ,	<i>Gibbs</i> ,	<i>Macfarlane</i> ,	<i>Sutherland</i> ,
<i>Bureau</i> ,	<i>Girard</i> ,	<i>Montgomery</i> ,	<i>Trudel</i> ,
<i>Campbell</i>	<i>Glasier</i> ,	<i>Muirhead</i> ,	<i>Vidal</i> ,
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Grant</i> ,	<i>Northwood</i> ,	<i>Wark</i> .
<i>Carvell</i> ,			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Wark*,—Du très-révérénd *John*, lord évêque de *Saskatchewan*, et certains prêtres, doyens et laïques de l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable M. *Gibbs*,—De *J. S. Kennedy*, et autres, de la cité de *Winnipeg*, province de *Manitoba*.

Par l'honorable M. *Read*,—De *John S. Newberry* et autres,—De *William Ray*, maire, et autres, du village de *Hemmingford*,—De *J. P. Cain*, maire, et autres, de la ville de *St-Jean*,—Du révérend *A. S. Tassé* et autres, du village de *Napierville*,—De *Ransom Poire* et autres, du village d'*Athelstane*,—De *James Barr*, maire, et autres, du township d'*Havelock*,—De *William Anderson* et autres, du township de *Hindmarsh*,—Du révérend *J. C. Garrett* et autres, du township de *Franklin*,—et de la compagnie du chemin de fer de jonction de *Napierville*, tous de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—Du révérend M. *Houde* et autres,—Du révérend M. *Rainville* et autres,—De *S. A. Laroque* et autres, de *Bellechasse*,—De *Charles Parsons* et autres,—De *Leboutillier frères*, et autres, de *Gaspé*,—De *Ross et Cie*, et autres, de *Québec*,—De *L. G. Desjardins* et autres, de *Lévis*, tous de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *McMaster*,—De la compagnie d'assurance contre le feu la Souveraine du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Richard Fuller* et autres, des cités d'*Hamilton* et *Kingston*, province d'*Ontario*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer des rivières de la *Saskatchewan* et de *La Paix*."

De *J. Carment*, de la cité de *Sherbrooke*, province de *Québec*, et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie des bois de *Québec*" (à responsabilité limitée.)

De *Richard M. Heneker* et autres, de la cité de *Sherbrooke*, province de *Québec*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "l'Association mutuelle de bienveillance de *Sherbrooke*."

De *Thomas Clarke* et autres, du comté de *Lincoln*, province d'*Ontario*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du pont de la péninsule de *Niagara*."

De *James Armstrong*, C.M.G., et autres, de la ville de *Sorel*, province de *Québec*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer du Grand Oriental."

De *E. F. Clements* et autres, de *Yarmouth*, province de la *Nouvelle Ecosse*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie des bateaux à vapeur *Clements*" (à responsabilité limitée.)

De *John Fraser*, de la cité de *Montréal*; demandant d'être entendu à la barre de cette Chambre sur des faits concernant les biens et succession de feu *Hugh Fraser*.

L'honorable M. *Read*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son

premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,

17 février, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres concernant les impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Etat des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du Conseil, depuis le 1er juillet, 1881, jusqu'à date, conformément à l'acte 44 *Victoria*, chapitre 2, cédula B. (No. 15).

Rapport du bibliothécaire du Parlement. (No. 13). (Dans les documents de la session seulement).

Second rapport de la commission du service civil, datée d'Ottawa, le 28 juillet, 1881. (No. 32).

Memorandum de la minorité de la commission du service civil, signé par MM. *Taché* et *Tilton*, membres de la dite commission. (No. 32a). (Ces deux documents devront être imprimés en nombre suffisant pour en donner deux copies extra aux députés.)

Etat de toutes les indemnités et gratifications octroyées depuis la date du dernier état, en vertu de l'acte 33 *Vict.*, chap. 4, intitulé : " Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du *Canada*, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées. " (No. 33).

Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur-général conformément à l'acte 41 *Victoria*, chapitre 7, clause 32, pour l'exercice 1880-81 ; et un état semblable pour l'exercice 1881-82. (No. 34).

Réponse à ordre,—Etat indiquant, en détail, les dépenses encourues par les divers membres du gouvernement, et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement ou payées par le gouvernement, qui ont été envoyées en Angleterre, ou ailleurs, dans l'intérêt du gouvernement, depuis le 10 février, 1880, jusqu'à date. (No. 35).

Réponse à adresse,—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ontario* et les autorités fédérales au sujet de l'arbitrage des limites. (No. 37).

Réponse à adresse,—Copie de tous documents et de toute correspondance qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre au sujet des limites nord et ouest d'*Ontario*. (No. 37a.)

Votre comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à ordre,—État des recettes et dépenses de la Cie du chemin de fer Grand Occidental au sujet du havre de *Port-Stanley* pendant l'année dernière ; aussi, copie de toute correspondance relative à la perte du bateau-remorqueur le *Hall*, dans le havre de *Port-Stanley*, en novembre dernier. (No. 19).

Réponse à adresse,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et différentes personnes, au sujet de l'établissement entre *Québec* et *Lévis*, d'un système de bateaux traversiers devant relier l'Intercolonial au chemin de fer de *Québec*, *Montréal*, *Ottawa* et Occidental ; etc., etc. (No. 23).

Réponse à ordre,—Copie de tout contrat ou marché passé entre le nommé *Ham McMicken*, agissant en son propre nom, ou au nom d'une prétendue compagnie, ou comme agent, et *T. J. Lynskey*, surintendant de la ligne du chemin de fer du *Pacifique*

canadien, de *Emerson* à *St. Boniface*, concernant le voiturage et la livraison, à *Winnipeg*, des marchandises transportées par le chemin de fer, etc., etc. (No. 24.)

Réponse à ordre,—Copie de toutes lettres, documents, etc., etc., se rapportant aux difficultés qui ont eu lieu l'été dernier (1880) entre un certain *Ham McMicken*, ou *T. J. Lynskey*, surintendant, et *Robert Tait*, écuier, traversier licencié par licence du gouvernement local, au sujet de la traverse entre *St. Boniface* et *Winnipeg* (No. 25).

Réponse à ordre,—Etat indiquant les terrains qui possèdent le gouvernement dans la ville de *Sorel*, leur étendue, et le revenu depuis le 1er juillet, 1867. (No. 26.)

Réponse à ordre,—Copie de tout document se rapportant à la mission de *M. Lang*, du département de l'Intérieur, l'été dernier, au *Manitoba*, au sujet des terres non patentées de cette province. (No. 27.)

Réponse à ordre,—Copie de toute correspondance relative à la remise d'intérêt faite aux acquéreurs de terre sur la réserve des sauvages dans le canton d'*Anderson*, comté d'*Essex* (No. 28).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le coût des explorations et du tracé des seconds 100 milles du chemin de fer du *Pacifique*, à l'ouest de la rivière *Rouge*, depuis le 1er janvier, 1879, au 1er février, 1881. (No. 29.)

Réponse à ordre,—Copie de toute correspondance relative à des demandes de patentes pour des terres dans la paroisse de *St-Pierre*. (No. 30.)

Réponse à ordre,—Etat donnant le coût de chacune des expéditions faites dans le but d'explorer la contrée avoisinant la rivière de la *Paix* et la *Skeena* et les routes nord, pour un chemin de fer allant à l'océan *Pacifique*. (No. 31.)

Réponse à ordre,—Copie de la correspondance et des documents relatifs au monnayage d'un approvisionnement de monnaies d'argent suffisant pour satisfaire aux besoins du commerce et du public en *Canada*. (No. 36.)

Réponse à adresse,—Etat de la quantité des monnaies d'argent canadiennes émises par le gouvernement du *Canada*, du 1er juillet, 1867, au 1er mars, 1881, avec indication de la quantité de pièces de chaque dénomination; le prix payé pour l'argent fin en lingots; le poids d'argent fin, et ce qu'a coûté au gouvernement la quantité intégrale de chacune de ces différentes espèces de monnaies, et le pourcentage ou seigneurage retenu par le gouvernement sur la fabrication de ces monnaies. (No. 36a.)

Message transmettant copie du recensement numérique de la Puissance du *Canada*, fait en vertu de l'acte 42 *Vict.*, chap. 21. (No. 38.)

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,

Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le quatorzième rapport du département de la marine et des pêcheries, pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 5.*)

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, certaine correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien, au sujet du bill proposé relatif aux délinquants fugitifs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 40.*)

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 19 mars, 1881, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement impérial, *M. Sandford Fleming* et autres personnes sur le projet de *M. Sandford Fleming* de relier le *Canada* à l'*Asie* par un télégraphe sous-marin, avec aussi tous autres documents relatifs à ce projet.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 41.)

L'honorable *M. Aikins*, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, une copie du règlement adopté pour la vente de terrains houilliers.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 39.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque du *Nouveau-Brunswick*, en date du 10 février, 1882.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque canadienne de commerce, en date du 11 février, 1882.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session, No. 22.)

L'honorable *M. Pâquet*, secondé par l'honorable *M. Bellerose*, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, demain, elle soit ajournée à mardi, le 28 du courant, à huit heures du soir.

La question de concours étant mise sur la dite mot on, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les banques et les compagnies d'assurance et de commerce en liquidation,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, ainsi que les autres ordres du jour soient remis à mercredi, le 1er jour de mars prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Odell*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 21 Février, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Grant,</i>	<i>Murhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,—Du Queen's College, de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Allan*,—Du très-révérénd Métropolitain, de la part des très-révéréndes lords évêques de l'église d'Angleterre en *Canada*,—Du vénérable archidiacre *Lyster* et autres, du doyenné rural de *Frontenac*,—et de la compagnie d'assurance dite *Anchor*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *Célestin Latulippe* et autres,—et de *Joseph Gentier* et autres, du comté de *Bellechasse*, dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *McMaster*,—De la compagnie du chemin de fer le Grand-Occidental.

Par l'honorable M. *MacInnes*,—De l'association des commis-voyageurs du *Canada*.

Par l'honorable M. *Dickey*,—De *H. G. C. Ketchem* et autres.

Par l'honorable M. *Sutherland*,—De *John J. McDonald* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Bourinot*,—De *A. L. Blackman* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. Odell,—Du révérend *William Gore Lyster* et autres, du *Cap-Cove*, dans le doyenné rural de *Gaspé*,—Du révérend *H. J. Petry* et autres, du doyenné rural de *Shipton*, comté de *Richmond*, diocèse de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la banque d'*Ontario* ; demandant qu'il soit passé un acte qui lui donne le pouvoir de réduire son capital, et pour d'autres fins.

De la compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa* ; demandant qu'il soit passé un acte lui donnant le pouvoir de liquider ses affaires.

De l'honorable *John Sutherland*, sénateur, et autres, de la cité de *Winnipeg*, province de *Manitoba* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie du pont de *St-Jean*."

De la compagnie du crédit-foncier du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de lui donner le pouvoir de prêter de l'argent sur des biens-fonds dans *Manitoba* ou dans les territoires du *Nord-Ouest*, ou dans toute autre province qui pourra être formée dans ce territoire, au taux d'intérêt que l'on pourra fixer.

De *John Mather* et autres, de la Puissance du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie d'amélioration de la rivière à la *Pluie*."

De *William Elliot* et autres, d'*Ottawa* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*."

De *John Wilson* et autres, propriétaires de bateaux à vapeur de *Québec* et de *Lévis*, et autres intéressés dans la navigation du *St. Laurent* ; demandant la révocation des droits sur le charbon à vapeur.

De la compagnie d'assurance Britannique Américaine ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de refondre et d'amender les différents actes relatifs à son incorporation.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mardi, 21 février, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *J. M. Currier* et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de Jonction d'*Ottawa* et d'*Arnprior* ;

De *Peter McLaren* et autre, du comté de *Lanark* et des comtés voisins, province d'*Ontario*, et du comté de *Vaudreuil* et des comtés voisins dans la province de *Québec*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de *Montréal* et du *Canada Central*.

De la compagnie du pont du Sud du *Canada* ; demandant la passation d'un acte qui prolonge de quatre ans le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux projetés ;

De la compagnie du pont de la Grande Ile de *Niagara* ; demandant la passation d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise ;

De la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada*, et de la compagnie du chemin de fer *Erié* et *Niagara* ; demandant qu'il soit passé un acte pour faire revivre les droits et pouvoirs des dites compagnies relativement à la construction et à l'achèvement de leurs lignes premières et embranchements de voie ferrée, et pour prolonger le délai de l'exécution de ces travaux ;

De *Thos. F. Eckert*, président, et *D. H. Bates*, secrétaire de la compagnie américaine de télégraphe et de câble ; demandant qu'il soit passé un acte qui accorde à la dite compagnie les pouvoirs corporatifs en *Canada*.

D'*Edward Augustus Wild* et autres, du *Canada* ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la *Baie-du-Tonnerre* et du *Minnesota*."

De *Richard Fuller* et autres, des cités de *Hamilton* et *Kingston*, province d'*Ontario* ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de *Saskatchewan* et de la rivière la *Paix*."

De *J. Casavant*, de la cité de *Sherbrooke*, et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie d'exploitation des bois de *Québec* (à responsabilité limitée.)

De *Richard W. Heneker* et autres, de la cité de *Sherbrooke* ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Association mutuelle de bienveillance de *Sherbrooke*."

De *E. F. Clements* et autres, d'*Yarmouth*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie de steamers la *Clements* (à responsabilité limitée.)

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Simon J. Dawson* et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* et de la *Baie James* ; et a constaté qu'avis de cette pétition a été donné dans la *Gazette du Canada* pendant six semaines seulement et n'a pas été donné dans les journaux locaux. Votre comité recommande néanmoins que cet avis soit considéré comme suffisant, vu que la voie ferrée projetée doit traverser un territoire presque entièrement inhabité ; il recommande en conséquence la suspension de la 51e règle dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de *Simon J. Dawson* et autres, tel que recommandé dans le cinquième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année 1881.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président, a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque *Impériale du Canada*, en date du 10 février, 1882.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de *St-Hyacinthe*, en date du 18 février, 1882.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session, No. 22.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Beauharnois*, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 21.)

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et du *Canada Central*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition, de *Matthew Gardiner*, autrefois du township de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*, et province d'*Ontario*, et maintenant de *Rapid City*, dans la province de *Manitoba*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec *Elizabeth Ann Robertson*,

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
Lundi, 20 février, 1882.

Dans l'affaire de *Matthew Gardiner*, pétitionnaire pour un bill de divorce, je certifie par le présent que j'ai reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, prescrit par la 83^e règle de cette Chambre.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre certains papiers et l'avis d'un bill de divorce.

Ces pièces ont été lues par le greffier comme suit :

Dans l'affaire de la pétition de *Matthew Gardiner*, demandant un bill à l'effet de divorcer d'avec *Elizabeth Ann Gardiner* :

Je, *Elias Talbot Malone*, de la cité de *Toronto*, dans le comté d'*York*, avocat, dépose sous serment :

1. Qu'avis de l'intention de demander un bill de divorce dans cette affaire a été donné avant la session du Parlement du *Canada* qui s'est ouverte en décembre mil huit cent quatre-vingt ; que le dit Parlement s'étant réuni plus tôt que d'ordinaire, les avertissements prescrits n'ont pu être donnés ; que j'ai fait néanmoins signifier à la dite *Elizabeth Ann Gardiner* copie du dit avis, qui m'est ici représenté sous la cote A ; l'affidavit ci-annexé fait foi de cette signification.

2. Que de nouveaux avis ont été donnés pour la présente session du Parlement, qu'il appert par la déclaration ci-jointe ; que j'ai fait de diligentes recherches pour ainsi découvrir le lieu où se trouvait la dite *Elizabeth Ann Gardiner*, afin de lui signifier l'avis de la demande en divorce ; le dit avis m'est ici représenté sous la cote B. Comme résultat de mes recherches, j'ai reçu les lettres, présentement produites, adressées à la société dont je suis l'un des membres, lesquelles lettres sont respectivement cotées C, D, E, F, G.

3. Que j'ai aussi employé un agent de la police secrète pour faire chercher la dite *Elizabeth Ann Gardiner* en cette ville, particulièrement à l'hôtel *Hunter* et au No 286, *King-Street-West*, comme les pièces produites en témoignent, mais le dit agent n'a pas réussi à la rencontrer.

4. Le vingt-cinq octobre dernier, j'ai reçu la pièce ici représentée sous la cote H, que m'ont délivrée MM. *Cameron*, *Appelbee* et *McPhillips*, en me donnant à entendre qu'ils agissaient en cela comme procureurs de la dite *Elizabeth Ann Gardiner*.

5. Que le vingt-sixième jour du dit mois d'octobre j'ai fait signifier une copie conforme de l'avis ici représenté, coté B, aux dits MM. *Cameron*, *Appelbee* et *McPhillips*, qui ont signé un reçu de signification au dos du dit avis.

Assermenté devant moi, en la cité de }
Toronto, comté d'*York*, ce 15^e }
jour de février, 1882.

J. T. MALONE.

W. G. HANNAH,
Commissaire.

Re MATTHEW GARDINER (divorce).

Je, *Wilford Delande Auldjo*, de la cité de *Toronto*, comté d'*York*, étudiant en droit, dépose sous serment :

Que le quinzisième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt, j'ai signifié personnellement à *Elizabeth Ann Gardiner*, épouse du dit *Matthew Gardiner*, une copie conforme de l'avis ci-annexé en lui délivrant et remettant la dite copie à elle-même.

Assermenté devant moi, en la cité de }
Toronto, comté d'*York*, ce 17e jour }
 de novembre, 1880.

W. D. AULDJO.

WM. ERATT,

Commissaire autorisé à recevoir des affidavits in *B. R.*

(A.)

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Parlement du *Canada* à sa prochaine session, de la part de *Matthew Gardiner*, du township de *Sydenham*, comté de *Grey*, province d'*Ontario*, fermier, en obtention d'un bill de divorce d'avec *Elizabeth Ann Gardiner*, son épouse, pour cause d'adultère.

Toronto, ce 1er août, 1880.

EDGAR, RITCHIE ET MALONE,

Procureurs du demandeur.

(B.)

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Parlement du *Canada* à sa prochaine session, de la part de *Matthew Gardiner*, du township de *Sydenham*, comté de *Grey*, province d'*Ontario*, fermier, en obtention d'un bill de divorce d'avec *Elizabeth Ann Gardiner*, son épouse, pour cause d'adultère.

Toronto, ce 6 mai, 1881.

EDGAR, RITCHIE ET MALONE,

Procureurs du demandeur.

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé :

Que preuve ayant été produite à la satisfaction du Sénat, des diligences faites pour opérer la signification personnelle de l'avis de la dite demande de divorce, la pétition de *Matthew Gardiner*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec *Elizabeth Ann Gardiner*, soit maintenant lue et reçue.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La dite pétition a alors été lue et reçue.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de l'association d'assurance des utilisateurs de la vapeur et changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie d'inspection et d'assurance du *Canada* des chaudières à vapeur, "

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le premier mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Première Banque Nationale du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les délinquants fugitifs passés au *Canada* d'autres parties de l'empire de Sa Majesté, "

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la police des ports et des rivières du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour continuer en vigueur pour un certain temps l'acte 43 *Victoria*, chapitre trente-six,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte refondu d'assurance, 1877,"

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*,

La Chambre s'est ajournée à mardi prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 28 Février, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Mac Kay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Maefarlane,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Guévremont,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Flint*,—De *J. Daniel* et autres, membres du bureau de commerce de la cité et du comté de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable *M. Chapais*,—Du révérend *Arthur J. Caron* et autres,—Du révérend *F. Paradis* et autres,—De *Phirman Latulippe* et autres,—De *Pierre Audette* et autres,—De *Jean Boulé* et autres,—Du révérend *F. A. Gingras* et autres,—D'*Ephrem Audet* et autres,—De *Charles Bilodeau* et autres,—De *Louis Lalonde* et autres, tous de la province de *Québec*.

Par l'honorable *M. McInnes*,—De *E. Robson* et autres, de *New Westminster*, province de la *Colombie-Britannique*.

Par l'honorable *M. Read*,—De la compagnie des hauts fournaux de *New-York* et d'*Ontario* de la cité de *Jersey*, dans l'Etat de *New-Jersey*, l'un des *Etats-Unis* de l'*Amérique*.

Par l'honorable *M. Pâquet*,—Du révérend *Ph. H. Suzor* et autres,—De *J. B. Goudreault* et autres,—et de *C. P. D. O. Girardin* et autres, de la ville de *Nicolet*, dans le comté de *Nicolet*, province de *Québec*.

Par l'honorable *M. Ryan*,—De la compagnie de placement sur biens-fonds de *Dundee* (à responsabilité limitée.)

Par l'honorable M. *Gibbs*,—De la société du crédit foncier Franco-Canadien,—De l'honorable J. H. *Gibbs* et autres, de la province d'*Ontario*,—et de la conférence de *Montréal* de l'église méthodiste du *Canada*, tenue à *Stunstead*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Allen*,—De la compagnie mutuelle du télégraphe du *Canada*,—De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de l'*Amérique* du Nord,—et de la compagnie d'assurance anglaise et coloniale du *Canada*.

Par l'honorable M. *Dickey*,—D'*Augustus West* et autres, de la province de la *Nouvelle-Ecosse*,—Du révérend *Peter Rice* et autres,—Du révérend *Félix J. Boyles* et autres,—Du révérend *James S. Sykes* et autres,—Du révérend *R. Waller Colston* et autres,—Du révérend *James R. Delborge* et autres,—Du révérend *Henry Coleridge Stuart* et autres, tous du diocèse de *Québec*,—Du révérend *Thomas Maynard* et autres,—De *M. Geijer* et autres,—De *John Partridge* et autres,—Du révérend *Henry Stearns* et autres,—Du révérend *Lewis M. Wilkins* et autres,—Du révérend *H. H. Hamilton* et autres,—Du révérend *R. W. Dyer* et autres,—Du révérend *James L. Downing* et autres,—De *John Davis* et autres,—et du révérend *Henry Staines*, tous du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* et membres de l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell*,—De *L. R. O'Brien*, président, et *M. Matthews*, secrétaire de l'Académie royale canadienne des arts,—et du révérend *Charles Hamilton*, recteur de l'église *St-Matthew*, et autres, de la cité de *Québec* et du diocèse de *Québec*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan* Sud.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du très-révérend *John*, lord évêque de la *Saskatchewan* et certains prêtres, diacres et laïques de l'église d'*Angleterre* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Synode du diocèse de la *Saskatchewan*."

De *J. S. Kennedy* et autres, de la cité de *Winnipeg* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la banque chartrée de *Londres* et de l'*Amérique du Nord*.

De *John Newberry* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du pont du *Sault Ste-Marie*."

De la compagnie de jonction de chemin de fer et des carrières de *Napierville* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation.

De *William Roy*, maire, et autres, du village d'*Hemmingford*,—de *J. P. Cain*, maire, et autres, de la ville de *St-Jean*,—Du révérend *A. S. Tassé* et autres, du village de *Napierville*,—De *Ransom Roire* et autres, du village d'*Athelstane*,—De *James Barr*, maire, et autres, du township d'*Havelock*,—De *William Anderson* et autres, du township de *Hindmarsh*,—Du révérend *J. C. Garrett* et autres, du township de *Franklin*, tous de la province de *Québec* ; demandant la passation du bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie de jonction de chemin de fer et des carrières de *Napierville*.

Du révérend M. *Houde* et autres,—Du révérend M. *Rainville* et autres,—De *T. H. Laroque* et autres, de *Bellechasse* ; demandant que les droits sur la vente et la manufacture du tabac canadien soient réduits.

De *Charles Parsons* et autres,—De *Lebcutillier* frères, et autres, de *Gaspé*,—De *Ross* et Cie, et autres, de *Québec*,—De *L. G. Desjardins* et autres, de *Lévis*, tous de la province de *Québec* ; demandant le prolongement immédiat au détroit de *Belle-Isle* de la ligne télégraphique sur la côte nord du golfe *St-Laurent* ; et

De la compagnie d'assurance contre l'incendie, dite *La Souveraine*, du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation de manière à l'autoriser à prendre des risques d'assurance contre les dangers de la navigation à l'intérieur et sur mer, et pour d'autres fins.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 février, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre quelque département du gouvernement du *Canada* et le sénateur *Fabre*, et aussi le détail des sommes qui lui ont été payées pour frais de routes et autres dépenses jusqu'à ce jour.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit

(Voir documents de la session, No. 85.)

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général en date du 1er février, 1881, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance ou renseignements en sa possession sur le sujet de la vente en *France* des navires de construction canadienne, aux mêmes conditions favorables que celles dont jouissent les navires de construction britannique ; aussi tout renseignement que peut fournir le gouvernement sur l'admission en *Canada* des produits français à des conditions plus favorables que celles actuelles.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 73.)

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre un état de la distribution des statuts de la Puissance du *Canada*, pendant la troisième session du quatrième parlement. 18-0-31.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 57.)

L'honorable M. *Aikins*, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, un rapport du ministre de l'agriculture relatif au recensement.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 38a.)

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Pâquet*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, de toutes conventions, propositions, offres et correspondance se rapportant ou se rattachant à l'aliénation ou à l'administration des chemins de fer actuellement ou ci-devant possédés dans la *Nouvelle-Ecosse*, par le gouvernement du *Canada*, entre autres des sections de l'Intercolonial de *Truro* et *Pictou* et de la jonction de *Windsor* à la ville de *Windsor* ; les pièces demandées devant comprendre tous renseignements sur les pouvoirs de circulation et autres privilèges à accorder sur les autres parties de l'Intercolonial dans la dite province, et

comprend tous renseignements non encore fournis en réponse à une adresse ou à un ordre de cette Chambre, et non encore imprimés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Toronto* en date du 15 février, 1882.

Aussi, une liste des actionnaires de la compagnie de banque d'*Halifax*, en date du 15 février, 1882.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de *Montréal*, en date du 9 février, 1882.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque *Jacques-Cartier*, en date du 1er juin, 1881.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque *Ville-Marie*, en date du 31 décembre, 1881.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque Maritime de la Puissance du *Canada*, en date du 21 février, 1882.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque d'Echange du *Canada*, en date du 9 février, 1882.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit.

(Voir documents de la session, No. 22.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, des états des baptêmes, mariages et sépultures dans les comtés de *Bellechasse*, *Montmagny* et *l'Islet*, dans le district de *Montmagny*, province de *Québec*, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session, No. 21.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour venir en aide à la banque de l'*Ile du Prince-Edouard*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les criminels fugitifs passés en *Canada* d'autres parties des possessions de Sa Majesté," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain, le septième jour de mars.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de proroger pendant un certain temps l'acte 43 Vic., chap. 36, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de *Montréal* et du *Canada Central*, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 1er Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Guéremont*,—Du révérend A. N. *Boucher* et autres, du comté de *Lotbinière*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Pâquet*,—De *Joseph Fortier* et autres,—Du révérend D. O. S. de *Carufel* et autres,—Du révérend L. *Trahern* et autres,—et de C. A. L. *Toupin* et autres, du comté de *Yamaska*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Northwood*.—Du révérend *John R. Battisby* et autres, membres de l'église presbytérienne de *St. Andrew's*, dans la ville de *Chatham*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—De *J. J. Escher* et autres, de la conférence de l'association évangélique du *Canada*,—De la compagnie du chemin de fer de la *Souris* et des *Montagnes Rocheuses*,—et du révérend *Allan Simpson* et autres, du presbytère d'*Halifax*, de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Almon*,—De *James Farquhar* autres, et membres du comité de tempérance de l'association chrétienne des jeunes gens de la cité d'*Halifax*,—et du révérend *John Ambrose* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—Du révérend *Gavin Lang*, président, et autres, du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *MacInnes*,—De la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental,—De M. *O'Gara* et autres,—De la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et des directeurs provisoires de la compagnie du pont et du tunnel du chemin de fer de la rivière *Ste-Claire*,—De *Jos. J. Foy* et autres, de la compagnie de prêt et d'épargne de *Brant*,—et de l'association de placement d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shead*,—De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* et du *Pacifique*.

Par l'honorable M. *Dickey*,—De la compagnie canadienne de lumière électrique,—Du révérend *William L. Currie* et autres,—De *W. M. Pride* et autres,—Du révérend *R. F. Buce* et autres,—De *David Mitchell* et autres,—Du révérend *David C. Moore* et autres,—Du révérend *Robert Jamieson* et autres,—De *W. J. Ancient* et autres,—et du révérend *Jno. Edgcombe* et autres, tous membres de l'église d'*Angleterre*, dans le diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Cochrane*,—De l'honorable *Bradley Barlow*, de la cité de *St. Albans*, dans l'état du *Vermont*, *États-Unis*, et autres, de la Puissance du *Canada*,—Du révérend *Geo. Thorneice* et autres, et du révérend *Henry Roe*, missionnaire du district de *Québec*.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell*,—Du révérend *Henry Roe*, D.D., missionnaire, de *Sauville*, dans le diocèse de *Québec*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du synode du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*,—Du révérend *J. A. Kaulbach* et autres,—Du révérend *F. P. Greatorax* et autres,—Du révérend *P. J. Fillet* et autres,—Du révérend *A. C. Macdonald* et autres,—Du révérend *H. W. Atwater* et autres,—De *John Abbot* et autres, et du révérend *Geo. H. Butler* et autres, tous du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du Queen's College de *Kingston* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de placer le dit collège dans la même position relativement à l'église presbytérienne du *Canada*, que celle qu'elle occupait autrefois relativement à l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, et à d'autres fins.

Du très-révérend métropolitain, de la part des très-révérends lords évêques de l'église d'*Angleterre* du *Canada*,—Du vénérable archidiaque *Lyster* et autres, du doyenné rural de *Frontenac*, dans la province d'*Ontario*,—Du révérend *William Gore Lyster* et autres, du *Cap Cove*, dans le doyenné rural de *Gaspé*,—Du révérend *H. J. Petry* et autres, du doyenné rural de *Shipton*, comté de *Richmond*, diocèse de *Québec* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte ne devienne pas loi.

De la compagnie d'assurance dite *Anchor* ; demandant qu'il soit passé un acte qui amende les actes concernant la dite compagnie.

De *Gélestin Latulippe* et autres,—et de *Joseph Gentier* et autres, du comté de *Bellechasse*, dans la province de *Québec* ; demandant que la vente et la manufacture du tabac canadien soient réduits.

De la compagnie du chemin de fer *Grand Occidental* ; demandant la passation d'un acte qui l'autorise à émettre des actions-débitures perpétuelles et des bons à époque limitée, conjointement ou autrement, jusqu'à concurrence du capital, pourvu toutefois que l'intérêt annuel ne dépasse pas le montant actuel des intérêts fixés, plus six pour cent du montant qu'elle est autorisée à emprunter, et pour d'autres fins.

De l'association des commis-voyageurs du *Canada* ; demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'incorporation et pour d'autres fins.

De *H. G. C. Ketchum* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de transport maritime de *Chignecto* et de chemin de fer du *Cap*."

De *John J. McDonald* et autres, de *Kéwatin* et autres lieux ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer du lac d'*Athabaska* à la baie d'*Hudson*."

Et de *A. L. Blackman* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie de la grande ligne abrégée du chemin de fer Américain et Européen."

L'honorable *M. Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

Mercredi, 1^{er} mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Banque *Ontario*, demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à réduire son capital et pour d'autres objets ;

De la compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa*, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à entrer en liquidation ;

De l'honorable *John Sutherland* et autres, de la cité de *Winnipeg*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du Pont de *St. Johns* ;

De la compagnie de crédit foncier du *Canada*, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à prêter sur immeuble dans le *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest* et dans toutes provinces qui pourront être créées en ces territoires, à tel taux d'intérêt dont elle conviendra avec les emprunteurs ;

De la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique* ; demandant la passation d'un acte qui refonde et amende ses divers actes d'incorporation ;

Du très-révérénd *John*, lord évêque de *Saskatchewan*, et autres ministres et laïques de l'église d'*Angleterre*, demandant à être constitués en corporation sous le titre de "Synode du diocèse de *Saskatchewan*" ;

De *John Mather* et autres, du *Canada* ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie d'amélioration de la rivière la *Pluie*.

De *J. S. Kennedy* et autres, de la cité de *Winnipeg*, demandant qu'il soit passé un acte qui amende l'acte d'incorporation de la banque Chartée de *Londres*, et de l'*Amérique du Nord* ;

De *John S. Newberry* et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du Pont du Sault *Ste-Marie*" ;

De la compagnie du chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville*, demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte d'incorporation ;

De *T. S. Haynes*, M.D., et autres, des comtés de *Missisquoi*, *Iberville*, et *St.-Jean*, dans la province de *Québec*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du Pont *Richelieu*" ;

De *J. H. Lang* et autres, du comté d'*Ontario*, province d'*Ontario*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Banque du *Nord-Ouest*" ;

De la compagnie du chemin de fer du *Portago*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de déclarer son chemin d'utilité générale pour le *Canada* ; de l'autoriser à construire une ligne de chemin de fer dans le territoire du *Nord-Ouest* avec des embranchements vers le sud, à établir et exploiter une ligne télégraphique, à acquérir et mettre en service des bâtiments à vapeur et autres navires ; à acquérir des terres du gouvernement pour l'avantage de la compagnie ; aussi à l'effet de lui conférer de plus amples pouvoirs pour l'émission d'obligations et d'actions privilégiées ; de déclarer certains actes passés par la législature de *Manitoba*, actes spéciaux au sens de l'acte des chemins de fer, 1879, et de donner à la compagnie le pouvoir de se fusionner avec d'autres compagnies de chemins de fer ;

De la compagnie de crédit et de prêt du *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte qui autorise cette compagnie à opérer dans tout le *Canada*, à convenir avec les emprunteurs du taux d'intérêt de ses prêts et à émettre des obligations ;

De l'Association d'assurance Mutuelle sur la vie du *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom en celui de "Association d'assurance sur la vie, du *Canada*," et pour d'autres objets ;

De *Matthew Gardiner*, ci-devant du township de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*, actuellement de *Rapid City*, dans la province de *Manitoba*, demandant qu'il soit passé un acte pour la dissolution de son mariage avec *Elizabeth Ann Gardiner*, et trouve que les dispositions de la soixante-treizième règle ont été observées dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés soit prononcé à vendredi, le 10 du courant.

L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *Mathew Gardiner*."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé :

Que le dit bill soit lu une seconde fois, jeudi, le seizième jour de mars courant, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit *Mathew Gardiner* soit entendu par son conseil à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à *Elizabeth Ann Robertson* ou *Elizabeth Ann Gardiner*, sa femme, et qu'avis lui soit donné de la seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir à donner contre le dit bill. Que le dit *Mathew Gardiner* comparaisse devant cette Chambre, le seizième jour de mars courant, afin d'être examiné lors de la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, pour constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à quelque adultère que peut avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou quelque autre personne ou personnes, au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice à quelque personne pour cause de relations criminelles avec la femme de lui, dit *Mathew Gardiner*.

Et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le peut faire, de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La motion de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les banques, les compagnies d'assurances, et les corporations commerciales en état d'insolvabilité,"

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. Aikins, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Scott*, *Dickey*, *McMaster*, *Trudel*, *Gibbs* et du proposant, qui s'assemblera et s'ajournera à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les juges des cours de moté," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte quarante *Victoria*, chapitre trente, intitulé : Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant les matelots, 1873, "

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte " d'incorporation de l'association d'assurance des utilisateurs de la vapeur et changer " le nom de la dite compagnie en celui de compagnie d'inspection et d'assurance du " *Canada* des chaudières à vapeur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Première Banque Nationale du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la police des havres et des rivières," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte refondu d'assurance de 1877," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour proroger pendant un temps limité l'acte 43 *Vict.*, chap. 36. "

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Ferrier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 2 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hoclan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Gutremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>			

PRÏÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Gutremont*,—De *J. H. Veilleux* et autres,—De *Marcel Tourvil* et autres, du comté de *Nicolet*,—De *C. Rosaire* et autres,—De *M. Brassard* et autres,—De *James Foley* et autres, de la cité de *Montréal*,—De *A. J. Taillon* et autres, du comté de *Richelieu*,—et de l'honorable *M. G. Joly*, M.P.P., et autres, du comté de *Lotbinière*, province de *Québec*.

Par l'honorable *M. Wark*,—Du révérend *A. J. Mowatt* et autres, de la congrégation presbytérienne de *St-Paul*, dans le presbytère de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable *M. Chapais*,—Du révérend *J. E. Parent*, de la province de *Québec*.

Par l'honorable *M. Pâquet*,—De *Mercial Mercure* et autres,—et du révérend *A. E. Ricard* et autres, du comté de *Yamaska*, dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la compagnie canadienne de garantie (à responsabilité limitée.)

Par l'honorable M. *MacInnes*,—Du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*,—De la compagnie manufacturière *McClary*,—et de *John Rolston* et autres, de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Scott*,—De *W. F. Beach* et autres, du comté de *Dundee*,—et de *George S. Lurell* et autres, de la cité de *London*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *deBoucherville*,—Du révérend *J. S. Théberge* et autres, de la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *J. Daniel* et autres, membres du bureau de commerce de la cité et du comté de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick* ; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

Du révérend *Arthur J. Caron* et autres,—Du révérend *F. Paradis* et autres,—De *Phirman Latulippe* et autres,—de *Pierre Audette* et autres,—De *Jean Boulé* et autres,—Du révérend *F. A. Gingras* et autres,—D'*Ephrem Audet* et autres,—De *Charles Bibeau* et autres,—De *Louis Lalonde* et autres, tous de la province de *Québec* ; demandant que les droits sur la vente et la manufacture du tabac canadien soient réduits.

De *E. Robson* et autres, de *New Westminster*, province de la *Colombie-Britannique* ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au "*Scott Act*", mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De la compagnie des fournaises de *New-York* et d'*Ontario*, de la cité de *Jersey*, dans l'Etat de *New-Jersey*, l'un des *Etats-Unis* de l'*Amérique* ; demandant qu'il soit passé un acte lui permettant d'agir comme corporation dans la Puissance du *Canada*.

Du révérend *Ph. H. Suzor* et autres,—De *J. B. Goudreault* et autres,—et de *C. P. D. O. Girardin* et autres, de la ville de *Nicolet*, dans le comté de *Nicolet*, province de *Québec* ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer "*La compagnie du chemin de fer Grand Oriental*."

De la compagnie de placement sur immeubles de *Dundee* (à responsabilité limitée) ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'autoriser d'avoir et de vendre des immeubles dans la Puissance du *Canada*.

De la société de cré lit foncier franco-canadien ; demandant que l'acte 47 Vict. chap. 58, augmentant et étendant ses pouvoirs, soit amendé de manière à autoriser la dite société à fixer et recevoir sur ses prêts le même taux d'intérêt qu'un individu peut exiger légalement et à emprunter de l'argent jusqu'à concurrence de ses placements.

De l'honorable *T. N. Gibbs* et autres, de la province d'*Ontario* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "*La compagnie des terres de la Qu'Appelle*."

De la conférence de *Montréal* de l'église méthodiste du *Canada*, tenue à *Stanstead*, province de *Québec* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, devienne loi.

De la compagnie mutuelle de télégraphe du *Canada*, dûment constituée par lettres patentes; demandant qu'il soit passé un acte d'incorporation lui donnant de plus amples pouvoirs et privilèges que ceux que lui accordent les dites lettres patentes.

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'*Amérique du Nord*; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de changer son nom en celui de "La compagnie d'assurance sur la vie, de la Puissance du *Canada*," ou en tout autre nom que le Parlement jugera à propos de lui donner, et pour d'autres fins.

De la compagnie anglaise et coloniale d'assurance du *Canada*; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation.

D'*Augustus West* et autres, de la cité d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie d'assurance mutuelle maritime dite *Océan*."

Du révérend *Peter Roe* et autres,—Du révérend *Félix J. Boyle* et autres,—Du révérend *James S. Sykes* et autres,—Du révérend *R. Waller Colston* et autres,—Du révérend *James R. Delborge* et autres,—Du révérend *Henry Coleridge Stuart* et autres, tous du diocèse de *Québec*,—Du révérend *Thomas Maynard* et autres,—De *M. Geiger* et autres,—De *John Partridge* et autres,—Du révérend *Henry Sterns* et autres,—Du révérend *Lewis M. Wilkins* et autres,—Du révérend *H. H. Hamilton* et autres,—Du révérend *R. W. Dyer* et autres,—Du révérend *James L. Downin*, et autres,—De *John Davis* et autres,—et du révérend *Henry Staines*, tous du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* et membres de l'église d'*Angleterre*,—et du révérend *Charles Hamilton*, recteur de l'église *St. Matthew*, et autres, de la cité de *Québec* et du diocèse de *Québec*; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte ne devienne pas loi.

De *L. R. O'Brien*, président, et *M. Matthews*, secrétaire, de l'Académie royale canadienne des arts; demandant que la dite société soit incorporée sous le nom de "Académie royale canadienne des arts."

Et de la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan* du Sud; demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'incorporation.

L'honorable *M. Read*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a présenté son second rapport.

(Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Jeudi, 2 mars, 1882.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité a résolu de recommander ce qui suit : "les appointements du greffier en loi du Sénat seront de deux mille piastres (\$2,000) par année; ce fonctionnaire sera tenu d'être dans la capitale à peu près quatre semaines avant, et le même temps après chaque session; il devra, en addition à tous les devoirs remplis par le précédent greffier en loi, rédiger les bills d'intérêt public et les amendements aux bills de cette nature, que les membres du Sénat le chargeront de préparer.

Votre comité a aussi résolu de recommander que M. J. G. Aylwin Creighton soit nommé à la fonction de greffier en loi du Sénat.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. READ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé,

Que cette Chambre désire recommander à la considération favorable du gouvernement le mérite de Frederick Dunbar, canadien de naissance, qui a donné une excellente preuve de son talent de statuaire dans l'exécution des bustes du très-honorable sir John A. Macdonald et d'autres personnages du Canada et des États-Unis ; et que cette Chambre désire aussi exprimer la satisfaction qu'elle aurait à accueillir une proposition faite en vue de donner un encouragement à cet artiste national distingué en lui commandant l'exécution de bustes en marbre de Son Excellence le Gouverneur-Général et de Son Altesse Royale la Princesse Louise, bustes que l'on déposerait à la bibliothèque du Parlement.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé : Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

ordonné, que le dit bill soit amendé comme suit :—

Page 1, ligne 26.—Retranchez : " à leur valeur nominale " et insérez : " au prix qu'ils auront coûté au porteur lors de la passation du présent acte. "

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des matelots, 1873," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été

ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de proroger pendant un certain temps l'acte 43 Victoria, chap. 36."

En comité.

La première clause a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 8.—Après "Canada" insérez: "est par le présent amendé par l'insertion des mots: "ou dans le Manitoba" après le mot "l'Ontario," dans la 2e ligne de la 2e section du dit acte, et par l'insertion des mots: "soit dans une partie incontestée du Manitoba" après le mot "l'Ontario," dans la 5e ligne de la dite section du dit acte, "et ainsi amendé, il".

Le titre a été lu et amendé de manière à se lire comme suit: "Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre les provinces de l'Ontario et du Manitoba."

L'honorable M. Ferrier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication annonçant l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à la Salle du Sénat, demain, à trois heures et demie de l'après-midi, pour sanctionner au nom de Sa Majesté, certains bills passés par le Sénat et la Chambre des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 3 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a informé cette Chambre qu'il a reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel que Son Excellence lui a ordonné de communiquer à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le Groffier comme suit :

LORNE.

Honorables messieurs du Sénat—

Je vous remercie sincèrement pour votre adresse et pour l'assurance de support qu'elle contient. Je recommande maintenant à votre considération les mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 3 mars, 1882.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de "change," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit :

"Acte pour venir en aide à la banque de l'*Ile du Prince-Edouard*."

"Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change."

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de la Chambre en ces termes :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Il a plu à Son Excellence de se retirer.

Et la Chambre des Communes s'est retirée.

La Chambre a repris sa séance.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De *J. Hickson* et autres,—De *Robert Cuthbert* et autres,—De *P. Miller* et autres, de *Milton*,—Du révérend *John Davidson*, président, et autres, de *North Williamsburg*,—D'*Alexander MacLennan* et autres, de la Côte *St-George*,—D'*Adam Patterson* et autres, de *Montréal*,—De *Duncan R. McLeod* et autres, de *Dalhousie Mills*,—De *William McGregor* et autres,—et d'*Angus D. McGregor*, de *Williamstown*, tous membres adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *James Lutherson John* et autres,—De M^M. *Charles Robin* et Cie, et autres, du comté de *Gaspé*,—et de M^M. *Charles Robin* et Cie, et autres, du comté de *Bonaventure*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—Du révérend *W. Darling*, président, et autres membres de la société de tempérance de l'église presbytérienne du *Canada*,—Du révérend *William Gregg*, D.D., professeur d'apologetique et d'histoire ecclesiastique du *Knox College*, *Toronto*,—et de la compagnie anglaise de prêt de la cité de *London*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Gibbs*,—Du révérend *Robert Campbell*, président, et autres, membres du bureau des directeurs du fonds de secours des veuves et des orphelins de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Guvremont*,—Du révérend M. *Godard* et autres,—De *Pierre Dominique* et autres, du comté de *Richelieu*, provinces de *Québec*.

Par l'honorable M. *Pâquet*,—De *M. V. S. Carufel* et autres,—de *L. S. Malo* et autres, et de *Pierre Thibaudeau* et autres, du comté de *Nicolet*, dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Armand*,—De *Chas. A. Laurent* et autres,—et de *H. Shackell* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du révérend *E. G. B. Nichols*, D. D., et autres, du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la "*Fellowes Medical Manufacturing Company*," de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Bureau*,—De *Thomas Alva Edison*, inventeur et électricien,—De l'honorable *J. R. Thibaudeau* et autres, de la Puissance du *Canada*,—et de *Thomas Alva Edison*, *Grosvenor Porter Lowry*, de la cité de *New-York*, dans les *Etats-Unis*, et autres, de la Puissance du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *A. N. Boucher* et autres, du comté de *Lotbinières*,—De *Joseph Fortier* et autres,—Du révérend *D. O. Carufel* et autres,—Du révérend *L. Trahan* et autres.—et de *C. A. L. Toupin*, du comté de *Yamaska*, province de *Québec* ; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer *Grand Oriental*.

Du révérend *John R. Battisby* et autres, de la congrégation presbytérienne de l'église de *St. Andrews*, dans la ville de *Chatham*, province d'*Ontario* ; demandant qu'il soit donné effet par le parlement du *Canada* au vœu de l'ancien synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, tel qu'exprimé dans l'acte dernièrement déclaré invalide, en passant le dit acte de nouveau.

De *J. J. Esher*, président, et autres, de la conférence de l'association évangélique du *Canada*,—Du révérend *Allan Simpson* et autres, du presbytère d'*Halifax*, de l'église presbytérienne du *Canada*,—et de *James Farquhar* et autres, membres du comité de tempérance de l'association chrétienne des jeunes gens de la cité d'*Halifax* ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au "*Scott Act*," mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De la compagnie du chemin de fer de la *Souris aux Montagnes Rocheuses* ; demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation.

Du révérend *Gavin Lang*, président, et autres, du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant un acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer *Grand Occidental* ; demandant que le bill intitulé . " Acte à l'effet de créer une cour de commissaires des chemins pour le *Canada* et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879, " ne soit pas adopté.

De *M. O'Gara* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et du *Pacifique*. "

De *James J. Foy* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie de construction Internationale. "

De la compagnie de prêt et d'épargne de *Brant* ; demandant un acte d'incorporation.

De l'association de placement d'*Ontario* ; demandant à être incorporée par acte du Parlement du *Canada*.

De la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et des directeurs provisoires de la compagnie du pont et du tunnel du chemin de fer de la rivière *Ste-Claire* ; demandant que l'acte incorporant la dite compagnie du pont et du tunnel du chemin de fer de la rivière *Ste-Claire* soit révisé, et que le temps fixé pour le commencement et l'achèvement des ouvrages de la dite compagnie soit prolongé.

De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* et du *Pacifique* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation, et pour d'autres fins.

De la compagnie canadienne de l'union électrique incorporée par la législature de la province de *Québec* ; demandant qu'il soit passé un acte ratifiant et confirmant son dit acte d'incorporation, et pour d'autres fins.

De l'honorable *Bradley Barlow*, de la cité de *St. Albans*, dans l'Etat de *Vermont*, l'un des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, et autres, de la puissance du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie américaine d'éclairage électrique du *Canada*."

Du révérend *John Ambrose* et autres,—Du révérend *William L. Currie* et autres,—De *W. M. Pride* et autres.—Du révérend *R. F. Buice* et autres,—De *David Mitchell* et autres,—Du révérend *David C. Moore* et autres,—Du révérend *Robert Jamieson* et autres,—De *W. J. Ancient* et autres,—et du révérend *Jno. Edgcombe* et autres, tous membres de l'église d'*Angleterre*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*,—Du révérend *Henry Hoe*, D.D., missionnaire, de *Sandhill*, dans le diocèse de *Québec*, membres de l'église d'*Angleterre*,—Du synode du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*,—Du révérend *J. A. Kaulbach* et autres,—Du révérend *F. P. Greatorax* et autres,—Du révérend *P. J. Filleul* et autres,—Du révérend *A. C. Macdonald* et autres,—Du révérend *H. W. Atwater* et autres,—De *John Abbot* et autres, et du révérend *Geo. Butler* et autres, tous du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

L'honorable *M. Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 3 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privées au Sénat, qui expirera le lundi six du courant, soit prolongé à mercredi le quinze du courant.

Le tout respectueusement soumis.

JOSEPH H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour présenter des bills privés au Sénat, soit prolongé à mercredi, le 15 du courant, tel que recommandé dans le septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 3 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'autoriser à émettre des actions-déventures perpétuelles et des obligations à terme, ou l'une ou l'autre de ces espèces d'effets, pour un montant indéterminé de principal, dont l'intérêt annuel ne devra pas toutefois dépasser les charges fixes actuelles du service des intérêts, et en outre six pour cent sur le montant à concurrence duquel elle n'a pas exercé son pouvoir d'emprunt ;

De *John J. McDonald* et autres, de *Kewatin* et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* et de la *Baie d'Hudson*" ;

De la compagnie d'assurance contre l'incendie "la Souveraine" du *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation en l'autorisant à faire l'assurance sur la navigation intérieure et l'assurance maritime ;

De l'association des commis voyageurs du *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation et pour d'autres objets ;

De la compagnie de placements sur immeubles, de *Dundee* (à responsabilité limitée), demandant la passation d'un acte qui lui permette d'acquérir et vendre des immeubles en *Canada* ;

De la compagnie canadienne mutuelle de télégraphe constituée en corporation par lettres patentes, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'incorporer en lui conférant de plus amples pouvoirs et privilèges que ceux qu'elle possède en vertu de ses dites lettres patentes ;

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de l'*Amerique du Nord*, demandant la passation d'un acte à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie d'assurance sur la vie de la Puissance du *Canada*," ou en tel autre nom que le Parlement voudra lui donner, et pour d'autres objets ;

De *Thomas Clark* et autres, du comté de *Lincoln*, province d'*Ontario*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du pont de la péninsule de *Niagara* ;

De *James H. Ashdown* et autres, de la cité de *Winnipeg*, province de *Manitoba*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Banque de *Manitoba* ;

D'*Alexander Logan* et autres, de la cité de *Winnipeg*, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie du Pont de *Winnipeg* et *Springfield*.

Votre comité a aussi examiné la pétition du *Queen's College* de *Kingston*, demandant la passation d'un acte qui lui permette d'avoir avec l'église presbytérienne en *Canada* les mêmes rapports que ceux qu'il a eus précédemment avec l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, et pour d'autres objets, et a constaté que l'avis donné de cette pétition est insuffisant sous le rapport de la durée ; votre comité recommande néanmoins de suspendre la cinquante-unième règle dans ce cas-ci, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *L. R. O'Brien*, président, et de *M. Matthews*, secrétaire, de l'académie royale canadienne des Arts, demandant que la

dite société soit constituée en corporation sous le nom de " Académie royale canadienne des Arts, " et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de cette pétition ; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51^e règle dans ce cas-ci, vu que cette absence d'avis ne peut porter préjudice à aucun droit particulier.

Le tout respectueusement soumis.

JOSEPH H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition du Queen's College, de *Kingston*, de *L. R. O'Brien*, président, et *M. Mathews*, secrétaire de l'académie royale canadienne des arts, tel que recommandé dans le huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute communication ou correspondance, et de toute décision, jugement, ordre ou consultation ou de tout autre document reçu de toute autorité religieuse du *Canada*, au sujet de tout projet de loi relatif au mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les mots suivants :

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE :

Très Gracieuse Souveraine,—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, désirons très vivement renouveler, en notre propre nom et au nom du peuple que nous représentons, l'expression de notre loyauté et de notre dévouement inébranlables envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

Nous avons été profondément émus de la nouvelle reçue hier par le télégraphe qu'un attentat avait été commis sur la vie très honorée et très précieuse de Votre Majesté.

Nous saisissons la première occasion d'ajouter nos félicitations à celles qui, nous en sommes persuadés, seront adressées à Votre Majesté par nos co-sujets de toutes les parties de son empire, sur ce qu'Elle a échappé providentiellement à un si grand danger.

Nous sommes profondément reconnaissants à l'Auteur de tous biens d'avoir détourné du peuple de Votre Majesté un affreux malheur, et nous lui rendons grâces d'avoir permis que la vie de Votre Majesté puisse être encore comptée au nombre des biens les plus précieux de ses dévoués sujets.

Nous faisons des vœux pour que les bienfaits du règne de Votre Majesté continuent pendant longtemps.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et signée par le président de la part de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la dite adresse à Sa Majesté et pour demander son concours.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Pictou*, en date du 13 février, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 22*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour proroger pendant un certain temps l'acte 43 *Victoria*, chap. 36," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte 40 *Vict.*, chap. 30, intitulé : " Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la police de port et de rivière."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Les première, deuxième, troisième et quatrième clauses ont été lues et agréées.

La cinquième clause a été lue et agréée en remplissant le blanc par le mot " vingt".

Les sixième et septième clauses ont été lues et agréées.

La huitième clause ayant été lue, il a été
Ordonné qu'elle soit retranchée.

La neuvième clause a été lue et agréée en remplissant le blanc par le mot
“ cinquante.”

Les autres clauses ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec certains amendements.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Résolu, qu'en addition aux devoirs mentionnés dans le second rapport du comité des dépenses contingentes, le greffier en loi remplira tous autres devoirs qui pourront lui être imposés par ordre du Sénat.

L'honorable M. *Vidal* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte relatif au chemin de fer du Grand Occidental.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill, soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 6 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Müller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*,—et de la compagnie de chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce*.

Par l'honorable M. *McKay*,—De la division de *Truro* des fils de tempérance,—et de *Wm. McCulloch* et autres, de *Truro*, province de la *Nouvelle Ecosse*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie manufacturière *C. W. Williams*, érigée en corporation par lettres patentes émises par le lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—De l'union baptiste du *Canada*.

Par l'honorable M. *Grévremont*,—D'*Odilon Rivard*, maire, et autres,—Du révérend *O. Pelletier* et autres,—et de *H. Gosselin* et autres, du comté de *Richelieu*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *MacInnes*,—De la compagnie de chemin de fer de *Midland*, du *Canada*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—Du révérend *C. N. Moreau* et autres, de *Cap Chatte*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Pâquet*,—Du révérend A. J. J. *Legru* et autres,—Du révérend P. P. O. *Lauriault* et autres,—Du révérend C. N. *Pâquet* et autres,—Du révérend G. F. *Casgrain* et autres,—De *Joseph Dumas* et autres,—De *Joseph LeMay* et autres, du comté de *Lotbinière*.

Par l'honorable M. *Armand*,—De *Jules Dutie* et autres,—De *Louis Beauchesne* et autres, du comté de *Nicolet*,—D'*Elie Maillé* et autres,—de *F. Dusseau* et autres,—De *Joseph Leblanc* et autres,—De *J. E. Langlois* et autres,—et de *Edouard P. Couture* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Trudel*,—De *Donald Cameron* et autres, de *Bayfield*,—De *James McMurchy* et autres, de *Hillsburg*,—De *Malcolm Smith*, de *Varnade*,—de *Richard Witson* et autres, de *Buchridge*.

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *George Schofield*,—et de *James H. S. Weber* et autres, du diocèse de *Frédéricton*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *J. H. Veilleux* et autres,—De *Marcel Tourvil* et autres, du comté de *Nicolet*.—De *C. Rosaire* et autres,—De *M. Brassard* et autres,—De *James Fahey* et autres, de la cité de *Montréal*,—De *A. J. Taillon* et autres, du comté de *Richelieu*,—et de l'honorable *M. G. Joly*, M.P.P., et autres, du comté de *Lotbinière*,—De *Mercial Mercure* et autres,—et du révérend *A. E. Ricard* et autres, du comté de *Yamaska*, dans la province de *Québec*,—Du révérend *J. S. Théberge* et autres, de la dite province de *Québec* ; demandant qu'un bill soit passé à l'effet d'incorporer " La compagnie du chemin de fer *Grand Oriental*."

Du révérend *A. J. Mowatt* et autres, de la congrégation presbytérienne de *St. Paul*, dans le presbytère de *St. Jean*, province du *Nouveau-Brunswick* ; demandant qu'il soit donné effet par le parlement du *Canada* au vœu de l'ancien synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, tel qu'exprimé dans l'acte dernièrement déclaré invalide, en passant le dit acte de nouveau.

Du révérend *J. Ed. Parent* et autres, de la province de *Québec* ; demandant que le droit sur la vente et la manufacture du tabac canadien soit réduit.

De la compagnie de garanties canadiennes ; demandant la passation d'un acte à l'effet de relever les administrateurs des affaires de la banque Consolidée de toute responsabilité, et de permettre à la dite compagnie de se charger des pouvoirs, devoirs et responsabilités des dits administrateurs.

Du synode de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant que la législation demandée dans l'intérêt de l'église presbytérienne du *Canada* soit suspendue jusqu'à ce que jugement final soit rendu dans les causes intentées par les pétitionnaires et maintenant pendantes dans les cours de justice.

De la compagnie manufacturière *McClary* ; demandant à être incorporée par acte du Parlement.

De l'honorable M. *Shead* et autres, de la province d'*Ontario* ; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie de chemin de fer et de pont d'*Ottawa, Waddington* et *New-York*.

De *W. F. Beach* et autres, du comté de *Dundas*, province d'*Ontario* ; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer et de pont d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*.

De *George S. Bivell* et autres, de la cité de *London*, province d'*Ontario* ; demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime dite *Tecumseh*."

L'honorable Sir *Alexandre Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre :—

Une convention entre *Walter Oliver* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour la construction d'une station de passagers et de fret au *Portage du Rat*, sur la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* pour \$1,925 et une dépendance pour \$125, total \$2,050, 15 août, 1881.

Aussi, un contrat pour transporter les approvisionnements des ingénieurs de la section 15 à la section 42, chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec *Robert Ferris*, *Peter Paul* et *George Milwar*, entrepreneurs.

Aussi, une convention entre *John Paterson* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux pour la construction des maisons de cantonniers et stations pour passagers et fret sur la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique*.

Aussi, contrat No. 92. Convention entre *Andrew Onderdonk* et Sa Majesté la reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux du *Canada*, pour la construction de la section du chemin de fer canadien du *Pacifique* de *Emory's Bar* à *Port Moody*, *Colombie Britannique*.

Aussi, copies de contrat pour le chemin de fer canadien du *Pacifique*, qui doivent être déposés devant les deux Chambres du Parlement, pendant le premier mois de la session 1882, tel qu'ordonné par l'acte du chemin de fer du *Pacifique*, 1874, (37 *Vict.*, chap 14, sect. 19.)

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session, No. 48)

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Vendredi, 3 mars, 1882.

Résolu, Qu'un message soit adressé au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a agréé leur adresse à Sa Très Gracieuse Majesté, la félicitant d'avoir échappé providentiellement et sans blessure à l'attentat commis sur sa vie hier, en remplissant le blanc laissé dans l'adresse avec les mots " et les Communes."

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

JOHN GEORGE BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Vendredi, 3 mars, 1882.

Résolu, Qu'un message soit adressé au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a voté une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant

Son Excellence de vouloir bien transmettre à Sa Majesté l'adresse conjointe des deux Chambres félicitant Sa Majesté d'avoir échappé providentiellement et sans blessure à l'attentat commis hier contre sa vie,—avec toute la diligence possible en premier lieu par dépêche du câble et de toute autre manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône, et priant leurs Honneurs de donner leurs concours à la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

JOHN GEORGE BOURINOT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le gouverneur général a été alors lue par le greffier comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-George*, gouverneur général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, assemblés en parlement, demandons la permission d'approcher de Votre Excellence pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa Très Gracieuse Majesté, la félicitant d'avoir échappé providentiellement et sans blessure à l'attentat dirigé jeudi dernier contre Sa vie—avec toute la diligence possible, en premier lieu par dépêche du câble et de toute autre manière que Votre Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

J. G. BLANCHET,
Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES,
Vendredi, 3 mars, 1882.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé : De concourir avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et ".

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Résolu, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat donne son adhésion à l'adresse votée par les Communes à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de transmettre à Sa très Gracieuse Majesté la Reine l'adresse conjointe des deux Chambres, félicitant Sa Majesté d'avoir échappé providentiellement sans blessure à l'attentat dirigé contre sa vie, jeudi dernier—en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et " —et que la dite adresse conjointe des deux Chambres soit transmise à Sa Majesté en premier lieu avec toute la diligence possible (par dépêche télégraphique et de toute autre manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé,

L'honorable M. *Aikins*, ministre du revenu de l'Intérieur, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse, en date du 19 mars, 1881; priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous documents, écrits et correspondances en la possession du département de la Marine et des Pêcheries, reçus et échangés entre le mois de janvier 1874 et le 18 mars 1881, relativement aux droits des nommés *Joseph Goyette*, *Pierre Dionne* et *Toussaint Thuot* dans une pêche à l'anguille située dans le lit de la rivière *Richelieu*, vis-à-vis les villes d'*Iberville* et de *St-Jean*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session, No. 71.*)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Iberville* pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No. 21*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la police de port et de rivière du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Les première et deuxième sections ont été lues et adoptées.

La troisième section a été lue et amendée dans la version anglaise seulement.

La quatrième section a été lue et adoptée avec l'amendement suivant :

Page 1, ligne 28, retranchez depuis " Canada " jusqu'à " les " dans la 30e ligne.

La cinquième section a été lue et adoptée.

La sixième section a été lue et remise.

Les septième, huitième et neuvième sections ont été lues et adoptées.

Les dixième et onzième sections ont été lues et biffées.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vidal* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des matelots de 1873."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

La première section a été lue et adoptée avec les amendements suivants :

Page 1, ligne 16, retranchez " le consentement " et insérez : " contre la défense."

Page 1, ligne 21, retranchez " le consentement " et insérez : " contre la défense."

Page 1, ligne 32, retranchez " cinq ans au moins " et insérez : " deux ans au moins et cinq ans au plus."

La deuxième section a été lue et adoptée avec l'amendement suivant :

Page 2, ligne 4, après " fois " insérez : " et dans la province de Québec, un juge de la Cour Supérieure aura la même autorité et juridiction que celle conférée par l'acte concernant les matelots, 1873, et par le présent acte à un juge des sessions de paix."

Page 2, ligne 11, après " et " insérez : " tout juge de la Cour Supérieure."

La quatrième section a été lue et adoptée.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance; et

L'honorable M. Bureau a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental "

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Hamilton, (Kingston), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 7 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Alexander*,—De *William Cowan* et autres, de *Galt*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *de Boucherville*,—De *J. Bte. Desrosiers* et autres, du comté de *Nicolet*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du chemin de fer de *Toronto*, *Grey* et *Bruce*, et deux pétitions de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Skead*,—De *D. O'Connor* et autres, de la cité d'*Ottawa* et autres lieux.

Par l'honorable M. *Stephens*,—De la compagnie du chemin de fer du Sud-Est,—De la compagnie de jonction de chemin de fer du lac *Champlain* et du *St-Laurent*,—De la compagnie du chemin de fer de *Montréal*, *Portland* et *Boston*,—et de la compagnie de chemin de fer de *Waterloo* et *Magog*.

Par l'honorable M. *Bourinot*,—D'*Edward Burchell* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. Guévremont,—Du révérend C. E. Fortin et autres, du comté de *St-Hyacinthe*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. Ryan,—De l'honorable J. A. Chapleau, commissaire des chemins de fer de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. Read,—De *David Wylie* et autres, de la ville de *Brockville*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. MacInnes,—D'*Andrew Ball* et autres, de *Port-Dover*,—Du révérend A. J. Campbell et autres, de la ville de *Collingwood*,—De *George Brockie* et autres, de *Paisley*,—et de *Malcolm McLeod* et autres, de *Lochiel*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De MM. *Church*, *Chapleau*, *Hall* et *Atwater*, solliciteurs,—De *Philip Simpson Ross*, *William Thurston Fish* et *George Hyacinthe Dumesnil*, syndics conjoints de la compagnie d'assurance agricole du *Canada*,—et de l'honorable A. W. Ogilvie et autres, des cités de *Montréal* et de *Toronto*.

Par l'honorable M. Vidal,—De *George Kennedy* et autres,—De *H. W. Ditmars* et autres, et de *C. B. Whidders* et autres, du comté d'*Annapolis*,—De *T. M. King* et autres, du comté d'*Antigonish*,—De *Henry Smith* et autres,—De *W. H. Adams* et autres,—De *Reuben R. Layton* et autres,—De *J. McMorris* et autres, et de *A. Roy O'Brien* et autres, du comté de *Cumberland*,—De *D. P. Foley* et autres,—De *Alexander Sutherland* et autres,—De *L. C. Layton* et autres,—De *Henderson Gap* et autres,—De *George Parker* et autres, et de *Levi Davidson* et autres, du comté de *Colchester*,—De *William Nicholl* et autres,—De *Thomas Ossinger* et autres,—De *Henry Glover* et autres,—De *Milton Haines* et autres,—De *P. C. Tilleul* et autres, et de *Charles T. Burns* et autres, du comté de *Digby*,—Du major *Theakston* et autres,—De *W. O. Ross* et autres,—De *D. H. Whiston* et autres,—et de *W. Cook* et autres, de la cité de *Halifax*,—De *Francis Layton* et autres,—De *Charles Shaukell* et autres,—De *William McKeen* et autres, et de *H. A. Schmitt* et autres, du comté de *Halifax*,—De *R. H. Creed* et autres,—De *S. Parker* et autres,—De *Nathaniel Spence* et autres,—De *William Murdoch* et autres,—De *F. H. W. Pickles* et autres,—De *Thomas Armstrong*, J.P., et autres,—d'*Alexander McDonald* et autres,—Du révérend *Edward Whitman* et autres,—De *J. McMurray* et autres, du comté de *Hants*,—De *A. D. de Wolfe* et autres,—De *J. Lewis Bishop* et autres,—De *Henry Chipman*, M.D., et autres,—De *E. A. Forsyth* et autres,—et de *C. A. Campbell* et autres, du comté de *King*,—De *Robert Lindsay* et autres,—De *Lemuel Drew* et autres,—De *T. S. Calder*, M.D., et autres, du comté de *Lunenburg*,—De *Isaac Robertson* et autres,—De *Kenneth McKenzie* et autres,—De *T. C. Bleuns* et autres, du comté de *Pictou*,—D'*Elisha Dolliver* et autres,—De *J. B. Harlous* et autres, et de *Boardman Hunt* et autres, du comté de *Queen*,—De *Austin Sneke* et autres,—De *J. E. Lloyd* et autres,—De *Nehemiah Kinnay* et autres,—De *W. A. Snow* et autres,—De *Andrew Reynolds* et autres,—De *Heman Kenney* et autres,—De *Nathan C. Hopkins* et autres,—d'*Enoch Smith* et autres, du comté de *Shelburne*,—d'*Elzéar Rameau* et autres,—De *W. A. Goodwin* et autres, et de *Silas P. Crosby* et autres, du comté de *Yarmouth*,—et de *Laughlin McKinnon* et autres, du comté d'*Inverness*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *J. Hickson* et autres,—De *Robert Cuthbert* et autres,—De *P. Miller* et autres¹ de *Milton*,—Du révérend *John Davidson*, président, et autres, de *North Williamsburg*,—D'*Alexander MacLennan* et autres, de la Côte *St-Georges*,—D'*Adam Patterson* et

autres, de *Montréal*,—De *Duncan R. McLeod* et autres, de *Dalhousie Mills*,—De *William McGregor* et autres,—et *D'Angus D. McGregor*, de *Williamstown*, tous membres adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du *Canada* ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, soit accordé.

De *Patrick Boyle* et autres,—De *MM. Charles Robin et Cie*, et autres, du comté de *Gaspé*,—et de *MM. Charles Robin et Cie*, et autres, du comté de *Bonaventure*, province de *Québec* ; demandant le prolongement immédiat au détroit de *Belle-Isle* de la ligne télégraphique sur la côte nord du golfe *St-Laurent*.

De *William Gregg*, D.D., professeur d'apologétique et d'histoire ecclésiastique du *Knox College*, *Toronto*,—Du révérend *E. J. R. Nichols*, D.D., et autres, du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne soit pas adopté.

Du révérend *M. Goddard* et autres,—De *Pierre Dominique* et autres, du comté de *Richelieu*,—De *M. V. S. Carufel* et autres,—De *F. X. Malo* et autres, et de *Pierre Thibaudeau* et autres, du comté de *Nicolet*,—De *Chas. A. Laurent* et autres,—De *H. Shackell* et autres, de la cité de *Montréal*, dans la province de *Québec* ; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer *Grand Oriental*.

Du révérend *Robert Campbell*, président, et autres, membres du bureau des directeurs du fonds des veuves et des orphelins de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant un acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation et l'acte qui amende l'acte d'incorporation des directeurs du fonds de secours des veuves et des orphelins des ministres de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*.

Du révérend *W. Darling*, président, et autres, membres de la société de tempérance de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender l'acte 22 Vict., chapitre 66, intitulé : "Acte pour incorporer le bureau de direction du temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*."

De la compagnie anglaise de prêt de la cité de *London*, province de *Ontario* ; demandant que le bill maintenant devant le Parlement, concernant la banque d'*Ontario*, ne soit pas passé dans sa forme actuelle.

De la *Fellowes Medical Manufacturing Company*, de *Montréal* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de la soustraire de l'opération de l'acte relativement à la résidence et à la nationalité de ses directeurs.

De *Thomas A. Edison*, inventeur et électricien ; demandant un acte pour remettre en vigueur les trois premiers brevets d'invention qui lui ont été accordés, pour prolonger le temps fixé pour la manufacture de ses divers brevets d'invention à quatre ans à partir de leurs dates respectives, et pour permettre l'importation de ses inventions ou de certaines parties des dites inventions pendant ces quatre ans et pour d'autres fins.

De l'honorable *J. R. Thibaudeau* et autres, de la cité de *Montréal*, *Toronto* et *Hamilton* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de la Grande-Station Centrale,"—et

De *Thomas A. Edison* et autres, de la cité de *New-York* et de la Puissance du *Canada*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'éclairage électrique *Edison* du *Canada*."

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'*Hamilton*, en date du 28 février, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 22.*)

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a annoncé à la Chambre, que Son Excellence le gouverneur-général a reçu une dépêche télégraphique du très honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, laquelle est comme suit :—

LONDRES, 6 mars, 1882.

"Message du 3 mars soumis à la Reine. Sa Majesté très heureuse des félicitations de la législature et du peuple du *Canada* et de leurs expressions de loyauté et de dévouement.

(Signé) **KIMBERLEY."**

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les criminels ou les délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en *Canada*."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Les seize premières clauses ont été lues et agréées.

La dix-septième clause a été lue et agréée en remplissant le premier blanc par le mot "janvier" et le second blanc par les mots "quatre-vingt-trois."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Archibald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte refondu d'assurance, 1877,"

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre de nouveau la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les juges des cours de comté,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 8 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Flint*,—De *E. F. Parker* et autres, du comté de *Hastings*.

Par l'honorable M. *Carvell*,—De la compagnie du chemin de fer de la vallée de *Missisquoi*.

Par l'honorable M. *Almon*,—Du révérend *Ralph Brecken* et autres, membres officiels de l'église méthodiste du *Canada* du circuit nord d'*Halifax*.

Par l'honorable M. *Wark*,—De la compagnie du chemin de fer de *St-Jean* et de l'Etat du *Maine*.

Par l'honorable M. *Ogilvie*,—De *W. B. Cameron* et autres,—De *André Louisville* et autres,—De *James Pringle* et autres,—De *William Fortune* et autres,—De *Robert Waldie* et autres,—De *James Stewart* et autres,—De *Daniel Macfarlane* et autres,—D'*Andrew Ogilvie*, maire, et autres,—et de *Robert Johnston* et autres, tous du comté de *Huntingdon*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *MacInnes*,—De *James Turner*, de la cité d'*Hamilton*, et de *John Stuart*, de la même place,—De *Neil Malloy* et autres, de *Vaughan*, et d'*Archibald McCallum* et autres, de *Kings*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *McClelan*,—De *James Shields* et autres, du comté de *Bruce*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Read*,—D'*Albert A. Thrasher* et autres, du comté d'*Hastings*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et de *Grenville*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du révérend *J. S. Moody* et autres, du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Miller*,—De l'église Baptiste de *North Sydney*.

Par l'honorable M. *Leonard*,—D'*Alexander MacArthur* et autres, de *London*, et de *Martin Buck* et autres, de *Walpole*, dans le comté d'*Haldimand*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Dickey*,—De *Elizabeth Ann Gardiner*, de la cité de *Toronto*, épouse de *Mathew Gardiner*, autrefois du township de *Sydenham*, province d'*Ontario*, cultivateur, mais maintenant de *Rapid City*, dans les territoires du Nord-Ouest de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Gibbs*,—De *J. B. Trays* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*,—De la compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce*,—et de la compagnie du chemin de fer *Midland*, du *Canada* ; demandant que le bill intitulé : " Acte pour établir une cour de commissaires des chemins de fer du *Canada*, et pour amender l'acte des chemins de fer de 1879," ne devienne pas loi.

De la division de *Truro* des fils de tempérance, et de *Wm. McCulloch* et autres, de *Truro*, province de la *Nouvelle-Ecosse*,—et de l'union Baptiste du *Canada* ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au *Scott Act*, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De la compagnie manufacturière *C. W. Williams*, corporation créée par lettres patentes accordées par le lieutenant-gouverneur de la province de *Québec* en conseil ; demandant à être incorporée par le parlement du *Canada* sous le nom de " Compagnie manufacturière *Williams*."

D'*Odilon Rivard*, maire, et autres,—Du révérend *O. Pelletier* et autres, et de *H. Gosselin* et autres, du comté de *Richelieu*,—Du révérend *A. J. J. Legru* et autres,—Du

révérénd *P. P. O. Lauriault* et autres,—Du révérend *C. W. Pâquet* et autres,—Du révérend *J. Casgrain* et autres,—De *Joseph Dumas* et autres,—De *Joseph LeMay* et autres, du comté de *Lotbinière*,—De *Jules Dutie* et autres,—De *Louis Beauchesne* et autres, du comté de *Nicolet*,—D' *Elie Maillé* et autres,—De *F. Busseau* et autres,—De *Joseph Leblanc* et autres,—De *J. E. Langlois* et autres,—et de *Edouard P. Couture* et autres, de la cité de *Montréal*, dans la province de *Québec* ; demandant séparément la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Du rév. *C. N. Moreau* et autres, de cap *Chatte*, province de *Québec* ; demandant la construction d'une jetée à l'entrée de la rivière de cap *Chatte*.

De *Donald Cameron* et autres, de *Bayfield*,—De *James McMurchy* et autres, de *Hillsburg*,—De *Malcolm Smith* et autres, de *Varna*,—De *Richard Wilson* et autres, de *Beachridge* ; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du *Canada* ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, soit accordé.

Du révérend *Geo. Schofield*, et de *James N. D. Weber* et autres, du diocèse de *Frédéricton* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte ne devienne pas loi.

L'honorable *M. Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mercredi, 8 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Voire comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *M. O'Gara* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie du chemin de fer *Ontario* du *Pacifique* " ;

De la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada* et des directeurs provisoires de la compagnie du tunnel et du pont de chemin de fer de la rivière *Ste-Clair*, demandant que l'acte d'incorporation de la dite compagnie du tunnel et du pont de la rivière *Ste-Clair* soit remis en vigueur et que le délai dans lequel doivent être commencés et terminés ses travaux soit prolongé ;

De la compagnie de prêt et d'épargne de *Brant*, demandant à être constituée en corporation ;

De la compagnie du chemin de fer *Ontario* et *Québec*, demandant un acte qui amende la dix-neuvième section de son acte d'incorporation ;

De l'association de placement d'*Ontario*, demandant à être constituée en corporation par acte du parlement du *Canada* ;

De la compagnie canadienne d'éclairage électrique incorporée par la législature de la province de *Québec*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de confirmer son acte d'incorporation et à certains autres effets ;

De l'honorable *James Skead* et autres, ayant des intérêts dans la partie orientale de la province d'*Ontario*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie de chemin de fer et de pont d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York* ;

De *Thomas A. Edison* et autres, de la cité de *New York* et du *Canada*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie d'éclairage électrique *Edison* du *Canada* " ;

De *Thomas A. Edison*, inventeur et électricien, demandant la passation d'un acte à l'effet de renouveler les trois premiers brevets d'invention qui lui ont été accordés ; de prolonger de quatre années, à compter de la date de ses divers brevets, le délai de la mise en exploitation des inventions brevetés ; de l'autoriser à importer les objets brevetés ou des parties de ces objets, pendant la dite période de quatre années, et à d'autres effets ;

De l'honorable *J. R. Thibaudeau* et autres, des cités de *Montréal, Toronto* et *Hamilton*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de la Grande Gare Centrale" ;

De *George S. Borell* et autres, de la cité de *London*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne d'assurance contre l'incendie et maritime, la Tecumseh" ;

De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan* méridionale, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation ;

De *H. G. O. Ketchum* et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer de transport maritime de *Chignecto* et du *Cap* ;

De la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à clore ses opérations et à entrer en liquidation.

Votre comité a aussi examiné les pétitions :

Du révérend *Gavin Lang*, modérateur, et autres, du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, demandant à être constitués en corporation ;

Du révérend *M. Darling*, président, et autres, membres du bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne en *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte pour amender l'acte 22 *Vic.*, ch. 66, intitulé : "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse* ;"

Du révérend *Robert Campbell*, président, et autres, membres du bureau d'administration du fonds des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne en *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte pour amender l'acte qui incorpore les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse* ; et a constaté que les avis de ces pétitions n'ont pas eu la durée voulue ; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51^e règle dans ces trois cas vu que le comité auquel les bills demandés seront renvoyés pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie d'assurance anglaise et coloniale du *Canada*, demandant la passation d'un acte qui amende son acte d'incorporation ; et a constaté que les avis locaux donnés de cette pétition n'ont pas eu la durée voulue ;

Votre comité a aussi examiné la pétition de l'honorable *Bradley Barlow*, de la cité de *St-Albans*, dans l'Etat de *Vermont*, l'un des *Etats-Unis* d'*Amérique*, et autres, du *Canada*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie américaine d'éclairage électrique du *Canada*" ; et a constaté qu'il n'en a pas été donné d'avis locaux ; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51^e règle dans ces deux cas, vu que le comité qui sera saisi des bills pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue relativement aux pétitions du révérend *Gavin Lang*, président, et autres,—Du révérend *William Darling* et autres,—Du révérend *Robert Campbell* et autres,—De la compagnie d'assurance anglaise et coloniale,—et de l'honorable *Bradley Barlow* et autres, tel que recommandé dans le neuvième rapport du comité.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore l'association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur et de changer le nom de la dite compagnie en celui : " Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire administratif et les directeurs de la raffinerie de sucres de la *Nouvelle-Ecosse* (à responsabilité limitée) ou quelque membre ou employé de la dite compagnie, au sujet de la concession d'une remise de droits à la dite compagnie sur les sucres ou autres marchandises destinées par elle à l'exportation.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance anglaise et coloniale."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation l'académie royale canadienne des arts."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les matelots de 1873 " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre de nouveau la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté,

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 9 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Paquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glaser,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Alexander*,—De la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Ogilvie*,—De *Thomas McPherson* et autres, de *Lancaster*,—*William Watson* et autres, de *Wingham*, province d'*Ontario*,—et de *John Dickinson Buntton*, de *Londres*, Angleterre, par son procureur, *Alfred Patrick*, de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *McClelan*,—D'*Ed. Stephenson* et autres, de *Bracebridge*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Read*,—De *A. F. Wood* et autres, du comté d'*Hastings*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Flint*,—De *Casper Kennedy* et autres, du comté d'*Elgin*, province d'*Ontario*,—et de la compagnie du chemin de fer de *Cobourg*, *Peterboro* et *Marmora*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*,—De *John Butterfield* et autres, du village de l'*Original*, dans le comté de *Prescott*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,—De la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—Du synode de *Montréal* et *Ottawa* de l'église presbytérienne du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *J.-Bte. Desrosiers* et autres, du comté de *Nicolet*,—Du révérend *C. E. Fortin* et autres, du comté de *St-Hyacinthe*, province de *Québec* ; demandant la passation du bill pour incorporer "La compagnie du chemin de fer Grand Oriental."

De la compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* ; demandant la passation de l'acte à l'effet d'incorporer la compagnie de la Grande Station Centrale.

Du conseil de la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant qu'il soit donné un octroi de terres de la Puissance pour venir en aide à la construction du canal à navires de *Huron* et d'*Ontario*.

Du conseil de la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant qu'il ne soit pas permis à la compagnie du chemin de fer de la vallée du Crédit de se fusionner avec la compagnie du chemin de fer du Grand Occidental, ni avec la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, ni avec la compagnie du chemin de fer du Nord.

De *D. O'Connor* et autres, de la cité d'*Ottawa* et autres lieux ; demandant à être incorporés sous le nom de "L'association de prévoyance du *Canada*."

De l'honorable *A. J. Chapleau*, commissaire des chemins de fer de la province de *Québec* ; demandant qu'il soit passé un acte pour lever certains doutes relativement au droit de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Ottawa* et *Occidental* de transporter leurs chemins de fer et leurs propriétés au gouvernement de la province de *Québec*.

De l'honorable *A. W. Ogilvie* et autres, des cités de *Montréal* et *Toronto* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Banque des planteurs du *Canada*."

D'*Edward Burchell* et autres, du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer du Sud-Est,—De la compagnie du chemin de fer de jonction du lac *Champlain* et du *St-Laurent*,—De la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland* et *Boston*,—et de la compagnie de chemin de fer de *Waterloo* et *Magog* ; demandant que le bill pour établir une cour de commissaires des chemins de fer du *Canada*, et pour amender l'acte refondu des chemins de fer de 1879, ne devienne pas loi.

De *William Cowan* et autres, de *Galt*,—D'*Andrew Ball* et autres, de *Port-Dover*,—Du révérend *A. J. Campbell* et autres, de la ville de *Collingwood*,—De *George Brockie* et autres, de *Paisley*,—De *Malcolm McLeod* et autres, de *Lochiel*, dans la province d'*Ontario*,—et de *John McLacken* et autres, de *East Williams* ; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du *Canada* ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, soit accordé.

D'*Andrew Ball* et autres, de *Port-Dover*,—et de *David Wylie* et autres, de la ville de *Brockville*, province d'*Ontario* ; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

Des syndics de la compagnie d'assurance agricole du *Canada*; demandant qu'il soit passé un acte pour lever tous doutes relativement au sens de l'acte 41 *Vict.*, chap. 38, et pour définir les pouvoirs des dits syndics.

De *George Kennedy* et autres,—De *H. W. Ditmars* et autres, et de *C. B. Widders* et autres, du comté d'*Annapolis*,—De *T. M. King* et autres, du comté d'*Antigonish*,—De *Henry Smith* et autres,—De *W. H. Adams* et autres,—De *Reuben R. Leyton* et autres,—De *J. McMorris* et autres, et de *A. Roy O'Brien* et autres, du comté de *Cumberland*,—De *D. P. Foley* et autres, de *Alexander Sutherland* et autres,—De *L. C. Layton* et autres,—De *Henderson Gab* et autres,—De *George Parker* et autres, et de *Levi Davidson* et autres, du comté de *Colchester*,—De *William Nicholl* et autres,—De *Thomas Ossinger* et autres,—De *Henry Glover* et autres,—De *Milton Haines* et autres,—De *P. C. Tilleul* et autres, et de *Charles T. Burns* et autres, du comté de *Digby*,—Du major *Theakston* et autres,—De *W. O. Ross* et autres,—De *D. H. Whiston* et autres,—et de *W. Cook* et autres, de la cité de *Halifax*,—de *Francis Layton* et autres,—De *Charles Shaukell* et autres,—De *William McKeen* et autres, et de *H. A. Schimdt* et autres, du comté de *Halifax*,—De *R. H. Creed* et autres,—De *S. Parker* et autres,—De *Nathaniel Spence* et autres,—De *William Murdock* et autres,—De *F. H. W. Pickles* et autres,—De *Thomas Armstrong, J. P.*, et autres,—d'*Alexander McDonald* et autres,—Du révérend *Edward Whitman* et autres,—De *J. McMurray* et autres; du comté de *Hants*,—De *A. D. de Wolfe* et autres,—De *J. Lewis Bishop* et autres,—De *Henry Chipman, M. D.*, et autres,—De *E. A. Foresyth* et autres,—et de *C. A. Campbell* et autres, du comté de *King*,—De *Robert Lindsay* et autres,—De *Lemuel Drew* et autres,—De *T. S. Calder, M. D.*, et autres, du comté de *Lunenburg*,—De *Isaac Robertson* et autres,—De *Kenneth McKenzie* et autres,—De *T. C. Bleuns* et autres; du comté de *Pictou*,—D'*Elisha Dolliver* et autres,—De *J. B. Harlous* et autres, et de *Boardman Hunt* et autres, du comté de *Queen*,—De *Austin Sneke* et autres,—De *J. E. Lloyd* et autres,—De *Nehemiah Kinnay* et autres,—De *W. A. Snow* et autres,—De *Andrew Reynolds* et autres,—De *Heman Kenneq* et autres,—De *Nathan C. Hopkins* et autres,—d'*Enoch Smith* et autres, du comté de *Shelburne*,—d'*Elzar Ramnan* et autres,—De *W. A. Goodwin* et autres, et de *Silas P. Crosby* et autres, du comté de *Yarmouth*,—et de *Laughlin McKinnon* et autres, du comté d'*Inverness*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au "*Scott Act*" à moins qu'il n'en soit rendu plus efficace.

L'honorable *M. Wark*, secondé par l'honorable *M. Montgomery*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des pièces relatives à l'affaire du pénitencier du *Nouveau-Brunswick*, que le gouvernement fédéral et le gouvernement du *Nouveau-Brunswick* sont convenus de soumettre à la Cour Suprême, ainsi que copie du jugement rendu par cette cour sur cette question.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Aikins*, secondé par l'honorable *M. Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 10 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Alexander*,—D'*Alfred Robinson* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Allan*,—De *George P. Hughes*, éditeur du *Cardwell Sentinel*,—et de *E. A. Meredith* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Glasier*,—De la compagnie du chemin de fer de *Frédéricton*.

Par l'honorable M. *Flint*,—De *J. P. Craig* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Guévremont*,—Du révérend *A. Desorcy* et autres, du comté de *Richelieu*,—et de *Michel Richard* et autres, du comté de *St-Hyacinthe*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Carvell*,—De *W. H. Stevens* et autres,—De *Jean L. Thomson* et autres,—De *Thomas H. Major* et autres,—De *Margaret Thornton* et autres,—et de *Hugh Mackenzie* et autres, tous du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—De *John J. McInnes* et autres,—De *John Martel* et autres,—De *James A. Halliday* et autres,—De *E. Carr* et autres,—Du révérend *William Aleson*

et autres,—De *J. B. Dawson* et autres,—De *Lévis Audrey* et autres,—De *Thomas E. Bigelow* et autres,—De *George Goucher* et autres,—De *G. L. Lefudge* et autres,—De *George Redden* et autres,—De *Joshua Newcombe* et autres,—De *Victor Mader* et autres,—De *J. Stiles Fraser* et autres,—De *Geo. A. Pickles, M.D.*, et autres,—De *Donald McLeod* et autres,—De *Simeon Cohoon* et autres,—De *Enoch Thomas* et autres,—De *David Dunlop* et autres,—De *R. W. Crowell* et autres,—De *Calvin Cann* et autres,—et de *J. G. Nowlan* et autres, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable *M. Almon*,—Du révérend *Robert Ferrier Burns*, modérateur, et autres, membres de la section de l'église de *Fort Massey*, église presbytérienne du *Canada, d'Halifax*.

Par l'honorable *M. Read*,—De *E. Mundy*,—De *John A. Carswell*,—De *Chas. Sarnly*,—De *Jos. J. Cave*,—De *Kellerd Graham*,—De *T. S. Robertson* et frères,—De *James Currie*,—De *William Pemberton*,—De *MM. Baird et Parsons*,—De *James Currie*,—De *N. H. Higgins*,—De *Thomas H. Carman*,—De *J. R. Orr*,—De *John H. Thomson*,—De *MM. Templeton et Breman*,—De *W. M. O. Beirne*,—et de *Thomas W. Casey*, tous éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Ogilvie*,—D'*Edward Flood*,—De *C. D. Barr*,—De *Chas. E. Stewart*—De *R. W. Macfarlane*,—De *J. Stewart*,—De *G. O. D. Whelan*,—De *James Croil*,—De *W. H. Lynch*, tous éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario* et de *Québec*,—De la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*,—De la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*,—De *C. K. Nesbitt* et autres, du comté de *Missisquoi*,—De *J. A. Walker* et autres,—D'*Elie Labelle* et autres,—De *Louis Sylvestre* et autres,—D'*Armand Beaudry* et autres,—De *A. Morissette* et autres,—et de *J. M. Browning* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Pâquet*,—Du révérend *J. P. Gouin* et autres,—Du révérend *Charles Lambert* et autres,—et de *Louis Lemire* et autres, du comté de *Yamaska*.

Par l'honorable *M. Trudel*,—De *J. C. Lockerby* et autres, du comté de *Châteauguay*.

Par l'honorable *M. Leonard*,—De *Frank M. Pellet*,—De *William J. Saulle*,—De *E. C. Campbell*,—et de *H. N. Stovel*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. McClelan*,—De *E. F. Stephenson*,—et de *MM. Oatem et Bastedo*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. McKay*,—De *Thos. Southworth* et *David Wylie*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. McInnes*,—De *Jos. Cooper* et autres,—De *Edward Hood* et autres,—De *John M. Moreau* et autres,—De *Ferguson Elliot* et autres,—De *A. St. G. W. Hawkins* et autres,—De *J. H. Race* et autres,—De *A. Matheson* et autres,—De *George Tye* et autres,—De *J. H. Schmitt* et autres,—De *J. G. Crable* et autres,—et de *Proctor frères* et autres, tous éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Scott*,—De *MM. Anderson et Maclean*,—De *W. W. Buchanan*,—De *MM. Lowering*, et frères,—De la compagnie canadienne d'imprimerie,—De *R. Herring*,—et de *H. Gorman*, tous éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. Aikins,—De E. Biggings, et dans W. S. Smith, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De E. F. Parker et autres, du comté de Hastings,—De J. B. Trays et autres, éditeurs de journaux,—D'Albert A. Thrasher et autres, du comté d'Hastings,—De Martin Buck et autres, de Walpole, dans le comté d'Haldimand,—De James Shields et autres, du comté de Bruce, province d'Ontario ; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

De la compagnie du chemin de fer de St-Jean et de l'Etat du Maine,—De la compagnie du chemin de fer de la vallée de Missisquoi,—De la compagnie du chemin de fer de Carillon et de Grenville ; demandant que le bill intitulé : "Acte pour établir une cour de commissaires des chemins de fer du Canada, et pour amender l'acte des chemins de fer de 1879," ne devienne pas loi.

Du révérend J. S. Moody et autres, du diocèse de la Nouvelle-Ecosse ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

De W. B. Cameron et autres,—De André Louisville et autres,—De James Pringle et autres,—De William Fortune et autres,—De Robert Waldie et autres,—De James Stewart et autres,—De Daniel Macfaclane et autres,—D'Andrew Ogilvie, maire, et autres,—et de Robert Johnston et autres, tous du comté de Huntington, dans la province de Québec ; demandant séparément la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Du révérend Ralph Brecken et autres, membres officiels de l'église méthodiste du Canada du circuit nord d'Halifax,—et de l'église Baptiste de North Sydney ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au "Scott Act," mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De James Turner, de la cité d'Hamilton, et de John Stuart, de la même place, marchands ; demandant que le bill pour amender les actes concernant la compagnie d'assurance dite Anchor, ne soit pas passé.

D'Alexander MacArthur et autres, de London,—De Neil Malloy et autres, de Vaughan,—et d'Archibald MacCallum et autres, de Kings, province d'Ontario ; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, soit accordé.

De Elizabeth Ann Gardiner, de la cité de Toronto, épouse de Mathew Gardiner, autrefois du township de Sydenham, province d'Ontario, cultivateur, mais maintenant de Rapid City, dans les territoires du Nord-Ouest de la Puissance du Canada ; demandant qu'ordre soit donné par le Sénat à son mari de lui fournir les moyens d'entreprendre sa juste défense et de s'opposer à la pétition de son mari pour un bill de divorce.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 10 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport ; votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis donnés de chacune d'elles :

De la compagnie manufacturière *C. W. Williams*, constituée en corporation par lettres patentes émanées du lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*, demandant à être constituée en corporation par acte fédéral sous le nom de "compagnie manufacturière *Williams*" ;

De *D. O'Connor* et autres, de la cité d'*Ottawa* et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Association de prévoyance du *Canada*" ;

De l'honorable *J. A. Chapleau*, commissaire des chemins de fer de la province de *Québec*, demandant qu'il soit passé un acte pour lever tous doutes sur le droit et pouvoir qu'avaient la compagnie du chemin de fer du Nord et la compagnie du chemin de fer *Montréal, Ottawa et Occidental*, de transférer leurs chemins de fer et propriétés en dépendant au gouvernement de la province de *Québec* ;

De la société du crédit foncier franco-canadien, demandant que l'acte 47 *Vic.*, ch. 58, qui augmente et étend ses pouvoirs, soit amendé de manière à lui permettre de stipuler et prendre sur ses prêts tout taux d'intérêt qui peut être légalement pris par les particuliers, et de faire des emprunts jusqu'à concurrence du montant de ses placements.

De *James J. Foy* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie Internationale de construction" ;

De la compagnie du chemin de fer de la *Souris* et des *Montagnes-Rocheuses*, demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte d'incorporation ;

De l'honorable *A. W. Ogilvie* et autres, des cités de *Montréal* et *Toronto*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Banque des Planteurs du *Canada*" ;

De la compagnie d'assurance "Anchor" ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la dite compagnie ;

De la compagnie *New-York et Ontario* des hauts fournaux, de la cité de *Jersey*, dans l'Etat de *Vermont*, l'un des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte qui lui accorde des pouvoirs corporatifs en *Canada* ;

De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* et du *Pacifique*, demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation et pour d'autres objets.

Votre comité a aussi examiné les pétitions de la banque d'Echange d'*Yarmouth, Nouvelle-Ecosse* ; demandant la passation d'un acte qui réduise de trente pour cent son capital versé ; et

De *James Armstrong, C.M.G.*, et autres, de la ville de *Sorel*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer *Grand Oriental* ; et a constaté que les avis de ces deux pétitions n'ont pas eu la durée voulue ;

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ces deux cas, vu que le comité qui doit être saisi des bills demandés pourra veiller à ce que personnel n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle se rapporte à la pétition de la banque d'Echange du *Canada* ; et de *James Armstrong, C.M.G.*, tel que recommandé dans le dixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable *M. Dickey*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la

compagnie du chemin de fer de *Montréal* au *Canada Central* " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 4, retranchez depuis " acte " jusqu'à " sauf " dans la 5e ligne et insérez : " amendant cet acte."

Page 2, ligne 19, retranchez depuis " acte " jusqu'à " sans " dans la 20e ligne et insérez : " amendant cet acte."

Page 3, ligne 26, après " l'entreprise " insérez : " établir des règlements."

Page 4, ligne 13, retranchez " cinquante " et insérez : " vingt."

Page 4, ligne 49, retranchez depuis " et " jusqu'à " par " dans la 50e ligne et insérez : " tous billets promissoires ou lettres de change faits, acceptés ou endossés."

Page 5, ligne 1, retranchez " sera obligatoire " et insérez : " seront obligatoires."

Page 5, ligne 3, après " faits " insérez : " acceptés ou endossés."

Page 5, ligne 38, retranchez depuis " que " jusqu'à " à " dans la 39e ligne et insérez : " s'ils étaient porteurs d'actions d'un montant égal entièrement libérées."

Page 12, ligne 23, retranchez la 32e clause et remplacez-la par la suivante :

" Le chemin de fer sera commencé dans les deux ans et terminé dans les cinq ans de l'adoption du présent acte ; faute de quoi, les pouvoirs donnés par cet acte cesseront absolument à l'égard de toute partie du chemin qui ne serait pas encore achevée."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, il ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant les criminels ou les délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en *Canada*. "

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte refondu d'assurance, 1877, "

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 13 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Alexander*,—De *R. J. Doyle* et autres, de la ville d'*Owen Sound*,—De *James L. Grant* et autres, du comté d'*Oxford*,—De *William Brown* et autres, du comté de *Grey*,—Du révérend *John Hutchinson* et autres, de *Perth*,—De *Peter Smith* et autres, de *Westminster*,—De *Robert Monroe* et autres, de *Finchley*,—et du révérend *John Hutchinson* et autres, d'*Cliver's Ferry*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Flint*,—De *John W. Bickle* et autres, de la ville de *Cobourg*, province d'*Ontario*,—De *E. H. Fogarty*,—De *J. J. Vasper*,—De *Thomas U. Sceptum*,—De *Geo. Grakam* et autres,—et de *Geo. Noyes*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Cochrane*,—De *William E. Jones*,—De *E. J. Hagle*,—De *L. R. Robinson*,—De *N. F. Morehouse*,—De MM. *Bradford frères*,—et de *C. Gélinas*, éditeurs de journaux dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ogilvie*,—Du révérend *William Stuart*, président, et autres, ministres du synode des provinces maritimes en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—De *A. Farquharson* et autres,—Du révérend *Jos. S. Coffin*,—Du révérend *Clarence McCalley*, B.A.,—Du révérend *James Scott*,—du révé-

rend *Neil McLeod*, P. P.,—De *John McKinnon* et autres,—De *James Quinan* et autres,—De *John L. Laffan* et autres,—De *L. G. Spencer* et autres,—De *Ronald Phalen* et autres,—Du révérend *J. Layton* et autres,—De *George E. Burchell* et autres,—De *Simeon R. Dicker* et autres,—et de *A. D. McLean* et autres, de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable *M. Read*,—De *S. M. Conger* et frères,—De *D. N. Boothe*,—De *J. J. Bell*,—De *James H. Little*,—De *MM. Watson* et *McMillan*,—De *S. M. Rutledge*,—De *F. Munro*,—De *J. Townsend*,—De *John A. Johnson*,—De *J. W. Brady*,—De *W. A. Hogg*,—de la "Bulletin Printing Co.",—et de *J. Farwell*, tous éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Pelletier*,—De *James Carrel*, éditeur du "Daily Telegraph and Saturday Budget," de la cité de *Québec*.

Par l'honorable *M. Chaffers*,—De *Boucher de la Bruère*,—De *MM. Ed. Leccurs* et *Cie*, éditeurs de journaux dans la province de *Québec*.

Par l'honorable *M. MacInnes*,—De *W. H. Auger*,—De *H. S. Boughton*,—De *Jas. Ryan*,—De *MM. Douly* et *Johnston*,—De *J. O. King*,—De *A. A. Allworth*,—De *W. Watt*,—De la "Brantford Telegraph Printing Co",—De *Geo. Lurdley*,—De *James Bryan*,—De *A. G. Mortimer*,—De *Walter M. Dack*,—De *Jabez Stephens*,—De *W. S. Johnston*,—De *J. R. Atchison*,—De *H. J. Benner*,—De *John Polland*,—De *Thomas Fairbairn*—De *D. C. Sullivan*,—De *William Brown*, tous éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*,—De *John M. Harris* et autres, de la cité de *Hamilton*,—D'*Alfred J. Bell*, B.A., et autres, du comté de *Wellington*, tous de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Allan*,—De *E. Garrett* et autres,—De *Geo. Frederick Robinb*,—De *P. Murray*,—De *E. Gamett*,—De *S. Wesley*,—De *N. W. King*,—De *G. W. Adams*,—De *F. S. Wilson*,—De *Wm. Saunders*,—et de *Frank Wooten*, tous de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Gibbs*,—De *Nellie Stewart* et autres,—De *G. R. Proctor* et autres,—D'*Angus McKay* et autres,—D'*Isaac Parliament* et autres,—De *Peter Gilchrist* et autres,—et de *William Westcott* et autres, tous de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Miller*,—De *Thomas Fawcett* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant qu'il ne soit pas permis à la compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce* de se fusionner avec la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc ou aucune autre compagnie de chemin de fer.

De *Thomas Macpherson* et autres, de *Lancaster*,—et de *William Watson* et autres, de *Wingham*, province d'*Ontario* ; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du *Canada* ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, soit accordé.

De *John Dickson Brunton*, de *London, Angleterre*, par son procureur, *Alfred Patrick*, de la cité d'*Ottawa* ; demandant qu'il soit passé un bill pour remettre en vigueur le brevet d'invention No 5,757, pour tailler, polir, tourner et façonner la pierre.

Du synode d'*Ottawa* et de *Montréal* de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au *Scott Act*, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De la compagnie de chemin de fer de *Cobourg*, *Peterborough* et *Marmora*,—et de la compagnie de chemin de fer de *Kingston* et *Pembrooke* ; demandant que le bill intitulé : " Acte pour établir une cour de commissaires des chemins de fer du *Canada*, et pour amender l'acte des chemins de fer de 1879, " ne devienne pas loi.

D'*Edward Stephenson* et autres, de *Bracebridge*,—De *F. A. Wood* et autres, du comté de *Hastings*,—De *Caspard Kennedy* et autres, du comté d'*Elgin*,—et de *John Butterfield*, du village de *L'Orignal*, comté de *Prescott*, province d'*Ontario* ; demandant que les journaux soient exemptés des droits de poste dans les comtés ou unions de comté où ils sont publiés.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le rapport annuel du département des sauvages, année expirée le 31 décembre, 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No. 6.*)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Terrebonne*, pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 21.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par *M. Haythorne*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Haythorne*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable *M. Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concernant les compagnies de prêt et d'épargnes. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Montréal* au *Canada Central* " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les criminels ou délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en *Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmativo.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance anglaise et coloniale,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation l'académie royale canadienne des arts,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté."

En comité.

Le bill a été de nouveau pris en considération.

Le titre a été lu et remis.

La première section a été lue de nouveau et amendée comme suit :

Page 1, ligne 4, après " district " insérez : " Le mot "juge" comprend le juge junior."

La deuxième section a été lue de nouveau et agréée.

La troisième section a été amendée de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 14, après " conduite " insérez : " constatée à la satisfaction du gouverneur-général en conseil."

La quatrième section a été lue et agréée sans autre amendement.

La sixième section a été lue et amendée comme suit :

Page 2, ligne 15, après " démission " insérez : " ou si un juge d'une cour de comté, après avoir rempli sa charge comme tel pendant une période de vingt-cinq ans au moins, donne sa démission."

Les dixième et onzième sections ont été lues et retirées.

Il a été alors proposé que la section suivante soit ajoutée au bill :

(A.)

" Le chapitre 14 des statuts refondus du *Haut-Canada*, intitulé : " An Act respecting the Court of Impeachment " est par le présent abrogé, et les actes ou articles " de loi abrogés par le dit acte ne seront pas remis en vigueur par son abrogation."

La dite proposition a été agréée.

Il a été alors proposé que la section suivante soit ajoutée au bill :

(B)

" Quand une enquête sera tenue en vertu du présent acte relativement à l'incapacité, l'incapacité ou la mauvaise conduite d'un juge de comté et que cette enquête

“ n'établira pas le fait d'inaptitude, d'incapacité ou de mauvaise conduite, ce juge
 “ aura droit de recevoir du fonctionnaire compétent du gouvernement du *Canada*,
 “ immédiatement après que le gouverneur en conseil aura reçu le rapport du commis-
 “ saire ou des commissaires, une somme égale aux frais et dépenses légitimes qui lui
 “ auront été causés par suite de cette enquête.”

Après débat, la dite motion a été retirée, avec la permission du comité.
 Le titre a été lu et agréé.

Quelques temps après la Chambre a repris la séance.

L'honorable M. *Vidal* a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et
 l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M.
Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill
 intitulé: “ Acte à l'effet d'amender l'acte refondu d'assurance, 1877,”

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a
 été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable
 M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 14 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mac Kay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Ferrier*,—De la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du *Canada* (deux pétitions.)

Par l'honorable *M. Allan*,—De *Henry J. C'Brien*,—De *MM. W. J. Gage* et *Cie*,—De *Frederic Nicholls*,—et de *J. L. Troy*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Flint*,—Du presbytère de *Toronto* de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable *M. Guévremont*,—Du révérend *A. O'Donnell* et autres, du comté de *St-Hyacinthe*, province de *Québec*.

Par l'honorable *M. Skead*,—De *J. Charsonhouse*,—De *MM. Munn* et *Macdonald*,—De *Peter C. Miller*,—De *A. M. Francis* et *James Miller*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Simpson*,—De *MM. Inness* et *Davidson* et autres,—et de *George W. Leonard* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. Odell,—Du très-révérénd *Whelly Kingden* D.D., lord évêque coadjuteur de *Fredericton*, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans le diocèse de *Fredericton*.

Par l'honorable M. Pâquet,—Du révérend *P. de Villers* et autres,—Du révérend *J. U. Tessier* et autres,—De *Chs. Ed. Houde*, M. P. P., et autres,—Du révérend *Chs. J. Garceau* et autres,—De *P. Leduc* et autres,—et de *G. E. Caron* et autres, du comté de *Nicolet*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. Carvell,—De *George Mackenzie* et autres, membres et adhérents de la congrégation presbytérienne de *Dundas*, dans le comté de *Kings*, province de l'*Isle du Prince-Edouard*.

Par l'honorable M. Lewin,—De *A. J. McGee* et autres, de la province du *Nouveau-Brunswick*,—De *J. A. Greene* et autres, de la dite province du *Nouveau-Brunswick*,—et de *Geo. F. Smith* et autres, de la cité de *Saint-Jean*, dans la dite province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De la compagnie du chemin de fer du Sud-Est.

Par l'honorable M. Leonard,—De *Henry Rowland* et autres, de la ville d'*Ingersoll*,—et de *J. Rathburn* et autres, du comté de *Middlesex*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. Northwood,—De *J. W. Sharpe* et autres, éditeurs de journaux, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. Gibbs,—De la compagnie d'assurance sur la vie, du *Canada*,—D'*Elizabeth McDougall* et autres,—De *Denis Mackin* et autres,—De *Hugh McEachern* et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne d'*Ecosse* en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. MacInnes,—De la compagnie du chemin de fer *Midland*, du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *E. A. Meredith* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant qu'il soit accordé une somme d'argent au commandant *Cheyne*, pour lui venir en aide dans son projet d'expédition au *Pole Nord*.

De la compagnie du chemin de fer de *Fredericton* ; demandant que le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879," ne devienne pas loi.

Du rév. *A. Desorcy* et autres, du comté de *Richelieu*,—et de *Michel Richard* et autres, du comté de *St-Hyacinthe*,—D'*Elie Labelle* et autres,—De *Louis Sylvestre* et autres,—D'*Armand Beaudry* et autres,—De *A. Morissette* et autres,—et de *J. M. Browning* et autres, de la cité de *Montréal*,—Du rév. *G. C. Gouin* et autres,—Du rév. *Charles Lambert* et autres,—et de *Louis Lemire* et autres, du comté de *Yamaska*,—et de *J. C. Lockerby* et autres, du comté de *Châteauguay* ; demandant séparément la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer *Grand Oriental*.

De *W. H. Stevens* et autres,—De *Jean L. Thomson* et autres,—De *Thomas H. Major* et autres,—De *Margaret Thornton* et autres,—et de *Hugh Mackenzie* et autres,

tous du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*.—et de la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Crédit* ; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie de la Grande Gare Centrale.

De *John J. McInnes* et autres,—De *John Martel* et autres,—De *James A. Halliday* et autres,—De *E. Carr* et autres,—De *William Aleson* et autres,—De *J. B. Dawson* et autres,—De *Levis Audrey* et autres,—De *Thomas E. Bigelow* et autres,—De *George Goucher* et autres,—De *G. L. Lefudge* et autres,—De *George Redden* et autres,—De *Joshua Neucombe* et autres,—De *Victor Mader* et autres,—De *J. Stiles Fraser* et autres,—De *Geo. A. Pickles, M.D.*, et autres,—De *Daniel McLeod* et autres,—De *Simeon Cohoon* et autres,—De *Enoch Thomas* et autres,—De *David Dunlop* et autres,—De *R. W. Crowell* et autres,—De *Calvin Cann* et autres,—et de *T. G. Nowlan* et autres, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.—Du révérend *Robert Ferrier*, modérateur, et autres, membres de la section de l'église de *Fort Massey*, église presbytérienne du *Canada*, d'*Halifax* ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au *Scott Act*, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

D'*Alfred Robinson* et autres,—De *George P. Hughes*, éditeur du *Jardwell Sentinel*.—De *J. P. Craig* et autres,—De *E. Mundy*.—De *John A. Carswell*.—De *Chas. Sarnly*.—De *Jos. J. Cave*.—De *Keller Graham*.—De *T. S. Robertson* et frères,—De *James Currie*.—De *William Pemberton*.—De MM. *Baird et Parsons*.—De *James Currie*.—De *N. H. Higgins*.—De *Thomas H. Cairman*.—De *J. R. Orr*.—De *John H. Thomson*.—De MM. *Templeton et Breman*.—De *W. M. O. Beirne*.—et de *Thomas W. Casey*, tous éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.—De *C. H. Nesbitt* et autres, du comté de *Missisquoi*.—D'*Edward Flood*.—De *C. D. Barr*.—De *Chas. E. Stewart*.—De *R. W. Macfarlane*.—De *J. Stewart*.—De *G. O. D. Whelan*.—De *James Croil*.—De *W. H. Lynch*, tous éditeurs de journaux dans les provinces d'*Ontario* et de *Québec*.—De *Frank M. Pellet*.—De *William J. Saulle*.—De *E. C. Campbell*.—De *H. N. Stovel*.—De *E. F. Stephenson*.—De MM. *Oatem et Bastelle*.—De *Thos. Southworth* et *David Wylie*.—De *Jos. Cooper* et autres.—De *Edward Hood* et autres.—De *John H. Moreau* et autres.—De *Ferguson Elliot* et autres.—De *A. St. G. W. Hawkins* et autres.—De *J. H. Race* et autres.—De *A. Matheson* et autres.—De *George Tye* et autres.—De *J. H. Schmitt* et autres.—De *J. G. Crable* et autres.—De *Proctor frères* et autres.—De MM. *Anderson et Maclean*.—De *W. W. Buchanan*.—De MM. *Lowering* et frères.—De la compagnie canadienne d'imprimerie.—De *R. Herring*.—De *H. Gorman*.—De *E. Biggings*.—et de *W. S. Smith*, tous éditeurs de journaux dans les provinces d'*Ontario* et *Québec* ; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre,—le rapport annuel du département de l'intérieur pour l'année expirée le 30 juin, 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 18.)

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, a proposé :

Qu'il soit résolu que le comité spécial chargé de veiller à la publication des débats du Sénat, fasse rapport à cette Chambre des noms des journaux et des individus auxquels sont adressés les débats du Sénat, au fur et à mesure qu'ils s'impriment et se distribuent.

Après débats,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* " à la baie de *James*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Sault Ste-Marie*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 15 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guvremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,—De *Robert Frigele* et autres, de la cité de *Kingston*,—et de *E. J. B. Pense*, éditeurs du "*Whig*," *Kingston*, et président de l'association de la presse canadienne.

Par l'honorable M. *McMaster*,—Du bureau de commerce de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Guévremont*,—De *A. Boulanger* et autres, du comté de *St-Hyacinthe*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *McClelan*,—De la compagnie du chemin de fer du *Nouveau-Brunswick* et du *Canada*.

Par l'honorable M. *McInnes*,—De *Samuel Gough* et autres, de *Nanaimo*, province de la *Colombie-Britannique*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie du chemin de fer du *Grand-Tronc* du *Canada*. (Deux pétitions).

Par l'honorable M. *Gibbs*,—De *T. Nesland* et autres, de *Port Hope*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Scott*,—De *R. L. Lusignant*, et de *C. G. Rousseau*, éditeurs de journaux de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Stevens*,—De *Jos. H. Lefebre* et autres, du comté de *Shefford*, dans la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *R. J. Doyle* et autres, de la ville d'*Owen Sound*,—De *James L. Grant* et autres, du comté d'*Oxford*,—De *William Brown* et autres, du comté de *Grey*,—De *E. H. Fogarty*,—De *J. J. Vasper*,—De *Thomas U. Sceptum*,—De *Geo. Graham* et autres,—De *Geo. Noyles*,—De *William E. Jones*,—De *E. J. Hagle*,—De *L. R. Robinson*,—De *N. F. Morehouse*,—De *MM. Bradford frères*,—De *C. Gélinas*,—De *S. M. Conger* et frères, —De *D. N. Boothe*,—De *J. J. Bell*,—De *James H. Little*,—De *MM. Watson* et *McMillan*,—De *S. M. Rutledge*,—De *F. Munro*,—De *J. Townsend*,—De *John A. Johnson*,—De *J. W. Brady*,—De *W. A. Hogg*,—De la "*Bulletin Printing Co.*"—De *J. Farwell*,—De *Boucher de la Bruère*,—De *MM. Ed. Lecours* et *Cie*,—De *James Carrel*, éditeur du "*Daily Telegraph and Saturday Budget*," de la cité de *Québec*,—De *George Frederick Robins*,—De *P. Murray*,—De *E. Garrett*,—De *S. Wesbey*,—De *N. W. King*,—De *G. W. Adams*,—De *J. S. Wilson*,—De *Wm. Launder*,—De *Frank Weston*, —De *W. H. Auger*,—De *H. S. Boughton*,—De *Jas. Ryan*,—De *MM. Douly* et *Johnston*, —De *J. D. King*,—De *A. A. Allworth*,—De *W. Watt*,—De la "*Brantford Telegraph Printing Co.*",—De *Geo. Lurdley*,—De *James Bryan*,—De *A. G. Mortimer*,—De *Walter M. Dack*,—De *Jabez Stephens*,—De *W. S. Johnston*,—De *J. R. Atchison*,—De *H. J. Benner*,—De *John Polland*,—De *Thomas Fairbairn*,—De *D. C. Sullivan*,—De *William Brown*,—et de *John M. Harris* et autres, de la cité de *Hamilton*, éditeurs de journaux dans les provinces d'*Ontario* et de *Québec*; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comté où ils sont publiés.

Du révérend *William Stuart*, président, et autres, ministres du synode des provinces maritimes en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. Vidal,—De A. Farguharson et autres,—Du révérend Jos. S. Coffin,—Du révérend Clarence McCalley, B.A.,—Du révérend James Scott,—Du révérend Neil McLeod, P. P.,—De John McKinnon et autres,—De James Quinan et autres,—De John L. Laifan et autres,—De L. G. Spencer et autres,—De Ronald Phalen et autres,—Du révérend J. Layton et autres,—De George E. Burchell et autres,—De Simeon R. Dicker et autres,—et de A. D. McLean et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au *Scott Act*, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

Du révérend John Hutchison et autres, de Perth,—De Peter Smith et autres, de Westminster,—De Robert Munroe et autres, de Finchley,—Du révérend John Hutchinson et autres, d'Oliver's Ferry,—De Nellie Stewart, G. R. Proctor, Angus McKay, Isaac Parliament, Peter Gilchrist et William Westcott ; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, soit accordé.

De John W. Bickle et autres, de la ville de Cobourg, province d'Ontario ; demandant que l'on fasse disparaître toutes les prohibitions contre le mariage avec la sœur de la femme défunte.

De Thomas Fawcett et autres ; demandant d'être incorporés sous le nom de "La compagnie de navigation de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle et de l'Assiniboine,"—et

Du révérend Alfred Bell, B.A., et autres, du comté de Wellington ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

L'honorable M. Simpson, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SALLE DE COMITÉ,

Lundi, 13 mars, 1882.

Le comité des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son troisième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à Adresse,—Etat faisant connaître le nombre des permis pour la coupe du bois sur les terres du gouvernement dans le Manitoba, le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest, octroyés par le gouvernement jusqu'au premier jour de février, 1882 ; etc., etc. (No 30a.)

Règlements concernant les terrains houilliers, conformément à l'acte 43 Vic., chap. 26. (No 39.)

Réponse à Adresse (Sénat),—Correspondance, etc., relative au projet de M. Sandford Fleming d'établir une communication télégraphique avec l'Asie au moyen d'un câble sous-marin ; et documents y relatifs ; etc, etc. (No 41.)

Rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur le fonctionnement des moulins et fabriques du Canada, et sur la main-d'œuvre qui y est employée. (No 42.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant le nombre de personnes qui ont déposé à la caisse d'épargne du gouvernement, pendant la dernière année financière, des sommes au-dessous de dix piastres. (No 43.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le coût du maintien des caisses d'épargne du gouvernement du Canada pendant les exercices expirés le 30 juin, 1879, 1880 et 1881, respectivement. (No 43a.)

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en Conseil le 24 mars, 1881, touchant les instructions adressées à des agents pour la gestion des caisses d'épargne du gouvernement du Canada. (No 43b.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le coût des caisses d'épargne du département des finances et de celui des postes, respectivement. Aussi, ce que coûte en totalité le maintien des diverses caisses d'épargne (sous le contrôle du gouvernement) dans tout le Canada. (No 43c.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et M.M. *Glyn* et *Baring* au sujet de toute modification dans les conventions intervenues pour le solde de l'intérêt sur la dette publique; etc., etc (No 44.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant d'argent déposé, en date du 1er février, 1882, en Canada ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits, et le montant déposé dans chaque banque respectivement. Aussi, le montant portant intérêt; etc., etc. (No 46.)

Réponse et réponse supplémentaire à Adresse,—Annonces, devis, conditions, soumissions, correspondances, ordres en conseil et toutes autres pièces concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre Emory's Bar et Port Moody, Colombie anglaise. (No 48 et 48a.)

Réponse à Ordre (11 février, 1881),—Correspondance concernant le tarif de transport à imposer sur le chemin de fer du Pacifique canadien. (No 48d.)

Réponse à Adresse (7 mars, 1881),—Arrêté du Conseil concernant la charte pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien; la charte elle-même; le dépôt d'un million et la définition du terme "capital." (No 48e.)

Réponse à Adresse,—Correspondance concernant le tarif du transport des voyageurs et des marchandises sur toute voie ferrée exploitée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique, ainsi que tous rapports et ordres en Conseil affectant ces tarifs; et tous tarifs spéciaux établis pour toute telle voie ferrée. (No 48g.)

Réponse à Ordre,—Correspondance au sujet de tout chemin de fer existant ou projeté que la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique regarde comme une atteinte aux droits que lui donne son contrat. (No 48h.)

Réponse à Ordre,—Copie de trois circulaires demandant des informations, qui ont été adressées récemment à diverses banques d'après l'ordre du ministre des finances; aussi, le nom des banques auxquelles elles ont été adressées. (No 55.)

Réponse à Ordre,—Etat constatant le montant détaillé, par comtés, des revenus produits par la taxe sur le tabac canadien; etc., etc. (No 59.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui d'Ontario au sujet des arrérages dus aux sauvages des lacs Huron et Supérieur en vertu du traité *Robinson*; etc., etc. (No 76.)

Réponse à Ordre (21 février, 1881),—Contrat conclu en 1880 par le gouvernement avec *J. G. Baker* et *Cio*, de Fort Benton, pour la fourniture d'approvisionnements de la police à cheval du Nord-Ouest. (No 80.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à Adresse,—Ordres en conseil passés depuis le 1er janvier, 1878, relativement aux squatters fixés sur des terres dans les territoires du Nord-Ouest. (No 36b.)

Rapport du ministre de l'Agriculture, en ce qui concerne le recensement, et les instructions adressées aux officiers chargés du second recensement du Canada, (1881), (No 38a.)

Réponse à Ordre,—Description complète de la localité comprise dans chaque sous-district de recensement de *a* à *f*, inclusivement, du district de recensement No 192: "les territoires;" aussi, la carte indiquant les limites de chacun de ces sous-districts. (No 38b.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant d'argent expédié par mandats de poste, dans tout pays, pendant l'année 1881, et le coût de ces mandats. (No 43d.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé des recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet, 1881, au 20 février, 1882. (No 45.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé des roccettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet au 1er février des années fiscales expirées le 30 juin, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (No 45a.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant total déposé dans les banques du Canada, dans les derniers jours de chaque mois de l'exercice 1880-81. (No 46a.)

Réponse à Ordre,—Rapports de *H. F. Perley*, écr., et de *C. F. Roy*, écr., au sujet du chenal de la traverse de la rivière Ristigouche. (No 47)

Convention intervenue entre *John Paterson* et Sa Majesté la reine Victoria, pour la construction de gares de section, etc., sur la ligne du Pacifique canadien, entre Yale et le lac Kamloops, C.A.

Aussi,—entre *Andrew Onderdonk* et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction de la section du chemin de fer du Pacifique canadien entre Emory's Bar et Port Moody, C.A.

Aussi,—entre *Andrew Onderdonk* et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction d'un pont en acier ou en fer sur la rivière Fraser, à Lytton, C.A.

Aussi,—entre *Walter Oliver* et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction d'une gare à voyageurs et à marchandises au Portage-du-Rat, sur le chemin de fer du Pacifique canadien, pour la somme de \$1,925,—et d'un apprentis, pour la somme de \$125,—total, \$2,050,—avant le 15 août, 1881.

Aussi,—le contrat conclu avec *Robert Ferres*, *Peter Paul* et *George Milwar*, entrepreneurs, pour le transport des approvisionnements des ingénieurs sur la ligne du Pacifique canadien, depuis l'extrémité de la section 15 jusqu'à la section 42. (No 48b.)

Réponse à Ordre (7 mars, 1881),—Lettres et rapports adressés par l'ingénieur-en-chef et l'ingénieur du district de Manitoba au sujet de l'augmentation des quantités, etc., dans le contrat No 15 du chemin de fer du Pacifique.

Aussi, copie des instructions données à *M. Haney*, et aussi, un état indiquant quelles modifications ont été faites dans les rampes et les courbes depuis l'hiver 1879-80; etc., etc. (No 48c.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée depuis le 22 décembre, 1880, avec *Smith*, *Ripley* et Cie, et autres, relativement au contrat de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer du Pacifique. (No 48f.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du havre de Port-Daniel en 1881. (No 49.)

Réponse à Ordre,—Etat des exportations et des importations, du 1er juillet au 1er janvier des années 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (No 50.)

Réponse à Ordre (7 mars, 1881),—Etat donnant la valeur totale du bois, manufacturé ou non, exporté des comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (No 51.)

Réponse à Ordre, (7 mars, 1881),—Etat donnant la valeur totale des poissons, huiles de poisson, fourrures, et peaux d'animaux marins exportés des comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (No 52.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le montant des droits perçus aux ports de l'Original, York et Churchill, pendant les années 1876 à 1881, inclusivement; aussi le montant payé aux officiers de douane de ces divers ports. (No 53.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du port de Paspebiac en 1874 et 1875. (No 56.)

Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada, 44 Victoria, troisième session du quatrième parlement, 1880-81. (No 57.)

Etat détaillé des cautionnements déposés dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, conformément à l'acte 31 Victoria, chap. 37, clause 15. (No 58.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le montant des droits perçus sur le tabac canadien, manufacturé, en rôles ou en feuilles; le montant des timbres émis pour l'impôt du tabac canadien, depuis 1879 jusqu'à date; etc., etc. (No 59a.)

Réponse à Ordre,—Etat de tout le tabac de provenance canadienne saisi par les officiers du département du revenu de l'intérieur dans la province de Québec, pendant les années 1875, 76, 77 et 78; etc., etc. (No 59b.)

Réponse à Ordre.—Rapports de *H. P. Perley*, écr., ingénieur en chef du département des travaux publics, concernant le port de Kingsville. (No 60.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant le nombre de saisies faites à chaque port d'entrée en Canada, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin, 1881; le montant des amendes imposées; etc., etc. (No 61.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant le nombre, la nature et la cause des diverses saisies opérées dans les différents ports d'entrée du Canada depuis le 30 juin, 1881, jusqu'au 1er janvier, 1882, et le montant des amendes imposées dans chaque cas. (No 61a.)

Réponse à Ordre (7 mars, 1881).—Copie des règles et règlements concernant l'inspection des bateaux à vapeur en vigueur pendant les années 1879 et 1880; aussi, copie de tout certificat d'inspection donné au steamer *Wauburo*, naviguant sur la baie Georgienne, lac Huron, en 1879; etc., etc. (No 62.)

Réponse à Ordre (14 mars, 1881).—Rapports relatifs à la condition de la machine et des chaudières du steamer du gouvernement *Napoléon III*, depuis le 1er janvier, 1878; aussi, copie des soumissions; etc., etc. (No 63.)

Réponse à Ordre (17 février, 1881).—Etat indiquant le nombre et le tonnage des navires à voiles ou à vapeur qui ont été construits aux Etats-Unis et enrégistrés au Canada depuis le 1er janvier, 1878, jusqu'au 1er janvier, 1880; etc., etc. (No 64.)

Réponse à Ordre (7 mars, 1881).—Etat donnant les montants annuels perçus sur les navires qui ont fréquenté la rivière Sagouay, depuis le 1er juillet, 1867, jusqu'au 1er juillet dernier pour le fonds des marins malades. (No 65.)

Réponse à Ordre.—Copie de toutes soumissions expédiées au département de la marine et des pêcheries pour nouvelles roues à palettes mobiles, condensateur tubulaire et réparations à la machine du steamer du gouvernement le *Druid*; aussi, copie des rapports de l'ingénieur; etc., etc. (No 66.)

Réponse à Ordre.—Rapports et documents relatifs à la destitution de *A. S. McEduards*, ci-devant maître de poste de Neustadt. (No 67.)

Réponse à Ordre.—Rapport de l'ingénieur nommé par le gouvernement, sur la possibilité et l'utilité de la construction d'un quai à la Pointe-aux-Trembles, dans le comté de Portneuf; etc., etc. (No 68.)

Réponse à Ordre.—Rapports fournis par des compagnies de chemin de fer dans la Nouvelle-Ecosse en conformité de l'acte 38 Vic., chap. 25. (No 69.)

Réponse à Ordre.—Correspondance échangée entre le département des chemins de fer et le conseil de la ville de Winnipeg, au sujet du pont Louise. (No 70.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Documents depuis janvier, 1874 au 18 mars, 1881, en possession du ministre de la marine et des pêcheries au sujet des droits de *Joseph Goyette*, *Pierre Dionne*, et *Toussaint Huot*, de faire la pêche de l'anguille dans la rivière Richelieu. (No 71.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Correspondance entre quelque département du gouvernement et le sénateur *Fabre*, et le montant qui lui a été payé pour frais de route et autres dépenses. (No 72.)

Réponse à Ordre.—Correspondance échangée avec le ministère des travaux publics ou pétitions adressées au ministre, demandant au gouvernement de pourvoir à l'établissement d'une communication télégraphique entre l'île du Cap Sable et la terre ferme, dans le comté de Shelburne. (No 74.)

Réponse à Ordre.—Rapports concernant les améliorations, etc., à faire au quai de St-Michel, comté de Bellechasse. (No 77.)

Réponse à Ordre.—Correspondance relative à la construction de la jetée de la Cie de steamers de l'Acadie à Annapolis, et toutes évaluations ou rapports sur le coût de la dite jetée. (No 78.)

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Chapais*, il a été ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Lundi, 15 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport ; votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis donnés de chacune d'elles :

De la compagnie de sûretés canadiennes (à responsabilité limitée), demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de décharger de toute responsabilité ultérieure les liquidateurs de la banque Consolidée du *Canada*, et de transférer à la dite compagnie tous les pouvoirs, droits et responsabilités des-dits liquidateurs ;

Des syndics de la compagnie d'assurance agricole du *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de lever tout doute sur le sens de l'acte 41 Vic., chap. 38, et de définir leurs pouvoirs.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie du télégraphe de *Montréal*, demandant la passation d'un acte à l'effet de refondre les actes qui la concernent, d'en déclarer le vrai sens, et de lui conférer les pouvoirs et privilèges dont jouissent les autres compagnies de télégraphe, et a constaté que l'avis local donné de cette pétition dans les journaux français n'a pas eu la durée voulue ; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51^e règle dans ce cas-ci, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la compagnie de télégraphe de *Montréal*, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la compagnie britannique canadienne de prêt et de placement (à responsabilité limitée), avec un état de ses affaires jusqu'au 31 décembre, 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 87.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance maritime *Saint-Laurent* du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la banque du *Nord-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: „ Acte pour incorporer la banque du *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour amender l'acte de la banque Chartée de *Londres* et de l'*Amérique du Nord*, et changer son nom en celui de " La Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance " mutuelle sur la vie, du *Canada*, et de changer son nom en celui d'association sur la " vie, du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de *Québec* (à responsabilité limitée), auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et *Arnprior* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada*, et à la compagnie du chemin de fer d'*Erie* et *Niagara*,"

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les compagnies de prêt et d'épargnes,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation l'académie royale canadienne des arts,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'assurance refondu, 1877."

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, qu'il soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance anglaise et coloniale,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, qu'il soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer du lac *Supérieur* à la baie de *James*,"

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Sault Ste-Marie*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 16 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—De la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *MacInnes*,—De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Missawippi*.

Par l'honorable M. *Ogilvie*,—De *Hugh McLennan* et autres, actionnaires de la compagnie de télégraphe de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *D. Forsyth*, doyen rural, recteur de *Chatham*, dans le diocèse de *Frédéricton*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Power*,—De la compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du *Canada* ; demandant que le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*, ne devienne pas loi.

De la dite compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc ; demandant que le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879," ne devienne pas loi.

Du très-révérend *H. J. Kingdon*, D.D., lord évêque, co-adjuteur de *Frédéricton*, et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le diocèse de *Frédéricton*; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

De *Geo. F. Smith* et autres, de la cité de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*; demandant que le bill à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance maritime, dite *Anchor*, ne devienne pas loi.

De la compagnie d'assurance sur la vie, du *Canada*; demandant que le nom de la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'*Amérique du Nord* ne soit pas changé, comme il est proposé de le faire.

De *J. A. Greene* et autres;—et de *A. J. McGee* et autres, de la province du *Nouveau-Brunswick*; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la rivière *Ste-Croix*.

Du révérend *P. de Villars* et autres,—Du révérend *J. U. Tessier* et autres,—De *Chas. Ed. Houde*, M.P.P., et autres,—Du révérend *Charles G. Garceau* et autres,—De *P. Leduc* et autres,—De *G. E. Caron* et autres, du comté de *Nicolet*,—et du révérend *A. O'Donnell* et autres, du comté de *St-Hyacinthe*, province de *Québec*; demandant séparément la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer *Grand Oriental*.

De *J. Charsonhouse*,—De MM. *Munn* et *Macdonald*,—De *Peter C. Miller*,—De *A. M. Francis* et *James Miller*,—De MM. *Innes* et *Davidson*, et autres,—et de *Geo. W. Léonards* et autres, éditeurs,—De *Henry Rowland* et autres, de la ville d'*Ingersoll*,—De *J. Rathburn* et autres, du comté de *Middlesex*,—De *J. W. Sharpe* et autres,—et de *Henry O'Brien*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

De la compagnie du chemin de fer *Midland* du *Canada*,—et de la compagnie du chemin de fer du Sud-Est; demandant séparément la passation du bill pour régler la vente des billets de passagers.

D'*Elizabeth McDougall* et autres,—De *Denis Mackin* et autres,—De *Hugh McEachern* et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du *Canada* ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, soit accordé.

De *Geo. Mackenzie* et autres, membres et adhérents des congrégations presbytériennes de *Dundas*, comté de *King*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*; demandant qu'il soit donné effet par le parlement du *Canada* au vœu de l'ancien synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, tel qu'exprimé dans l'acte dernièrement déclaré invalide, en passant le dit acte de nouveau.

Du presbytère de *Toronto*, et de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du *Canada* soit accordée.

L'honorable *M. Read*, du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Jeudi, 16 mars, 1882.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a l'honneur de soumettre son troisième rapport :

Votre comité a pris en considération un rapport du greffier en loi sur une réclamation de la succession de feu *M. E. L. Montizambert*, son prédécesseur, relativement à certains livres qui se trouvent au bureau de ce fonctionnaire, et il a adopté la résolution suivante, à savoir : " Que, sans reconnaître le bien-fondé de la réclamation, par les représentants du feu greffier en loi, d'une série annotée des statuts du *Canada* et de divers autres ouvrages qui sont actuellement dans le bureau du greffier en loi, le comité recommande, vu les circonstances, qu'une somme de cent piastres soit payée aux représentants de *M. Montizambert*."

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Dickey*, il a été ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable *M. Power*, secondé par l'honorable *M. Haythorne*, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle reste ajournée à lundi prochain, à huit heures du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour étant lu par la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *Matthew Gardiner*,"

L'honorable *M. Ferrier* a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
Jeudi, 16 mars, 1882.

Je certifie par le présent qu'avis de la seconde lecture du bill de divorce dans l'affaire de *Gardiner*, a été affiché sur les portes du Sénat pendant quatorze jours, conformément à un ordre permanent du Sénat.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

L'honorable *M. Ferrier* a présenté à la Chambre l'affidavit suivant :

Dans l'affaire de la pétition de *Matthew Gardiner*, à l'effet d'obtenir un bill de divorce contre *Elizabeth Ann Gardiner*, son épouse.

Je, *Harry Dallas Helmcken*, de la cité de *Toronto*, dans le comté d'*York*, étudiant en droit, fais serment et dis que j'ai, le jeudi, neuvième jour de mars, mil-huit-cent-quatre-vingt-deux, personnellement signifié à la susdite *Elizabeth Ann Gardiner*, une copie véritable du bill et un extrait certifié des procès-verbaux du Sénat du *Canada*,

lesquelles pièces ci-annexées sont relatives à l'affaire en question, en les remettant et laissant à la dite *Elizabeth Ann Gardiner*, en la dite cité de *Toronto*.

Assermenté devant moi, en la cité }
de *Toronto*, dans le comté d'*York*, }
ce 9e jour de mars, 1882. }

H. DALLAS HELMCKEN.

W. W. ERATT,
Commissaire autorisé de recevoir les
affidavits in *B.R.*, etc.

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé :
Que l'ordre du jour pour la seconde lecture du dit bill soit rayé, et que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les compagnies de prêts et d'épargnes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* à la baie *James*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Québec*, pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 21.)

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 17 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Belierose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Bellerose*, a proposé :

Que le délai fixé pour la réception des pétitions pour des bills privés et pour la présentation de bills privés au le Sénat soit prolongé à samedi, le premier jour d'avril prochain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Ogilvie*,—D'*Owen McGarvey* et autres,—D'*Henry Fisette* et autres,—De *E. W. Gnaedinger* et autres,—De *G. S. St. John* et autres,—De *L. Carsley* et autres,—De *A. Grenier* et autres,—De *J. Rosenthal* et autres,—De *J. B. Vinet* et autres,—De *Joseph Thoin* et autres,—De *Gabriel Fortin* et autres,—et de *Geo. H. Pelletier* et autres, tous de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Pâquet*,—Du révérend *J. A. Bureau* et autres,—De *Pierre Giroux* et autres,—et d'*Alexandre Geoffery Perrène* et autres, du comté de *Lévis* et province de *Québec*.

Par l'honorable *M. Leonard*,—De *MM. A. C. McGuire* et Cie,—De *MM. Patullo* et Cie,—De *William Kay*,—De *G. F. Guénette*,—De *MM. Miller* et *Barthomomer*,—et de *A. C. Springer* et autres, éditeurs de journaux de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead*,—De la compagnie du chemin de fer Atlantique du *Canada*.

Par l'honorable M. *McKay*,—De la branche de la *Nouvelle-Ecosse* de la " Dominion Alliance."

Par l'honorable M. *Bureau*,—Du conseil municipal du comté d'*Huntingdon*,—De *James Anderson* et autres,—Du rév. *P. Leduc* et autres,—De *P. Buchanan* et autres,—De *P. H. Lahey* et autres,—De *D. Cameron* et autres,—et de *Charles Gordon* et autres, tous du comté d'*Huntingdon*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Guévremont*,—De *Campbell Shephard* et autres, du comté de *Yamaska*,—Du rév. *G. Thibault* et autres, du comté de *Chambly*,—De *F. H. Gravelle* et autres, du comté de *Richelieu*,—et de *Joseph Gatien* et autres, du comté de *Verchères*.

Par l'honorable M. *Armand*,—De *Pierre Vitré* et autres,—De *Georges E. Fortier* et autres,—De *Clodomir Rivet* et autres,—et de *T. F. Letourneau* et autres, tous de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du bureau de commerce de la cité de *Toronto* ; demandant que le bill concernant la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet de régler la vente des billets de passagers sur les chemins de fer.

De la dite compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du *Canada* ; demandant que le bill à l'effet d'incorporer la compagnie de la Grande Garo Centrale, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer du *Nouveau-Brunswick* et du *Canada* ; demandant que le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879," ne devienne pas loi.

De *Samuel Gough* et autres, de *Nanaimo*, province de la *Colombie-Britannique* ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au *Scott Act*, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De *A. Boulanger* et autres, du comté de *St-Hyacinthe* ; demandant la passation de l'acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

De *Robert Frigete* et autres, de la cité de *Kingston*,—De *E. J. B. Pense*, éditeur du " Whig ", *Kingston*, et président de l'association de la presse canadienne,—De *J. Nesland* et autres, de *Port-Hope*, province d'*Ontario*,—De *P. L. Lusignan* et de *C. G. Rousseau*,—et de *J. H. Lefebvre* et autres, du comté de *Shefford*, éditeurs de journaux dans la province de *Québec* ; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 17 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis donnés de chacune d'elles :

De l'honorable *R. Thibaudeau*, de *Montréal*, demandant la passation du bill à l'effet de prolonger le délai dans lequel doivent être commencés et achevés les travaux projetés de la compagnie de Traverse du *St-Laurent* et du chemin de fer du *Pacifique* ;

De la compagnie du téléphone *Bell* du *Canada* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation ;

De l'honorable *J. N. Gibbs* et autres, de la province d'*Ontario*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie des terres de la *Qu'Appelle*" ;

De *A. S. Blackman* et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie américaine et européenne de la grande ligne directe de chemin de fer" ;

De la compagnie manufacturière *McClary*, demandant à être constituée en corporation par acte du Parlement ;

De *Thomas Fawcett* et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de navigation des rivières *Saskatchewan*, *Qu'Appelle* et *Assiniboine*."

De *J. A. Greene* et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont de la rivière *Ste-Croix*."

Votre comité a aussi examiné les pétitions :

D'*Augustus Wild* et autres, de la cité d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance maritime mutuelle dite l'Océan" ;

De la *Fellows Medical Manufacturing Company* de *Montréal*, demandant la passation d'un acte à l'effet de supprimer les restrictions auxquelles elle est soumise sous les rapports de la résidence et de la nationalité de ses directeurs ;

De *John Dickenson Brunton*, de *Londres, Angleterre*, par son procureur, *Alfred Patrick*, d'*Ottawa*, demandant la passation du bill à l'effet de renouveler son brevet d'invention, No 5,757, pour la taille et le façonnement des pierres de construction ;—et a constaté que les avis de ces pétitions n'ont pas eu la durée voulue.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ces trois cas, vu que le comité qui sera saisi des bills pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été *Ordonné*, que la cinquante unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit des pétitions d'*Augustus Wild* et autres, de la *Fellows Medical Manufacturing Company*, de *John Dickinson Brunton*, par son procureur, *Alfred Patrick*, tel que recommandé par le douzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Yarmouth*, en date du 8 mars, 1872.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 22.)

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation l'académie royale canadienne des Arts,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*,
La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 20 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith.</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal*,—Du révérend *John Murray* et autres,—Du révérend *J. B. Giles* et autres,—Du révérend *J. B. Bancroft* et autres,—Du révérend *G. Metzler* et autres,—De *George B. Ingraham* et autres,—De *George H. Dobson* et autres,—De *Henry W. Spencer* et autres,—De *G. E. Church* et autres,—De *William Tory* et autres,—De *C. A. Robertson* et autres,—Du révérend *Cranswick Jost* et autres,—De *Thomas B. Crosby* et autres,—D'*Oliphant C. Nash* et autres,—De *A. Burns* et autres,—De *A. S. Smyth* et autres, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Aikins*,—De *J. J. Hingley* et autres, d'*Oxford*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Alexander*,—Du révérend *J. A. Murray*, modérateur, du presbytère de *London (Ontario)*, de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du révérend *David L. Moore* et autres, du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce*,—et de *W. H. Hander*, rédacteur et éditeur du "*Herald*," *Alliston*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Stevens*,—De la compagnie du chemin de fer *Québec Central* (deux pétitions).

Par l'honorable M. *McMaster*,—Du bureau de commerce de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant qu'il ne soit adopté en faveur d'aucune compagnie de chemin de fer des mesures législatives pouvant préjudicier aux intérêts de la dite cité.

De la compagnie du chemin de fer de la vallée *Massawippi*,—et de la compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest ; demandant que le bill pour établir une cour de commissaires des chemins de fer du *Canada*, et pour amender l'acte des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De *Hugh McLennan* et autres, actionnaires de la compagnie du télégraphe de *Montréal* ; demandant qu'il ne soit fait à la charte de la dite compagnie aucun amendement tendant à ratifier l'acte de bail et de fusion passé par elle avec la compagnie du grand télégraphe du *Nord-Ouest*, ou tendant à lui permettre de conclure avec toute autre compagnie de télégraphe des conventions de bail, de fusion ou de partage qui anéantiraient la concurrence dans les transmissions télégraphiques.

Du révérend *D. Forsyth*, doyen rural, recteur de *Chatham*, dans le diocèse de *Frédéricton*, province du *Nouveau-Brunswick* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Sault Sainte-Marie*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier,

et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 17, retranchez depuis "seront" jusqu'à "constitués" et insérez "sont".

Page 4, ligne 46, après "compagnie" insérez : "de pont."

Page 5, ligne 34, après "elle" insérez : "sauf les dispositions du présent acte."

Page 6, ligne 11, après "compagnie" insérez : "constituée par le présent acte et à la compagnie fusionnée."

Page 7, ligne 4, retranchez depuis "devront" jusqu'à "une" dans la 7^e ligne et insérez : "tenir affichée en lieu apparent dans le bureau et à tous endroits où les péages seront perçus."

Page 8, ligne 15, retranchez depuis "change" jusqu'à "sera" dans la 16^e ligne et insérez : "fait, accepté ou endossé par le président ou le vice-président, et contre-signé par le secrétaire."

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la "compagnie du chemin de fer Grand-Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 6, retranchez "sept" et insérez : "deux" ; et retranchez "quarante-neuf."

Page 1, ligne 9, retranchez "trente-trois" et insérez : cinquante-et-une."

Page 1, ligne 11, retranchez "dix-neuf" et insérez : "vingt" ; retranchez "neuf" et insérez : "quatre" ; retranchez "quatorze" et insérez : "soixante-quatre."

Page 1, ligne 13, retranchez "vingt-huit" et insérez : "soixante-dix-neuf."

Page 1, ligne 29, retranchez "vingt-huit" et insérez : "soixante-dix-neuf."

Page 2, lignes 12, 16, 26, retranchez "vingt-huit" et insérez : "soixante-dix-neuf."

Page 2, ligne 36, ajoutez ce qui suit à la cinquième section :

"Pourvu qu'à l'avenir quand la compagnie créera et émettra, en vertu de la onzième section de l'Acte du chemin de fer Grand-Occidental (1876), des actions ordinaires au lieu d'user de son pouvoir d'emprunter, la somme de £266,279 sterling par an, mentionnée et fixée aux deuxième, troisième et quatrième sections du présent acte, soit réduite d'une somme égale à l'intérêt annuel du montant réalisé sur les actions ordinaires ainsi émises, au taux moyen d'intérêt alors payable sur la totalité du capital social obtenu par emprunt; et la somme ainsi réduite sera le montant limité d'intérêt autorisé pour les objets des sections deux, trois et quatre du présent acte.

Page 3, ligne 46, à la suite de la dixième section insérez les sections suivantes :
 "11. Il sera permis à la compagnie, à une assemblée générale semestrielle, de changer les époques auxquelles ses comptes et états semestriels doivent être établis,

du trente-et-unième jour de janvier et du trente-et-unième jour de juillet de chaque année, qui sont les dates fixées actuellement par le statut, au trentième jour de juin et au trente-unième jour de décembre de chaque année.

“ 12. Il sera permis aux directeurs de la compagnie de changer, par règlement à cet effet, l'époque de la tenue de ses assemblées générales semestrielles, en indiquant au lieu des dates fixées par le statut, tels autres jours que les directeurs croiront à propos ; et pareillement les jours ainsi choisis pour la tenue de ces assemblées pourront être changé en tout temps comme les directeurs le jugeront opportun. A la seconde assemblée générale semestrielle, tous les ans, ou à tout ajournement d'icelle, aura lieu l'élection des directeurs et auditeurs conformément aux actes relatifs à la compagnie.”

Page 3, ligne 37, retranchez “ et ” ; après “ dix ” insérez : “ et douze.”

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Montgomery* a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour le prier de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre, un état indiquant : 1o Le nombre de trajets faits par les entrepreneurs du transport des malles entre le cap de la *Traverse*, *Ile du Prince-Edouard* et le cap *Tourmentine*, *Nouveau-Brunswick*, depuis la reprise du service postal par cette voie pendant la présente année, à venir au 15 mars courant. 2o. Le nombre des malles dont le départ a été retardé à ces deux mêmes caps, avec mention de la durée et de la cause des retards.

Après débats.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors, l'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, l'état suivant :

Etat indiquant le nombre de trajets faits par les bateaux du service d'hiver en le cap *Traverse*, *Ile du Prince-Edouard*, et le Cap *Tourmentine*, *Nouveau-Brunswick*, depuis le 25 janvier jusqu'au 4 mars, 1882.

Trajet à l'Ile du Prince-Edouard.			Trajet de l'Ile du Prince-Edouard.		
Date.	Bateaux.	Sacs de malle.	Date.	Bateaux.	Sacs de malle
25 janvier...	25 janvier...
26 do	26 do
27 do ..	Point de traversée.....	27 do ..	Point de traversée.....
28 do	28 do
29 do ..	Point de traversée.....	29 do ..	Point de traversée.....
30 do ..	do do	30 do ..	do do
31 do	31 do
1er février...	Point de traversée.....	1er février...	Point de traversée.....
2 do ...	do do	2 do ...	do do
3 do	3 do
4 do	4 do

ÉTAT indiquant le nombre de trajets faits par les bateaux du service d'hiver entre le Cap Traverse et le Cap Tourmentine, etc.—*Fin.*

Trajet à l'Île du Prince-Edouard.			Trajet de l'Île du Prince-Edouard.		
Date.	Bateaux.	Sacs de malle.	Date.	Bateaux.	Sacs de malle.
5 février...	Point de travers e.....		5 février...	Point de traversée.....	
6 do ...	do do		6 do ...	do do	
7 do ...	do do		7 do ...	do do	
8 do ...	Point de traversée.....		8 do ...	Point de traversée.....	
9 do ...	do do		9 do ...	do do	
10 do ...	Tempête de neige.....		10 do ...	Tempête de neige.....	
11 do ...	Grand vent.....		11 do ...	Grand vent.....	
12 do ...	4	52	12 do ...	Point de traversée de ce	
13 do ...	Point de traversée de ce		12 do ...	côté-ci.....	
	côté-ci.....		13 do ...	2	36
14 do ...	7	66	14 do ...	2	19
15 do ...	2	23	15 do ...	2	15
16 do ...	3	21	16 do ...	2	36
17 do ...	Point de traversée,		17 do ...	Point de traversée,	
	grand vent.....			grand vent.....	
18 do ...	do do		18 do ...	do do	
19 do ...	6	81	19 do ...	2	51
20 do ...	Point de traversée,		20 do ...	Point de tra., tem. neige	
	tempête de neige.....		21 do ...	2	30
21 do ...	4	38	22 do ...	Point de tra., tem. neige	
22 do ...	Point de traversée,		22 do ...	do do	
	tempête de neige.....		23 do ...	do do	
23 do ...	do do		24 do ...	do do	
24 do ...	do do		25 do ...	Point de traversée,	
25 do ...	2	31		de ce côté-ci.....	
26 do ...	2	45	26 do ...	4	51
27 do ...	Point de traversée.....		27 do ...	Point de traversée.....	
28 do ...	7	87	28 do ...	2	31
1er mars.....	2	30	1er mars.....	2	15
2 do	2	27	2 do	Laissé de ce côté-ci et	
3 do	Point de traversée,			retourné.....	
	venteux.....		3 do	Point de traversée,	
4 do	Point de traversée,			venteux.....	
	tempête de neige		4 do	Point de tra., tem. neige	

Ordonné, que le dit état soit déposé sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque Nationale en date du 16 avril, 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 22.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance maritime *Saint-Laurent* du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la banque du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque du *Manitoba*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte de la Banque Chartée de *Londres* et de *l'Amérique du Nord* et changer son nom en celui de ' La Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*,' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du *Canada*, et de changer son nom en celui d'association sur la vie, du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des bois de *Québec* (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie royale canadienne des Arts," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 21 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Piquet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Ferrier*,—D'*Henry Lyman*, président, et autres, membres de la société de *Montréal* pour la protection des femmes et les enfants.

Par l'honorable *M. Hamilton (Kingston)*,—De la compagnie du chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke*.

Par l'honorable *M. Carvell*,—De la banque des Cultivateurs de *Rustico*, province de l'*Ile du Prince-Édouard*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

D'*Owen McGarvey* et autres,—D'*Henry Fisette* et autres,—De *E. W. Gnaedinger* et autres,—De *G. S. St. John* et autres,—De *S. Carsley* et autres,—De *A. Grenier* et autres,—De *A. Rosenthal* et autres,—De *J. B. Vinet* et autres,—De *Joseph Thouin* et autres,—De *Gabriel Fortin* et autres,—et de *Geo. H. Pelletier* et autres, tous de la cité de *Montréal*,—Du révérend *J. A. Bureau* et autres,—De *Pierre Giroux* et autres,—et d'*Alexandre Geoffroy Perrène* et autres, du comté de *Lévis*,—De *Pierre Vitré* et autres,—De *Georges E. Fortier* et autres,—De *Clodomir Rivet* et autres,—et de *T. F. Letourneau* et autres, tous de la cité de *Montréal*,—Du conseil municipal du comté de

Huntingdon,—De *James Anderson* et autres,—Du révérend *P. Leduc* et autres,—De *P. Buchanan* et autres,—De *P. H. Fahey* et autres,—De *D. Cameron* et autres,—et de *Charles Gordon* et autres, tous du comté d'*Huntingdon*,—De *Campbell Shephard* et autres, du comté de *Yamaska*,—Du révérend *G. Thibault* et autres, du comté de *Chambly*,—De *F. A. Gravel* et autres, du comté de *Richelieu*,—et de *Joseph Gatién* et autres, du comté de *Verchères*, dans la province de *Québec* ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

De la compagnie du chemin de fer Atlantique du *Canada* ; demandant que le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879," ne devienne pas loi.

De la branche de la *Nouvelle Ecosse* de la " Dominion Alliance " ; demandant qu'il ne soit pas fait aucun amendement au *Scott Act*, à moins qu'il ne soit rendu plus efficace.

De MM. *A. C. Maguire* et Cie,—De MM. *Patullo* et Cie,—De *William Kay*,—De *G. F. Guenette*,—De MM. *Miller* et *Barthomomer*,—et de *A. C. Springer* et autres, éditeurs de journaux de la province d'*Ontario* ; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

De sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant qu'on accorde une somme d'argent pour venir en aide à l'expédition projetée du commandant *Cheyne* au pôle nord.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 13, après " embranchement " insérez : " conformément aux dispositions des dix-septième et dix-huitième paragraphes de la septième section de l'acte refondu des chemins de fer, 1879."

Page 2, ligne 22, retranchez depuis " à " jusqu'à " et " dans la 25e ligne et insérez : " l'une quelconque de ces compagnies, ou d'acheter ou prendre à bail de l'une d'elles l'un des dits chemins de fer et les propriétés en dépendant."

Page 2, ligne 26, retranchez " tout autre chemin de fer " et insérez : " de l'une quelconque de ces compagnies."

Page 4, ligne 37, retranchez " et à ces qualités."

Page 5, ligne 4, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "Aux" dans la 7e ligne.

Page 5, ligne 21, retranchez "par règlement."

Page 5, ligne 25, retranchez "ce règlement" et insérez : "les règlements."

Page 5, ligne 30, après "change" insérez : "pour des sommes non inférieures à cent piastres."

Page 5, ligne 35, après "compagnie" insérez : "et tout tel effet négociable fait, tiré ou endossé par le président ou la personne exerçant la présidence de la compagnie, et contresigné par son secrétaire sera présumé avoir été fait, tiré ou endossé avec l'autorisation voulue."

Page 7, ligne 8, retranchez "des directeurs" et insérez : "de la compagnie."

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du pont de la grande île de *Niagara*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *Matthew Gardiner*, *Henry Dallas Helmcken*, de la cité de *Toronto*, a été appelé à la barre du Sénat, et ayant été assourmenté il a été interrogé, comme suit :

Q. Veuillez dire vos nom, profession et demeure. Connaissez-vous le pétitionnaire et *Elizabeth Ann Gardiner* sa femme ?

R. Je me nomme *Harry Dallas Helmcken* ; je demeure en la cité de *Toronto* ; je suis étudiant en droit. Je connais le pétitionnaire et *Elizabeth Ann Gardiner* sa femme.

Q. Connaissez-vous *Elizabeth Ann Gardiner*, femme du pétitionnaire ; avez-vous signifié à la dite *Elizabeth Ann Gardiner* un double du bill maintenant soumis à cette Chambre pour faire droit à *Matthew Gardiner* ? Produisez le double du bill que vous avez signifié à la dite *Elizabeth Ann Gardiner*, et dites si vous avez comparé le double signifié par vous avec le document que vous représentez en ce moment, et si vous avez constaté que c'était une copie conforme, avant d'en faire la signification ?

R. Je connais le pétitionnaire et *Elizabeth Ann Gardiner* sa femme. J'ai signifié à la dite *Elizabeth Ann Gardiner* un double du bill maintenant soumis à la Chambre pour faire droit à *Matthew Gardiner* ; Je produis le double du bill que j'ai signifié à la dite *Elizabeth Ann Gardiner*. J'ai comparé le double signifié par moi avec le document que je représente en ce moment, et j'ai constaté que c'était une copie conforme, avant d'en faire la signification.

Q. Avez-vous signifié l'ordre représenté en ce moment avec le dit bill, en en remettant copie avec le dit bill, et avez-vous comparé cette copie avec l'original pour vous assurer si elle était conforme ?

R. J'ai signifié l'ordre représenté en ce moment avec le dit bill, en en remettant copie avec le dit bill, et j'ai comparé cette copie avec l'original pour m'assurer qu'elle était conforme.

Q. Quand et où avez-vous signifié la copie du dit bill et la copie du dit ordre, et à qui les avez-vous remises ?

R. J'ai signifié ces copies à la dite *Elizabeth Ann Gardiner* en les lui remettant à elle-même en personne, à sa résidence actuelle, 79, Gerrard Street, en la cité de *Toronto*, le neuvième jour de mars courant.

Le dit *Henry Dallas Helmcken* a reçu ordre de se retirer.

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé :

Que l'interrogatoire du pétitionnaire à la barre du Sénat, tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties, soit pour le présent suspendu, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet examen.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé :

Que le dit bill pour venir en aide à *Matthew Gardiner* soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé :

Que le dit bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *Matthew Gardiner* " soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Dickey*, *Kaulbach*, *McInnes* (*Colombie Britannique*), *Shead*, *Sutherland*, *Read*, *Gibbs*, *Hope* et du proposant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat pour cette affaire, aient à comparaître devant le dit comité, et que la pétition de la défenderesse soit aussi renvoyée au dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Sault Sainte-Marie*," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental," et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier, et la question de concours étant mise sur eux, ils ont été agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du *Canada*, et de changer son nom en celui d'association sur la vie, du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi 22 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Muirhead,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Hamilton (Inkerman)*,—De *Thomas Barron* et autres, du comté d'*Argenteuil*, province de *Québec*,—De *Watson Little* et *John Butterfield*, éditeurs de journaux, province d'*Ontario*,—et de *Patrick S. Dunbar*, maire, et autres, de la paroisse de *St-Jérusalem d'Argenteuil*, province de *Québec*.

Par l'honorable *M. McKay*,—De *Jas. Miller* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable *M. Flint*,—De la compagnie du chemin de fer de *Cobourg*, *Peterboro* et *Marmora*.

Par l'honorable *M. Allan*,—De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Par l'honorable *M. Stevens*,—De *Joseph Griffith* et autres, du district de *St-François*, province de *Québec*, volontaires, et de la compagnie du chemin de fer International.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *John Murray* et autres,—Du révérend *J. B. Giles* et autres,—Du révérend *J. B. Bancroft* et autres,—Du révérend *G. Metzler* et autres,—De *George B.*

Ingraham et autres,—De *George H. Dobson* et autres,—De *Henry W. Spencer* et autres,—De *G. E. Church* et autres,—De *William Tory* et autres,—De *C. A. Robertson* et autres,—Du révérend *Cranswick Jost* et autres,—De *Thomas B. Crosby* et autres,—D'*Oliphant C. Nash* et autres,—De *A. Burns* et autres,—De *A. S. Smith* et autres, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant qu'il ne soit pas fait aucun amendement au *Scott Act*, à moins qu'il ne soit rendu plus efficace.

Du révérend *J. A. Murray*, modérateur, du presbytère de *London (Ontario)* de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du *Canada*, soit accordée.

Du révérend *David L. Moore* et autres, du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer *Toronto, Grey et Bruce*,—et de la compagnie du chemin de fer *Québec Central* ; demandant que le bill à l'effet de régler la vente des billets de passagers sur les chemins de fer, soit passé.

De la dite compagnie du chemin de fer de *Québec Central* ; demandant que le bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De *W. H. Hender*, rédacteur et éditeur du "*Herald*," *Alliston*, province d'*Ontario* ; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

Du bureau de commerce de la cité de *Toronto* ; demandant que le bill intitulé : "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité," ne devienne pas loi.

L'honorable *M. Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance maritime *Saint-Laurent*, du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Ryan*, secondé par l'honorable *M. Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la banque du *Nord-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Gibbs*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Première Banque Nationale, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 6, retranchez " le comté " et insérez : " la Province."

Page 1, ligne 18, retranchez " Première Banque Nationale " et insérez : " Banque de l'Ouest. "

Dans le titre du bill :

Retranchez " Première Banque Nationale " et insérez : " Banque de l'Ouest. "

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque du *Manitoba*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province d'*Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12, retranchez " personnellement ".

Page 1, ligne 13, retranchez " et " et insérez " ou ".

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental,"

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, a proposé :

Que les amendements suivants soient faits au bill, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres :

Page 3, ligne 23, après " chemin de fer " insérez : " ou se rattachant à son exploitation."

Page 3, ligne 40, retranchez depuis " de " jusqu'à " en " dans la 41e ligne et insérez : " compagnies constituées."

Page 3, ligne 41, après " des " insérez : " gares."

Page 3, ligne 43 et 44, retranchez " toute telle compagnie " et insérez : " ces compagnies."

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été agréée.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la banque des planteurs du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et répondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie américaine de télégraphe et de câble," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de steamers *Clements* (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie des hauts fourneaux de *New-York* et *Ontario*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de *Montréal*, dite du Soleil," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 23 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i> <i>Alexander,</i> <i>Allan,</i> <i>Almon,</i> <i>Archibald,</i> <i>Armand,</i> <i>Baillargeon,</i> <i>Bellerose,</i> <i>Benson,</i> <i>Botsford,</i> <i>Bourinot,</i> <i>Boyd,</i> <i>Bureau,</i> <i>Campbell</i> (Sir <i>Alexander</i>), <i>Carvell,</i> <i>Chaffers,</i>	<i>Chapais,</i> <i>Cochrane,</i> <i>Cormier,</i> <i>Dever,</i> <i>Dickey,</i> <i>Dumouchel,</i> <i>Ferguson,</i> <i>Ferrier,</i> <i>Flint,</i> <i>Gibbs,</i> <i>Girard,</i> <i>Glasier,</i> <i>Grant,</i> <i>Guévremont,</i> <i>Hamilton (Inkerman),</i> <i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Haythorne,</i> <i>Hope,</i> <i>Howlan,</i> <i>Kaulbach,</i> <i>Leonard,</i> <i>Lewin,</i> <i>McClelan,</i> <i>McInnes,</i> <i>McKay,</i> <i>McMaster,</i> <i>Macdonald,</i> <i>Macfarlane,</i> <i>MacInnes,</i> <i>Miller,</i> <i>Montgomery,</i> <i>Muirhead,</i>	<i>Northwood,</i> <i>Odell,</i> <i>Ogilvie,</i> <i>Pâquet,</i> <i>Pelletier,</i> <i>Power,</i> <i>Pozer,</i> <i>Read,</i> <i>Ryan,</i> <i>Scott,</i> <i>Simpson,</i> <i>Smith,</i> <i>Stevens,</i> <i>Sutherland,</i> <i>Vidal,</i> <i>Wark.</i>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Glasier*,—De la compagnie du chemin de fer de *St-Jean* et du *Maine*.

Par l'honorable M. *Read*,—Du presbytère d'*Ottawa* de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—D'*Allan Gilmour* et autres, actionnaires de la compagnie de télégraphe de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Northwood*,—De *W. C. Holland*,—De *Wm. Coleville*,—De *E. McKay*,—De *Wm. R. Dobbyn*,—et de *J. R. Gemuels*, éditeurs de journaux de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—De l'honorable *David Price* et autres, de la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Henry Lyman*, président, et autres, membres de la société de *Montréal* pour la protection des femmes et des enfants ; demandant qu'il soit passé de nouvelles lois pour la protection des femmes et des enfants, particulièrement dans les usines et les fabriques.

De la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et de *Pembroke* ; demandant que le bill à l'effet de réglementer la vente des billets de passagers sur les chemins de fer, soit passé.

Et de la banque des cultivateurs de *Rustico*, province de l'*Ile du Prince-Edouard* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de continuer en vigueur son acte d'incorporation à une période de vingt-cinq ans à partir du premier jour de juin, 1883.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* à la baie de *James*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 42, retranchez depuis "survenir" jusqu'à "et" dans la première ligne de la page 2.

Page 4, ligne 14, retranchez depuis "souscripteur" jusqu'à "indiquant."

Page 4, ligne 40, retranchez depuis "tiendra" jusqu'à "le" dans la 41^e ligne.

Page 4, ligne 42, après "année" insérez : "à tel endroit que pourront prescrire les règlements de la compagnie."

Page 6, ligne 38, retranchez "à moins et."

Page 7, ligne 5, après "change" retranchez "ainsi fait" et insérez : "fait, accepté ou endossé par le président ou le vice-président, et contre-signé par le secrétaire."

Page 7, ligne 25, retranchez "cinq" et insérez : "trois."

Pages 7 et 8, retranchez la 21^e section.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Macfarlane*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

Jeudi, 16 mars, 1882.

Le comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité a reçu de M. *C. Campbell* l'offre de faire et compiler un index amélioré du Hansard du Sénat sur le plan et modèle de celui qu'il a préparé pour le Hansard de 1879 de la Chambre des Communes, moyennant le prix de deux cents piastres ; et M. *Holland* étant convenu, en considération de ce travail à faire par M. *Campbell*, de déduire sur la somme totale qu'il doit recevoir d'après l'engagement conclu avec lui à la dernière session, une piastre par page de l'index augmenté ; votre comité recommande en conséquence à votre honorable Chambre d'accepter la dite offre.

Le tout respectueusement soumis,

ALEX. MACFARLANE,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Ogilvie*, a proposé :

Qu'il soit résolu que cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable de placer de temps en temps entre les mains de l'assistant receveur-général dans chaque province certaine quotité des débentures fédérales émises sous l'autorité du Parlement, quelque soit le taux d'intérêt auquel on disposera de ces débentures ; et de payer l'intérêt de ces débentures aux lieux de leur circulation, pour la commodité des administrateurs et des détenteurs de chaque endroit.

Après débats,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Richelieu*, province de *Québec*, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, N^o. 21.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du pont de la *Grande Ile de Niagara*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de "nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du "Canada, et de changer son nom en celui d'association sur la vie, du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer de Jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*," et

Les dits amendements étant lu de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mis sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la banque des Planteurs du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Almon*, il a été *Ordonné*, que la seconde lecture du dit bill soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *MacInnes*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*,"

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été *Ordonné*, que la seconde lecture du dit bill soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des steamships *Clements* (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Boyd*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'assurance mutuelle de *Montréal*, dite du *Soleil*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Carvell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 24 Mars. 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pocer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Thomas Barron* et autres, du comté d'*Argenteuil*, province de *Québec*.—De *Watson Little* et *John Butterfield*, éditeurs de journaux de la province d'*Ontario*; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

De *Patrick S. Dunbar*, maire, et autres, de la paroisse de *St-Jérusalem d'Argenteuil*, province de *Québec*; demandant que le bill qui fait l'objet de la pétition du gouvernement de la province de *Québec* relativement au chemin de fer *Québec-Montréal-Ottawa-Occidental* ne soit pas adopté, mais que le pétitionnaire soit admis à se faire entendre en opposition à cette mesure.

De la compagnie du chemin de fer de *Cobourg, Peterboro* et *Marmora*.—De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.—et de la compagnie du chemin de fer International; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet de réglementer la vente des billets des voyageurs sur chemins de fer.

De *James Miller* et autres, de la Puissance du *Canada*; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au "*Scott Act*," si ce n'est pour le rendre plus efficace.

De *Joseph Griffith* et autres, du district de *St-François*, province de *Québec*, volontaires pendant les troubles de 1837-38; demandant qu'il leur soit accordé une pension, une gratification en argent ou des concessions de terres en reconnaissance de leurs services.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée)," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ,
Vendredi, 24 mars, 1882.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée)," a pris en considération le rapport d'un sous-comité auquel il avait renvoyé le bill, et déclare adhérer à la recommandation exprimée dans le rapport ci-joint.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ,
Jeudi, 23 mars 1882.

Le sous-comité auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée)," a l'honneur de faire rapport que dans son opinion, les doutes que l'on a élevés sur le pouvoir que le Parlement aurait de porter des dispositions législatives de la nature de celles projetées dans le bill ci-dessus, sont assez sérieux pour qu'il soit opportun d'obtenir, avant de passer outre à l'adoption de ce bill, le rapport de la Cour Suprême ou de deux juges de ce tribunal, conformément à la section 33 de l'acte de la Cour Suprême et de l'échiquier.

Votre sous-comité émet l'avis que le comité reporte le bill au Sénat en recommandant que le Sénat, en vertu du 55e article de son règlement, le renvoie à la Cour Suprême, pour que celle-ci l'examine et fasse son rapport sur ce projet de loi et plus particulièrement sur les points suivants, savoir :

1o. Si une compagnie, déjà constituée en corporation sous l'autorité de l'Acte impérial des compagnies de 1862 à 1880, pour les objets mentionnés au dit bill, existe légalement en Canada comme corporation ; et dans le cas où elle y aurait cette existence légale, si le Parlement canadien peut lui donner une seconde existence corporative, sur sa propre demande comme compagnie, et

2o. Si les objets pour lesquels la compagnie demande incorporation sont tels qu'ils échappent à la juridiction exclusive de la législation de la province de Québec ?

A. CAMPBELL,
A. E. BOTSFORD,
W. H. ODELL,
C. A. P. PELLETIER,
L. G. POWER.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que le dit bill pour incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée) soit renvoyé à la Cour Suprême du Canada pour qu'elle l'examine et exprime son opinion sur ce bill, tel que recommandé par le rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ,
Vendredi, 24 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport :

Votre comité recommande que le délai pour la présentation de rapports sur des bills privés, expiré hier, soit prolongé jusqu'au quinzième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le délai pour la présentation de rapports sur des bills privés soit prolongé à samedi le quinzième jour du mois d'avril prochain, tel que recommandé dans le treizième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
" Acte pour établir de nouvelles dispositions concernant la Cour Suprême du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Power* a appelé l'attention de la Chambre sur les espérances qu'on a fait naître avant les élections générales de 1878, que, dans le cas où il y aurait un changement de gouvernement, les catholiques romains des provinces maritimes seraient traités plus libéralement, dans la nomination à des charges élevées, par une administration conservatrice qu'ils ne l'avaient été par l'administration de M. *Mackenzie* —et sur le fait que ces espérances n'ont pas été réalisées ; et qu'il demandera au gouvernement quelle est la cause de ce dernier fait.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Compton*, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No 21.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
" Acte pour incorporer le synode du diocèse de la *Sackatchewan* et pour d'autres fins
" s'y rattachant, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
" Acte à l'effet d'incorporer la compagnie américaine d'éclairage électrique du *Canada*,"
auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie *Edison* d'éclairage électrique du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie américaine de télégraphe et de câble," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie des hauts fourneaux de *New-York* et *Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* à la baie " de *James*."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité spécial chargé d'obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la " banque des *Planteurs* du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Carvell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et " refondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie d'assurance " de l'Amérique Britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 27 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith.</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Glasier*,—De la compagnie du chemin de fer de *Frédéricton*

Par l'honorable M. *McKay*,—De *A. W. Sawyer* et autres, professeurs du collège d'*Acadie*,—De la Grande Loge des " Good Templars ",—D'*Allan Weston* et autres,—De *Q. M. Coleman* et autres,—D'*Isaac Shaw* et autres,—De *J. N. Borden* et autres,—De *E. P. Bowls, M.D.*, et autres,—De *William Magee* et autres,—De *Robert Miller* et autres,—De *Geo. R. Dill* et autres,—D'*Hiram Keer* et autres,—De *Robinson Thompson* et autres,—De *A. Jasper* et autres,—De *Ralph Watson* et autres,—De *W. C. Schaffer* et

autres,—Du révérend *Arthur W. Jordan* et autres,—De *Thomas A. Wright* et autres,—De *John C. Plumbs* et autres,—De *R. Ackroyd* et autres,—De *James Beals* et autres,—De *Nathan Tedfor* et autres,—De *A. D. Nichols* et autres,—De *E. F. Olivier* et autres,—De *Joseph Inness* et autres,—De *Charles Proven* et autres,—et de *Jacob Goold* et autres, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer de *Saint-Jean* et du *Maine* ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet de régler la vente des billets de passagers sur les chemins de fer.

Du presbytère d'*Ottawa* de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant qu'il soit donné effet par le Parlement au vœu de l'ancien synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, tel qu'exprimé dans l'acte dernièrement déclaré invalide, en passant le dit acte de nouveau.

D'*Allan Gilmour* et autres, actionnaires de la compagnie du télégraphe de *Montréal* ; demandant la passation du bill concernant la dite compagnie.

De *W. C. Holland*,—De *Wm. Coleville*,—De *E. McKay*,—De *Wm. Dobbyn*,—et de *J. R. Gemuels*, éditeurs de journaux de la province d'*Ontario* ; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Sault Sainte-Marie*," (tel qu'amendé), Sur motion de l'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Skead*, il a été Ordonné, que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :—
Page 8, ligne 31, après " Acte " insérez la clause A :—

Clause A.

" La compagnie ne commencera pas les travaux effectifs de construction du dit pont, avant que le Congrès des *Etats-Unis d'Amérique* ait adopté un acte portant qu'il consent ou donne son approbation à l'établissement d'un pont sur la dite rivière ; mais la compagnie pourra, dans l'intervalle, acquérir des terrains, soumettre ses plans au gouverneur en Conseil et faire toutes autres choses permises par le présent acte, excepté qu'elle ne devra pas commencer les travaux effectifs de construction ou d'érection du dit pont ; et le délai fixé par le présent acte pour l'exécution des travaux courra du jour de l'adoption de l'acte du Congrès. "

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Skead*, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour établir de nouvelles dispositions concernant la Cour Suprême du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable *M. Aikins*, secondé par l'honorable *M. Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le synode du diocèse de la *Sakatchewan* et pour d'autres fins s'y rattachant,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie américaine d'éclairage électrique en *Canada*," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité de ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie *Edison* d'éclairage électrique du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 28 Mars 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Piquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 20.—Retranchez depuis " ou " jusqu'à " La " dans la 24^{me} ligne et insérez : " la disposition de tout don ou bonus fait pour aider à la construction du chemin du fer."

Page 4, ligne 26.—Retranchez depuis " souscripteur " jusqu'à " indiquant ".

Page 5, ligne 7.—Retranchez depuis " la " jusqu'à " dans " dans la 8^{me} ligne et insérez : " cité de *Winnipeg*."

Page 5, ligne 8.—Après " *Toronto* " insérez : " et dans un autre publié dans la cité de *Hamilton*."

Page 5, ligne 36.—Après " effet " insérez : " et dont il devra être donné avis en la manière prescrite par la onzième section du présent acte."

Page 7, ligne 44.—Retranchez " à moins qu'ils ne " et insérez : " jusqu'à ce qu'ils."

Page 8, ligne 41.—Retranchez " ainsi faits " et insérez : " fait, accepté ou endossé par le président ou le vice-président et contresigné par le secrétaire."

Page 9, ligne 10.—Retranchez depuis " pour " jusqu'à " louer " dans la 14^{me} ligne."

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont de la " Grande Ile de *Niagara*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Matthew Gardiner*," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ,
29 mars, 1882.

Le comité spécial chargé d'examiner le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Matthew Gardiner*," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'entendre en témoignage les personnes citées devant le Sénat ; et chargé aussi d'examiner la pétition de la défenderesse *Elizabeth Ann Gardiner*, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Sur le renvoi fait à votre comité, le mardi, vingt et unième jour de mars courant, de la pétition de la dite *Elizabeth Ann Gardiner*, lue par votre honorable Chambre, le dixième jour de mars courant, votre comité fait rapport :

Que, le vendredi, vingt-quatrième jour de mars courant, après la lecture de la dite pétition, et sur la production de l'affidavit de la défenderesse à l'appui de cette pétition, et sur la requête de son conseil, votre comité a rendu l'ordre suivant : " Ordonné que le pétitionnaire en divorce paie immédiatement au conseil de la défenderesse la somme de vingt piastres à titre de retenue et une autre somme de vingt piastres à titre d'honoraires pour la vacation de ce jour, suivant la prière exprimée dans la pétition de la défenderesse afin qu'elle puisse se défendre contre la demande en divorce."

Que le dit ordre a été exécuté.

Que, le lundi, vingt-septième jour de mars courant, votre comité a donné l'ordre suivant : " Ordonné que la somme de vingt piastres soit payée par le pétitionnaire en divorce au conseil de la défenderesse à titre d'honoraire pour la vacation de ce jour."

Et qu'il a été immédiatement satisfait à cet ordre.

Le tout respectueusement soumis,

R. B. DICKEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre la communication suivante :—

OTTAWA, 17 mars, 1882.

A l'honorable J. A. Mousseau,
Secrétaire d'Etat du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux prescriptions de la 79e section de l'acte de la Cour Suprême et d'Echiquier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus, pour qu'elle soit déposée devant les deux chambres du Parlement actuellement en session, une copie de l'ordre général No 80 adopté par les juges de la Cour Suprême du Canada pendant l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROBT. CASSELS,
Régistrature.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

Règle générale 80.

Jeudi, 16me jour de mars, A.D. 1881.

Il est ordonné :

1. Que la onzième règle soit, et elle est par le présent amendé en retranchant le mot "immédiatement" au commencement de cette règle.

2. Que la quatorzième règle soit, et elle est par le présent amendée en retranchant les mots "un mois" qu'y s'y trouvent, et en les remplaçant par les mots "quinze jours."

3. Que la quinzième règle soit, et elle est par le présent amendée en insérant après les mots "en déposant à la poste," où ils se rencontrent dans cette règle, les mots "le même jour," et en retranchant les mots "dans un délai suffisant pour qu'elle lui parvienne, suivant le cours ordinaire de la malle, avant le temps requis pour la signification."

4. Que la vingt-troisième règle soit, et elle est par le présent amendée en retranchant les mots "un mois" au commencement de cette règle et en les remplaçant par les mots "quinze jours."

5. Que la trente-unième règle soit, et elle est par le présent amendée en retranchant les mots "un mois" où ils se rencontrent dans cette règle, et en les remplaçant par les mots "quatorze jours," et en ajoutant à la fin de la dite règle les mots "mais aucun appel, s'il n'a été produit vingt jours pleins avant le dit premier jour du dit terme, ne pourra être ainsi inscrit sans la permission de la cour ou d'un juge."

6. Que la soixante-deuxième règle soit et elle est par le présent amendée en retranchant les mots "un mois" et en les remplaçant par les mots "quinze jours."

7. Que la soixante-troisième règle soit et elle est par le présent amendée en retranchant les mots "deux semaines," où ils se rencontrent dans la dite règle, et en y substituant les mots "une semaine."

W. J. RITCHIE, J. C.,
S. H. STRONG, J.,
T. FOURNIER, J.,
W. A. HENRY, J.
JOHN W. GWYNNE, J.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte,"

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que le dit bill soit lu maintenant la seconde fois.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé en amendement de retrancher "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

Après débats,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à demain, et qu'elle soit le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer le synode du diocèse de la Saskatchewan, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'Ontario, de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance mutuelle de l'*Amérique Britannique du Nord* sur la vie, et de changer son nom en celui de la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique du Nord* sur la vie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant l'association des commis-voyageurs du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 29 Mars, 1882.

Les membres-présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbâch,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer de *Frédéricton* ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet de réglementer la vente des billets de passagers sur les chemins de fer.

De *A. W. Sawyers* et autres, professeurs du collège d'*Acadie*,—De la Grande Loge des "Good Templars",—D'*Allan Weton* et autres,—De *Q. M. Coleman* et autres,—D'*Isaac Shaw* et autres,—De *J. N. Borden* et autres,—De *E. P. Bowls, M.D.*, et autres,—De *William Magee* et autres,—De *Rupert Miller* et autres,—De *Geo. R. Dill* et autres,—D'*Hiram Keer* et autres,—De *Robinson Thompson* et autres,—De *A. Jasper* et autres,—De *Ralph Watson* et autres,—De *W. C. Schaffer* et autres,—Du révérend *Arthur W. Jordan* et autres,—De *Thomas A. Wright* et autres,—De *John C. Plumbs* et autres,—De *R. Ackroyd* et autres,—De *James Beals* et autres,—De *Nathan Tedfor* et autres,—De *A. D. Nichols* et autres,—De *E. F. Olivier* et autres,—De *Joseph Inness* et autres,—De *Charles Proven* et autres,—et de *Jacob H. Gould* et autres, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au "*Scott Act*," si ce n'est pour le rendre plus efficace ;

L'honorable *M. Alexander*, secondé par l'honorable *M. Read*, a proposé :

Qu'il soit résolu—Que vu la position qu'occupe le Sénat dans le Parlement de ce pays, il est désirable que les ministres de la couronne soumettent à la considération de cette Chambre toutes les mesures législatives les plus importantes, en temps utile pour qu'elles puissent être mûrement discutées et délibérées avant la prorogation du Parlement.

L'honorable *M. Dickey*, secondé par l'honorable *M. Botsford*, a proposé en amendement :

De retrancher tous les mots après le mot "résolu" et d'insérer à la place : "que plusieurs des mesures les plus importantes du gouvernement ayant été, pendant la dernière session et pendant la présente session, présentées au Sénat, cette Chambre a eu tout le temps nécessaire pour les discuter, et que les règles de cette Chambre prescrivant le mode suivant lequel les affaires doivent être conduites devant elle, le temps qu'elle désire consacrer à l'examen de ces affaires peut être obtenu par l'observation des dites règles."

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise de nouveau sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable *M. Hope*, secondé par l'honorable *Lewin*, a proposé :

Que le bill reçu de la Chambre des Communes hier, intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'assurance de la "Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation," soit mis sur l'ordre du jour pour la seconde lecture, demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable *M. Bellerose* en amendement à la motion de l'honorable *M. Ferrier* pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte," savoir : "que le dit bill soit lu la seconde fois d'aujourd'hui en six mois,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Ferrier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le deuxième ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*."

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mis sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour venir en aide à " *Matthew Gardiner*," et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*, de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre, du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte " incorporant la compagnie d'assurance mutuelle de l'*Amérique Britannique du Nord* " sur la vie, et de changer son nom en celui de la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique du Nord* sur la vie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant l'association " des commis-voyageurs," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 30 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Pozar,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Ogilvie*,—Du révérend *Aaron A. Allen, M.A.*, et autres, du comté de *Missisquoi*,—et du révérend *L. G. Plamondon* et autres, du comté de *St-Jean*, province de *Québec*.

Par l'honorable *M. Hamilton (Inkerman)*,—De l'association co-opérative d'approvisionnement (à responsabilité limitée), incorporée par lettres patentes.

Sur motion de l'honorable *M. Hamilton (Inkerman)*, secondé par l'honorable *M. Montgomery*, il a été

Ordonné, que la dite pétition de l'association co-opérative du *Canada* (à responsabilité limitée) incorporée par lettres patentes, demandant la passation d'un acte l'autorisant d'émettre des actions préférentielles, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier et déposée sur la table.

L'honorable *sir Alexander Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif aux banques, compagnies d'assurance et corporations de commerce en état d'insolvabilité," a fait rapport qu'il avait examiné avec soin le dit bill et l'avait chargé de faire rapport que le bill réimprimé tel qu'amendé soit substitué au bill présenté à la Chambre le 10 février dernier.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

(Voir bill A, réimprimé, tel qu'amendé par le comité spécial.)

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain, le troisième jour d'avril.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des " steamships Clements (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 22, retranchez : " Clements " et insérez : " de la Nouvelle-Ecosse."
Page 1, ligne 31, après " actionnaires " insérez : " représentant la pluralité des actions."

Dans le titre du bill

Retranchez " Clements " et insérez : " de la Nouvelle-Ecosse."

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Boyd*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Bellero*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le synode du diocèse de la Saskatchewan et pour d'autres fins s'y rattachant," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'assurance mutuelle de Montréal, dite du Soleil," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la banque des Planteurs du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 11, retranchez depuis "banque" jusqu'à "être" dans la 12^e ligne et insérez : "pourra."

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du *Canada*, et de changer son nom en celui d'association sur la vie du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 24, retranchez depuis "*Canada*" jusqu'à "n'a" dans la 30^e ligne et insérez : "si l'élection."

Page 3, ligne 33, retranchez "tenir cette assemblée" et insérez : "la faire."
Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte de la banque Chartée de *Londres* et de l'*Amérique du Nord* et changer son nom en celui de 'La Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 1, retranchez "les" et insérez : "certains".

Page 1, ligne 5, retranchez "désirent" et insérez "savoir : *James Domville M. P.*, de *Kingshurst*, province du *Nouveau-Brunswick*, et l'honorable *Henry Adolphus Newman Kaulbach*, sénateur, de *Lunenbourg*, *Nouvelle-Ecosse*, et certaines autres personnes, ont par leur pétition demandé".

Page 1, ligne 24, retranchez depuis "présent" jusqu'à "l'honorable" dans la 29^e ligne, et insérez : "changé, et *James Domville, M. P.*, l'honorable *Henry Adolphus Newman Kaulbach*, sénateur".

Page 1, ligne 34, retranchez depuis "présent" jusqu'à "La" dans la 36^e ligne, et insérez "constitués et déclarés être corporation et corps politique sous le nom de "La Banque chartée de *Londres* et de *Winnipeg*," (*The Chartered Bank of London and Winnipeg*), au lieu des personnes constituées en corporation par le dit acte sous le nom de : "la banque chartée de *Londres* et de l'*Amérique du Nord*".

Page 2, ligne 6, retranchez depuis " dans " jusqu'à " présent " et insérez " la première section du ".

Dans le titre du bill : après " pour " insérez " remettre en vigueur et ".

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Kamouraska* pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 21.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, le rapport de la Cour Suprême du *Canada*, sur le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des bois de *Québec*," qui lui avait été renvoyé, vendredi, le 24 mars courant pour son examen et son rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

COUR SUPRÊME DU CANADA.

MERCREDI, 29 mars 1882.

Le bill intitulé " Acte pour incorporer la Compagnie des bois de *Québec* (à responsabilité limitée)" dont un exemplaire est ci-annexé, ayant été renvoyé à la Cour Suprême du *Canada* par l'honorable Sénat du *Canada* en parlement assemblé, en vertu de la 53e section de l'Acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier, pour qu'elle l'examine et fasse son rapport sur ce projet de loi, et plus particulièrement sur les points suivants, savoir :—

1o. Si une compagnie, déjà constituée en corporation sous l'autorité de l'Acte impérial des compagnies de 1862 à 1880, pour les objets mentionnés au dit bill, existe légalement en *Canada* comme corporation; et dans le cas où elle y aurait cette existence, si le parlement canadien peut, sur la demande de cette compagnie, comme telle, lui donner une seconde existence corporative? et

2o. Si les objets pour lesquels la compagnie demande incorporation sont tels qu'ils échappent à la juridiction exclusive de la législature de la province de *Québec*?

La Cour Suprême du *Canada* a examiné et délibéré le bill en question et fait rapport comme suit à l'honorable Sénat :

A l'égard de la première partie de la première question proposée, savoir : " Si une compagnie déjà constituée en corporation sous l'autorité de l'Acte impérial des " Compagnies de 1862 à 1880," pour les objets mentionnés au dit bill, existe légalement comme corporation en *Canada* ?"—la cour prie le Sénat de la dispenser de répondre, parce que cette question se rapporte à des droits privés qui pourraient être soumis ensuite à son jugement par la voie judiciaire, et sur lesquels elle ne doit pas se prononcer sans qu'il y ait eu procès.

En ce qui est de la seconde partie de la question, à savoir : " Si le Parlement canadien peut, sur la demande de cette compagnie comme telle, lui donner une seconde existence corporative ? " la cour suppose que cette question revient à demander : " Si le parlement fédéral peut donner à la compagnie une existence corporative en *Canada* ?"—La cour est d'avis que le parlement fédéral peut constituer cette compagnie en corporation pour les objets qui sont dans les attributions du parlement fédéral.

A l'égard de la seconde question, savoir : " Si les objets pour lesquels la compagnie demande incorporation sont tels qu'ils échappent à la juridiction exclusive de la législature de la Province de *Québec* ?"—La cour est d'opinion que les objets

mentionnés dans le bill sont dans les attributions du parlement fédéral et hors des attributions exclusives de la Législature de la Province de Québec.

Par ordre de la Cour,

ROBERT CASSELS,

Régistrnaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac Supérieur à la Baie de James."

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction d'Ottawa et d'Arnprior," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

MERCREDI, 29 mars, 1882.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat, priant leurs Honneurs de permettre aux honorables messieurs Donald MacInnes, A. W. Ogilvie et T. N. Gibbs, trois de leurs collègues, de comparaître et de donner leur témoignage devant le comité spécial de cette Chambre chargé de s'enquérir de l'effet du tarif sur les intérêts agricoles de la Puissance et de faire rapport à ce sujet.

Ordonné, que le greffier transmette le dit message au Sénat.

Attesté,

JOHN GEORGE BOURINOT,

Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Résolu, que cette Chambre accorde permission aux honorables messieurs MacInnes, Ogilvie et Gibbs de comparaître et de rendre témoignage devant le comité spécial de la Chambre des Communes, chargé de s'enquérir de l'effet du tarif sur les intérêts agricoles de la Puissance et de faire rapport à ce sujet s'ils jugent à propos.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose en amendement à la motion de l'honorable M. Ferrier, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte," savoir : "que le dit bill soit lu la seconde d'aujourd'hui en six mois,"

Sur motion de l'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le deuxième ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'Ontario, de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le troisième ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Hope, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 31 Mars, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Chapais,	Howlan,	Ogilvie,
Alexander,	Cormier,	Kaulbach,	Pâquet,
Allan,	Dever,	Leonard,	Pelletier,
Almon,	Dickey,	Lewin,	Power,
Archibald,	Dumouchel,	McClelan,	Pozer,
Armand,	Ferguson,	McInnes,	Read,
Baillargeon,	Ferrier,	McKay,	Ryan,
Bellerose,	Flint,	McMaster,	Scott,
Benson,	Gibbs,	Macdonald,	Simpson,
Botsford,	Girard,	Macfarlane,	Skead,
Bourinot,	Glasier,	MacInnes,	Smith,
Boyd,	Grant,	Miller,	Stevens,
Bureau,	Guévremont,	Montgomery,	Sutherland,
Campbell	Hamilton (Inkerman),	Muirhead,	Trudel,
(Sir Alexander),	Hamilton (Kingston),	Northwood,	Vidal,
Carvell,	Haythorne,	Odell,	Wark.
Chaffers,	Hope,		

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Trudel*,—De *L. Archambault* et autres, actionnaires de la compagnie d'assurance contre le feu "La Souveraine."

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ,
Vendredi, 31 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de *Wm. Elliot* et autres, d'*Ottawa*, demandant à constitués en corporation sous la dénomination de "Compagnie du chemin de fer Central de *Rapid-City*," et il a constaté que les avis de cette pétition n'ont pas eu la durée voulue.

Votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la 51ème règle dans le cas présent, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de *William Elliott* et autres, d'*Ontario*, tel que recommandé dans le troisième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie royale canadienne des arts," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé :

Que le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des bois de *Québec* (à responsabilité limitée)" renvoyé par la Chambre, conformément au rapport du comité des ordres permanents et des bills privés du 24 mars courant, à la Cour Suprême pour que la dite cour l'examine et en fasse rapport, soit renvoyé de nouveau avec le rapport de la dite Cour Suprême au comité des ordres permanents et des bills privés

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Macfarlane, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
31 mars, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement a l'honneur de soumettre comme son quatrième rapport :

Le rapport du sous-comité chargé de vérifier les comptes d'impressions, celui du greffier du comité des impressions, pour l'année dernière, accompagnés de l'état de compte annuel des impressions du Parlement depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 30 juin 1881, lesquels ayant été adoptés par le comité, sont recommandés à l'attention des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ,
21 février, 1882.

Le sous-comité du comité mixte des impressions, auquel les comptes d'impression de l'année dernière ont été renvoyés pour vérification, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Qu'il a examiné avec soin le bilan annuel des comptes d'impression et qu'après avoir vérifié la dépense au moyen des comptes et des pièces justificatives ainsi qu'au moyen des chèques donnés en paiement, et s'être ainsi assuré de leur exactitude, il les a certifiés comme tels.

Votre sous-comité désire attirer spécialement votre attention sur le fait que ces comptes, pièces justificatives et chèques, ainsi que le bilan annuel ont été communiqués à l'auditeur général, mensuellement, pour être examinés et vérifiés, et qu'ils ont été certifiés par lui, comme il ressort de sa lettre annexée au bilan annuel.

Votre sous-comité est heureux d'attirer de nouveau votre attention sur la nouvelle réduction effectuée, sous votre habile administration, dans le coût des impressions de l'année dernière et qui s'élève au chiffre de \$5,572.02. Ce résultat est dû au soin que l'on a pris d'élaguer l'impression des rapports de nature particulière ou locale qui n'affectent en aucune manière les intérêts publics, et aussi aux prix très-avantageux stipulés dans les contrats actuels.

Vu les circonstances ci-dessus, votre comité approuve la recommandation de réduire de \$10,000 le crédit des impressions pour l'année prochaine.

Le tout respectueusement soumis.

RUFUS STEPHENSON,
Président,

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

GEO. W. ROSS,
ALEX. MACFARLANE.

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ,
16 février, 1882.

Au président et aux membres du comité mixte des impressions,—

MESSIEURS,—En soumettant l'exposé annuel ordinaire faisant connaître les frais des impressions du parlement, je désire attirer votre attention sur la nouvelle réduction qui a été opérée dans les dépenses de l'an dernier, et qui atteint le chiffre de \$5,572.02.

Les réductions opérées pendant les deux dernières années doivent être attribuées en premier lieu à une diminution dans la somme des travaux à exécuter, tel que recommandé par le comité, et secondement et principalement, à la grande différence qui existe entre les prix du contrat actuel et ceux du précédent.

Dans ces conditions, j'ai cru devoir demander, sauf l'approbation du comité, que le crédit pour les impressions du Parlement soit diminué de \$10,000.

Le relevé annuel a été soumis à l'auditeur général, pour vérification; les comptes et les pièces justificatives qui m'étaient passés par les mains, de même que les chèques que j'ai donnés en paiement de ces comptes lui avaient été transmis préalablement tous les mois. La seule différence qui existe entre nous, ainsi que vous le verrez par la lettre ci-jointe, se borne à l'application des deniers payés par diverses personnes pour l'impression de leurs bills privés,—l'auditeur général les considérant comme "Revenu Casuel," tandis que je les inscris dans les comptes comme un "remboursement" pour les fins auxquelles ils étaient destinés, c'est-à-dire pour diminuer le coût de la législation des bills privés.

Les comptes, pièces justificatives et chèques sont encore entre les mains de l'auditeur général.

Les divers services ont été exécutés d'une manière aussi satisfaisante que par le passé, et nulles plaintes ne m'ont été faites.

J'ai l'honneur d'être,
Votre humble et obéissant serviteur,

HENRY HARTNEY,
Greffier, comité mixte des impressions.

	\$ cts.	Précis justificatives No.	\$ cts.
1880.			
1er juil.			
A valeur du papier en main de la dernière session... lettres de crédit émises, impression du Parlement...	2,158 37 46,072 04	1	
do do rapports des départements: — Arrérages de 1879-80... \$5,541.67 } pour 1880-81..... \$8,721.16 }	14,262 83		
montant reçu pour l'impression des bills privés, Chambre des Communes.....	695 88	2 3	
			7,446 39 6,544 16
			22,492 00 4,296 20
			13,349 38
		4	671 70
		5	82 50
		6	3,275 00
		7	168-85
		8	98 50
		9	48 89
		10	1,102 50
			59,572 07 3,616 45
			\$63,189 12

OTTAWA, 1er décembre 1881.

Monsieur.—J'ai l'honneur de transmettre sous ce pli le relevé de vos dépenses durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1881, pour le compte des impressions du parlement, et je me permettrai de vous faire les remarques suivantes :

Les dépenses indiquées par votre relevé, sont de \$50,155.63; et les dépenses effectuées pendant l'année, tel que démontré par mon rapport, sont de \$52,309.59. L'écart s'explique par le relevé suivant :

Coût total des impressions du parlement, d'après le rapport de l'auditeur.....	\$52,309 59
Papier en magasin au commencement de l'année.....	\$2,158 37
Papier en magasin à la fin de l'année.....	3,616 45
	\$1,458 08
Montant spécifié comme "revenu casuel" dans le compte du receveur général, mais comme "remboursement" dans votre relevé.....	\$50,851 51
	695 88
	\$50,155 63

Votre obéissant serviteur,

A HENRY HARTNEY, écrivain,
Greffier, impressions du parlement.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné et trouvé exact,

ROBUS STEPHENSON, Président,
J. SIMPSON, Président, Sénat,
GEO. W. ROSS,
A. MACFARLANE,

Sous-comité.

HENRY HARTNEY, greffier,
Département des impressions du Parlement.

Coût total comme ci-dessus.....\$50,572 67

REMBOURSEMENTS :

Rapports des départements, 1880-81.....	\$8,721 16
Bills privés.....	695 88
	\$9,418 04

Coût total, impressions du parlement...\$50,155 63

Calculé numériquement, le coût pour chaque Chambre serait comme suit :

Sénat.....	\$13,646 58
Chambre des Communes.....	36,509 05
	\$50,155 63

A balance de papier en main :

1872 rames, 8 mains de Royal, à \$253.....	\$3,213 80
414 rames de papier ministre, à 97½ cts.....	403 65
	\$3,616 45

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie mutuelle de télégraphe du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de ponts d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Bellerose* en amendement à la motion de l'honorable M. *Ferrier*, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte," savoir : " que le dit bill soit lu la seconde fois d'aujourd'hui en six mois,"

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins,

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit le second ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par le comité des banques et du commerce au bill intitulé : " Acte pour

remettre en vigueur et amender la charte de la Banque Chartée de *Londres* et de l'*Amérique du Nord* et changer son nom en celui de 'La Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*,' et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Gibbs*, secondé par l'honorable *M. Vidal*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des vapeurs *Clements*" (à responsabilité limitée), et

Les dits amendements étant lus par le greffier, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Macfarlane*, secondé par l'honorable *M. Hope*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* à la *Baie d'Hudson*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Girard*, secondé par l'honorable *M. Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Atkins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 3 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*,—Du révérend *J. L. Mongeau* et autres,—Du révérend *C. M. Taillon* et autres,—Du révérend *J. B. F. S. Maynard* et autres,—De *Narcisse Rémillard* et autres,—De *David Maynard* et autres,—D'*Hubert Bissailon* et autres,—De *Joseph Boulé* et autres,—De *Joseph Routier* et autres,—De *S. Coupal, M.P.*, et autres,—et de *N. B. Vanvliet* et autres, du comté de *Napierville*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Pâquet*,—De *Louis Léveillé* et autres,—De *F. X. Rivard* et autres, et du révérend *P. A. Roberge* et autres, tous du comté d'*Yamaska*.

Par l'honorable M. *Trudel*,—De *J.-Bte Myre* et autres, du comté de *Beauharnois*,—De *C. Hébert* et autres, et d'*Alfred Lamarche* et autres, du comté de *Laprairie*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *Aaron A. Allan* et autres, du comté de *Missisquoi*,—et du révérend *L. G. Plamondon* et autres, du comté de *St-Jean*, province de *Québec* ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Richelieu*.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12, après "Compagnie" insérez : "Sous l'autorité des dits actes."

Page 2, ligne 18, retranchez depuis "ballottage jusqu'à "à" dans la ligne 19, et "insérez : jusqu'à 'ce qu'ils aient décidé.'"

Page 5, ligne 40, retranchez depuis "générale" jusqu'à "augmenter" dans la 41e ligne, et insérez : "Annuelle ou à toute assemblée générale spéciales des actionnaires convoquée pour cet objet, et dont il sera donné un avis de trente jours au moins dans la *Gazette du Canada* et dans deux journaux publiés dans la cité de "Toronto,"

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit .

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Lundi, 3 avril, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de l'association co-opérative des magasins (à responsabilité limitée), corps constitué par lettres patentes, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à émettre des actions privilégiées, et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de cette pétition.

Comme les circonstances qui ont nécessité la présente demande se sont produites trop récemment pour permettre la publication des avis ordinaires, votre comité recommande de suspendre la 51e règle par rapport à cette pétition, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de l'association co-opérative du *Canada* (à responsabilité limitée), tel que recommandé par le quinzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " des bois de *Québec* à (responsabilité limitée), " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 29, retranchez tous les mots depuis " *Canada* " jusqu'à " ou " dans la ligne suivante.

Page 2, à la fin du paragraphe 7, après " pays " insérez " Mais le présent acte ne donnera point à la dite corporation le droit d'opérer comme compagnie de prêt. "

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie des hauts " fourneaux de *New-York* et d'*Ontario*, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 36, après " 2 " insérez : " Avant que la compagnie commence ses opérations. "

Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Dickey* du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *Matthew Gardiner*, " a présenté son second et dernier rapport.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 8.

1er avril, 1882.

Le comité spécial chargé d'examiner le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Matthew Gardiner*, " avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'entendre en témoignage les personnes citées devant le Sénat ; et chargé aussi d'examiner la pétition de la défenderesse *Elizabeth Ann Gardiner*, a l'honneur de présenter son second et dernier rapport :

Conformément à l'ordre du renvoi de mardi vingt-et-unième jour de mars dernier, et à l'article soixante dix-neuf du règlement de votre honorable Chambre, votre comité a entendu les dépositions sous serment des témoins cités devant lui par le pétitionnaire en divorce et par la dite défenderesse *Elizabeth Ann Gardiner*, épouse du dit pétitionnaire, et a interrogé aussi sous la foi du serment les deux parties tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence entre elles, en exécution de l'ordre donné par votre honorable Chambre à cet effet. Les dépositions des témoins, ainsi que celles de l'époux pétitionnaire et de la défenderesse, ont été recueillies par écrit et sont déposées en même temps que le présent rapport, avec toutes les pièces produites devant votre comité.

Le mercredi, vingt-neuvième jour de mars dernier, votre comité a rendu l'ordre suivant :

“ Ordonné, que la somme de vingt piastres soit payée sans délai par le pétitionnaire en divorce au conseil de la défenderesse à titre d'honoraire pour la vacation de ce jour.”

Cet ordre a été exécuté.

Le vendredi, trente-et-un mars dernier, votre comité a donné l'ordre suivant :

“ Ordonné, que la somme de dix piastres soit immédiatement payée par le pétitionnaire au conseil de la défenderesse à titre d'honoraire pour la vacation de ce jour.”

Ordre exécuté.

Le samedi, premier jour d'avril courant, votre comité a donné l'ordre suivant :

“ Ordonné que la somme de dix piastres soit immédiatement payée par le pétitionnaire au conseil de la défenderesse à titre d'honoraire pour la vacation de ce jour.”

Il a été satisfait à cet ordre.

Le même jour (1er avril) votre comité a ordonné au pétitionnaire “ de fournir de nouvelles preuves à effet d'établir l'authenticité des lettres produites et déposées à l'appui de sa pétition.”

À la suite de cet ordre, le conseil du pétitionnaire a déclaré que celui-ci ne continuerait pas les procédures en obtention du bill de divorce.

Et votre comité est convenu de recommander que toutes les pièces apportées devant lui soient remises aux parties respectives qui les ont produites, savoir au pétitionnaire et à la défenderesse, pour qu'elles puissent être présentées en preuve dans toute cour où les dites parties sont ou pourraient être ultérieurement en instance.

Et votre comité recommande aussi de rembourser au pétitionnaire l'argent versé par lui entre les mains du greffier pour couvrir les frais de son bill, à la réserve des frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le droit payé par le pétitionnaire *Matthew Gardiner* lui soit remboursé moins les frais d'impression et de traduction.

L'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance, requête et de tous rapports et ordres en Conseil se rapportant à la sortie du chef indien connu sous le nom de *Sitting Bull* des territoires du Nord-Ouest, et à sa remise aux autorités des *Etats-Unis* en juillet dernier.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera, mercredi prochain le cinq du courant, elle reste ajournée à mercredi le douze d'avril, à huit heures du soir.

La question étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, a proposé :

Que le droit payé lors de la présentation du bill pour incorporer l'académie royale canadienne des arts, soit remboursé au promoteur du dit bill moins les frais d'impression et de traduction.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariage et sépultures dans le district de *Beauce* pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No 21).

L'honorable M. Aikins, ministre du Revenu de l'Intérieur, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence en date du 14 mars, 1881, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les personnes intéressées dans la construction ou ayant fait des offres pour la construction d'un pont sur la chute de la rivière *St-Jean*, à *St-Jean, Nouveau-Brunswick*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 130).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender et simplifier " l'Acte pour autoriser la compagnie d'assurance *Stadacona* contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie d'assurance mutuelle maritime l'Océan," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Banque d'Echange d'*Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Pover, secondé par l'honorable M. Almon, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance *Tecumseh* du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Hope, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières de *Saskatchewan*" et de la *Paix*."

Et aussi un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont du Sault *Ste-Marie*," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendements.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême,"

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable *M. Aikins* : Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi le 13 du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins,

L'honorable *M. Gibbs* a proposé, secondé par l'honorable *M. Smith* :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question ayant été débattue.

A six heures le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demié P.M.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable *M. Gibbs*, savoir : Que le bill intitulé : "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins, soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable *M. Gibbs*, secondé par l'honorable *M. Vidal*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan* et pour d'autres fins s'y rattachant,"

Sur motion de l'honorable *M. Vidal*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité," tel qu'amendé par le comité spécial.

En comité.

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

Le deuxième clause et les clauses suivantes jusqu'à la 66e ont été lues et agréées.

La 66e clause a été lue et amendée comme suit :

Page 13, lignes 6 et 7, retranchez " toute balance restante " et insérez : " tout bien ou actif restant."

Les clauses suivantes jusqu'à la 71e ont été lues et agréées.

La 71e clause a été lue et amendée comme suit :

Page 14, ligne 5, après " quelconques " insérez : " ou en un jugement enregistré qui emporte engagement d'immeubles (sauf l'application de la section soixante-quatorze du présent acte)."

Page 14, lignes 7, 10, 12, 14 et 21, après " hypothèques " insérez " jugements."

Les 72 et 73e clauses ont été lues et agréées.

La 74e clause a été retranchée et remplacée par la suivante :

Clause A.

" Aucun droit ou privilège n'est créé sur les biens meubles ou immeubles de la compagnie pour le montant d'un jugement, ou pour les intérêts de ce montant, par l'expédition ou la délivrance au shérif d'un bref d'exécution, ni par la saisie ou vente en vertu de ce bref des biens ou effets de la compagnie; aucun droit ou privilège n'est non plus créé sur ces biens, meubles ou immeubles, ni sur aucune de ses dettes actives, échue ou devenue exigible, par l'expédition ou la délivrance d'un bref d'arrêt simple ou d'arrêt en main tierce, ou par aucun autre ordre ou procédure (soit que le bref d'exécution, la saisie ou vente, le bref d'arrêt simple ou d'arrêt en main tierce ou autre ordre en procédure ait précédé l'adoption du présent acte ou ait lieu après),—si, dans ces cas, la liquidation de la compagnie s'ouvre avant la remise au demandeur des deniers recouvrés ou perçus en vertu du dit bref d'exécution, bref d'arrêt simple ou d'arrêt en main tierce, ou autre ordre ou procédure. Mais la présente section ne touche point au droit ou privilège qu'a pour ses frais le demandeur d'après la loi de la province où le bref d'exécution, le bref d'arrêt simple ou d'arrêt en main tierce ou autre ordre aura été donné, ou la procédure faite; et elle n'aura non plus aucun effet, en ce qui regarde les biens immobiliers de la compagnie, sur les jugements qui auront été enregistrés trente jours au moins avant l'adoption du présent acte."

La 75e clause et les suivantes jusqu'à la 102e ont été lues et agréées.

La 103e clause a été lue et amendée comme suit :

Page 21, ligne 18, retranchez " de " et insérez : " d'au moins."

Les 104 et 105e clauses ont été lues et agréées.

La 106e clause a été lue et amendée comme suit :

Page 21, ligne 33, retranchez " les."

La 107e clause a été lue et agréé.

La 108e clause a été lue et amendée comme suit :

Page 21, ligne 40, retranchez : " du liquidateur " et insérez : " des liquidateurs."

La 109e clause a été lue et amendée comme suit :

Page 22, ligne 3, retranchez : " un journal publié " et insérez : " deux journaux publiés."

Page 22, ligne 13, après " circulation " insérez : " Si le bureau principal se trouve dans la province de Québec, l'un des journaux devra se publier en anglais et l'autre en français."

La 110e clause et les clauses restantes ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et
Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement,

Et le dit rapport ayant été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que l'état de la quantité des monnaies d'argent canadiennes émises par le gouvernement du *Canada*, du 1er juillet, 1867, au 1er mars, 1881, avec indication de la quantité de pièces de chaque dénomination; le prix payé pour l'argent fin en lingots; le poids d'argent fin, et qu'a coûté au gouvernement la quantité intégrale de chacune de ces différentes espèces de monnaies, et le pourcentage ou seigneurage retenu par le gouvernement sur la fabrication de ces monnaies. (No. 36a) rapporté par le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement dans son second rapport du 17 février dernier avec la recommandation de ne pas l'imprimer, soit renvoyé de nouveau au dit comité pour être reconsidéré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie mutuelle de télégraphe du *Canada*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif à la compagnie de chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de ponts d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*,"

L'honorable M. *Shead* a proposé, secondé par l'honorable M. *Scott* :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue sur division dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 4 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mac Kay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Chaffers*,—Du révérend *F. Dorval* et autres, de l'*Assomption*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *L. Archambault* et autres, de la province de *Québec* ; demandant que le bill pour étendre les pouvoirs de la compagnie d'assurance, dite la *Souveraine*, ne soit pas passé à moins qu'il ne soit approuvé par la majorité des deux tiers des actionnaires convoqués en assemblée générale, dans le but de considérer la chose.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à " la compagnie Américaine de Télégraphe et de Cable," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 29, après " terre " insérez " pour relier."

Page 1, ligne 30, retranchez " entre " et tous les mots après " Amérique " jusqu'à " et " dans la ligne suivante.

Page 1, lignes 32 et 33, retranchez depuis "compléter" jusqu'à "établir" et insérez "prolonger ou."

Page 1, ligne 34, retranchez depuis "correspondances" jusqu'à "avec" dans la ligne 38.

Page 1, ligne 39, retranchez "de toute partie."

Page 2, ligne 5, retranchez depuis "arriver" jusqu'à "faire" dans la ligne 7.

Page 2, ligne 16, après "tendront" insérez les clauses A et B :

Clause A.

"Les droits, pouvoirs et privilèges accordés et conférés par le présent acte cesseront et demeureront sans effet si les prix actuellement exigés pour la transmission des dépêches entre un point quelconque du *Canada* et un point quelconque de la *Grande-Bretagne* et de l'*Irlande* étaient augmentés soit par la compagnie avec le présent acte constitutive en corporation, soit par quelque autre compagnie avec laquelle elle pourrait avoir établi une correspondance de service ou avoir une caisse de recettes commune, ou à laquelle elle pourrait avoir loué le service de sa ligne, à moins que cette augmentation de prix n'ait été préalablement approuvée par le gouverneur-général en conseil."

Clause B.

"Avant que la compagnie commence ses opérations en *Canada*, une copie de son acte constitutif, certifiée par son président et son secrétaire et par l'officier public dans le bureau duquel le dit acte aura été déposé, devra être transmise au bureau du secrétaire d'Etat du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Bellerose* en amendement à la motion de l'honorable M. *Ferrier* pour la seconde lecture du bill relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte, savoir : "que le dit bill soit lu la seconde fois, d'aujourd'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.—19.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Power,</i>	

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Muirhead,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>

<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macpherson (Présid.),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hope,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland—40.</i>
<i>Dever,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant mise sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

CONTENTS : 40.

NON-CONTENTS : 19.

Et le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, a proposé :
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi, le 13 du courant.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des bois de *Québec* " (à responsabilité limitée),

L'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, a proposé :

Que le dit ordre soit rayé, et que le bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie des hauts fourneaux de *New-York* et *Ontario*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant."

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité,"

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 7, après " incorporées " insérez : " et à toute compagnie d'assurance ayant opérée en Canada, et qui est devenue insolvable ou est entrée en liqui-

“ dation sous les dispositions d'un acte général ou spécial, et qui sur la pétition, comme il est prévu au présent acte, de ses actionnaires ou créanciers, syndics ou liquidateurs, demande à être mise sous l'application et l'effet du présent acte. ”

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* à la baie d'*Hudson*, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour constituer en corporation la compagnie d'assurance mutuelle maritime l'*Octan*, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte concernant la banque “ d'échange d'*Yarmouth*, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance *Tecumseh* du *Canada*, ” a été lu seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Stevens*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 5 Avril, 1882.

Les membres présents étaient : —

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hope,</i>		

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *J. L. Mongeau* et autres, — Du révérend *C. M. Tailion* et autres, — Du révérend *J. B. F. S. Maynard* et autres, — De *Narcisse Rémillard* et autres, — De *David Maynard* et autres, — D'*Hubert Bissailon* et autres, — De *Joseph Boulé* et autres, — De *Joseph Routier* et autres, — De *S. Coupal*, M. P., et autres, — et de *N. B. Vanoliet* et autres, du comté de *Napierville*, province de *Québec*, — De *Louis Léveillé* et autres, — De *F. X. Rivard* et autres, — et du révérend *P. A. Roberge* et autres, tous du comté de *Yamaska*, — De *J.-Bte Myre* et autres, du comté de *Beauharnois*, — De *C. Hébert* et autres, et d'*Alfred Lamarche* et autres, du comté de *Laprairie* ; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental.

L'honorable *M. Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Hope*, secondé par l'honorable *M. Lewin*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie *Edison* " d'éclairage électrique du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 9, retranchez depuis " au " jusqu'à " sur " et insérez : " droit de circulation et d'usage que le public possède."

Page 2, ligne 10, retranchez depuis " navigables " jusqu'à " ces " dans la 11e ligne et insérez : " et pourvu aussi que la compagnie ne pratique de travaux de passage, n'exerce sa faculté d'usage ou ne gêne la circulation sur."

Page 2, ligne 12, après " des " insérez : " cités, villes ou autres."

Page 2, ligne 37, après " pourra " insérez : " après un avis de trois jours."

Page 3, ligne 22, après " effet " insérez : " et dont il aura été donné dûment avis " comme dans le cas prévu en la huitième section."

Page 5, ligne 50, retranchez " dix " et insérez : " quinze."

Page 6, ligne 28, retranchez " dix " et insérez : " quinze."

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mercredi, le 12 du courant.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la " Compagnie américaine d'éclairage électrique du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 15, retranchez " et " et après " *Cassils* " insérez : " et *John Mac-farlane*, marchand " ; après " *Montréal* " insérez : " *Charles C. Colby*, M.P., de *Stanstead*."

Page 1, ligne 20, retranchez " Américaine " et insérez : " *Thomson et Houston*."

Page 2, ligne 9, retranchez depuis " au " jusqu'à " sur " et insérez : " droit de circulation et d'usage que le public possède."

Page 2, ligne 10, retranchez depuis " navigables " jusqu'à " ces " dans la 11me ligne et insérez : " et pourvu aussi que la compagnie ne pratique de travaux de passage, n'exerce sa faculté d'usage ou ne gêne la circulation sur."

Page 2, ligne 12, retranchez " ce pouvoir sera " et insérez : " que du consentement des cités, villes ou autres municipalités qui auront respectivement juridiction " à leur égard."

Page 2, ligne 14, retranchez depuis " municipalités " jusqu'à " et " dans la 15me ligne.

Page 2, ligne 36, après " pourra " insérez : " après un avis de trois jours."

Page 3, ligne 22, après " effet " insérez : " et dont il aura été dûment donné avis " comme dans le cas prévu en la huitième section."

Page 5, ligne 50, retranchez " dix " et insérez : " quinze."

Page 6, ligne 28, retranchez " dix " et insérez : " quinze."

Dans le préambule.

Page 1, ligne 3, retranchez " Américaine " et insérez : " *Thomson et Houston*."

Dans le titre.

Retranchez " Américain " et insérez ; " Thomson et Houston." Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre mercredi, le douze courant.

L'honorable M. Allan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque " d'Ontario," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 18, retranchez depuis "éteintes" jusqu'à " sauf" dans la 2^e ligne, ce qui comprend la septième section en entier.

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Simpson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, des impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
31 mars, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme cinquième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et ceux d'Ontario et de Québec, au sujet du compte non liquidé de dépôt et de fonds d'amélioration des terres. (No 30*d*.)

Réponse à Adresse,—Copie de tous permis octroyés pour la coupe du bois ou l'exploitation des mines dans les limites du territoire en contestation à l'ouest du méridien de l'extrémité orientale de l'île Hunter, et le nombre d'acres de terre concédés chaque année. (No 30*f*.)

Réponse à Adresse,—Etat faisant connaître la quantité et la situation des houillères, terrains miniers et à bois dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, vendus, loués, concédés ou dont il a été autrement disposé depuis l'acquisition de cette région jusqu'au premier jour de février 1882. (No 30*g*). (*La cédule seule devant être imprimée.*)

Réponse à Adresse,—Copie des règlements concernant les terres en vigueur le 16 octobre 1878, et de ceux qui ont été promulgués de temps à autre depuis cette date. (No 30*i*.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre d'acres de terre pris par des colons dans le Manitoba, le Kiewatin et le territoire du Nord-Ouest, en vertu de l'acte de homestead, pendant l'année 1881. (No 30*j*.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au Manitoba, dans le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1881, et le nombre total de ces préemptions, et le nombre d'arpents inscrits comme préemptions chaque année antérieure à 1881. (No 301.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée avec le lieutenant-gouverneur d'Ontario, depuis le 27 janvier dernier, concernant l'arbitrage des limites; aussi, toute correspondance, etc., relative à la nomination d'arbitres. (No 37a.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet de la direction suivie par aucune partie du dit chemin de fer, y compris aucun de ses embranchements, et un état de la ligne en tant qu'établie; un état de la dépense faite par le gouvernement sur la ligne par lui construite à l'ouest de Winnipeg, ainsi que copie des arrangements conclus entre le gouvernement et la compagnie quant à la dite dépense. (No 48n.) (*Sans les plans ou cartes.*)

Réponse à Adresse,—Correspondance se rapportant à l'acceptation des obligations hypothécaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, par le gouvernement, pour toute fin publique. (No 48p.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la moyenne du nombre de milles du chemin de fer Intercolonial mis en opération chaque année depuis qu'aucune partie de ce chemin a été ouverte au trafic; les frais d'exploitation du chemin, par mille, chaque année; la quantité moyenne du fret transporté et la moyenne des recettes, par mille, chaque année. (No 81b.)

Réponse à Adresse,—Dépêches échangées entre les gouvernements du Canada et du Manitoba, concernant l'extension des limites du Manitoba, et aussi, concernant de nouveaux octrois en argent ou autres subventions à cette province. (No 82a.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé de la farine de blé, farine d'avoine et du maïs importés pour la consommation dans les différents ports douaniers, de tous les comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse, du 15 mars, 1879, au 30 septembre, 1881. (No 92.)

Réponse à Adresse,—Réponse de l'honorable *Edmund Burke Wood*, juge-en-chef de la province du Manitoba, à la pétition de *Henry J. Clark, C.R.*, de Winnipeg, et autres, présentée à la Chambre des Communes, le 4 mars, 1881. (No 106.)

Mémoire concernant les biens de la ci-devant Banque du Haut-Canada. (No 103.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant en détail les dépenses encourues par les différents membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement qui ont été envoyées en Angleterre ou ailleurs depuis le 10 février, 1880, jusqu'à ce jour. (No 113.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant toutes les sommes payées à *sir A. T. Gait*, à titre de haut commissaire; aussi, les sommes payées pour le loyer et l'ameublement de sa résidence à Londres; aussi, les sommes payées pour frais de voyage depuis le 1er juillet, 1878. (No 114.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité et la valeur des articles suivants importés pour la consommation, et les droits perçus sur ces articles, pendant les années 1877, 78, 79, 80 et 81: Céréales et leurs produits; animaux, fruits et provisions, etc. (No 117.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité de houille exportée des ports de la Nouvelle-Ecosse pendant les années 1877-78, 1878-79, 1879-80 et 1880-81, et les pays où elle a été exportée; aussi, la quantité de houille transportée par la voie des canaux du St-Laurent, etc. (No 118.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les propriétés vendues par le gouvernement dans la ville de Sorel et les paroisses circonvoisines, depuis septembre, 1878, jusqu'à ce jour, indiquant le prix d'achat et le nom des acquéreurs. (No 24.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'embouchure de la Rivière-du-Loup (en haut), pour s'assurer de ce que coûterait le creusage nécessaire pour permettre aux vaisseaux d'y entrer pendant la saison des eaux basses. (No 25.)

Réponse à Ordre,—Correspondance, etc., concernant les améliorations du havre de Belle-Creek, dans le comté de Queen, Ile du Prince-Edouard. (No 29.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre total de demandes pour loyers de terrains de pâturage et le nombre total d'acres demandés à cette fin ; etc. (No 30c.)

Réponse à Adresse,—Rapport de la commission composée des juges *Miller* et *Dubuc*, et chargée de faire rapport sur certaines réclamations pour des terres jalonnées. (No 30e.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant total des sommes d'argent reçues pour le compte des terres fédérales, pendant le cours de l'année civile, 1881. (No 30k.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la somme totale payée chaque année, depuis le 30 juin, 1873, jusqu'au 30 juin, 1881, à titre d'indemnités ou de pension de retraite. (No 33a.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant les noms de tous les officiers et énumérateurs employés au recensement de 1881, dans le comté de St-Jean ; les sommes payées à chacun d'eux comme rémunération, etc. (No 38c.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nom des personnes qui ont fait le recensement de 1881, dans le comté de Rimouski, ainsi que le montant que chacune d'elles a reçu comme émunération. (No 38d.)

Réponse à Ordre,—Relevés indiquant les quantités approximatives des diverses classes de travaux pour la construction du chemin de fer du Pacifique entre Port-Moody et Yale. (No 48i.)

Réponse à Ordre,—Copie du chèque déposé par *Andrew Onderdonk* en même temps que la soumission qu'il a présentée pour la construction du chemin de fer de Port-Moody à Emory's Bar, et qui a été acceptée. (No 48j.)

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., relatifs à tous octrois de terres faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique, ainsi qu'un état détaillé des terres octroyées, choisies ou réservées en conséquence. (No 48g.)

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et le gouvernement concernant toutes réclamations faites par la dite compagnie pour de la pierre, etc., employés pour la construction du dit chemin, et toutes réclamations faites contre le gouvernement à ce sujet. (No 48r.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nom et le nombre de tous bâtiments ou navires à voiles qui ont péri dans les eaux de l'intérieur du Canada depuis 1870, ainsi que la valeur des cargaisons et le nombre de vies perdues, et les causes connues ou supposées de la perte de ces navires. (No 64a.)

Réponse à Ordre,—Correspondance touchant la perte de navires dans les eaux de l'intérieur par suite de surcharge ou de déplacement de la cargaison. (No 64b.)

Réponse à Adresse (Sénat), concernant la vente de navires canadiens en France à des conditions aussi avantageuses que celles accordées aux navires construits en Angleterre ; aussi, concernant l'admission en ce pays des produits français, des conditions plus favorables. (No 73.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous les tarifs de transport des marchandises ou des voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, et un état de tous les tarifs spéciaux. (No 81.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant les comptes des approvisionnements tirés des magasins du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, pendant les années 1879 et 1880. (No 81a.)

Réponse à Adresse,—Proclamation qui met en vigueur l'acte à l'effet d'étendre les limites de la province du Manitoba. (No 82.)

Réponse à Ordre,—Relevés, en possession du gouvernement, indiquant en détail le coût de certaines espèces déterminées de cotons gris et blanc de fabrique canadienne ou étrangère de qualités semblables. (No 84.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant les sommes payées pour le service météorologique du Canada, pendant les années 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881. (No 86.)

Réponse partielle à Adresse,—Dépositions prises et rapport fait par l'inspecteur des postes *Deue*, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de London, et toute mesure prise par le département à ce sujet ; aussi, copie des rapports et de l'ordre en conseil relatifs à la mise à la retraite de l'ancien maître de poste, et à la nomination du maître de poste actuel ; aussi, correspondance, etc., à la

suite desquels *Scott Phipps*, employé au bureau de London, a été destitué vers 1875, et de tous papiers relatifs à sa réinstallation subséquente dans le bureau. (No 88.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous documents demandant de prolonger le réseau télégraphique sur la côte est de l'Île Vancouver, de Nanaïmo à Comox. (No 89.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les travaux exécutés pour le gouvernement par le bateau remorqueur *Annie Stewart*, pendant les trois dernières années ; aussi, copie de tous traités ou marchés conclus avec les propriétaires du dit bateau. (No 90.)

Réponse à Adresse,—Correspondance et règlements concernant la mouture en entrepôt ; un état de toutes obligations données en vertu des règlements, avec les dates et les noms ; un exposé de la décision prise à leur sujet, et de l'état actuel des choses relativement à chaque obligation, etc. (No 91.)

Réponse à Ordre,—Etat des importations et des exportations au port de St-Hyacinthe, du 1er juillet, 1881, au 1er février, 1882 ; et aussi, un état des recettes et des dépenses au même port, pendant la même période. (No 93.)

Réponse à Ordre,—Correspondance en possession du gouvernement, relativement à l'emploi de barils ou parties de barils dans lesquels de la fleur avait été importée des Etats-Unis, dans le but d'exporter de la fleur du Canada pour éluder les règlements concernant le drawback. (No 94.)

Réponse à Ordre,—Correspondance relative à la mise à la retraite de *James D. Dixon*, percepteur des douanes à Sackville, et à la nomination de *William C. Mulner*, son successeur. (No 95.)

Réponse à Ordre,—Liste des noms des Cics étrangères d'assurance sur la vie qui ont fait des dépôts entre les mains du gouvernement pour le seul avantage des porteurs de polices canadiens. (No 96.)

Réponse à Ordre,—Requêtes et correspondances adressées au gouvernement, concernant les communications postales sur la partie de la côte nord du fleuve St. Laurent, qui se trouve comprise dans le comté de Saguenay. (No 97.)

Réponse à Ordre,—Rapports faits par des ingénieurs et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (No 98.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre de livres de laine importée en Canada depuis le 30 juin, 1881, et le montant des droits perçus. (No 99.)

Réponse à Ordre,—Etat des recettes et des dépenses se rattachant à l'entretien et au fonctionnement de la ligne télégraphique entre Selkirk et Edmonton, et de celle qui relie Selkirk à Winnipeg, séparément. (No 100.)

Réponse à Ordre,—Liste des stations de quarantaine autorisées en conformité des règlements concernant l'importation du bétail pour fins de production. (No 101.)

Réponse à Ordre,—Instructions adressées par *Lindsay Russell*, écrivain, sous-chef du département de l'Intérieur, à *James Anderson*, agent des terres de la couronne à Winnipeg, relativement à la disposition des coupes de bois pour la fabrication du bois de service, des traverses de chemins de fer ou du bois de chauffage, depuis le 1er mars 1881. (No 102.)

Réponse à Adresse,—Copie de toute résolution d'aucun corps législatif provincial transmise à Son Excellence au sujet de l'exercice, par le parlement du Canada, du pouvoir de déclarer d'utilité générale les chemins de fer provinciaux. (No 103.)

Réponse à Ordre,—Correspondance au sujet de la nomination de *M. Thomas Ryan* comme ingénieur à la douane de Montréal, avec la date de telle nomination. (No 104.)

Réponse à Ordre,—Pétitions et correspondance concernant la construction d'une cale sèche à Pictou. (No 105.)

Réponse à Ordre,—Rapports des ingénieurs du gouvernement concernant les divers passages à niveau sur la rue Queen et la rue Dufferin, sur la limite ouest de la cité de Toronto. (No 107.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les divers changements opérés dans l'organisation du collège militaire Royal, depuis sa création jusqu'au 1er février, 1882. (No 109.)

Réponse à Ordre,—Liste complète des cadets nés aux Etats-Unis, qui ont suivi ou qui suivent actuellement les cours du collège militaire Royal. (No 109a.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre de cadets qui ont été admis au collège militaire Royal depuis son ouverture ; le nombre de ceux qui ont été gradués, et de ceux qui ont quitté le collège sans être gradués ; le nombre de ceux qui suivent actuellement le cours du collège. (No 109b.)

Réponse à Ordre,—Etat des gradués ayant des commissions dans la milice, qui ont assisté aux exercices des bataillons auxquels ils sont attachés, depuis le mois de juillet, 1880. (No 109c.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le salaire payé au professeur *Ferguson*, le nombre de cadets qui fréquentent ses cours, et le nombre de lectures qu'il a données depuis le 1er novembre, 1881, jusqu'au 1er février, 1882. (No 109d.)

Réponse à Adresse,—Etat indiquant le nom des officiers qui ont pris part à l'expédition de la Rivière-Rouge, en 1870-71, tant ceux des carabiniers d'Ontario que des carabiniers de Québec. (No 110.)

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée avec le ministère de la milice et de la défense au sujet de la mise à la retraite du lieutenant-colonel *John Fletcher*, ex-aide-adjutant-général du district militaire No 5, et du bonus qui lui a été accordé lors de sa mise à la retraite. (No 111.)

Ordre général No 80 de la Cour Suprême du Canada, conformément aux dispositions de la clause 79 de l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier. (No 112.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur touchant les réparations faites au quai de Matane et aux améliorations qu'il y aurait à faire au havre dans cette localité. (No 115.)

Réponse à Ordre,—Rapport des agents fédéraux sur la rivière Courtney, dans le district de Comox. (No 116.)

Réponse à Ordre,—Requête des chaloupiers de douane, de la cité de Québec, demandant qu'un costume officiel leur soit fourni, et les réponses données à ces requêtes. (No 119.)

Réponse à Ordre,—Etat des marchandises qui ont été manufacturées dans la province de Québec et exportées à la Colombie-Anglaise du 1er janvier, 1880, au 1er janvier, 1882 ; aussi un état de la valeur de ces marchandises. (No 120.)

Réponse à Ordre,—Etat des dépenses encourues pour le service de la milice en Canada du 1er juillet, 1874, au 1er juillet, 1879, et depuis le 1er juillet, 1879 jusqu'à date. (No 121.)

Réponse à Ordre,—Copie de l'opinion ou du jugement de Son Honneur le juge *Jetté* dans une cause récente affectant la validité du mariage dans la province de Québec, et dans laquelle certaines questions ont été déferées à l'autorité ecclésiastique. (No 122.)

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., concernant la destitution ou la démission du capitaine *Allan*. (No 123.)

Réponse à Ordre,—Copie de toutes réclamations faites en conformité de l'acte du Manitoba par des mineurs métis ou autres qui étaient absents temporairement à la date du 15 juillet, 1880. (No 124.)

Réponse à Ordre,—Correspondance relative au système adopté pour les permis accordés aux bateaux de pêche, et à son fonctionnement pour ce qui concerne la baie Georgienne, Ontario ; de toutes demandes ou correspondance concernant la formation d'une compagnie dans le but de devenir seule permissionnaire pour la totalité ou la plus grande partie de ces fonds de pêche. (No 125.)

Votre comité soumet aussi les résolutions suivantes à titre de recommandation :

Résolu,—Considérant que le mesurage des quantités de travaux exécutés pour ce comité par l'entrepreneur exige une connaissance technique du métier que ne possèdent pas les employés ordinaires du service, et que *M. Brewer* a, depuis 1875, exécuté ce travail pour le comité avec beaucoup de fidélité et de soin ;

Résolu,—Que dans l'opinion de ce comité, un salaire annuel de \$300 devrait être donné à *M. Brewer* pour ce service, à dater du commencement du présent exercice.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi le treize courant.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de la Puissance, en date du 1er avril, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 22.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : ' Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et les actes qui l'amendent,' auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi, le 14 du courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du *Canada*, et de changer son nom en celui ' d'Association sur la vie, du *Canada*.' "

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte de la Banque Chartée de *Londres* et de l'*Amerique du Nord* et changer son nom en celui de ' La Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*.' "

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des vapeurs *Clements* (à responsabilité limitée). "

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre, tel qu'amendé, les divers actes concernant la compagnie d'assurance Britannique Américaine. "

Et aussi, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque des Planteurs, " et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits aux dits bills sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan* et pour d'autres fins s'y rattachant, "

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, a proposé :

Que le dit bill soit amendé comme suit : retranchez tous les mots depuis le mot : " règlements " dans la 32e ligne de la 2e section jusqu'au mot " l'acquisition " dans la 36e ligne de la dite section, et insérez le mot " concernant. "

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Flint,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Wark.—18.</i>
<i>Girard,</i>	<i>Leonard,</i>		

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Scott,</i>

<i>Almon,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macpherson (Présid.),</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal—28.</i>
(<i>Sir Alexander</i>),			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et modifier l'acte autorisant la compagnie d'assurance *Stadacona* contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires, "

Sur motion de l'honorable *M. Girard*, secondé par l'honorable *M. Shead*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi, le 12 courant.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie américaine de télégraphe " et du câble. "

Et les dits amendements ayant été lu par le greffier et la question de concours étant mise sur chaque ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Dickey*, secondé par l'honorable *M. Macfarlane*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son-concours.

Alors, sur motion de l'honorable *sir Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Atkins*,

La Chambre s'est ajournée à mercredi, le 12 du courant, à huit heures du soir.

MERCREDI, 5 avril, 1882.

PROTESTATION inscrite ce jourd'hui sur le registre du greffier, avant la levée de la séance, contre la deuxième lecture qui a eu lieu mardi le 4 du courant, du bill intitulé : " Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte. "

DISSIDENTMENT.

1° Parce que le bill est contraire aux principes d'une saine législation.

2° Parce que son adoption encouragera des mariages qui ont été, en général, empêchés et regardés défavorablement par les églises et les législateurs chrétiens, dans le monde entier, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours.

3° Parce que ce bill aura pour effet naturel de troubler et déranger des relations domestiques établies et reconnues depuis plusieurs siècles, d'introduire la confusion et la mésintelligence dans la famille.

4° Parce qu'il blesse l'esprit du christianisme.

5° Parce qu'il est très-douteux que le parlement du *Canada* possède le pouvoir de l'adopter, la matière sur laquelle il statue paraissant être de celles que l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord* (1867) attribue exclusivement aux législatures provinciales.

6° Parce que le bill statue sur une matière qui, d'après les traités faits entre la *France* et l'*Angleterre* pour la cession du *Canada* à cette dernière Puissance, devait être régie par le système de lois existant en *Canada* à l'époque de cette cession, et qui, d'après ces mêmes traités et divers actes du parlement impérial relatifs au *Canada*, et notamment d'après l'acte 14 *George III*, chapitre 83, et l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord* (1867) doit être régie par le système de lois actuellement en vigueur dans la province de *Québec*, et réglée par la législature de cette province.

7° Parce que le bill est contraire à l'esprit de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord* (1867) et à l'intention des auteurs de cet acte, tel qu'il appert de la déclaration qui fut faite par le gouvernement canadien à l'époque de la confédération (1865).

8° Parce que les renseignements apportés au Sénat sur le sentiment public à l'égard de cette mesure, montrent que l'opinion est plutôt hostile que favorable à l'innovation projetée.

J. C. CHAPUIS,
 J. BOURINOT,
 H. A. N. KAULBACH, (1)
 DAVID WARK, (2)
 W. H. CHAFFERS,
 F. X. A. TRUDEL,
 C. CORMIER,
 L. G. POWER,
 R. B. DICKEY, (3)
 J. F. ARMAND,
 J. O. BUREAU, (4)
 A. VIDAL,
 M. A. GIRARD,
 J. S. CARVELL, (6)
 W. H. ODELL, (7)
 G. W. ALLAN, (8)
 W. J. MACDONALD, (9)
 JOSEPH NORTHWOOD,
 L. DUMOUCHEL,
 JOS. H. BELLEROSE.

-
- (1) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 3e, 4e et 8e paragraphes.
 (2) Pour les raisons données dans les 2e, 3e, 4e et 8e paragraphes.
 (3) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 4e et 8e paragraphes.
 (4) Pour la raison donnée dans le 7e paragraphe.
 (5) Pour les raisons données dans les 2e, 3e, 5e, 6e et 8e paragraphes.
 (6) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 4e et 8e paragraphes.
 (7) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 3e, 4e et 8e paragraphes.
 (8) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 3e et 4e paragraphes.
 (9) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 3e, 4e et 8e paragraphes.
-

Merdredi, 12 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Bellrose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>		

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du révérend *F. Dorval* et autres, de l'*Assomption*, province de *Québec* ; demandant que le bill pour étendre les pouvoirs de la compagnie d'assurance, dite *La Souveraine*, ne soit pas passé, à moins qu'il soit approuvé par une majorité des deux tiers de ses actionnaires.

L'honorable *M. Aikins*, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 février, 1882, demandant qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province d'*Ontario*, intitulé : " Acte pour protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eau et ruisseaux," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 149a.)

L'honorable *M. Aikins*, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 février, 1882, demandant qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des télégrammes, pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à des actes des législatures passées depuis le 1er janvier, 1880, ou à des bills des législatures provinciales réservés pour la signification du plaisir de Son Excellence depuis cette date, et qui n'ont pas encore été demandés par une adresse ou un ordre de cette Chambre.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 141b.*)

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour réglementer l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques et pour d'autres objets. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Arthabaska*, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 21.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie des hauts fourneaux de *New-York* et *Ontario*," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer *Grand Occidental*," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 13, après " 7 " insérez " La section cinq. "

Page 3, ligne 16, retranchez depuis " présent " jusqu'à " a été," inclusivement, dans la ligne 19, et insérez " abrogée et remplacée par la suivante :—

" Le fond ou les fonds ci-dessus, seront formés, placés, administrés et distribués conformément aux règles et règlements contenus dans un projet ou des projets qui seront préparés par la compagnie, et scellée de son sceau commun, jusqu'à qu'ils soient modifiés de temps à autre conformément aux pouvoirs qui pourront à cet effet être exprimés et contenus dans ces règles et règlements, et ensuite conformément aux règles et règlements qui seront alors en vigueur en vertu des dispositions du dit projet ou des dits projets. "

Sur motion de l'honorable M. *MacMaster*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été.

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadiennes " et les liquidateurs de la banque Consolidée du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont du Sud du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la compagnie d'Assurance Agricole d'*Ottawa* à liquider " ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : ' Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, ' et ses amendements, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le collège de la Reine à *Kingston*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du Pont de la Péninsule de *Niagara*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Jonction de *Pontiac* au *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes-Rocheuses*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sutherland*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la 'Compagnie *Edison* d'Éclairage Electrique du *Canada*,'" et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la 'Compagnie Américaine d'Éclairage Electrique du 'Canada,'" et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et amplifier " 'l'Acte pour autoriser la compagnie d'assurance *Stadacona*, contre le feu et sur la " vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 13 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i> <i>Alexander,</i> <i>Almon,</i> <i>Archibald,</i> <i>Armand,</i> <i>Bellerose,</i> <i>Benson,</i> <i>Botsford,</i> <i>Bourinot,</i> <i>Boyd,</i> <i>Bureau,</i> <i>Campbell</i> <i>(Sir Alexander),</i> <i>Carvell,</i> <i>Chaffers,</i>	<i>Chapais,</i> <i>Cormier,</i> <i>Dever,</i> <i>Dickey,</i> <i>Ferguson,</i> <i>Ferrier,</i> <i>Flint,</i> <i>Gibbs,</i> <i>Girard,</i> <i>Glasier,</i> <i>Grant,</i> <i>Guévremont,</i> <i>Haythorne,</i> <i>Howlan,</i>	<i>Kaulbach,</i> <i>Leonard,</i> <i>Lewin,</i> <i>McClelan,</i> <i>McInnes,</i> <i>McKay,</i> <i>McMaster,</i> <i>Macdonald,</i> <i>Macfarlane,</i> <i>MacInnes,</i> <i>Miller,</i> <i>Montgomery,</i> <i>Muirhead,</i> <i>Northwood,</i>	<i>Odell,</i> <i>Pâquet,</i> <i>Pelletier,</i> <i>Power,</i> <i>Pozer,</i> <i>Read,</i> <i>Ryan,</i> <i>Scott,</i> <i>Simpson,</i> <i>Shead,</i> <i>Stevens,</i> <i>Sutherland,</i> <i>Trudel,</i> <i>Wark.</i>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRIÈRES :

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
 “ Acte pour définir dans certains cas le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains pri-
 “ sonniers.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
 “ Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de l'acte des terri-
 “ toires du Nord-Ouest de 1880 et d'amender cette loi.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
 “ Acte à l'effet d'amender les Actes concernant la milice et la défense du *Canada*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la
 Chambre, le rapport du ministre de l'agriculture pour l'année fiscale 1881, avec un
 appendice.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir document de la session, No. 11.)

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi, le 21 du courant.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte,"

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé :

Qu'il soit donné instruction au dit comité d'amender le dit bill en retranchant la première section et en la remplaçant par la suivante :

" Tout mariage contracté dans aucune des provinces de la Puissance du *Canada* suivant les lois de telle province sera considéré bon et légal dans toutes les autres provinces de la Puissance du *Canada*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.—12.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Muirhead,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKau,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macpherson, (Présid.),</i>	<i>Stevens,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland—37.</i>
<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative, et

La Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Gibbs* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Odell*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 14 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*.—Du révérend *John Macdonald*, de *Beechridge*, l'un des créateurs du fonds de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Ferrier*.—Du révérend *George Weir*, M.A., L.L.D.—Du révérend *Duncan Anderson*, M.A., de *Québec*, et du révérend *John Davidson*, de *Willingsburg*,

créateurs du fonds de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *MacInnes*,—Du révérend *Thomas MacPherson*, de *Lancaster*, dans le comté de *Glengarry*, et du révérend *Robert Dobie*, de *Milton*, créateurs du fonds de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Grant*,—Du révérend *Robert Burnet*, de *Pictou*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, l'un des créateurs du fonds de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Sutherland*,—Du révérend *Wm. Johnson*, de *Winnipeg*, province de *Manitoba*, l'un des créateurs du fonds de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Gaspé*, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit.

(Voir documents de la session, No. 21.)

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Mutuelle de Télégraphe du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 2, après "*Canada*" insérez : " et pourvu de plus que dans les cités, " villes et villages incorporés, les fouilles dans les rues pour l'érection des poteaux " et pour le passage des fils sous terre, s'exécutent sous la surveillance de l'ingénieur " ou de tel autre officier que le conseil municipal pourra désigner, et de telle manière " que le conseil prescrira, et que la surface de toute rue soit, dans ce cas, retablie " dans son premier état par la compagnie et à ses frais. "

Page 3, ligne 5, retranchez depuis " côté " jusqu'à " pourvu " dans la 16^e ligne et insérez : " de la ligne ou des lignes. "

Page 3, ligne 18. Retranchez depuis " fruitiers " jusqu'à " le " dans la 26^e ligne.

Page 3, ligne 46, après " aura " insérez : " comme tel ".

Page 8, ligne 11, retranchez " juge " et insérez : " deux juges ".

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac Athabaska à la baie d'Hudson," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 26, après "l'entreprise" insérez : "pcurvu toujours que les directeurs ainsi élus puissent, par statut ou résolution passés par eux, fermer les livres d'actions après que des actions au montant de cinq-cent mille piastres auront été souscrites, et puissent de temps à autre rouvrir les dits livres d'actions et recevoir des souscriptions à de nouvelles actions, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le présent acte, au fur et à mesure que les dites actions seront requises pour les fins de la compagnie ; et il sera loisible aux directeurs provisoires ou élus, quand ils y seront autorisés par les actionnaires réunies en assemblée générale ou spéciale convoquée à cet effet, d'accepter de tout souscripteur le montant intégral des versements sur ces actions à l'époque de leur souscription, ou en tout temps avant de faire un appel final de versement sur ces actions, et d'accorder telle déduction ou tel escompte qu'ils jugeront à propos, et de remettre alors à ce souscripteur un certificat (*scrip*) pour le plein montant de ses actions souscrites."

Page 3, ligne 39, retranchez depuis "fins" jusqu'à "Aussitôt" dans la page 4, ligne 7.

Page 4, ligne 17, après "Winnipeg" insérez : "et dans un journal publié à Toronto."

Page 7, ligne 20. Retranchez "à moins et."

Page 7, ligne 37, après "fait" insérez : "accepté ou endossé par le président ou le vice-président et contresigné par le secrétaire."

Page 8, ligne 1, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "La" dans la 21e ligne et insérez : "de passer des conventions avec toute autre compagnie pour l'usage total ou partiel, ou pour la location ou le louage de tout matériel roulant, locomotives, chars ou propriétés mobilières, et généralement de faire toute convention avec toute autre compagnie concernant la faculté de circulation sur le chemin de fer, dont la construction est par le présent autorisée, ou sur le chemin de fer de l'autre compagnie, ou concernant l'usage du matériel roulant ou des propriétés mobilières de l'autre compagnie, ou concernant tout service que l'une des compagnies rendra à l'autre, et l'indemnité à payer pour ce service ; pourvu que toute telle convention soit au préalable approuvée et autorisée par les actionnaires de la compagnie par le présent incorporée à une assemblée générale annuelle ou à une assemblée spéciale de la compagnie, convoquée pour cet objet."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur chacun ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un acte intitulé : " Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des eaux navigables."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte,"

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, a proposé en amendement :

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer amendé comme suit :

Page 1, ligne 3, retranchez depuis " suit " jusqu'à " 2 " dans la dixième ligne, ce qui comprend la première section en entier, et insérez :

" Tout mariage entre un homme et la sœur de sa femme décédée, contracté suivant les lois de l'église ou des églises à laquelle ou auxquelles appartiennent les parties contractantes, et avec l'autorisation de l'autorité religieuse de telle ou telles églises, est par le présent déclaré valide.

" Tous mariages déjà contractés avec telle autorisation et en conformité avec les dites lois, sont aussi déclarés valides."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorable messieurs

Armand,
Bellerose,
Chaffers,

Chapais,
Cormier,
Girard,

Pâquet,
Power,
Pozer,

Ryan,
Trudel.—11.

NON-CONTENTS :

Les honorable messieurs

Aikins,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Benson,
Botsford,
Boyd,
Campbell
(*Sir Alexander*),
Cârvell,

Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glazier,
Grant,
Haythorne,
Kaubach,

Leonard,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Macpherson (Présid.),
Miller,

Montgomery,
Muirhead,
Pelletier,
Read,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Vidal.—38.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : 'Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*,' et ses amendements,"

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit alors le premier ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental."

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la banque Consolidée du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du pont du Sud du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser la compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa* à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la Péninsule de *Niagara*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Jonction de *Pontiac* au *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes-Rocheuses*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sutherland*, secondé par l'honorable M. *Pozer*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Stevens*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière *C. W. Williams*, et de changer son nom à celui de ' Compagnie manufacturière *Williams*,' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 17 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pozzer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*,—Du capitaine *M. Demers* et autres, des comtés de *Laprairie* et *Châteauguay*, province de *Québec*.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et de pont d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 9, après "*Amérique*" insérez :

" La compagnie ne commencera pas les travaux effectifs de construction du dit pont, avant que le Congrès des *Etats-Unis* ait adopté un acte portant qu'il consent ou donne son approbation à l'établissement d'un pont sur la dite rivière ou avant que l'exécutif des *Etats-Unis* ait consenti ou donné son approbation à cet ouvrage, mais la compagnie pourra, dans l'intervalle, acquérir des terrains, soumettre ses plans au gouverneur en Conseil et faire toutes autres choses permises par le présent acte, excepté qu'elle ne devra pas commencer les travaux effectifs de construction ou d'érection du dit pont ; et le délai fixé par le présent acte pour l'exécution des travaux courra du jour de l'adoption de l'acte du Congrès, ou du jour de la signification du consentement et approbation de l'exécutif des *Etats-Unis* d'*Amérique*."

Page 8, ligne 9, retranchez depuis "directeurs" jusqu'à "une" dans la 12e ligne et insérez : "devront tenir affichée en lieu apparent dans le bureau et à tous endroits où les péages seront perçus."

Page 8, ligne 40, après "conseil" insérez : "et leurs décisions seront finales et péremptoires en tant qu'elles seront finales et péremptoires en vertu des dispositions qui pourront être décrétées par l'Etat de *New-York* ou les *Etats-Unis d'Amérique*."

Page 10, ligne 44, retranchez "fait ou endossé" et insérez : "fait, accepté ou endossé, et toute telle lettre de change faite, tirée, accepté ou endossé."

Page 11, ligne 1, retranchez depuis "billet" jusqu'à "avec" dans la 12e ligne et insérez : "fait, accepté ou endossé, et toute telle lettre de change faite, tirée, acceptée ou endossée par le président ou le vice-président, et contre-signé par le secrétaire et trésorier seront tenus pour dûment faits."

Page 11, ligne 7, retranchez "s'il a" et insérez : "Si ces billets ou lettres de change ont."

Page 14, ligne 4, retranchez "à moins et."

Alors, sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. *Dever* a appelé l'attention de la Chambre sur la correspondance (déposée sur la table de cette Chambre le 3 avril courant) qui a été échangée entre le gouvernement du *Canada* et certains intéressés qui ont fait des offres pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la chute de la rivière *St-Jean*, à *St-Jean, Nouveau-Brunswick*, et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de construire le dit pont ou d'aider à le faire construire par une compagnie ou quelque autre mode d'entreprise.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *St-François*, pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No 21.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de *St-Jean*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Richelieu*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont de *Winnipeg* à *Springfield*,"

auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : "Acte pour incorporer le bureau

d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de réglementer le travail dans les ateliers, moulins et fabriques, et pour d'autres objets,

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et ses amendements," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le collège de la Reine, de *Kingston*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière *C. W. Williams*, et de changer son nom à celui de 'Compagnie manufacturière *Williams*,'"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 18 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable *M. McMaster*,—De *Daniel Wilson*, LL.D.; et autres du bureau de direction de l'école de science pratique d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *John McDonald* de *Beechridge*, du révérend *George Weir*, M.A., LL.D., du révérend *John Duncan Anderson*, M. A., du révérend *John Davidson*, de *Williamsburgh*, province de *Québec*—du révérend *Thomas McPherson* de *Lancaster*—du révérend *Robert Dobie*, de *Milton*, province d'*Ontario*—du révérend *Robert Burnet*, de *Pictou*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, et du révérend *William Johnson*, de *Winnipeg*, province de *Manitoba*, créateurs du fonds de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*; demandant que le bill à l'effet d'amender l'acte d'incorporation le bureau de direction des créateurs du fonds de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, ne soit pas passé.

L'honorable *M. Allan* du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la compagnie d'Assurance Agricole d'*Ottawa* à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan* du comité des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender et amplifier l'Acte pour autoriser la " compagnie d'Assurance Stadacona, contre le feu et sur la vie, à renoncer à sa charte " et établir un mode de liquider ses affaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier* secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance Tecumseh " du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la banque d'Echange d'Yarmouth, Nouvelle-Ecosse," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance mutuelle de marine dite " Ocean," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement; qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 7, ligne 44. Après 23 insérez "sauf en tant qu'il est prévu ci-dessous."

Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Almon*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 6, après "ordre" insérez : "pour des sommes de cent piastres au "moins."

Le dit nouvel amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, et pour changer son nom en celui de Compagnie d'assurance sur la vie Nord-Américain," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté la Reine dans les mots suivants :

A SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

Très Gracieuse Souveraine :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada,
assemblés en parlement exposons respectueusement :

Que le parlement et le gouvernement du *Canada* possèdent tous les pouvoirs nécessaires ou convenables pour instituer dans ce pays un tribunal ayant, en matière de navigation, de marine marchande et de commerce par eau, une juridiction semblable à celle des cours de vice-amirauté britannique qui existent actuellement en *Canada*.

Qu'un acte du parlement canadien, passé l'an quarantième du règne de Votre Majesté, chapitre vingt et un, sous le titre : " Acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'*Ontario*," a créé la cour maritime d'*Ontario*, qui a, dans toutes les matières relatives à la navigation, à la marine et au commerce sur les rivières, lacs, canaux ou cours d'eau de l'intérieur, situés en entier ou en partie dans la province d'*Ontario*, toutes les attributions que possède en pareils cas, dans les limites de sa juridiction, toute cour de vice-amirauté britannique existante.

Qu'il est opportun d'établir par un acte du parlement canadien une cour maritime pour le *Canada*, à la place de la cour maritime d'*Ontario* et des cours actuelles de vice-amirauté britannique.

Nous prions à Votre Majesté de daigner prendre gracieusement en considération le vœu exprimé dans la présente adresse, et de signifier son royal consentement à la suppression en *Canada* des cours de vice-amirauté britannique, en vue de l'institution par le parlement canadien d'une cour maritime pour le *Canada*.

Nous prions aussi Votre Majesté de vouloir bien inviter son parlement impérial à conférer au parlement canadien le pouvoir législatif nécessaire pour qu'il puisse donner à cette cour telles attributions des cours de vice-amirauté britannique existantes, que ce parlement n'a pas le pouvoir d'accorder, suivant que Votre Majesté l'estimera nécessaire ou opportun.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et que Son Honneur le président la signe au nom de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable Sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la dite adresse à Sa Gracieuse Majesté, et pour demander son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore l'Association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur," et de changer le nom de la dite compagnie en celui de " compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour réduire le capital de la banque d'*Ontario*, et pour changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits au dit bill par le Sénat sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour définir dans certains
"cas le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable Sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M.
Aikins, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour faire disparaître
"certains doutes concernant l'effet de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1880,
et pour l'amender," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable Sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable
M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les Actes
concernant la milice et la défense du *Canada*," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable Sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable
M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour
incorporer la compagnie du pont de *St-Jean*,"
Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a
été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour
incorporer la compagnie du Pont du *Richelieu*,"
Sur motion de l'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet
d'incorporer la compagnie du Pont de *Winnipeg à Springfield*,"
Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour
réglementer le travail dans les ateliers, moulins et fabriques et pour d'autres
objets,"
L'honorable M. *Aikins* a proposé, secondé par l'honorable Sir *Alexander Campbell*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats ;

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable Sir *Alexander
Campbell*, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière *G. W. Williams*, et changer son nom en celui de 'Compagnie Manufacturière *Williams*,'" "

Sur motion de l'honorable *M. Aikins*, secondé par l'honorable *M. Ogilvie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque de l'Ouest du *Canada*," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat,

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 30, après "avis" insérez : "dans la *Gazette du Canada*."

Page 2, ligne 28, retranchez à partir de "délai" jusqu'à "le" dans la ligne 32 et insérez : "de deux ans à partir du jour de la passation du présent acte, le certificat mentionné et exigé par la section sept de 'l'Acte concernant les banques et le commerce de banque' passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinq; et s'il n'a pas été versé au moins deux cent mille piastres du capital souscrit de la banque avant qu'elle n'ait commencé ses opérations, le montant qu'il faudra pour compléter la dite somme sera demandé et versé dans le cours d'un an ensuite; et dans le cas où la banque manquerait de se conformer à quelque'une des prescriptions de la présente section".

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable *M. Gibbs*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable *Sir Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 19 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i> <i>Alexander,</i> <i>Allan,</i> <i>Almon,</i> <i>Archibald,</i> <i>Armand,</i> <i>Baillargeon,</i> <i>Bellerose,</i> <i>Benson,</i> <i>Botsford,</i> <i>Bourinot,</i> <i>Boyd,</i> <i>Bureau,</i> <i>Campbell,</i> <i>(Sir Alexander),</i> <i>Carvell,</i>	<i>Chaffers,</i> <i>Chapais,</i> <i>Cormier,</i> <i>Dever,</i> <i>Dickey,</i> <i>Fabre,</i> <i>Ferguson,</i> <i>Ferrier,</i> <i>Flint,</i> <i>Gibbs,</i> <i>Girard,</i> <i>Glasier,</i> <i>Grant,</i> <i>Guévremont,</i> <i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Haythorne,</i> <i>Hope,</i> <i>Howlan,</i> <i>Kaulbach,</i> <i>Leonard,</i> <i>McClelan,</i> <i>McInnes,</i> <i>MacKay,</i> <i>McMaster,</i> <i>Macdonald,</i> <i>Macfarlane,</i> <i>MacInnes,</i> <i>Miller,</i> <i>Montgomery,</i> <i>Northwood,</i>	<i>Odell,</i> <i>Ogilvie,</i> <i>Pelletier,</i> <i>Power,</i> <i>Pozer,</i> <i>Read,</i> <i>Ryan,</i> <i>Scott,</i> <i>Simpson,</i> <i>Skead,</i> <i>Smith,</i> <i>Stevens,</i> <i>Sutherland,</i> <i>Trudel,</i> <i>Wark.</i>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Chapais*,—Du révérend A. N. *Parent* et autres, de la baie *St-Paul* et *Les Eboulements*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du capitaine *Demers* et autres, des comtés de *Laprairie* et de *Châteauguay*, province de *Québec* ; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer le *Grand-Oriental*, ne soit pas passé.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et celui du *Nouveau-Brunswick*, toutes lettres, tous ordres en conseil, toute supplique ou requête, et généralement tous documents se rattachant à certains actes passés par la législature du *Nouveau-Brunswick* en 1869 concernant l'émission des licences de mariage, la publication des banns de mariage, et déterminant quelles personnes peuvent légalement présider à la cérémonie du mariage; aussi tous documents renvoyant les dites questions aux autorités impériales, ainsi que la décision ou opinion reçue de ces autorités.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'association co-opérative du *Canada* (à responsabilité limitée) à émettre des actions priorité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite " *The Fellowes' Medical Manufacturing Company*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du Télégraphe de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cornier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Internationale de construction," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont du Sud du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer

“ la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan* Sud,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Dickey*, secondé par l’honorable M. *Sutherland*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, par le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte à l’effet d’amender de nouveau l’acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Trudel*, secondé par l’honorable M. *Cormier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte à l’effet d’amender l’acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* au *Pacifique*, et d’autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 16, après “ entre ” insérez : “ la limite est de.”

Page 2, ligne 28, retranchez “ le construire ou réparer ” et insérez : “ la construction ou la réparation ou au service du dit pont.”

Page 2, ligne 39, retranchez depuis “ conjointement ” jusqu’à “ pour ” dans la 40e ligne.

Page 2, ligne 42, après “ tout ” insérez : “ tel ” et après “ gouvernement ” insérez : “ ou.”

Page 2, ligne 43, retranchez “ ou compagnie.”

Page 2, ligne 51, après “ gouvernement ” insérez : “ ou.”

Page 2, ligne 52, retranchez : “ ou la compagnie.”

Page 4, ligne 2, après “ acte ” insérez : “ en premier lieu mentionné.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Dickey*, secondé par l’honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la Péninsule de *Niagara*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33, à la fin de la 3e section insérez : " pourvu que rien de contenu au présent acte ne porte préjudice aux droits acquis en vertu de quelque acte de la législature de la province d'*Ontario* relativement à quelque route ou chemin à voitures le long de la berge de la rivière *Niagara*."

Page 2, ligne 6, retranchez depuis " pont " jusqu'à la fin de la 6e section, et insérez : " avant d'avoir obtenu pour l'établissement du dit pont sur la dite rivière le consentement ou l'approbation de l'autorité ou des autorités des *Etats-Unis* d'*Amérique*, qui a ou qui ont, d'après la constitution de ce pays, compétence pour statuer sur cette matière ; mais la compagnie pourra dans l'intervalle, acquérir des terrains, soumettre ses plans au gouverneur en conseil et faire toutes autres choses permises par le présent acte, excepté qu'elle ne devra pas commencer les travaux effectifs de construction ou d'érection du dit pont ; et le délai fixé par le présent acte pour l'exécution des travaux courra du jour où aura été donné le consentement ou l'approbation de l'autorité constitutionnelle compétente ou des autorités constitutionnelles compétentes des *Etats-Unis* d'*Amérique*."

Page 2, ligne 23, retranchez la vingtième clause et insérez :

" 20. La compagnie pourra passer des conventions avec toute autre compagnie pour l'usage total ou partiel ou pour la location ou le louage de tout matériel roulant, locomotives, chars ou propriétés mobilières, et généralement faire toute convention avec toute autre compagnie concernant la faculté de circulation sur le chemin de fer ou le pont dont la construction est par le présent autorisée, ou sur le chemin de fer ou le pont de l'autre compagnie, ou concernant l'usage du matériel roulant ou des propriétés mobilières de l'autre compagnie, ou concernant tout service que l'une des compagnie rendra à l'autre et l'indemnité à payer pour ce service ; pourvu que toute telle convention soit au préalable approuvée et autorisée par les actionnaires de la compagnie par le présent incorporée, à une assemblée générale annuelle ou à une assemblée spéciale de la compagnie, convoquée pour cet objet."

Page 6, ligne 45, après " compagnie " insérez : " de pont."

Page 7, ligne 25, retranchez depuis " exploitation " jusqu'à la fin de la 25e section.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Aikins*, savoir : " Que le bill intitulé : " Acte à l'effet de réglementer le travail dans les ateliers, moulins et fabriques," et pour d'autres objets, soit lu la seconde fois.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 20 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfurlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Milner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Murhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *Daniel Wilson L.L.D.* et autres, du bureau de direction de l'école des sciences pratiques d'*Ontario* ; demandant que le bill pourvoyant à l'admission des diplômés du collège royal militaire à la profession d'arpenteurs de la Puissance soit étendu à la dite école des sciences pratiques et aux autres collèges et écoles scientifiques de la Puissance.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les ponts construits sur les rivières navigables sous l'autorité d'actes provinciaux,"

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable *M. Aikins* : Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et de pont d'*Ottawa, Waddington et New-York.*"

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de l'acte des territoires du *Nord-Ouest*, 1880, et d'amender cette loi."

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Haythorne* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender les actes concernant la " milice et la défense de la *Canada*."

En comité.

Quelque temps après la Chambre reprit sa séance, et

L'honorable M. *Archibald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont de *St-Jean*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont du *Richelieu*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du Pont de *Winnipeg* à *Springfield*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière *G. W. Williams*, et changer son nom en celui de 'Compagnie Manufacturière *Williams*,' a été lu la seconde fois."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte qui détermine le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers dans certains cas."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et agréée.

La deuxième section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 17, après " l'évasion " insérez : " hors du lieu d'emprisonnement."

Page 1, ligne 20, après " plus " insérez : " détenus sous l'autorité des lois criminelles."

Page 1, ligne 35, après " ordre " insérez : les clauses A et B.

Clause A.

" 3. Tout agent de la loi, soit pour empêcher qu'un prisonnier, détenu sous l'autorité des lois criminelles, après la condamnation ne s'évade pendant qu'on le conduit légalement à un lieu ou hors d'un lieu d'emprisonnement, soit pour le reprendre après son évasion en pareille circonstance, peut légitimement assaillir, blesser ou tuer le prisonnier dans les différents cas suivants :

" (a) Lorsqu'il y a danger imminent qu'il s'évade, ou qu'il résiste avec succès ou échappe aux efforts faits pour le reprendre, si on ne l'assaille, blesse ou tue ;

" (b) Lorsque l'agent a eu commandement de son supérieur d'assaillir, blesser ou tuer le prisonnier.

Clause B.

" 4. Tout agent de la loi, soit pour empêcher qu'un prisonnier détenu sous l'autorité des lois criminelles, avant sa condamnation ne s'évade pendant qu'on le conduit légalement à un lieu ou hors d'un lieu d'emprisonnement, soit pour le

reprendre après son évasion, pareille circonstance, peut légitimement assaillir, blesser ou tuer le prisonnier dans les différents cas suivants :

“(a) Lorsque le prisonnier est accusé de l'un des crimes suivants, savoir : de trahison, de meurtre, ou de tentative ou de complot de meurtre, d'homicide, de viol, d'avortement, ou de tentative d'avortement, d'effraction nocturne d'une maison d'habitation, d'effraction de jour d'une maison, d'effraction de magasin, d'incendie, de vol, de piraterie, de sabordement ou destruction criminelle, ou de tentative ou de complot de sabordement ou destruction criminelle d'un navire en mer ou sur les grands lacs de l'Amérique du Nord et lorsqu'il y a danger imminent que le prisonnier, s'évade ou qu'il résiste avec succès ou échappe aux efforts faits pour le reprendre, si on ne l'assaillit, blesse ou tue.

“(b.) Lorsque l'agent a eu commandement de son supérieur d'assaillir, blesser ou tuer le prisonnier.

La troisième section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 34, retranchez “ tout tel ” et insérez “ un.”

Page 2, ligne 31, retranchez “ à la section deux ” et insérez “ aux sections deux, trois et quatre.”

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et renvoyé de nouveau à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'autoriser l'association co-opérative du *Canada* (à responsabilité limitée) à émettre des actions prioritaires,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite “ *The Fellowes' Medical Manufacturing Company*,”

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte à l'effet de refonder et amender les actes concernant la compagnie du télégraphe de *Montréal*,”

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Botsford* :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été Ordonné, que la continuation du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte à l'effet de pourvoir d'avantage à l'amélioration du fleuve *Saint-Laurent* entre “ *Montréal* et *Québec*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour modifier l'Acte trente-cinq, Victoria, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'*Halifax*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et l'administration du havre de *Trois-Rivières*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance mutuelle de marine, dite "Océan."

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la 'Compagnie *Edison* d'Eclairage Electrique du *Canada*.'"

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de *Québec*" (à responsabilité limitée).

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* à la baie d'*Hudson*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie Mutuelle de télégraph du *Canada*."

Et aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie Américaine d'Eclairage Electrique du *Canada*," et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a agréé les amendements faits aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 21 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClellan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guépremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable *M. Grant*.—Du synode de l'église presbytérienne des provinces maritimes en union avec l'église d'*Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

Du révérend *N. A. Parent* et autres, de la baie *St-Paul* et les *Eboulements*; demandant que le projet de construire un quai à la *Pointe-Rouge*, ne soit pas mis en exécution, mais que les travaux soient continués au quai de la *Pointe-aux-Bars*.

L'honorable *M. Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant l'association des commis voyageurs du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 5, retranchez depuis " prescrit " jusqu'à la fin de la section.

Page 2, ligne 29, retranchez " banque incorporée " et insérez : " des banques incorporées du *Canada*."

Page 2, ligne 31, après " sommes " insérez : " en *Canada* " et retranchez " légalement."

Page 2, ligne 32, retranchez " constituée " et insérez : " chartrée."

Page 2, ligne 37, après " règlements " insérez : " et comme garantie du paiement " aux membres et bénéficiaires de toute somme d'argent qui pourrait leur être acquise " en vertu des dispositions du présent acte et des règlements de l'association."

Page, 3, ligne 14, retranchez depuis "règlements" jusqu'à "Annexe" et insérez :
 "sauf l'approbation du gouverneur en conseil et pourvu que ces amendements n'aient
 rien de contraire aux dispositions du présent acte."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant
 mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette
 Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande
 son concours.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été ren-
 voyé le bill intitulé : "Acte concernant une certaine convention entre la compagnie
 de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la banque Consolidé du *Canada*," a fait
 rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à
 la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre vou-
 drait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 6, retranchez depuis "et" jusqu'à "actionnaires" et insérez :
 "qu'un dividende final a été déclaré en faveur des."

Page 1, ligne 7, retranchez "ont reçu un dividende final."

Page 1, ligne 22, après "acte" insérez les clauses A et B.

Clause A.

"Toutefois, aucune partie des deniers actuellement en la possession des liquida-
 teurs et qui constituent le dividende par eux déclaré en faveur des actionnaires, ne
 sera acquise ou n'appartiendra à cette compagnie; mais ces deniers resteront en
 dépôt à la banque de *Montréal*, à *Montréal*; et ils seront employés au paiement des
 chèques de dividende déjà signés, au nom des liquidateurs, lesquels chèques conser-
 veront leur validité et seront remis à la dite compagnie, qui les délivrera aux
 actionnaires y ayant droit, à leur demande. Et si à la fin du délai de huit années à
 compter de la passation du présent acte, quelque portion des dits deniers n'avait
 pas été retirée, la compagnie aura le droit de retirer cette balance, accrue de
 l'intérêt, pour la distribuer, et aura le droit de la distribuer (après déduction de
 tous frais de distribution) au *pro rata* entre les actionnaires qui auront participé
 aux dividendes précédemment déclarés par les liquidateurs; et dans le cas où elle
 n'en effectuerait pas la distribution, elle pourra y être contrainte par les voies de
 droit à la diligence d'un actionnaire.

Clause B.

"Dans le délai de trente jours à compter de la passation du présent acte, la dite
 compagnie aura à remettre en dépôt au ministre des finances des sûretés approuvées
 par lui jusqu'au montant de trente-cinq mille piastres (\$35,000) comme garantie
 des obligations de la banque: et tant que la compagnie ne cessera point de satis-
 faire à toutes celles de ces obligations qui auront été dûment vérifiées, les dites
 sûretés lui seront rendues à mesure et en proportion de l'acquiescement de ces obli-
 gations; et la balance des sûretés, s'il en reste une, lui sera remise à l'expiration
 du délai de huit années à compter du jour de la passation du présent acte; et tout
 intérêt afférent à ces sûretés devra pareillement lui être payé."

Page 1, ligne 28, retranchez tous les mots depuis "banque" jusqu'à "auront"
 dans la ligne suivante.

Page 1, ligne 31, retranchez depuis "banque" jusqu'à la fin de la clause.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique*, par une passe autre que celle de la *Tête-Jaune*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Shead*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Internationale de construction," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la Péninsule de *Niagara*,"

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Aikins*, savoir : "Que le bill intitulé : 'Acte à l'effet de règlementer le travail dans les ateliers, moulins et fabriques,' et pour d'autres objets," soit lu la seconde fois.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur icolle, elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême " du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi le premier jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les ponts établis en vertu " d'actes provinciaux sur des eaux navigables."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 4, après " 1 " insérez: " à l'avenir."

La deuxième section a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 13, après " 2 " insérez: " à l'avenir."

La troisième section a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 24, retranchez depuis " privé " jusqu'à la fin de la section.

La quatrième section a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 22, retranchez: " Après l'expiration de cet avis."

La cinquième section et les sections suivantes jusqu'à la dixième inclusivement ont été lues et agréées.

La section suivante a été ajoutée à la fin du bill:

Clause A.

" Le présent acte ne s'appliquera à aucun pont construit sous l'autorité d'un " acte passé par le Parlement pendant sa présente session."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec certains amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte qui détermine le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers en certains cas."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 14. retranchez depuis "employées" jusqu'à la fin de la section et insérez : " par elle à le maintenir sous sa garde, ou qui sont ses aides dans le lieu " d'emprisonnement ou ses aides pour opérer l'arrestation ou capture du prisonnier et le conduire en prison."

La deuxième section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 32, retranchez depuis " prisonnier " jusqu'à la fin de la section.

La troisième section a été lue et agréée.

La quatrième section a été lue et amendée comme suit :

Page 2, ligne 21, retranchez : " d'offraction de magasin."

Page 2, ligne 24, retranchez : " de l'Amérique du Nord."

Page 2, ligne 34, après " acte " insérez :

Clause A.

" Dans chacun des cas mentionnés aux deuxième, troisième et quatrième sections du présent acte, l'agent ne fera pas feu sur le prisonnier avant qu'il lui ait ordonné de s'arrêter et de rester immobile sous peine de la vie, et que celui-ci n'ait pas obéi à son ordre."

La sixième section a été lue et agréée.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Boyd* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite 'The Fellowes' Medical Manufacturing Company," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Ferrier*, savoir : " Que le bill intitulé : ' Acte à l'effet de refondre et amender " les actes concernant à la compagnie du télégraphe de *Montréal*, soit maintenant lu une seconde fois,"

Sur motion de l'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane* il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit alors le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir d'avantage à l'amélioration du fleuve *Saint-Laurent*, entre *Montréal* et *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour modifier l'acte " trente-cinq *Victoria*, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître " de havre pour le port d'*Halifax*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de " nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à " l'amélioration et l'administration du havre des *Trois-Rivières*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 24 Avril, 1882

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
(Sir <i>Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable Sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre la communication suivante du comte de *Kimberley*.

Le bureau des colonies au gouverneur général.

Copie
Canada.
Secret.

DOWNING STREET, 2 février 1882.

MYLORD,

Par une dépêche (No. 4) du 5 février 1878, mon prédécesseur avait informé le gouverneur général du *Canada* que la question des relations de ce pays-ci avec les Puissances étrangères en matière d'extradition était soumise à l'examen d'une commission royale et que conséquemment le gouvernement de Sa Majesté n'estimait pas qu'il fût opportun de suspendre alors l'application dans le *Canada* de l'acte impérial de 1870 sur l'extradition, suivant le vœu exprimé par le Sénat et la Chambre des Communes du Dominion dans une adresse conjointe à la Reine, que le gouverneur général avait transmise au secrétaire d'Etat dans une dépêche (No. 42) du 18 avril 1877.

2. Par un télégramme adressé au secrétaire d'Etat en mars, 1880, vous avez rappelé l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur ce sujet, et demandé ce qu'il se proposait de faire. Mon prédécesseur a répondu à votre Seigneurie, par dépêche télégraphique, que le gouvernement désirait examiner de nouveau conjointement avec le gouvernement canadien le paragraphe 3 de la section 16 et le paragraphe 2 de la section 18, de l'acte passé par la législature du *Canada* en avril 1877, avant d'aviser Sa Majesté de rendre l'ordre en conseil demandé par le parlement dans l'adresse sus-mentionnée, et qu'on lui avait représenté que le pouvoir conféré au ministre de la justice par la première de ces clauses était très étendu à tel point que, le plus souvent, son exercice constituerait une violation des obligations créées par les traités.

3. J'ai maintenant votre télégramme du 24 janvier, portant que vos ministres désirent beaucoup connaître en détail les objections du gouvernement de Sa Majesté, parce que la question des mesures d'extradition sera probablement discutée en *Canada* pendant la session du parlement fédéral.

4. A l'égard de l'objection contre le paragraphe 2 de la section 18, je n'ai qu'à vous renvoyer à la dépêche du comte de *Carnarvon* au comte de *Dufferin*, en date du 5 avril 1877, et à la dépêche confidentielle de sa Seigneurie du 1er juin 1877.

5. Le gouvernement de Sa Majesté attache plus d'importance à l'objection que soulève le paragraphe 3 de la section 16, lequel autorise le ministre de la justice à refuser de rendre "pour d'autres raisons" que celles énoncées dans la section, l'ordre de remise du fugitif. Il se range à l'opinion des juriconsultes de la Couronne, qui est mentionnée dans la communication télégraphique de mon prédécesseur, touchant l'effet du pouvoir attribué au ministre de la justice par ce paragraphe 3 de la section 16, et il désire que le gouvernement canadien examine de nouveau ce point-là.

6. La révocation du pouvoir très étendu dont il s'agit lèverait, d'après les informations que je reçois, la difficulté qui empêche maintenant de rendre un ordre en conseil pour suspendre en *Canada* l'application de l'ordre impérial de 1870 relatif à l'extradition.

J'ai, etc.,
(Signé) KIMBERLEY.

Au gouverneur général
Le très-honorable
Marquis de *Lorne*, C.C., G.C.M.G.,
etc., etc., etc.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table.

L'honorable Sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé :
"Acte pour amender l'acte d'Extradition de 1877."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Ferrier*, savoir :

Que le bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et amender l'acte relatif à la compagnie du télégraphe de *Montréal*," soit lu la seconde fois maintenant.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte qui détermine le droit d'assailir, blesser ou tuer certains prisonniers en certains cas, "

L'honorable Sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé

Que la clause A, telle que rapportée par le comité de toute la Chambre, soit amendée comme suit : Après " prisonnier " insérez : " ne le blessera ou tuera " ; retranchez " sous peine de la vie " et insérez : " sinon qu'il va tirer sur lui. "

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable Sir *Alexander Campbell* secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la première fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Almon*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer Canadien du *Pacifique* par une passe autre que celle de la *Tête-Jaune* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la Péninsule de *Niagara*"—et

Le dit bill étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, a proposé :

De retrancher le deuxième amendement et d'insérer à la place :

Page 2, ligne 8, retranchez depuis "avant que" jusqu'à la fin de la 6e section et insérez : "le Congrès des *Etats-Unis d'Amérique* ait adopté un acte portant qu'il consent ou donne son approbation à l'établissement d'un pont sur la dite rivière, "ou avant que l'Exécutif des *Etats-Unis d'Amérique* ait donné son consentement et "son approbation à cet ouvrage ; mais la compagnie pourra, dans l'intervalle, "acquérir des terrains, soumettre ses plans au Gouverneur en conseil, et faire toutes "autres choses permises par le présent acte, excepté qu'elle ne devra pas commencer "les travaux effectifs de construction ou d'érection du dit pont ; et le délai fixé "par le présent acte pour l'achèvement des travaux courra du jour de l'adoption de "l'acte du Congrès (u du jour de la signification du consentement et de l'approbation "de l'Exécutif du *Etats-Unis d'Amérique*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le premier, le troisième et les autres amendements proposés par le comité ont été alors lus et agréés.

Alors sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir davantage à l'amélioration du fleuve *Saint-Laurent*, entre *Montréal* et *Québec* ;"

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McMaster* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable Sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour modifier l'acte trente-cinq *Victoria*, "chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le "port d'*Halifax*."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 1, ligne 36, retranchez depuis "piastres" jusqu'à la fin de la section, et insérez : " les navires employés au commerce entre les ports et lieux en Canada, ou employés à la pêche, seront exempts du paiement de tous droits."

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McClellan* du dit comité a fait rapport du dit comité qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait quelques progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, des impressions du parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

BUREAU DU COMITÉ.

Mercredi, 19 avril 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre son sixième rapport :—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Conventions intervenues entre *H. J. Beemer* et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour l'achèvement de la section No 27 du canal Welland. (No 20.)

Réponse à adresse,—Annonces demandant des soumissions pour l'exécution des travaux sur la section 27 du canal Welland, etc. ; aussi, copie de toute correspondance relative à la remise faite par messieurs *Hunter, Murray* et Cie de leur contrat pour travaux à exécuter sur le canal Welland. (No 20a.)

Réponse à ordre,—Règlements promulgués par le département de l'Intérieur concernant la vente et l'administration des terres publiques dans le Manitoba, le Kiwatin et le Territoire du Nord-Ouest, et de tous règlements concernant l'administration de la vente des terrains miniers, houilliers et à bois. (No 30h.)

Réponse supplémentaire à adresse,—Copie des annonces, devis, etc., concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre Emory's Bar et Port-Moody, Colombie anglaise. (No. 48v.)

Réponse à ordre,—Copie de tous contrats pour la construction d'aucune partie quelconque du chemin de fer du Pacifique Canadien conclus par la compagnie avec aucune personne ou association, depuis la date jusqu'à laquelle s'étend l'ordre précédent. (No 48w.)

Réponse à ordre,—Correspondance concernant l'amélioration des moyens de communication, pendant l'hiver, entre la province de l'île du Prince-Edouard et la terre ferme. (No 79.) (*Certaines parties seulement.*)

Réponse à ordre,—Etat indiquant les frais d'exploitation et les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant chacune des années 1877, 78, 79, 80 et 81 ; le nombre des employés de cette voie ferrée et leurs salaires ; et le nombre de milles parcourus chaque année. (No 81c.)

Réponse à ordre,—Soumissions, correspondance, etc., concernant l'achat de wagons à houille, de seconde main, de *B. Burland*, ou par son entremise. (No 81e.)

Réponse à ordre,—Rapports faits par *Frank Shanly*, sur des demandes d'indemnité présentées par des entrepreneurs ou autres, sur le chemin de fer Intercolonial ;

la nature de la demande et le montant réclamé ; aussi, un état indiquant quelle décision, s'il en est, a été prise par le département des Chemins de fer et Canaux, ou par le Conseil Privé. (No 81g.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître quels embranchements et voies d'évitement du chemin de fer Intercolonial ont été construits ou commencés pendant l'année expirée le 31 décembre, 1881. L'étendue et le coût de chacun de ces travaux. (No 81h.)

Réponse à ordre,—Instructions adressées aux commissaires chargés de faire une enquête sur les fabriques, y compris les instructions et la correspondance relatives aux informations et investigations sur des sujets autres que ceux traités dans leur rapport déposé sur le bureau ; aussi, les relevés détaillés, en possession du gouvernement. (No 83.)

Réponse à adresse,—Etat indiquant le montant payé pour impressions, par ordre du gouvernement, à quelque personne ou personnes autres que l'entrepreneur des impressions du parlement. (No 128.)

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance échangée entre le gouvernement et les personnes intéressées dans la construction ou ayant fait des offres pour la construction d'un pont sur la chute de la rivière St-Jean, à St-Jean, Nouveau-Brunswick. (No 130.)

Réponse à ordre,—Documents concernant l'octroi d'une charte à la Cie de la Baie d'Hudson pour construire un tramway contournant la rive nord des grands rapides de la Saskatchewan. (No 139.)

Memorandum, accompagné de plans et de documents concernant l'état passé et présent du port de Toronto, province d'Ontario, préparé sous la direction de l'hon. Sir *Hector Langevin*, C.B., ministre des Travaux publics,—et le rapport préparé par *James B. Eads*, I.C., 1882. (No 144.)

Réponse à ordre,—Relevé sommaire, pour les six mois expirés le 31 décembre, 1881, de la quantité et de la valeur des exportations de chaque province et du Canada, comprenant les produits des mines, des pêcheries, des forêts, etc ; aussi, un relevé sommaire des importations comprenant ces mêmes articles, pendant la même période. (No 147.) (*Certaines parties seulement.*)

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., se rapportant à un acte de la législature de la province d'Ontario, intitulé : " Acte pour protéger les intérêts publics sur les rivières, cours d'eau et ruisseaux," désavoué par le gouverneur en conseil. (No 149a.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient par imprimés, savoir :—

Réponse à adresse,—Copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux pour l'éclairage des écluses du canal Welland au moyen de la lumière électrique. (No 20b.)

Réponse à ordre,—Rapports faits par *James Cowan*, écr., arbitre du gouvernement, sur les demandes d'indemnités faites par les propriétaires riverains de la Grande Rivière, en amont de la retenue supérieure du canal Welland. (No 20c.)

Réponse à adresse,—Ordres en conseil et règlements qui n'ont pas encore été soumis, concernant les droits miniers. (No 30m.)

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., se rapportant à tous les paiements de deniers faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et un état détaillé de tous tels paiements. (No 48o.)

Réponse à ordre,—Etat détaillé de tous les dépôts en espèces faits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien entre les mains du gouvernement ; aussi, un état détaillé de toutes les acquisitions faites par la compagnie du gouvernement. (No 48s.)

Réponse à adresse,—Copie de l'acte passé par la législature de Québec, à la session de 1880, concernant les mines ; de toutes requêtes demandant le désaveu du dit acte, et du rapport du ministre de la Justice. (No 75.)

Réponse à ordre,—Etat indiquant le nombre de machines-locomotives, wagons, etc., appartenant à l'Intercolonial qui attendent des réparations dans les divers ateliers de ce chemin de fer. (No 81d.)

Réponse à ordre,—Copie de la plainte de *Joseph St-Laurent* au sujet d'un cheval tué par les chars sur l'embranchement de l'Intercolonial à Rimouski, et le rapport de *M. Rennie* se rattachant à cet accident. (No. 81f.)

Réponse à ordre,—Etat détaillé des diverses sommes formant le montant de \$24,372.54, cité dans le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, annexe No 3, comme ayant été dépensé "pour l'achèvement de l'Intercolonial." (No 81r.)

Réponse complémentaire à adresse,—Dépositions prises et rapport fait par l'inspecteur des postes *Dewe*, vers 1880, sur des défauts et irrégularités du bureau de poste de London, etc. (No 88a.)

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., concernant *J. J. Ross* et *J. Gordon*, ci-devant commis dans le bureau de poste de London, et leur mise à la retraite. (No 86b.)

Réponse supplémentaire à ordre,—Rapports faits par des ingénieurs et toute correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (No 98a.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître les noms des personnes qui composent l'état-major, et des employés de toute classe, du collège militaire Royal, les salaires et indemnités payés à chacun ainsi que leurs attributions. (No 109e.)

Réponse à ordre,—Correspondance échangée entre le commandant du collège militaire Royal et le département de la Milice touchant la nomination d'un capitaine des cadets du collège en remplacement du major *Ridout*. (No 109f.)

Réponse à ordre,—Rapports du général *Luard* ou de tout autre officier ou de toute cour d'enquête concernant des affaires relatives au commandement du 27ème bataillon de la milice volontaire ou à la discipline qui y est observée; aussi, copies des plaintes de tout officier du dit bataillon. (No 121a.)

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., concernant les améliorations du port de Souris-Ouest, dans l'île du Prince-Edouard. (No 126.)

Réponse à ordre,—Pétition des citoyens d'Hamilton pour l'achat d'un emplacement en vue d'y construire une nouvelle maison de douane, etc. (No 127.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le montant d'argent payé pour annonces dans les divers journaux du Canada et une liste de ces journaux. (No 129.)

Réponse à ordre,—Etat donnant séparément les recettes brutes perçues pour le trafic local et d'entier parcours sur les voies ferrées exploitées par la Cie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, et le mode adopté pour la répartition, en vertu duquel on en est arrivé à parfaire la somme de \$21,216 comme payable au gouvernement. (No 131.)

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., relative à la construction d'un chemin de fer sur l'île Vancouver. (No 132.)

Réponse à ordre,—Correspondance échangée avec le ministère des travaux publics au sujet de l'amélioration du port de Cascumpec, comté de Prince, I.P.E. (No 133.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître la quantité de chaque espèce de poisson inspecté dans chaque district pour lequel un inspecteur a été nommé; l'honoraire exigé dans chaque cas, et le montant brut des honoraires perçus pendant l'année 1881. (No 134.)

Réponse à ordre,—Documents concernant l'importation en Canada du hareng salé, etc., de Terre-Neuve ou de la côte du Labrador, et l'inspection de tel poisson à Terre-Neuve, etc. (No 134a.)

Réponse à adresse,—Ordres en conseil concernant les bateaux traversiers faisant le service entre certains points du Canada et des Etats-Unis. (No 135.)

Réponse à ordre,—Circulaires adressées par le département des douanes, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles, depuis le 1er janvier, 1874, jusqu'au 14 mars, 1879. (No 136.)

Réponse à ordre,—Circulaires adressées par le département des douanes, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles, depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1882. (No 136a.)

Réponse à ordre,—Correspondance relative à la destitution de *D. J. Morse*, sous-percepteur des douanes à Bear River, comté d'Annapolis. (No 137.)

Réponse à ordre,—Exposé des divers modes adoptés jusqu'à présent pour recevoir les droits imposés sur le malt et les liquours de malt; aussi, toute information que possède le gouvernement concernant le mode en usage en Angleterre et aux États-Unis. (No 138.)

Réponse à ordre,—Rapports d'ingénieurs et pétitions concernant les jetées d'Arisaig et du Cap George, et le briso-lames de Bayfield, N.-E., depuis le 30 septembre, 1878. (No 140.)

Réponse à ordre,—Circulaires et instructions adressées aux officiers de santé dans les ports d'Halifax et St-Jean, N.-B., au sujet des navires qui fréquentent ces ports et qui ont à leur bord des passagers atteints de maladies contagieuses. (No 143.)

Réponse à ordre,—États indiquant l'argent dépensé pour la rivière Cowichan, et du rapport de l'ingénieur faisant connaître si les travaux ont été complétés suivant les termes du contrat. (No 145.)

Réponse à ordre,—État donnant la liste des articles pour lesquels on a réduit les tarifs de transports sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, depuis 1878; et aussi, toute correspondance, etc., relative à une nouvelle réduction, y compris le tarif que l'on exige pour le transport des voyageurs. (No 146.)

Réponse à adresse,—Correspondance et autres documents pouvant se rattacher à la demande de mise en liberté de *Thomas Fletcher*, sentiencié le 8 juin 1881, par la cour de Session Générale de la Paix pour le district de Montréal. (No 150.)

Réponse à ordre,—État mentionnant les personnes condamnées dans les cours de circuit et de comté de la province du Nouveau-Brunswick pendant les trois dernières années, et la sentence prononcée; et aussi, les prisonniers condamnés au pénitencier pendant les dites années par les dits magistrats de police de la cité de St-Jean et de la ville de Portland. (No 151.)

Réponse à ordre,—Demandes faites au département de la milice et de la défense, pour qu'il soit permis de former des compagnies de milice volontaire dans le district d'Algoma. (No 153.)

Réponse à adresse,—Correspondance relative à toute commission émanée par le gouvernement local du Manitoba sur le mode d'administrer la justice dans cette province. (No 154.)

Réponse supplémentaire à ordre (20 décembre 1880),—Documents qui ont été de temps en temps fournis au gouvernement, au soutien des prétentions de *Henry A. P. Holland* à la propriété du jardin du Château, Québec. (No 155.)

Réponse à ordre,—Correspondance échangée entre le gouvernement et les intéressés de la paroisse de Saint-Anaclet et de la Pointe-aux-Pères, au sujet de la construction d'une station dans la paroisse de Saint-Anaclet. (No 156.)

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que les réponses à ordre, savoir: Rapports d'ingénieurs et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau du lac *Manitoba*, documents de la session No. 98, soient renvoyés de nouveau au comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, des impressions du Parlement, pour être reconsidérés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes concernant la Compagnie de Dépôt et de Prêt du Canada, et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone " Bell," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa, et Occidental, auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte Claire," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de chemin de fer de Calais à St. Stephens," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Chicoutimi pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la Session No. 21.)

Alors sur motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 25 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Carvell,	Howlan,	Ogilvie,
Alexander,	Chaffers,	Kaulbach,	Pelletier,
Allan,	Chapais,	Leonard,	Power,
Almon,	Cormier,	McClelan,	Pozer,
Archibald,	Dever,	McInnes,	Read,
Armand,	Dickey,	McKay,	Ryan,
Baillargeon,	Fabre,	McMaster,	Scott,
Bellerose,	Ferguson,	Macdonald,	Simpson,
Benson,	Ferrier,	Macfarlane,	Skead,
Botsford,	Flint,	MacInnes,	Smith,
Bourinot,	Gibbs,	Miller,	Stevens,
Boyd,	Glasier,	Montgomery,	Sutherland,
Bureau,	Grant,	Muirhead,	Trudel,
Campbell	Guéremont,	Northwood,	Wark.
(Sir Alexander),	Haythorne,	Odell,	

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du synode de l'église presbytérienne des provinces maritimes en union avec l'église d'Écosse ; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada, ne soit pas accordée.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'association co-opérative du Canada (à responsabilité limitée) d'émettre des actions-priorité ", a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière *C. W. Williams* et de changer son nom en celui de compagnie manufacturière *Williams*," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer les Sœurs de la Charité des Territoires du Nord-Ouest, " a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la charte de la *Fellowes Medical Manufacturing Company*," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont de *Winnipeg* à *Springfield*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 5, ligne dernière, à la fin du bill insérez :

Clause A.

" Rien de contenu au présent acte ne sera censé être en contradiction ou en conflit avec aucune législation (*intra vires*) de la législature de la province de *Manitoba*."

L'honorable M. *Bellerose* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*, que le dit amendement soit agréé.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, a proposé :

De retrancher tous les mots après " que " et d'insérer : " le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité avec instruction de retrancher la clause A."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Northwood,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macpherson,</i>	(Présid.), <i>Wark.</i> —34.
<i>Campbell,</i>	<i>Howlan,</i>		
(<i>Sir Alexander</i>),			

NON-CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Power,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Pozer,</i>	<i>Trudel.</i> —16.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la

compagnie du pont de *St-Jean*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 5, ligne dernière, à la fin du bill insérez clause A.

Clause A.

" Rien de contenu dans le présent acte ne sera censé être en contradiction ou en conflit avec aucune législation (*intra vires*) de la législature de la province de *Manitoba*."

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé que le dit amendement soit agréé.

L'honorable M. *Dickey* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Archibald* :

De retrancher tous les mots après " que " et d'insérer " le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité avec instruction de retrancher la clause A."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a informé cette Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur général, que Son Excellence lui avait ordonné de communiquer à cette Chambre.

La dite communication a été alors lue par le greffier comme suit :

LORNE.

Le gouverneur général transmet, pour l'information du Sénat, copie d'une dépêche venant du secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant réception d'une adresse de la part du Sénat et de la Chambre des Communes du *Canada*, félicitant Sa Majesté d'avoir échappé au récent attentat commis contre sa vie, en ces termes :

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 21 avril, 1882.

Le comte de Kimberley au gouverneur général.

Copie
Canada.
Général. }

DOWNING STREET, 30 mars, 1882.

MILORD, — J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de Votre Seigneurie (No 39) en date du 3 mars, et je vous prie de vouloir bien informer les présidents du Sénat et de la Chambre des Communes que l'adresse conjointe de ces deux Chambres a été présentée à la reine, à qui il a plu de la recevoir très-gacieusement, et que j'ai reçu instruction de vous prier de leur transmettre les remerciements de Sa Majesté pour leurs félicitations de ce qu'Elle a échappé à l'attentat commis contre Sa vie, et pour leurs assurances de fidélité et de dévouement à Sa personne et à Son gouvernement.

J'ai, etc.,
(Signé)

KIMBERLEY.

Au gouverneur général,

Le très honorable

Marquis de LORNE, C.C., G.C. St-M. et St. G.
etc., etc., etc.

L'honorable M. *Carvell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif " aux lettres de change et billets promissoires dans la province de l'Île du *Prince-Edouard*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant les ponts établis en vertu d'Actes provinciaux sur des eaux navigables,"

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

D'ajouter les mots suivants à la clause A : " et ne s'appliquera à aucun pont " ci-devant construit, lorsqu'il faudra le reconstruire ou réparer à l'avenir, pourvu " que ce pont, ainsi reconstruit ou réparé, ne soit pas plus nuisible à la navigation " qu'il peut l'être actuellement."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de *Québec*."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et à l'administration du havre de *Trois Rivières*."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Leonard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé comme suit :

Page 4, ligne 19. Remplissez le blanc par le mot " quarante."

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, a proposé :

Que le bill reçu de la Chambre des Communes, hier, intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière *Ste-Claire*, soit remis sur les ordres du jour pour être lu une seconde fois, et que la quatorzième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la dite motion.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, a proposé :

Que le bill reçu de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie canadienne de téléphone *Bell*," soit remis sur les ordres du jour pour être lu la seconde fois demain et que la quatorzième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la dite motion.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : " Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadiennes, " et les liquidateurs de la banque Consolidée du *Canada*."

Et les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur chaque, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser, sous certaines conditions, la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique* par une passe autre " que celle de la " *Tête Jaune*."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Archibald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour modifier l'acte trente-cinq *Victoria*, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'*Halifax*."

En comité.

La première section et l'amendement proposé à cette section ayant été lus de nouveau, le dit amendement a été modifié comme suit :

Page 1, ligne 39, après " acte " insérez : " ni les navires employés au commerce ou à voyager entre des ports et lieux en *Canada*."

La dite section, telle que modifiée, a été agréée.

La seconde section a été lue et amendée comme suit :

Page 2, ligne 21, retranchez depuis " de " jusqu'à " au " dans la 21e ligne, et insérez : " prendre congé ou faire rapport à la sortie."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec de nouveaux amendements.

Ordonné, que les dits nouveaux amendements soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie des dépôts et de prêt du *Canada* et augmenter les pouvoirs de la dite compagnie,"

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin-

de fer de jonction de *Pontiac* au *Pacifique* et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*."

Aussi, le bill intitulé : " Acte concernant l'association des commis-voyageurs du *Canada*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à ces amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 26 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan.</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable *M. Ryan*, secondé par l'honorable *M. Odell*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée depuis le 19 mars, 1881, entre le gouvernement du *Canada* et *M. Sandford Fleming* et autres, sur le sujet de l'établissement d'un télégraphe sous-marin devant relier le littoral occidental du *Canada* au continent de l'*Asie*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de régler l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques et à d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi, le 1er mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'extradition de 1877," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le sixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de *Calais à St-Stephens*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière *Ste-Claire*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte amendant les actes relatifs à la compagnie des dépôts et de prêt du *Canada*," et augmentant les pouvoirs de la dite compagnie.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie canadienne de téléphone *Bell*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie de crédit "Ioncier du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la "Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Férier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de transport maritime de "Chignectou (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Boyd*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Montréal au Canada Central*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 19, après "marchand," insérez : "*William H. Wyatt*, d'*Avonmore*," dans le comté de *Stormont*, marchand."

Page 1, ligne 25, avant "tous" insérez : "*Asa Beach*, marchand."

Page 1, ligne 35, après "manufacturier" insérez : "*William Broder*, de la ville de "*Morrisburgh*, comté de *Dundas*, marchand."

Page 2, ligne 2, retranchez depuis "et" jusqu'à "l'Acte" dans la ligne 3.

Page 2, ligne 4, retranchez "par" et avant "sauf" insérez : "s'appliquent à la "compagnie et au chemin de fer dont la construction est par le présent autorisée."

Page 2, ligne 12, après "*Stormont*" insérez : "via *Avonmore*, dans le comté de "*Stormont*"; et après "*Dundas*" insérez : "via *West-Winchester*, dans le comté de "*Dundas*."

Page 2, ligne 16, après "fer" insérez : "sur la ligne du dit chemin de fer."

Page 2, ligne 18, retranchez depuis "et" inclusivement jusqu'à "acte" inclusivement, dans la ligne 22.

Page 2, ligne 32, retranchez depuis "lui" jusqu'à "aux" dans la ligne 38, et insérez : "et ces ponts seront construits avec ou sans ponts-levis, selon que le pres- "cra le gouverneur en conseil, et de façon à permettre."

Page 2, ligne 40, retranchez depuis "cette" jusqu'à "ouverte", tous deux inclusivement, et insérez : "et tous et chacun des ponts ainsi prescrits seront tenus conti- "nuellement ouverts."

Page 2, ligne 47, retranchez "les dits ponts" et insérez : "tous les ponts-levis."

Page 3, ligne 1, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "de" dans la 2e ligne et insérez : "sera."

Page 3, ligne 2, retranchez depuis "piastres" jusqu'à "en" et insérez : "divisé."

Page 3, ligne 24, retranchez "douze" et insérez : "neuf."

Page 3, ligne 26, retranchez depuis "acte" jusqu'à "elles" dans la 30e ligne.

Page 3, ligne 31, retranchez "établir des règlements."

- Page 3, ligne 35, retranchez "dixième" et insérez : "quart."
- Page 3, ligne 36, retranchez "cinquante mille piastres" et insérez : "dix pour cent."
- Page 3, ligne 37, après "incorporée" insérez : "en *Canada*."
- Page 3, ligne 38, retranchez depuis "pourront" jusqu'à "convoquer," tous deux inclusivement, et insérez : "convoqueront."
- Page 3, ligne 39, retranchez "au lieu" et insérez : "dans la cité de *Montréal*, en *Canada*, les."
- Page 4, ligne 4, retranchez depuis "principal" jusqu'à "a" dans la 5e ligne.
- Page 4, ligne 9, retranchez "quatre" et insérez : "trois."
- Page 4, ligne 10, retranchez depuis "journal" jusqu'à "*Montréal*" dans la 11e ligne et insérez : "publié à."
- Page 4, ligne 32, retranchez le premier "actions" et après le second "actions" insérez : "du capital social."
- Page 4, ligne 34, retranchez "comme actions libérées."
- Page 4, ligne 35, après "paiement" insérez : "de toute dette *bona fide* de la "compagnie pour."
- Page 4, ligne 38, retranchez depuis "personnes" jusqu'à "qui" dans la 39e ligne.
- Page 5, ligne 5, retranchez "quatre" et insérez : "trois"; et retranchez depuis "dans" jusqu'à "*Montréal*" dans la 6e ligne et insérez : "un journal publié à."
- Page 5, ligne 13, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "seront" dans la 15e ligne.
- Page 5, ligne 42, retranchez depuis "pourvu" jusqu'à "porteurs" dans la 7e ligne de la page 6, tous deux inclusivement.
- Page 7, ligne 14, retranchez depuis "ou" jusqu'à "fait," tous deux inclusivement.
- Page 7, ligne 16, retranchez "ou cet acte."
- Page 7, ligne 17, retranchez depuis "Mais" jusqu'à "l'original" dans la 27e ligne, tous deux inclusivement.
- Page 7, ligne 35, retranchez depuis "à" jusqu'à "passer" dans la 36e ligne.
- Page 7, ligne 39, retranchez depuis "*Pacifique*" jusqu'à "pour" dans la 43e ligne, et insérez : "et avec la compagnie du chemin de fer Midland."
- Page 7, ligne 45, retranchez "de la fusion" et insérez : "du traité."
- Page 8, ligne 1, retranchez depuis "21" jusqu'à "acte" dans la 3e ligne de la page 9, tous deux inclusivement."
- Page 9, ligne 28, retranchez depuis "26" jusqu'à "*Canada*" dans la 9e ligne de la page 10, tous deux inclusivement.
- Page 11, ligne 7, retranchez depuis "32" jusqu'à "matière" dans la 20e ligne de la page 13, tous deux inclusivement.
- Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient pris en considération par la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 27 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carroll,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Poser,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant “ province du *Canada*, intitulé : “ Acte pour incorporer le bureau d'administration “ des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église “ d'*Ecosse*, et les actes qui l'amendent, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte “ d'extradition de 1877, ” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte relatif aux lettres de change et billets promissoires dans la province de l'Île du *Prince-Edouard*, ”

Sur motion de l'honorable *M. Carvell*, secondé par l'honorable *M. Ogilvie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie de dépôts et de prêt du *Canada* et augmenter les pouvoirs de la dite compagnie,"

Sur motion de l'honorable *M. Miller*, secondé par l'honorable *M. Archibald*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Atkins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie du crédit foncier du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable *M. Smith*, secondé par l'honorable *M. Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de transport maritime de *Chignecto*, (à responsabilité limitée.) "

Sur motion de l'honorable *M. Boisford*, secondé par l'honorable *M. Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et du *Canada Central*," et

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Haythorne*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

MERCREDI, 26 avril, 1882.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse ci-jointe à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, concernant les affaires en *Irlande*, et priant leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné.—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JOHN GEORGE BOURINOT,

Greffier des Communes.

La dite adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté a été alors lu par le greffier comme suit :

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE :—

Très Gracieuse Souveraine,—

Nous, sujets très soumis et loyaux de Votre Majesté, les Communes du *Canada* en parlement assemblés, désirons très vivement renouveler, tant en notre nom qu'en celui du peuple que nous représentons, l'expression de notre inaltérable loyauté et dévouement envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

1. Nous avons remarqué, qu'il plaise à Votre Majesté, avec un sentiment de profond chagrin, la détresse et le mécontentement qui ont régné depuis un certain temps parmi les sujets de Votre Majesté en *Irlande*.

2. Nous désirons représenter respectueusement à Votre Majesté que Vos sujets irlandais, dans la Puissance du *Canada*, comptent parmi les sujets les plus loyaux, les plus heureux et les plus satisfaits de Votre Majesté.

3. Nous désirons de plus représenter respectueusement à Votre Majesté que la Puissance du *Canada*, bien qu'offrant les plus grands avantages à ceux de nos co-sujets qui peuvent désirer de s'établir parmi nous, ne reçoit pas de l'*Irlande* la part d'émigrants que nous pourrions raisonnablement en attendre, et que cela est dû en grande partie, pour beaucoup de nos co-sujets irlandais qui se sont réfugiés à l'étranger, à un sentiment d'aversion de leur part pour le gouvernement impérial.

4. Nous désirons encore faire remarquer très respectueusement à Votre Majesté qu'au point de vue des intérêts de Votre loyale Puissance du *Canada* et de l'empire entier, il est extrêmement à désirer que Votre Majesté ne soit pas privée, dans le développement de ses possessions sur ce continent, de la précieuse aide de ceux des sujets irlandais de Votre Majesté qui pourraient se sentir disposés à quitter leur terre natale pour aller à la recherche d'établissements plus prospères.

5. Nous désirons représenter respectueusement à Votre Majesté que le *Canada* et ses habitants ont prospéré extraordinairement sous un régime fédéral qui laisse à chaque province de la Puissance des pouvoirs étendus pour se gouverner elle-même et nous osons exprimer l'espoir que, si cela est compatible avec l'intégrité et le bien être de l'empire et si les droits et la position de la minorité sont pleinement protégés et garantis, un moyen sûr de satisfaire les désirs exprimés par un si grand nombre de Vos sujets irlandais peut être trouvé à cet égard, en sorte que l'*Irlande* puisse devenir un élément de force pour Votre empire, et que les sujets irlandais de Votre Majesté, chez eux et à l'étranger, puissent ressentir le même orgueil pour la grandeur de l'empire de Votre Majesté, le même respect pour la justice de Votre gouvernement, et pour notre drapeau commun, le même dévouement et la même affection que ressentent toutes les classes de Vos loyaux sujets dans ce pays.

6. Nous désirons de plus exprimer l'espoir que le temps est arrivé où la clémence de Votre Majesté peut, sans nuire aux intérêts du *Royaume-Uni*, s'étendre à ces personnes qui sont maintenant emprisonnées en *Irlande* sous la seule prévention d'offenses politiques et l'incalculable bienfait de la liberté personnelle leur être rendu.

Nous prions que pour l'avantage de Vos sujets les bienfaits du règne de Votre Majesté se continuent longtemps.

J. G. BLANCHET,

Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 20 avril, 1882.

Sur motion de l'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été *Ordonné*, que la dit adresse soit prise en considération par la Chambre, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du *Nord-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie manufacturière *McClary*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer l'association de secours mutuels du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Central du *Rapid City*," auquel elle demande le concours de cette Chambre."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sutherland*, secondé par l'honorable M. *MacInnes*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la *Qu'Appelle*, à responsabilité limitée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 28 Avril, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chafers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la construction, sous certaines conditions, du chemin de fer canadien du *Pacifique* par une passe autre que celle de la *Tête-Jaune*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Europe et l'Amérique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les lettres de change et billets promissoires dans la province de l'Ile du *Prince-Edouard*,"

Sur motion de l'honorable M. *Carvell*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été *Ordonné*, qu'il soit rayé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte amendant les actes relatifs à la compagnie de dépôts et de prêts du *Canada*, et augmentant les pouvoirs de la dite compagnie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Allan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie du crédit foncier du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de transport maritime de *Chignecto* " (à responsabilité limitée), a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer l'association de prévoyance du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de continuer en corporation la compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sutherland*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont de *St-Jean*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont de *Winnipeg et Springfield*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de *Richelieu*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada* intitulé : Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse* et ses amendements," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'Acte général des gardiens de port, 1874," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du Pacifique et de l'Asie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et à l'administration du havre des *Trois-Rivières*"; aussi, le bill intitulé : "Acte pour modifier l'acte 35 *Vict.*, chap. 42, concernant la nomination d'un maître de havre au port d'*Halifax*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 1er Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
(Sir <i>Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie du crédit foncier du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte amendant les actes relatifs à la compagnie de dépôts et de prêts du *Canada*, et augmentant les pouvoirs de la dite compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Internationale de construction," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 36, retranchez " louer ou."

Page 2, ligne 27, après " quo " insérez : " deux."

Page 2, ligne 36, après " journal " insérez : " quotidien."

Page 3, lignes 17 et 18, retranchez " souscrit dans les livres de la compagnie " et insérez : " versé."

Page 3, ligne 24, retranchez depuis " sauf " jusqu'à la fin de la clause, et insérez : " excepté en tant qu'il est pourvu par le présent acte."

Dans le titre.

Après " construction " insérez : " (à responsabilité limitée)."

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 23 et 29, retranchez " n'excédéra pas en totalité la somme de six millions " et insérez : " sera d'un million."

Page 2, ligne 29, à " divisée " substituer " divisé."

Page 2, ligne 43, retranchez depuis " pourront " jusqu'à " et " dans la ligne 45, et insérez : " survenir parmi eux."

Page 3, ligne 3, retranchez " qu'un dixième " et insérez : " six cent mille piastres."

Page 3, ligne 3, retranchez " aura été souscrit " et insérez : " auront été souscrites."

Page 4, ligne 12, après " compagnie " insérez : " après avoir obtenu l'autorisation des actionnaires à une assemblée générale spéciale convoquée de temps à autre pour cet objet."

Page 4, ligne 19, après " considérées " insérez : " sous déduction des frais d'exploitation."

Page 4, ligne 41, après " compagnie " insérez : " avec l'autorisation des actionnaires exprimée par résolution prise à une assemblée générale spéciale."

Page 5, ligne 4, après " et " insérez : " sauf l'autorisation sus-mentionnée."

Page 5, ligne 30, après " 1879 " insérez : " et de tout acte amendant ce dernier."

Page 5, ligne 46, après " quelconque " insérez : " mais tout tel acte d'hypothèque sera déposé au bureau du secrétaire d'Etat du Canada, et il sera donné avis de ce dépôt dans la Gazette du Canada."

Page 5, ligne 48, après " secrétaire " insérez : " d'Etat ou son député."

Page 6, ligne 8, après " billet " insérez : " fait ou endossé " ; et après " lettre de change " retranchez " aussi fait " et insérez : " tirée, acceptée ou endossée, par le président ou le vice-président, et contresignée par le secrétaire et trésorier."

Page 7, ligne 4, retranchez " dit."

Page 7, ligne 5, après " chemin de fer " insérez : " de la compagnie."

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du télégraphe de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 10, après " circuler " insérez : " ; et pourvu aussi qu'elle n'abatte ou ne mutile sans nécessité aucun arbre qui aura été planté le long des dits grands chemins soit pour donner de l'ombre soit pour servir d'ornement."

Page 2, ligne 46, après " exigé " insérez : " légalement."

Page 4, ligne 40, après " eux " insérez : " sauf l'observation des dispositions du présente acte."

Page 4, ligne dernière, remplacez " ils " par " les directeurs."

Page 6, ligne 36, après " passée " insérez : " et enfin pourvu que les prix exigés pour la transmission des dépêches sur les lignes télégraphiques, dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, n'excèdent, en aucun cas, les taux usités le premier jour d'avril de la présente année ; et que cette dernière disposition soit obligatoire pour toute autre personne, compagnie ou direction comme pour la dite compagnie, et le soit pour toute personne, compagnie ou direction qui sera partie à quelque achat, fermage ou fusion prévue ci-dessus."

Page 6, lignes 43 et 44, retranchez " plus d'une " et insérez : " de ".

Page 6, ligne 45, après " municipal " insérez : " ou de la corporation ".

Page 6, ligne 50, après " conseil " insérez : " ou de la corporation ".

Page 7, ligne 6, retranchez " qu'en le faisant " et insérez: " que ".

Page 7, ligne 7, après " arbre " insérez: " planté ou conservé pour donner de l'ombre ou servir d'ornement, ni aucun arbre fruitier. "

Page 7, ligne 11, après " conseil " insérez: " ou la corporation ".

Page 7, ligne 12, après " conseil " insérez: " ou la corporation ".

Page 7, ligne 28, après " éprouver " insérez: " L'amende pour chaque infraction à la présente section sera d'au moins dix et d'au plus cent piastres, et elle sera recouvrée, avec les frais de poursuite, par la personne ou les personnes à qui cette infraction aura causé quelque dommage. "

Page 7, ligne 41, retranchez " des personnes liées. " et insérez: " toute personne liée. "

Page 8, ligne 2, après " lieu " insérez la clause A.

Clause A.

" Les peines établies par le présent acte seront réputées additionnelles et non dérogatoires aux recours qui pourraient être exercés en vertu de la loi commune et de statuts actuels ou futurs. "

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte concernant la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière *Ste-Claire*, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 22, après " présent " insérez: " remis, et ".

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de *Calais* à *St-Stevens*, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 15, retranchez depuis " *Weldon* " jusqu'à " et. "

Page 1, ligne 39, retranchez depuis " à propos " jusqu'à la fin de la deuxième section et insérez: " mais la compagnie ne commencera pas les travaux effectifs de construction du dit pont avant que le congrès des *Etats-Unis d'Amérique* ait adopté un acte portant qu'il consent ou donne son approbation à l'établissement d'un pont sur la dite rivière, ou avant que l'Exécutif des *Etats-Unis* ait consenti ou donné son approbation à cet ouvrage, mais la compagnie pourra, dans l'intervalle, acquérir des terrains, soumettre ses plans au gouverneur en conseil et faire toutes autres

“ choses permises par le présent acte, excepté qu'elle ne pourra pas commencer les travaux effectifs de construction ou d'érection du dit pont ; et le délai fixé par le présent acte pour l'exécution des travaux courra du jour de l'adoption de l'acte du congrès, ou du jour de la signification du consentement et approbation de l'Exécutif des *Etats-Unis d'Amérique* ”

Page 2, ligne 30, après “ *Synott* ” insérez : “ et, ” et retranchez depuis “ douanes ” jusqu'à “ seront. ”

Page 3, ligne 30, après “ convoqueront ” insérez : “ en la ville de “ *St-Stephen.* ”

Page 4, ligne 34, retranchez “ constituée ” et insérez : “ de pont, constituée pour “ le même objet. ”

Page 6, ligne 25, retranchez depuis “ devront ” jusqu'à “ une ” dans la 28e ligne et insérez : “ tenir affichée en lieu apparent à tous endroits où les péages seront “ perçus. ”

Page 7, ligne 32, retranchez “ ou lettre de change ” et après “ endossé ” insérez : “ et toute telle lettre de change faite, tirée, acceptée ou endossé. ”

Page 7, ligne 34, retranchez “ contresigné ” et insérez : “ contresignés. ”

Page 7, ligne 35, retranchez “ sera obligatoire et insérez : “ seront obligatoires. ”

Page 7, ligne 36, retranchez depuis “ billet ” jusqu'à “ avec ” dans la 37e ligne et insérez : “ fait, accepté ou endossé, et toute telle lettre de change faite, tirée “ acceptée ou endossée par le président ou le vice-président, et contresignés par le “ secrétaire, seront tenus pour dûment faits. ”

Sur motion l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 22, retranchez les mots “ et *James Bonfield* ” et insérez les suivants : “ *Joseph Kerr, William Bannerman, John Purcell et Peter White.* ”

Page 2, ligne 7, après “ Français ” insérez : “ et un embranchement de la ville “ de *Cornwall* à un point sis à ou près la ville de *Perth* ou le village de *Smiths Falls.* ”

Page 2, ligne 39, après “ imposera ” insérez : “ mais la compagnie ne commença pas les travaux de construction du dit pont avant que le Congrès des *Etats-Unis d'Amérique* ait adopté un acte portant qu'il consent ou donne son approbation à l'établissement d'un pont sur le dit fleuve, ou avant que l'Exécutif des *Etats-Unis d'Amérique* ait donné son consentement et son approbation à cet ouvrage ; mais la compagnie pourra, dans l'intervallo, acquérir des terrains, soumettre ses plans au gouverneur ou conseil et faire toutes autres choses permises par le présent acte, sauf qu'elle ne devra pas commencer les travaux effectifs de construction ou d'érection du dit pont ; et le délai fixé par le présent acte pour l'exécution des travaux courra du jour de l'adoption de l'acte du Congrès ou du jour de la signification du consentement et de l'approbation de l'Exécutif des *Etats-Unis d'Amérique.* ”

Page 4, ligne 16, retranchez depuis “ pourra ” jusqu'à “ acquérir ” dans la ligne suivante et insérez : “ de la manière prescrite par la dite section. ”

Page 4, ligne 41, retranchez “ trois millions ” et insérez : “ un million. ”

Page 5, ligne 24, après “ lieu ” insérez : “ en la ville de *Cornwall.* ”

Page 5, ligne 27, retranchez depuis “ statut ” jusqu'à “ avis. ”

Page 6, ligne 21, retranchez depuis “ billet ” jusqu'à “ fait ” dans la ligne suivante.

Page 6, ligne 22, après “ endossé ” insérez : “ et toute telle lettre de change faite, “ tirée, acceptée ou endossée. ”

Page 6, ligne 23, à “ contresigné ” substituez “ contresignés. ”

Page 6, ligne 25, retranchez "sera obligatoire" et insérez: "seront obligatoires."

Page 6, ligne 26, retranchez depuis "billet" jusqu'à "avec" dans la ligne suivante et insérez: "fait, accepté ou endossé, et toute lettre de change faite, tirée, acceptée ou endossée par le président ou le vice-président, et contresignée par le trésorier seront censés avoir été dûment faits."

Page 9, ligne 22, retranchez depuis "non" jusqu'au mot "jusqu'à."

Page 9, ligne 37, retranchez depuis "boni" jusqu'au premier "et" dans la ligne suivante et insérez: "ou de dons."

Page 10, ligne 1, retranchez la clause trente-deux en entier et insérez la clause A :

Clause A.

" 32. Si des actionnaires représentant au moins les deux tiers en valeur du capital versé de la compagnie y consentent, par vote qu'ils auront donné en personne ou par fondés de pouvoirs, à une assemblée générale spéciale convoquée à l'effet d'autoriser une convention proposée avec une autre compagnie de chemin de fer, ayant pour objet soit l'usage, louage ou affermage par l'une d'elles du matériel roulant ou autre bien mobilier de l'autre, soit des facultés de circulation par l'une d'elles sur le chemin de fer de l'autre, soit des services à rendre par une de ces compagnies à l'autre, et la compensation de ces services; en ce cas, il sera loisible à la compagnie de faire cette convention."

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'Académie royale canadienne des Arts," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadienne et les liquidateurs de la banque Consolidée du Canada."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la Péninsule de *Niagara*."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de ponts d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la vente des billets de passagers de chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie manufacturière *McClary*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la *Qu'Appelle*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *McInnes*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l' " Acte " général des gardiens de port, 1874," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'établir de " nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un " télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du *Pacifique* et de l'*Asie*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte portant de nouvelles dispositions relativement aux phares, bouées et balises. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le port de *Sydney Nord*, dans la *Nouvelle-Ecosse*."

Le dit bill a été lu la première fois

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain, le huit du courant,

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions relativement à la Cour Suprême du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, le huit du courant.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de régler l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques, et à d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, le huit du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : " Acte pour incorporer " le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* " en rapport avec l'église d'*Ecosse*, " et les actes qui l'amendent,"

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé :

Que le bill soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé en amendement :

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer " amendé comme suit :

Page 1, ligne 2, retranchez " les " et insérez : " la majorité des ".

Page 1, ligne 3, après " *Ecosse* " insérez : " et les synodes ".

Après débats,

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Odell en amendement à la motion de l'honorable M. Vidal.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Trudel—8.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson (Présid.),</i>	<i>Skead,</i>
<i>(S' Alexander),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvet,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.—28.</i>
<i>Ferguson,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, savoir :

Que le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé : ' Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et les actes qui l'amendent ' " soit lu la troisième fois.

L'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé :

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer " amendé " comme suit :

Page 1, ligne 29, après " suit " insérez :

I. " A la passation du présent acte, une somme de cinquante mille piastres à prendre sur le capital du fonds du temporel sera versée entre les mains de sir Hugh Allan et de Joseph Hickson, de la cité de Montréal, du révérend Robert Dobie et de l'honorable juge Thomas Miller, de Milton, Ontario, comme commissaires chargés de recevoir et garder cette somme en fidéicommis, conformément aux fins et aux objets de l'acte de l'ancienne province du Canada, 22 Victoria, ch. 66, pour ceux qui adhèrent à l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, et ont refusé de faire partie de l'église presbytérienne du Canada—jusqu'à ce qu'il ait été convenu de tels autres réglemens qui pourront être nécessaires ; pourvu toujours que le versement de cette portion du fonds du temporel entre les mains des dits commissaires constitue une décharge pleine et entière pour le bureau d'administration du dit fonds de toutes réclamations de la part des bénéficiaires qui adhèrent actuellement à l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, et que la dite somme de cinquante mille piastres ne soit pas sujette aux dispositions ci-après contenues ; et sauf ce que dessus, et ".

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion principale, savoir :

Que le dit bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : ‘ Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*,’ et les actes qui l'amendent,” soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé un amendement, de retrancher tous les mots après “ soit ” et d'insérer “ amendé ” comme suit :

Page 3, ligne 27, après “ unie ” insérez : “ pourvu toujours que les vacances des deux sièges occupés dans le dit bureau par les membres de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, seront remplies, lorsque ces vacances se produiront, par des membres de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, nommés par le synode, et dont la due élection aura été certifiée par le modérateur ou celui faisant fonction de modérateur du synode de la dite église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*.”

Page 4, ligne 28, après “ unie ” insérez : “ ou de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*.”

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel—8.</i>

NON-CONTENTS .

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson (Présid.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes (B.-C.),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark—32.</i>
<i>Gibbs,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale, savoir :

Que le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : ‘ Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*,’ et les actes qui l'amendent,” soit maintenant lu la troisième fois,

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, a proposé :

De retrancher tous les mots après “ soit ” et d'insérer “ amendé comme suit :”

Page 1, ligne 36, après “ autorité ” insérez : “ sauf les droits de toutes les parties quant aux frais des actions pendantes ou jugées.”

La question le concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale, savoir :

Que le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : ‘ Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens tem-

“ pores de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et les “ actes qui l'amendent, ” soit lu la troisième fois maintenant, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération de l'adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine relativement aux affaires en *Irlande*,

Sur motion de l'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada* intitulé : ‘ Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins du synode de l'Église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, ’ et ses amendements, ”

L'honorable M. *Macfarlane* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vidal* :

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 2 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévrement,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer l'association de Secours Mutuels du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant le collège de la Reine à *Kingston*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 14, retranchez depuis " 1 " jusqu'à " toutes " et insérez : " Au moment et en vertu de l'union des églises sus-mentionnées, le 15 juin, 1875, les ministres et membres en pleine communion de la dite église-unie nommée église presbytérienne en *Canada*, sont devenus et depuis lors ont continué d'être et sont maintenant les seuls membres de la corporation appelée le collège de la Reine (*Queen's College*) à *Kingston* ; et à compter de ce 15^{ème} jour de juin 1875."

Page 2, ligne 13, à " récemment " substituez " auparavant."

Page 2, ligne 14, retranchez " s'appliqueront " et insérez : " sont devenues, demeurent et seront applicables."

Page 2, ligne 15, retranchez les mots " y seront applicables."

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur ic eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général en date du 17 février, 1882, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des télégrammes, pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province du *Manitoba*, intitulé : " Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de *Winnipeg*," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 166.)

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération de l'adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine, relativement aux affaires en *Irlande*,

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Power*, a proposé :

D'acquiescer à la dite adresse en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et".

Après débat,

L'honorable M. *Haythorne* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Read* :

De retrancher tous les mots après " en " et d'insérer " l'amendant comme suit : "

Dans le troisième paragraphe retranchez tout ce qui fait suite au mot " que " dans la première ligne, et insérez : " les sujets de Votre Majesté dans la Puissance du " *Canada* (quelque soit leur origine) sympatisent très-vivement avec leurs co-sujets " d'*Irlande* dans tous leurs efforts légitimes pour obtenir à des rentes équitables—avec " ample garantie contre les évictions arbitraires et pleine liberté de disposer de leurs " améliorations—les terres occupées par eux, et ils se réjouissent de savoir que " ces importants objets peuvent généralement être atteints par la mise à exécution " de la législation existante."

Retranchez le quatrième paragraphe.

Dans le cinquième paragraphe, retranchez tout ce qui fait suite au mot " égard ", dans la septième ligne.

Dans le sixième paragraphe, retranchez tout ce qui fait suite au mot " temps ", dans la première ligne, et insérez : " n'est pas éloigné où il ne sera plus nécessaire " de priver de leur liberté aucuns des sujets de Votre Majesté, en *Irlande*, pour des " offenses politiques, ni de les détenir en prison sans procès suivi suivant le dû cours " de la loi."

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à demain, et qu'elle soit le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du Havre de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie internationale de construction,"

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand Oriental,"

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du Télégraphe de *Montréal*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de *Calais à St-Stephens*," et

Le dit bill ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*," et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la vente des billets de chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte général des gardiens de port, de 1871. "

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du *Pacifique* et l'*Asie*. "

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Leonard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 3 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Gutvremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudél,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvèl,</i>	<i>Howlan,</i>		

PRIÈRES:

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant le collège de la Reine à Kingston," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Calais à St-Stephens," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte portant de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la maison de la Trinité et les commissaires du havre de *Montréal*."

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macfarlane* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie internationale de construction."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 6, ligne 18, retranchez depuis " tradition " jusqu'à " enregistrés " dans la 16e ligne et insérez : " jusqu'à ce qu'ils aient été."

Page 7, ligne 12, après " ordre " insérez : " fait ou endossé, et toute lettre de " change tirée, acceptée ou endossée."

Page 7, ligne 16, retranchez depuis " ordre " jusqu'à " avoir " dans la 17e ligne et insérez : " fait ou endossé, et toute telle lettre de change tirée, acceptée ou endossée " par le président ou le vice-président et contresignés par le secrétaire seront censés."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou*, à responsabilité limitée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 21, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " à moins " dans la 22e ligne.

Page 3, ligne 27, retranchez " ou " et insérez : " et."

Page 3, ligne 34, retranchez depuis " autre " jusqu'à " et " dans la 36e ligne et insérez : " en la manière prescrite par le paragraphe vingt de la septième section de " l'Acte refondu des chemins de fer 1879."

Page 3, ligne 43, après " *Canada* " insérez : " ainsi que par une lettre circulaire- envoyée par la poste à chaque actionnaire."

Page 4, ligne 1, après " compagnie " insérez : " après y avoir été autorisé par les " actionnaires convoqués en assemblée générale spéciale à cet effet."

Page 4, ligne 5, retranchez " pourra constituer " et insérez : " constituera."

Page 4, ligne 10, retranchez " pourra être " et insérez : " sera."

Page 4, ligne 48, retranchez " sur les " et insérez : " du prix d'achat des."

Page 5, ligne 33, après " endossé " insérez : " et toute lettre de change tirée, " acceptée ou endossée."

Page 5, ligne 37, retranchez depuis " ordre " jusqu'à " avoir " dans la 38e ligne et insérez : " fait ou endossé, et et toute lettre de change tirée, acceptée ou endossée " par le président ou le vice-président, et contresigné par le secrétaire seront censés."

Page 5, ligne dernière, retranchez depuis " banque " jusqu'à " La " dans la 23e ligne de la page 6, ce qui comprend les 14e et 15e sections en entier.

Page 6, ligne dernière, après " acte " insérez la clause A.

Clause A.

" Les dispositions de l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, en tant qu'elles " peuvent être applicables à la compagnie par le présent incorporée et qu'elles ne " sont point incompatibles avec le présent acte, formeront partie du présent acte."

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 9, après "*Canada*" insérez: "et se continuant de là, par l'usage de la voie ou par des correspondances avec la voie d'autres lignes, à travers la province du *Nouveau-Brunswick*, l'Etat du *Maine* et la province de *Québec* jusqu'à la cité de *Montréal*."

Page 2, ligne 7, retranchez "dite."

Page 2, ligne 8, retranchez "plus directe" et insérez: "et la correspondance avec la cité de *Montréal* plus directe."

Page 4, ligne 9, après "*Canada*" insérez: "ainsi que par une lettre circulaire envoyée par la poste à chaque actionnaire."

Page 5, ligne 28, après "compagnie" insérez: "après y avoir été autorisée par les actionnaires convoqués en assemblée générale spéciale à cet effet."

Page 5, ligne 31, retranchez "pourront constituer" et insérez: "constitueront."

Page 6, ligne 24, retranchez "sur les" et insérez: "du prix d'achat des."

Page 6, ligne 37, après "ci-haut" insérez: "que dans le cas des compagnies anglaises de chemins de fer, l'on porte ordinairement au débit du revenu par distinction du compte de capital."

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte quarante *Victoria*, chapitre trente, intitulé: "Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu."

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte concernant les criminels ou délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en *Canada*," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé les dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et proroger de nouveau pour un certain temps l'acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre les provinces de l'*Ontario* et du *Manitoba*," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Dans le titre.

Retranchez depuis "l'acte" jusqu'à "*Manitoba*," ce dernier mot inclusivement, et insérez: "quarante-trois *Victoria*, chapitre trente-six."

Et le dit amendement ayant été lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière *Ste-Claire*," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Haythorne* en amendement à la motion de l'honorable M. *Howlan*, d'acquiescer à l'adresse de la Chambre des Communes à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine relativement aux affaires en *Irlande* en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et," savoir :—

De retrancher tous les mots après " en " et d'insérer " l'amendant comme suit : "

Dans le troisième paragraphe retranchez tout ce qui fait suite au mot " que " dans la première ligne, et insérez : " les sujets de Votre Majesté dans la Puissance du " *Canada* (quelque soit leur origine), sympathisent très-vivement avec leurs co-sujets " d' *Irlande* dans tous leurs efforts légitimes pour obtenir à des rentes équitables " —avec ample garantie contre les évictions arbitraires et pleine liberté de disposer " de leurs améliorations—les terres occupées par eux, et ils se réjouissent de savoir que " ces importants objets peuvent généralement être atteints par la mise à exécution " de la législation existante."

Retranchez le quatrième paragraphe.

Dans le cinquième paragraphe, retranchez tout ce qui fait suite au mot " égard ", dans la septième ligne.

Dans le sixième paragraphe, retranchez tout ce qui fait suite au mot " temps. ", dans la première ligne, et insérez : " n'est pas éloigné où il ne sera pas nécessaire " de priver de leur liberté aucuns des sujets de Votre Majesté en *Irlande*, pour des " offenses politiques, ni de les détenir en prison sans procès suivi suivant le dû cours " de la loi."

Après débat,

Six heures ayant été sonnées, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 P. M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. *Haythorne* en amendement à la motion principale.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion en amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,—3.</i>
<i>Glasier,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Macpherson (Présid.),</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel.—36.</i>
(<i>Sir Alexander</i>),			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale, savoir :

D'acquiescer à l'adresse de la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et ", la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macpherson (Présid.),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,—36.</i>
(<i>Sir Alexander</i>),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Cdell,</i>	<i>Read,—6.</i>
<i>Almon,</i>	<i>Kaulbach,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Power*, a proposé :

Que Son Honneur le Président signe la dite adresse au nom de cette Chambre.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à la dite adresse à Sa Majesté la Reine en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et ".

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Power*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général dans les mots suivant :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, le Sénat et du *Canada*, assemblés en parlement, avons adopté une adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine au sujet des affaires en *Irlande*, et prions respectueusement Votre Excellence de vouloir bien transmettre la dite adresse en la manière que Votre Excellence trouvera convenable, afin qu'elle puisse être déposée au pied du Trône.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Power*, a proposé :

Que Son Honneur le Président signe la dite adresse au nom de cette Chambre.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé la dite adresse, à laquelle il demande son concours.

Et la Chambre a continué à siéger jusqu'à minuit.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajourné à trois heures de cet après-midi, jeudi, le quatrième jour du mois de mai.

Jeudi, 4 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
(Sir <i>Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>		

PRÈRES :

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie canadienne de Téléphone Bell," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 7, retranchez depuis "suit" jusqu'à "2" dans la ligne 14, c'est-à-dire la première clause en entier.

Page 1, ligne 14, après "acte" insérez : "passé l'an quarante-trois du règne de Sa Majesté sous le titre : *Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de téléphone Bell.*"

Page 1, ligne 19, après "téléphone" insérez : "et tels autres instruments et outillages électriques que la dite compagnie pourra trouver à propos de fabriquer."

Page 1, ligne 34, substituez "cinquante" à "vingt-cinq."

Page 1, ligne 39, après "détermineront" insérez : "Pourvu toutefois que cette émission de bons ou obligations en sommes de cinquante à cent piastres chacune, n'exécède pas en totalité la somme de cent mille piastres."

Page 1, ligne 42, après "papier-monnaie" insérez la clause A :

Clause A.

Est par le présent acte amendée la section trois du dit acte d'incorporation par l'insertion dans la vingt-septième ligne d'icelle, après le mot "incorporés" des mots "le tracé de la ligne ou des lignes, et."

Page 2, ligne 1, après "aura" insérez : "sans préjudice des droits existants."

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 19 avril, 1882, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et celui du *Nouveau-Brunswick*, toutes lettres, tous ordres en conseil, toute supplique ou requête, et généralement tous documents se rattachant à certains actes passés par la législature du *Nouveau-Brunswick* en 1869 concernant l'émission des licences de mariage, la publication des bans de mariage, et déterminant quelles personnes peuvent légalement présider à la cérémonie du mariage ; aussi tous documents renvoyant les dites questions aux autorités impériales, ainsi que la décision ou opinion reçue de ces autorités.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit .

(*Voir documents de la session, No 170.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant le service civil du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en *Canada* et "obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer canadien du *Pacific*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant la charge de gardien de port pour le havre de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant les juges des cours de comté," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 25.—Après "preuves" insérez ce qui suit comme clause A :

Clause A.

"Si l'un de ces juges est révoqué pour quelque-une des raisons susdites, l'ordre en conseil prescrivant cette révocation, ainsi que tous rapports, témoignages et correspondances s'y rattachant, seront soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la session alors suivante."

Page 2, ligne 11.—Après "acte" insérez ce qui suit comme clause B, C et D :

Clause B.

"Si un juge d'une cour de comté, après avoir rempli sa charge comme tel pendant une période de dix ans au moins, est atteint d'une infirmité permanente le mettant hors d'état d'exercer dûment cette charge, et donne sa démission, ou si un juge d'une cour de comté, après avoir rempli sa charge comme tel pendant une période de vingt-cinq ans au moins, donne sa démission, Sa Majesté pourra, par lettres patentes sous le grand sceau du *Canada*, lui accorder une pension égale aux deux tiers du traitement annuel qu'il recevait lors de sa démission, laquelle pension lui sera de ce moment servie sa vie durant, et sera payable au *pro rata* pour tout espace de temps moindre qu'une année de cette pension."

Clause C.

"Les pensions accordées en vertu du présent acte seront acquittées sur les deniers disponibles du fonds du revenu consolidé du *Canada*."

Clause D.

"Si une personne pensionnée en vertu du présent acte, vient à recevoir un salaire pour l'exercice de quelque fonction publique sous le gouvernement du *Canada*, ce salaire sera réduit jusqu'à concurrence du montant de sa pension."

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer l'association de prévoyance du *Canada*,"

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Bellrose*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, a proposé en amendement :

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer ce qui suit : "renvoyé à la Cour Suprême pour obtenir son avis sur la question de savoir si cette mesure n'est

pas une de celles qui tombent dans les catégories des sujets attribués aux législatures provinciales par la quatre-vingt douzième section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867."

Après débat,

La question de concours ayant été mise alors sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été mise alors sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération de l'amendement proposé par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : " Acte " à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental,"

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé en amendement :

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer " renvoyé à un comité général pour être amendé comme suit :

A la fin de la quatrième section du dit acte, insérez : " Pourvu que la disposition de la présente section qui autorise la construction d'une portion ou de portions du dit chemin de fer, à partir et à l'est d'un point situé sur la frontière, au village ou près du village de Dundee, et à travers les comtés de Huntingdon, Châteauguay, Beauharnois, Napierville et Laprairie, ne devienne exécutoire que le premier jour de mai, 1884; mais pourvu, cependant, que rien n'empêche la dite compagnie de construire une ligne de chemin de fer de Saint-Lambert à Lacolle et à Rouse's Point, la compagnie pouvant établir dans cette direction, si elle le juge à propos, toute partie de sa voie ferrée à une distance d'au plus un mille à l'ouest de Saint-Lambert."

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pâquet, a proposé en amendement à la motion en amendement :

Que la 4e clause soit amendée en y ajoutant les dispositions suivantes :

" Pourvu qu'à l'égard de cette portion de la ligne qui est comprise entre St-Philip et Dundee, les travaux de construction ne commencent pas avant le premier jour de mai 1884, à moins que la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental n'ait offert, avant le quinze juillet de la présente année, d'acheter de la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain la portion maintenant construite, tracée et étudiée de sa ligne, et ce aux conditions qui pourraient être réglées par des arbitres nommés conformément à l'Acte refondu des chemins de fer (1879), le montant fixé par ces arbitres ne devant pas, toutefois, excéder le coût effectif des travaux; et la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain est autorisée par la présente section à vendre à celle du chemin de fer Grand-Oriental, laquelle est autorisée à les acheter et acquérir, tous ses droits, privilèges et franchises. Dans le cas où la dite compagnie de chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain se refuserait ou ne se conformerait pas à la décision des arbitres, la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental pourra commencer immédiatement la confection de la ligne."

Après débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.—25.</i>
<i>Cornier,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	(<i>Sir Alexander</i>),	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macpherson (Présid.),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal.—27.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Gibbs en amendement à la motion principale :

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer : " soit renvoyé à un comité général pour être amendé comme suit :

A la fin de la quatrième section du dit acte, insérez : " Pourvu que la disposition de la présente section qui autorise la construction d'une portion ou de portions du dit chemin de fer, à partir et à l'est d'un point situé sur la frontière, au village ou près du village de *Dundee*, et à travers les comtés de *Huntingdon*, *Châteauguay*, *Beauharnois*, *N. pierville* et *Laprairie*, ne devienne exécutoire que le premier jour de mai, 1884 ; mais pourvu, cependant, que rien n'empêche la dite compagnie de construire une ligne de chemin de fer de *Saint-Lambert* à *Lacolle* et à *Rouse's Point*, la compagnie pouvant établir dans cette direction, si elle le juge à propos, toute partie de sa voie ferrée à une distance d'au plus un mille à l'ouest de *Saint-Lambert*."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorable messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Campbell</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Northwood,</i>
<i>Alexander,</i>	(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson (Présid.),</i>	<i>Vidal.—27.</i>

NON-CONTENTS:

Les honorable messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>	<i>Wark.—22.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Ordonné, que le bill soit amendé comme suit :

A la fin de la quatrième section, insérez: " Pourvu que la disposition de la présente section qui autorise la construction d'une portion ou de portions du dit chemin de fer, à partir et à l'est d'un point situé sur la frontière, au village ou près du village de *Dundee*, et à travers les comtés de *Huntingdon*, *Châteauguay*, *Beauharnois*, *Napierville* et *Laprairie*, ne devienne exécutoire que le premier jour de mai, 1884; mais pourvu, cependant, que rien n'empêche la dite compagnie de construire une ligne de chemin de fer de *Saint-Lambert* à *Lacolle* et à *Rouse's Point*, la compagnie pouvant établir dans cette direction, si elle le juge à propos, toute partie de sa voie ferrée à une distance d'au plus un mille à l'ouest de *Saint-Lambert*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: " Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie de télégraphe de *Montréal*,"

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit de nouveau amendé en retranchant la partie de la section 13 qui est comprise entre le mot " ligne " dans la ligne 36, et le mot " ou, " dans la ligne 43.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Wark.—11.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macpherson (Présid.),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal—34.</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Pelletier,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, savoir :

" Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois, " elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 5 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie manufacturière *McClary*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne dernière, après " acte " insérez " ; mais les autres sections du dit *Acte du Canada relatif aux clauses des compagnies par actions* (1869), en tant qu'elles ne sont pas incompatibles avec les dispositions expresses du présent acte, y seront incorporées."

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Macfarlane*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ,
Vendredi, 5 mai, 1882.

Le comité chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et pour le faire publier, avec instruction de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son second rapport.

Durant la présente session, toutes les fois que des questions importantes se sont discutées au Sénat, plusieurs correspondants de grands journaux quotidiens du Canada ont assisté aux séances de cette Chambre, et ont donné au public, dans les colonnes de leurs feuilles, un résumé des travaux du Sénat et une analyse des discours prononcés au cours des débats d'un intérêt général.

Les comptes-rendus officiels du *Hansard* ne paraissent pas être lus par le gros de la population, à cause, sans doute, de la publication plus prompte des résumés dans les feuilles du matin.

Le *Hansard* n'est donc plus qu'un registre à consulter, précieux, il est vrai, pour les citations qu'on en peut extraire dans des débats ultérieurs, mais n'ayant peut-être pas comme tel, selon l'opinion de beaucoup de sénateurs, une valeur qui réponde à la dépense de \$6,000 qu'il nécessite.

Votre comité, en conséquence, croit devoir en proposer la cessation; et si le Sénat se rend à son avis, votre comité prend la liberté de recommander qu'au commencement de la prochaine session on fasse des efforts pour obtenir un compte-rendu plus long des discours au Sénat, par le moyen des correspondants des principaux journaux quotidiens.

Votre comité désire reconnaître ici la manière dont les sténographes officiels ont exécuté leur travail. Les personnes qui s'étaient chargées de faire le *Hansard* ont fidèlement accompli toutes les conditions de leur marché avec le comité.

Le tout respectueusement soumis.

ALEX. MACFARLANE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Read*, du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 2,
5 mai, 1882.

Le comité nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme il suit :

Votre comité a appris avec un vif regret la mort de *Fennings Taylor*, écrivain, député-greffier de votre honorable Chambre, et désire consigner ici l'expression de la

haute opinion qu'il avait de ses longs et fidèles services, en considération desquels il recommande qu'une somme égale à une année entière de ses appointements soit remise à sa veuve.

Votre comité recommande que *M. Alexander Souter*, commis junior, soit nommé assistant-greffier du comité des bills privés, et que son salaire soit augmenté de cent piastres (\$100) par an.

Il recommande pareillement que le salaire de *M. J.-B. Myrand*, maître de poste, soit augmenté de deux cents piastres (\$200) par an.

Il recommande aussi que le salaire de *M. Peter Dunne*, concierge, soit augmenté de deux cents piastres (\$200) par an.

Votre comité recommande aussi que les salaires de *Thomas Wheeler* et *John Dunne*, messagers permanents, et celui de *André Gravelle*, menuisier du Sénat, soient respectivement augmentés de cent piastres (\$100) par an.

Votre comité recommande, de plus, que *Oâilon Archambault*, messenger sessionnel, soit nommé messenger permanent, au salaire de six cents piastres (\$600) par an.

Votre comité, enfin, recommande que *Théophile Roy* reçoive la somme de cinquante piastres (\$50) indépendamment de son salaire de page, en récompense de ses services spéciaux, pendant la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Skead*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte à l'effet de corriger certaines erreurs dans la version française de l'acte passé dans la trente-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte concernant les terres publiques de la Puissance."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des "eaux navigables," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 23, retranchez depuis "ponts" jusqu'à "bâties" dans la 26^e ligne.

Et le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait au dit bill sans amendement.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste alphabétique de la banque de l'Amérique Britannique du Nord, en date du 1^{er} janvier, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 22).

L'honorable *M. Ogilvie*, secondé par l'honorable *M. Gibbs*, a proposé :

Que le bill reçu de la Chambre des Communes, lundi, le vingt-quatrième jour d'avril dernier, intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental," soit lu une seconde fois, lundi prochain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du " Nord-Ouest " .

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Bure ru* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la vente des billets de chemins " de fer " .

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Les première, deuxième et troisième sections ont été lues et agréées.

La quatrième section ayant été lue la considération en a été remise.

La cinquième section ayant été lue la considération en a été remise.

Les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième sections ont été lues et agréées.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. *Chaffers*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macdonald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue, dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel, il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de transport maritime de *Chignectou*" (à responsabilité limitée).

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau en retranchant la quatorzième et quinzième clauses.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer direct Européenne et Américaine."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie canadienne de téléphone "Bell," et

Le premier, second et troisième amendements ayant été lus, ils ont été agréés.

L'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Power*, a proposé :

Que le quatrième amendement du dit comité soit amendé en retranchant "cinquante" et insérant "cent," et que le cinquième amendement du dit comité ne soit pas agréé.

Le reste des amendements du dit comité ont été lus de nouveau et agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des "terres de la *Qu'Appelle*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 8, après "vendre" insérez : "à l'exception des boissons enivrantes."

Page 2, ligne 21, après "bestiaux" insérez : "pourvu toujours qu'il ne puisse être exigé de péages avant qu'un tarif de péages ait été soumis à l'approbation et ait reçu la sanction du gouverneur-général en conseil, qui pourra, si l'intérêt public l'exige, reviser ce tarif de temps à autre."

Page 5, ligne 46, retranchez depuis "libérées" jusqu'à "Dans" dans la 12e ligne de la page 6, ce qui comprend la seizième section en entier.

Dans le titre :

Après "*Qu'Appelle*" insérez : "(à responsabilité limitée.)"

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 8 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythornæ,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>		

PRIÈRES :

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Vendredi, 5 mai, 1882.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur adresse à Son Excellence le gouverneur-général,—prieant Son Excellence de transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine, au sujet de l'état des affaires en *Irlande*, de la manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône,—en remplissant le blanc avec les mots " les Communes."

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Ordonné, que l'adresse des deux Chambres à Sa Gracieuse Majesté la Reine, au sujet de l'état des affaires en *Irlande*, et aussi l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général prieant Son Excellence de vouloir bien transmettre la dite adresse, soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*."

Aussi, le bill intitulé : Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*."

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de *Calais à St-Stephens*."

Aussi, le bill intitulé : " Acte concernant le collège de la Reine à *Kingston*."

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et amender les actes relatifs à la compagnie du télégraphe de *Montréal*."

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie internationale de construction."

Et aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits à ces bills par le Sénat, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'*Hochelaga*, en date du 31 décembre, 1881.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque Union du *Bas-Canada*, en date du 30 juin 1881.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit : --

(Voir documents de la session, No 21.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le havre de *North Sydney*, dans la *Nouvelle-Ecosse*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions relativement à la Cour Suprême du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de régler le travail dans les ateliers, moulins et fabriques, et à d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant le service civil du *Canada*,"

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins* : Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en *Canada* et obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant la charge de gardien de port pour le "havre de *Montréal*,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte concernant les juges des "cours de comté," et

Les dites amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 P.M.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et faire publier, avec instruction de faire rapport de temps à autre de leurs vues à cette Chambre,

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de corriger certaines erreurs dans la version française de l'acte des terres de la Puissance : et de " l'Acte 1879 des terres de la Puissance,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la vente des billets de chemins de fer."

En comité.

La quatrième section a été lue de nouveau et agréée.

La cinquième section a été lue de nouveau et agréée.

Ordonné, que le bill soit amendé comme suit :

Page 3, ligne 36, après " *Canada* " insérez la clause A :

Clause A.

" Cet acte entrera en vigueur à partir du premier jour de juillet prochain."

Le titre a été lu de nouveau agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Chaffers* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable

M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé : " Acte " à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la *Qu'Appelle*,"

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Stevens*, a proposé en amendement :

De retrancher tous les mots après " le " et d'insérer " que l'amendement proposé, savoir : " Page 5, ligne 46, retranchez depuis ' libérées ' jusqu'à ' Dans ' dans la 12^e ligne de la page 6, ce qui comprend la seizième section en entier," ne soit pas agréé.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Choffers,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMas'er,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson</i> (Présid.)	<i>Vidal.</i> —31.
<i>Campbell</i>	<i>Guvémont,</i>	<i>Miller,</i>	
(<i>Sir Alexander</i>),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i> —8.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée,

L'honorable M. *MacInnes*, secondé par l'honorable M. *Stevens*, a proposé :

Que la clause suivante soit ajoutée au bill :

Clause A.

" Les directeurs de la compagnie pourront sous l'autorité, avec les pouvoirs et aux conditions énoncés en cette section, émettre des actions privilégiées, rache tables ou sujettes à appel aux époques et en la manière que les directeurs fixeront.

“ et détermineront par le règlement qui en autorisera l'émission ; sur ces actions privilégiées, un dividende pourra être déclaré à un taux d'intérêt qui n'excèdera pas huit pour cent par an, et ces actions privilégiées pourront être échangées par les détenteurs contre des actions ordinaires à telles conditions que les directeurs établiront et détermineront de temps à autre par règlement ; pourvu toujours que le montant total des actions privilégiées, bons, débetures et autres valeurs émises sous l'autorité du présent acte, n'excède en aucun temps le montant total du capital versé de la compagnie.”

Après débat,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Les autres amendements proposés par le dit comité des ordres permanents et des bills privés ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Carvell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : “ Acte à l'effet de déclarer le sens du mot ‘ télégraphe ’ en certains cas.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été lu par le greffier comme suit :

LORNE.

Le gouverneur général transmet, pour l'information du Sénat, copie d'une minute du Conseil Privé du Canada, en date du 8 mai courant, se rapportant à l'établissement des districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest, (tel qu'indiqué sur la carte ci-jointe), et il la recommande à la considération favorable du Sénat.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 8 mai, 1882.

COPIE d'un rapport d'un comité de l'honorable conseil privé du Canada, approuvé par Son Excellence le gouverneur en conseil le 8 mai 1882.

Sur un mémoire ci-annexé, du Ministre de l'intérieur exprimant l'avis que, pour la commodité des colons et pour le service postal, il conviendrait de diviser une partie des territoires du Nord-Ouest en districts provisoires, et de déterminer les limites de ces districts,

Le comité adhère aux recommandations contenues dans le dit mémoire, et le soumet à l'approbation de Votre Excellence.

(Certifié.)

JOHN J. MCGEE,

Faisant fonction de greffier du Conseil privé.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 8 mai 1882.

Le soussigné a l'honneur de faire rapport :

Que, dans son opinion, il est opportun, pour la commodité des colons dans les territoires du Nord-Ouest et pour le service postal, de diviser une partie de ces territoires en districts provisoires ; et il recommande d'établir et de délimiter immédiatement quatre de ces districts.

Il recommande que les quatre districts provisoires ainsi créés soient nommés *Assiniboia, Saskatchewan, Alberta et Athabaska* ;

Et que leurs limites soient fixées comme il suit :

1. *Assiniboia.*

Le district d'*Assiniboia*, d'environ 95,000 milles carrés d'étendue, devant être borné : au sud, par la frontière internationale, ou le parallèle de 49° ; à l'est, par la limite occidentale du *Manitoba* ; au nord par la 9ème ligne de rectification du système d'arpentages en townships des terres fédérales, laquelle se trouve près du parallèle de 52° de latitude ; à l'ouest, par la ligne qui divise les 10ème et 11ème rangs de townships numérotés depuis la quatrième méridienne initiale du dit système des terres fédérales.

2. *Saskatchewan.*

Le district de *Saskatchewan*, d'environ 114,000 milles carrés d'étendue, devant être borné : au sud, par le district d'*Assiniboia* et le *Manitoba* ; à l'est, par le lac *Winnipeg* et la rivière *Nelson* qui sort de ce lac et va se jeter dans la baie d'*Hudson* ; au nord, par la 18ème ligne de rectification du système des terres fédérales ; et à l'ouest, par la ligne de ce système qui divise les 10ème et 11ème rangs de townships numérotés depuis la quatrième méridienne initiale.

3. *Alberta.*

Le district d'*Alberta*, d'environ 100,000 milles carrés d'étendue, devant être borné : au sud, par la frontière internationale ; à l'est, par le district d'*Assiniboia* ; à l'ouest, par la province de la *Colombie-Britannique* ; et au nord, par la 18ème ligne de rectification susmentionnée, près du parallèle de 55° de latitude.

4. *Athabaska.*

Le district d'*Athabaska*, d'environ 122,000 milles carrés d'étendue, devant être borné : au sud, par le district d'*Alberta* ; à l'est, par la ligne entre les 10ème et 11ème rangs de townships des terres fédérales susmentionnés, jusqu'au point, vers le nord, où elle coupe la rivière *Athabaska* ; de là, par cette rivière et le lac *Athabaska* et la rivière des *Esclaves* jusqu'à l'intersection de celle-ci avec la frontière septentrionale du district, qui doit être la 32ème ligne de rectification du système des townships des terres fédérales, et qui se trouve tout près du parallèle de 60° de latitude nord ; à l'ouest, par la province de la *Colombie-Britannique*.

Une carte des quatre districts est jointe au présent mémoire.

Le tout est recommandé.

(Signé,)

JOHN A. MACDONALD,
Ministre de l'intérieur.

(Pour carte, voir documents de la session No 172.)

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Atkins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 9 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fâbre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable M. *Odell*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes chargé d'aider à Son Honneur le Président dans la direction de la bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Les membres du Sénat faisant partie du comité mixte de la bibliothèque du Parlement ont l'honneur de présenter leur premier rapport :

Au sujet de la recommandation qu'il a faite lors de la dernière session du parlement, approuvant l'acquisition, de M. *Gerald E. Hart*, de sa collection unique et précieuse de monnaies et médailles se rapportant à l'histoire du *Canada*, depuis la création des premiers établissements dans le pays, sous le régime français, jusqu'à l'époque actuelle, votre comité désire renouveler sa recommandation en faveur de cet achat. Il croit savoir que M. *Hart* est encore disposé à céder sa collection pour la somme de \$2,500. Mais il a depuis dressé un catalogue descriptif des diverses pièces qui paraît être d'un grand intérêt au point de vue historique, indépendamment de son utilité pour expliquer la valeur particulière de chaque pièce de monnaie et de chaque médaille. Il demande \$500 de plus pour ce catalogue. Votre comité considère que c'est un prix raisonnable et il recommande que, si le gouvernement demande et obtient du parlement l'autorisation d'acheter cette collection et décide de le déposer à la bibliothèque du parlement, le catalogue soit imprimé pour l'information des députés. Des arrangements convenables devraient aussi être pris pour la conservation, l'exposition et la garde de la collection.

Depuis que la Cour Suprême a été transférée de l'édifice du parlement dans un bâtiment séparé, les juges et les avocats qui plaident devant cette Cour ont éprouvé beaucoup d'ennuis de ne pas avoir sous la main les livres de droits qu'ils ont besoin :

de consulter. A fin d'éviter la dépense que nécessiterait l'achat d'une double copie de ces ouvrages, et, en même temps, en vue de donner aux juges toutes facilités de consultation, votre comité a approuvé le transfert des séries de rapport judiciaires (ceux des cours anglaises jusqu'à l'année 1865, et les rapports américains jusqu'à l'époque actuelle, y compris les ouvrages y faisant suite que l'on se procurera au fur et à mesure de leur publication), de la bibliothèque du parlement à la Cour Suprême. Ces livres, toutefois, resteront la propriété de la bibliothèque du parlement et seront commis à la garde d'un employé détaché à cette fin du service de la bibliothèque. Il va sans dire que les membres du parlement, les officiers du gouvernement et toutes autres personnes qui ont eu accès à ces livres par le passé, auront également le privilège de les consulter dans l'édifice de la Cour, comme cela leur était permis précédemment. Votre comité s'objecte au transfert de tous ouvrages judiciaires ou rapports coloniaux, de l'enceinte de la bibliothèque. Il considère que ces ouvrages devraient être achetés pour l'usage exclusif de la Cour Suprême.

Dans la salle que la Cour Suprême a récemment quittée, mais qui est actuellement occupée comme salle de lecture de la Chambre des Communes, votre comité a remarqué que des rayons ont été disposés pour recevoir des livres. Votre comité pense que l'usage de ces rayons par le bibliothécaire contribuerait considérablement à donner l'espace requise par l'augmentation croissante de la bibliothèque. Mais il convient, avec le bibliothécaire, qu'avant de se servir de ces rayons, en toute sûreté, il est nécessaire de les protéger au moyen de portes vitrées roulantes, et d'y tenir les livres sous clef. Quand ces moyens de sûreté auront été pris, on pourra déposer sur ces rayons une quantité considérable des volumes que l'on a rarement besoin de consulter, sans courir de risques et pour le plus grand avantage du service.

Votre comité conseille aussi que les copies des pièces et documents historiques originaux concernant le *Canada*, qui ont été ou qui seront à l'avenir recueillis sous la direction du bureau de l'agriculture et des statistiques soient déposés permanemment à la bibliothèque du Parlement qui possède déjà des manuscrits de même nature, nombreux et importants. Il recommande aussi que les minutes des constitutions accordées aux colonies anglaises de l'*Amérique* du Nord, demandées récemment par adresse de la Chambre des Communes, soient placées dans la division canadienne de la bibliothèque, lorsqu'elles seront reçues d'*Angleterre*.

Votre comité remarque, avec surprise et regret, que les livres empruntés par les particuliers, durant la vacance, au moyen de cartes obtenues des orateurs des deux Chambres, sont rapportés très irrégulièrement. En vue de corriger ces abus et d'obtenir plus de ponctualité à l'avenir de la part des personnes auxquelles cette faveur a été accordée, il a autorisé le bibliothécaire à retirer ce privilège aux personnes actuellement en défaut, tant que les livres qu'elles ont en mains ne seront pas remis, et d'appliquer la règle plus strictement à l'avenir, à ce sujet.

Le rapport du sous-comité chargé de réviser les comptes des dépenses qui se rapportent au crédit applicable à l'augmentation de la bibliothèque, est annexé aux présentes. Ce rapport renferme des suggestions pour dégrever le crédit annuel de certains items onéreux qui diminuent considérablement la somme affectée à l'achat de livres de lecture ou de livres à consulter.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
8 mai, 1882.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la bibliothèque du Parlement pour la session de 1882, de vérifier les comptes relatifs à la bibliothèque du Parlement pour l'année dernière, présente le rapport suivant :

Qu'il a vérifié les divers comptes qui lui ont été soumis et qui ont été payés depuis la dernière audition, portant les numéros de 809 à 899, inclusivement, ainsi qu'une traite en faveur de *E. G. Allen* pour \$1,038.75, et deux autres en faveur de *L. Bossange*, pour \$456.74 et \$267.08, sans numéros, s'élevant en totalité au chiffre de quatre mille trois cent vingt deux piastres et huit centins (\$4,322.08), et qu'il a examiné les divers reçus et pièces justificatives, qu'il a trouvés conformes à ces paiements.

Votre sous-comité soumet pour l'information du comité mixte un sommaire, ci-joint, indiquant comment l'octroi réduit de \$3,500.00 pour l'exercice 1881-82 a été dépensé, accompagné d'un relevé des engagements existants qui lui ont été rapportés comme ayant été contractés en 1881, y compris un engagement additionnel contracté en anticipation de l'octroi augmenté pour 1882-83, tel qu'expliqué par le bibliothécaire, atteignant ensemble le chiffre de trois mille trois cent cinquante piastres et trente-quatre centins, laissant ainsi une balance de \$3,649.60 seulement pour subvenir aux dépenses de la bibliothèque pendant le reste de l'année courante.

W. H. ODELL, }
CHAS. C. COLBY, } *Auditeurs.*

BIBLIOTHÈQUE,
8 mai, 1882.

OTTAWA, 26 avril, 1882.

L'hon. W. H. ODELL.

CHER MONSIEUR,—Je prends la liberté de mettre, par écrit, la substance de la déclaration que j'ai faite devant le comité de la bibliothèque, à sa première séance pendant cette session, au sujet des dépenses de la bibliothèque.

Le 26 novembre, 1881, j'adressai au ministre des Finances, en réponse à sa circulaire demandant quelle somme d'argent serait nécessaire pour le département de la bibliothèque, tant pour l'exercice courant que pour le suivant, une lettre portant que les déficits existants dans ce département exigeaient qu'il nous fut fait "une avance immédiate de \$3,000 ; et aussi, que pour l'exercice suivant, une nouvelle somme de \$10,000 serait nécessaire pour acheter des livres."

A quelque temps de là, un commis du département des Finances m'apporta (par ordre) une épreuve du budget qui renfermait les items ci-dessus mentionnés.

Mais peu de temps avant la réunion de la Chambre, j'appris avec surprise et chagrin, qu'en examinant le budget en dernier lieu, le gouvernement avait décidé de nous donner l'octroi annuel seulement, pour le prochain exercice.

Dans l'intervalle j'avais fait des commandes en *Angleterre* et j'avais pris des arrangements pour des envois de livres nouveaux et importants, mensuellement, pendant la session du parlement.

Je ne donnai pas de contre-ordres, pensant que même dans le cas où nos moyens seraient très restreints, il était préférable de dépenser la plus grande partie de l'octroi annuel pendant que le parlement était en session et de faire bénéficier les députés de nos nouveaux achats, plutôt que de faire ces achats pendant la vacance.

J'ai eu le plaisir d'apprendre que ce plan a obtenu l'approbation des députés, parce que outre les divers ouvrages indispensables pour la consultation qui ont été achetés, les ouvrages de littérature générale ont été, pour la plus grande partie, rapidement enlevés par les députés désireux de se procurer des publications nouvelles et intéressantes.

J'espère que le crédit qui nous sera voté sera suffisant pour faire honneur à nos engagements et pour satisfaire le goût de nos lecteurs.

Croyez-moi, cher monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

ALPHEUS TODD.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE.

Le sous-comité d'audition a l'honneur de soumettre l'information additionnelle suivante au sujet de certains détails de dépense, savoir :

Un sommaire indiquant la dépense pour les livres français et anglais respectivement, à dater de l'audition en 1881 jusqu'à la fin de l'exercice 1881, ainsi qu'un sommaire du montant additionnel dépensé pour le même service, à partir du 1^{er} juillet, 1881 jusqu'à l'ouverture de la session, le 9 février, 1882. Et, en vue de satisfaire le désir exprimé par plusieurs membres du comité mixte à sa dernière séance pour obtenir des informations relatives au montant de la dépense moyenne pour livres de loi, papiers-nouvelles et journaux littéraires, y compris la reliure,—ainsi que les dépenses incidentes pour relier les livres et leur faire les réparations nécessaires, le sous-comité a fait préparer un sommaire contenant l'information demandée, faisant la différence entre les rapports judiciaires et les ouvrages de jurisprudence, et accompagné d'une liste détaillée des papiers-nouvelles et des journaux littéraires, indiquant le montant de la souscription à ces publications payé à même l'octroi à la bibliothèque et le coût de la reliure, ainsi qu'un mémoire de la dépense totale pour la reliure et la réparation des livres—indiquant une dépense moyenne de \$1,000 pour ce service.

A ce sujet, le sous-comité suggère au comité mixte de considérer s'il est possible d'obtenir un octroi spécial pour des livres de lois (ou, dans tous les cas, pour ceux que l'on se propose de transférer à la Cour Suprême), et si l'on ne peut pas prendre des arrangements au moyen desquels le coût pour relier les livres, papiers-nouvelles et journaux littéraires, et pour les réparations générales (compris sous le titre de contingents) pourraient être couverts par une augmentation du crédit sous ce chef, laissant ainsi le crédit annuel séparé de la bibliothèque, intact et applicable à l'achat de livres, sans tenir compte en aucune manière de telles dépenses contingentes.

W. H. ODELL, }
CHAS. C. COLBY, } *Auditeurs.*

BIBLIOTHÈQUE,
8 mai, 1882.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.—RELEVÉ DE COMPTE, 1881-82.

	1881.	1881.	\$ cts.	\$ cts.
18 janvier ...	Comptes en retard soumis au comité lors de la dernière audition :— Montant dû pour des livres anglais... \$931 79 do relecture de livres anglais. 136 00 do do français. 524 98	1er juillet... Crédit réduit pour l'exercice 1881-82.	1,592 77	3,500 00
18 do ...	Balance du crédit pour 1880-1 non dépensée lors de la dernière audition, mais employée pour acquitter les comptes ci-dessus avant la fin de l'exercice 1880-1.		840 30	
1882.	Déficit tel qu'indiqué à la dernière audition.		752 47	
9 février.....	Montant dépensé pour rachat de livres anglais depuis la dernière audition (18 janvier 1881)..... \$821 82			
9 do ...	Montant dépensé pour reliure et réparations de livres anglais..... 738 63		1,560 45	
9 do ...	Montant dépensé pour achat de livres français depuis la dernière audition..... \$939 95			
9 do ...	Montant dépensé pour reliure et réparations de livres français..... 228 91		1,168 86	
9 do ...	Balance au crédit de la bibliothèque		18 22	
			3,500 00	3,500 00

Dettes existantes contractées en 1881 :

Dû pour des livres anglais :	
E. G. Allen (Londres, Angleterre)	\$2,431 27
Little, Brown et Cie (Boston).....	106 94
A. Mortimer, pour compte de reliure.....	422 13
Divers comptes s'élevant à	211 92
Dû pour livres français :	
L. Bossange (Paris, France).....	140 00
Divers comptes, s'élevant à	56 30
	3,368 56
Montant au crédit de la bibliothèque.....	18 22
Montrant un déficit de.....	\$3,350 34

NOTE.—Montant inséré dans le budget pour faire face aux dettes existantes et aux dépenses de 1882-3..... \$7,000 00

Y compris les dettes contractées en prévision d'une augmentation de crédit pour 1882-3.

RELEVÉ.

MONTANT dépensé en livres de loi pour la bibliothèque du parlement, *Ottawa*, à partir du 18 février 1881 jusqu'au 18 janvier 1882.

1. Décisions des tribunaux	\$ 153 06
2. Livres de loi.....	223 25
	<u>\$ 381 31</u>

MONTANT dû le 20 avril, 1882, pour des livres de loi.

1. Décisions des Tribunaux.....	\$ 191 63
2. Livres de loi.....	200 88
	<u>\$ 392 51</u>

Nombre de journaux reliés.....	36
do de publications littéraires reliées.....	25
do de journaux auxquels il a été souscrit à même le crédit de la bibliothèque.....	19
do de publications littéraires auxquelles il a été souscrit à même le crédit de la bibliothèque.....	18
Abonnements à des journaux payés à même le crédit de la bibliothèque.....	\$ 97 25
Reliure de journaux	263 47
	<u>\$ 360 72</u>

Abonnements à des publications littéraires payés à même le crédit de la bibliothèque.....	\$ 74 70
Reliure de publications littéraires.....	68 52
	<u>\$ 143 22</u>

Montant total dépensé pour faire relier et réparer des livres depuis la dernière audition..... \$ 967 54

RELEVÉ EXPLICATIF ADDITIONNEL.

Crédit pour la bibliothèque en cours de 1882-83.....	\$7,000 00
Notes non soldées et dettes à raison des importations récentes.....	3,350 34

Balance paraissant disponible pour 1882-83. \$3,619 66

Payé pour livres anglais depuis la date de la dernière audition	\$2,628 24
Payé pour livres français depuis la date de la dernière audition	1,693 84
	<u>\$4,322 08</u>

Somme comprise dans le montant ci-dessus pour les décisions des tribunaux \$: 153 06

Somme comprise dans le montant ci-dessus pour les livres de loi \$ 228 26

\$ 381 31

Dû pour les décisions des tribunaux.....	\$191 63	
do livres de loi.....	200 88	
		392 51
Total pour les livres de loi.....		<u>\$ 773 82</u>
JOURNAUX ET PUBLICATIONS LITTÉRAIRES.		
Journaux proprement dits payés à même le crédit pour la bibliothèque (19).....		\$ 97 25
Publications littéraires telles que l' <i>Illustrated News</i> , le <i>Graphic</i> , l' <i>Opinion Publique</i> , le <i>Punch</i> , le <i>Grip</i> , etc., (18).....		74 70
		<u>\$ 171 95</u>
Reliure des journaux proprement dits	\$263 47	
Do publications littéraires.	68 52	
		<u>331 99</u>

[Y compris les journaux et les publications littéraires obtenus des salles de lecture.]

Total payé à même le crédit pour la bibliothèque pour abonnements aux journaux et publications littéraires, et pour comptes de reliure des dits articles..		\$ 503 94
Montant additionnel pour reliure de livres et réparations accessoires.....		463 60
		<u>\$ 967 54</u>
Total payé pour les services ci-dessus.....		
Moyenne par année.....	\$1,000 00	

Sur motion de l'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour continuer en force pour un temps limité l'acte de 1878 pour prévenir les crimes."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et pour le faire publier, avec instruction de faire rapport de temps à autre de leurs vues à cette Chambre.

Et le dit rapport ayant été lu par le greffier,

L'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Haythorne* a proposé en amendement :

De retrancher le mot "adopté" et d'insérer : "renvoyé au comité spécial avec instruction de prendre les meilleurs moyens qu'il sera possible pour la publication "officielle des débats du Sénat à la prochaine session."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative.

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant le service civil du *Canada*."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les première et deuxième sections ont été lues et agréées.

La troisième section ayant été lue il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 1, ligne 20, retranchez " de temps à autre."

Après débat, le dit amendement a été retiré, avec la permission du comité, et la dite troisième section a été agréée.

Les sections suivantes jusqu'à la vingt-huitième ont été séparément lues et agréées.

La vingt-huitième section a été lue et remise.

Les sections suivantes jusqu'à la trente-septième ont été lues et agréées.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bellerose* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur " certains articles fabriqués en *Canada* et obtenus pour être employés à la construc- " tion du chemin de fer canadien du *Pacifique*."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Archibald* a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et " refondre les actes concernant la charge de gardien de port pour le havre de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de corriger cer- " taines erreurs dans la version française de l'acte des terres de la Puissance, et de " l'acte des terres 1879 de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte portant déclaration au sens du mot " télégraphe " en certains cas,"

Sur motion de l'honorable M. *Carvell*, secondé par l'honorable M. *Almon*, il a été *Ordonné* qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi 10 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Dever*,—De *Thomas Gilbert* et autres, et de *John Holden* et autres, de la cité de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*.

L'honorable M. *Allan*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de *Québec*, *Montréal*, *Ottawa* et *Occidental*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Ogilvie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Read*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 2,
Mercredi, 10 mai, 1882.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la session actuelle, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier, du 1er janvier au 31 décembre 1881.

Il ressort de ces comptes que le montant total reçu par ce fonctionnaire jusqu'au 31 décembre, y compris une balance de l'exercice précédent s'élevant à dix-neuf mille trois cent cinquante-cinq piastres et vingt et un centins (\$19,355.21), a été de cent-trente-huit mille deux cent soixante piastres et six centins (\$138,260.06).

Le greffier a justifié, à la satisfaction de votre comité, par la production de pièces à l'appui, d'une dépense de cent vingt-huit mille quatre cent treize piastres et quatre-vingt centins (\$128,413.80). Le 30 juin 1881, une lettre de crédit pour quatre mille quatre cent deux piastres et trente-neuf centins (\$4,402.39) a été annulée par l'auditeur général; et le 31 décembre il restait à la Banque de *Montréal, Ottawa*, une balance au crédit du greffier, de cinq mille quatre cent quarante-trois piastres et quatre-vingt-sept centins (\$5,443.87), à porter à l'exercice suivant.

La comptabilité est tenue d'une manière claire et satisfaisante, et chaque article de dépense est accompagné de la justification voulue.

Votre comité est convenu de recommander que M. *James Adamson*, premier assistant-greffier, soit nommé aux fonctions d'assistant-greffier et de maître en chancellerie en remplacement de feu M. *Fennings Taylor*, et que son traitement soit de deux mille huit cent dollars (\$2,800) par an.

Votre comité est aussi convenu de recommander que le greffier soit autorisé à faire l'achat de certains ouvrages pour l'usage du greffier en loi, suivant la demande exprimée dans une lettre de ce fonctionnaire en date de ce jour.

Votre comité est pareillement convenu de recommander que le salaire de M. *Ivanhoe Taché*, assistant-greffier du journal français et député-sergent-d'armes, soit augmenté de cent piastres (\$100) par an.

Votre comité est aussi convenu de recommander que le salaire de *Charles Young*, messenger du président, soit augmenté de cent piastres (\$100) par an.

Votre comité est aussi convenu de recommander que l'on accorde à *James Doherty*, messenger chargé du vestiaire et assistant-portier, un congé à compter de la fin de la présente session et qu'il soit mis à la retraite le trente et un décembre de l'année courante.

Votre comité est aussi convenu de recommander que *Joseph Larose*, messenger sessionnel, remplace *James Doherty* comme messenger chargé du vestiaire et messenger sessionnel avec un salaire de six cent piastres (\$600) par an.

Votre comité, enfin, est convenu de recommander que *John Wingfield*, messenger sessionnel, soit avisé que l'on n'aura plus besoin de ses services après la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte d'inspection du pétrole de 1880."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la vente des billets de chemins de fer," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport de la Cour Suprême^e du *Canada* sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de prévoyance du *Canada*" à laquelle le dit bill a été renvoyé jeudi, le 4 mai courant, pour qu'elle l'examine et en fasse rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

16 mai, 1882.

ROBERT LEMOINE, écr.,
Greffier du Sénat, *Ottawa*.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, pour être déposée sur le bureau de l'honorable Sénat, une copie certifiée du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de secours mutuels du *Canada*," avec les opinions du juge-en-chef et des juges de la Cour Suprême du *Canada*, sur ce projet de loi.

Je suis, monsieur.

Votre obéissant serviteur,

ROBT. CASSELS,
R.C.S.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

A l'honorable Sénat du Canada, assemblé en parlement :

Nous sommes d'opinion que le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de secours mutuels du *Canada*," que l'honorable Sénat a renvoyé à la Cour Suprême pour avoir son opinion, n'est pas une mesure qui rentre dans la catégorie des matières attribuées aux législatures provinciales par la section 92 de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord* (1867).

E. H. STRONG, J.
W. A. HENRY, J.
N. E. TASCHEREA, J.
JOHN W. GWYNNEU, J.

COUR SUPRÊME,
8 mai, 1882.

Nous pensons que le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer l'association de secours mutuels du *Canada*," laquelle a pour objet d'opérer dans toute l'étendue du *Canada*, est une mesure qui ne rentre pas dans la catégorie des matières attribuées à la législature provinciale par la section 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (1867).

Mais à cause du peu de temps qu'on nous a accordé pour cet examen, nous ne sommes pas prêts à dire que la disposition de la clause 1, qui permet à la compagnie de posséder des immeubles indépendamment de ceux qui peuvent lui être nécessaires pour son usage et sa commodité et d'en disposer, et la disposition de la clause 2, portant que " ces fonds seront exempts de saisie-exécution pour les dettes d'aucun membre de l'association et ne pourront être saisis, pris ou appropriés par aucune procédure en loi ou en équité pour payer une dette ou obligation quelconque d'aucun membre de l'association " soient *intra vires* du parlement du *Canada*.

Nous pensons qu'avant d'exprimer une opinion formelle, la Cour devrait entendre une plaidoirie sur ces points.

W. J. RITCHIE, J.C.
T. FOURNIER, J.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour continuer en force pour un temps limité l'acte de 1878 pour prévenir les crimes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Chaffers* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes chargé d'aider à Son Honneur le Président dans la direction de la bibliothèque du Parlement.

Et le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Ryan, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le service civil du Canada."

En comité.

La vingt-huitième clause a été lue de nouveau et agréé.

La trente-septième clause, et les suivantes jusqu'à la quarante-septième, ont été lues et agréées.

La quarante-septième clause ayant été lue il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 11, ligne 2, après " désigner " insérez : " durant tel congé il sera permis à ces personnes de voyager sans payer sur tous les chemins de fer qui sont la propriété ou en la possession du gouvernement fédéral."

Le dit amendement a été rejeté sur division.

La dite quarante-septième clause a été alors agréée.

La quarante-huitième clause a été lue et agréée.

La quarante-neuvième clause ayant été lue, a été amendée comme suit (dans la version anglaise seulement) :

Page 11, ligne 33, après " absence " insérez : " or."

La cinquantième clause et les suivantes ont été lues et agréées.

L'annexe A ayant été lue a été amendée comme suit :

Page 14, ligne 3, après " spéciale " insérez : " ou technique."

L'annexe B ayant été lue a été amendée comme suit :

Page 16, dernière ligne, après " \$30 " insérez : " Département de la Justice—
" Inspecteur des pénitenciers : Même échelle que pour un inspecteur des postes."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant la charge de gardien de port pour le havre de Montréal."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

La première clause et les suivantes jusqu'à la trente-deuxième ont été lues et agréées.

La trente-deuxième clause ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 12, ligne 3, retranchez : " et pour l'avancement du commerce du port de *Montréal*."

La dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La dite trente-deuxième clause, telle qu'amendée, a été alors agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Carvell* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de corriger certaines erreurs dans la version française de l'actes des terres de la Puissance, et de l'acte des terres 1879 de la Puissance."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dever* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de déclarer le " sous du mot ' télégraphe ' en certains cas," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Carvell*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 9, retranchez depuis " *Canada* " jusqu'à " ne " dans la 13e ligne, et insérez : " ci-devant passés ou qui seront passés à l'avenir, ou dans les statuts d'une province formant actuellement partie de la Puissance du *Canada*, passés avant l'entrée de cette province dans la Puissance, sur un sujet placé par ' *l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867* ' dans les attributions législatives du Parlement du *Canada*."

La deuxième section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 15, retranchez depuis " ne " jusqu'à la fin de la section et insérez : " portera atteinte en quoi que ce soit à aucune poursuite, action ou procédure actuellement pendante."

Le préambule a été lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 1, ligne 3, retranchez depuis " doute " jusqu'à " A " dans la 5e ligne.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Archibald*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Carvell*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été *Ordonné*, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Askins*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 11 Mai, 1882.

(? Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable M. *Vidal*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
11 mai, 1882.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande d'accepter la proposition contenue dans la lettre ci-jointe, adressée par M. *Geo. C. Holland*, de la cité d'*Ottawa*, sténographe, au président de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

ALEXANDER VIDAL,
Président.

Au président du comité spécial du compte-rendu des débats du Sénat :

HONORABLE MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre l'offre suivante pour l'exécution, pendant la prochaine session du Parlement, du compte-rendu des débats, tel qu'il a été jusqu'à présent exécuté par mon frère et moi, et pour la publication de ce compte-rendu sous la forme de Hansard, savoir :

1. L'édition totale sera de 1,200 exemplaires, dont 700 destinés à la distribution quotidienne pendant la session ; les 500 autres devant être reliés en volumes pourvus d'un index convenable, et délivrés au greffier du Sénat aussitôt que possible après la clôture de la session.

2. Le caractère, le papier et la reliure seront semblables à ceux des débats du Sénat pour la session de 1880.

3. Les sénateurs pourront dans les vingt-quatre heures qui suivront la distribution quotidienne de l'édition non révisée faire les corrections nécessaires à leurs discours tels que rapportés.

4. Le comité indiquera quel nombre d'exemplaires de l'édition quotidienne devra être délivré aux maîtres de poste du Sénat et de la Chambre des Communes ainsi qu'à la presse.

5. Je m'oblige à exécuter le travail à la satisfaction du Sénat.

6. Les débats imprimés de chaque jour, à venir à 6 heures du soir, seront fournis aux maîtres de poste du Sénat et de la Chambre des Communes, au plus tard à trois heures de l'après-midi du lendemain ; lorsque la discussion se continuera le soir, les débats devront être imprimés et délivrés avec toute la diligence possible, de manière à donner dans une seule édition le débat complet de chaque jour, en autant que le permettront les facilités de service d'impression dont je pourrai disposer.

7. J'exécuterai ce travail moyennant la somme de quatre mille cinq cent piastres (\$4,500), à moins que le volume n'exécède 500 pages, auquel cas je devrai recevoir trois piastres vingt-cinq cents (\$3.25) par chaque page additionnelle.

8. Je devrai recevoir deux cent cinquante piastres (\$250) par semaine durant la session, et la balance contre livraison des volumes reliés au greffier du Sénat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Très respectueusement, votre, etc.,

GEO. C. HOLLAND.

Ottawa, 11 mai, 1882.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *McClellan*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien prendre en considération la question de savoir s'il ne serait pas avantageux pour le pays qu'une partie de la dette publique fut en la possession de créanciers résidant en *Canada* ; et si cela était avantageux, le gouvernement ne pourrait-il prendre des mesures pour assurer ce résultat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Allan*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes communications adressées par M. *Sandford Fleming* au secrétaire d'Etat, sur le sujet du rapport de la récente commission de chemin de fer, lequel rapport a été soumis au Parlement dans la première partie de la présente session.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative. et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier la quarante-deux *Victoria*, chapitre quarante, intitulé : "Acte pour amender l'acte de juridiction maritime, 1877," et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires "navigant sur les eaux intérieures du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la police de port et de rivière du *Canada*," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 9, retranchez depuis le premier "sur" jusqu'à "telle".

Page 1, ligne 10, retranchez "ce territoire" et insérez : "la province de *Québec*".

Page 1, ligne 25, retranchez depuis "corps" jusqu'à "loi", ce dernier mot inclusivement, dans la 3^e ligne.

Page 2, ligne 14, après "consolidé" insérez ce qui suit comme clause A :

Clause A.

"Il sera perçu sur tous les navires entrant dans le port de *Québec* ou dans celui de *Montréal*, un droit de tonnage de trois centins par tonneau de registre de ces navires, pour les objets de l'acte concernant la police des havres et fluviale du *Canada* et ce droit constituera une créance privilégiée sur le navire, et sera payé par le capitaine ou maître du navire au percepteur des douanes de Sa Majesté au port ; pourvu que les navires de cent tonneaux de registre et au-dessous y soient assujétis à leur première entrée à l'un des ports susmentionnés dans l'année de calendrier, mais non à leurs autres entrées au même port pendant la même année ; que les navires de plus de cent tonneaux de registre soient assujétis à ce droit à leurs première et deuxième entrées à l'un des deux ports dans l'année de calendrier, mais non à leurs autres entrées pendant la même année ; et qu'aucun navire à destination ou venant du port de *Montréal* ne soit assujéti à ce droit au port de *Québec* pour le même voyage."

Ligne 3, page 2.—Après "rames" insérez ce qui suit comme clause B :

Clause B.

"Le ministre de la marine et des pêcheries fera au gouverneur général un rapport et relevé annuel des recettes perçues et des dépenses faites sous l'empire du présent acte, assez tôt pour qu'il soit soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la session alors prochaine."

Page 3, ligne 3.—Retranchez depuis "12" jusqu'à "qu'à" et insérez "Les dispositions précéentes du présent acte ne seront exécutoires."

Dans le titre.

Retranchez "du *Canada*" et insérez "de la Province de *Québec*."

Et le dit amendement ayant été lu du nouveau,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de transport maritime de *Chignecto* (à responsabilité limitée)."

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe Européenne et Américaine.

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la *Qu'Appelle*."

Et aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la "compagnie canadienne du téléphone *Bell*."

Et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat à ces bills sans amendement.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Québec*, en date du 31 décembre, 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No 21.*)

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à la construction d'embranchements de chemin de fer, à partir de certains points sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'Île du *Prince-Edouard* respectivement."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant le service civil du *Canada*," tel qu'amendé,

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable *M. Aikins* : Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :

Page 3, ligne 25, retranchez "douze" et insérez "quatorze."

Page 5, ligne 38, après "laquelle" insérez "accompagnée des papiers d'examen"

L'honorable *M. Trudel* a proposé en amendement, secondé par l'honorable *M. Bellerose* :

De retrancher tous les mots après "Que" et d'insérer les mots suivants à la fin de la vingt-cinquième clause :

"Aussi si sa connaissance du français ou de l'anglais, suivant le cas, est suffisante pour justifier l'admission du candidat dans le service civil."

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question ayant été mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de régler le travail dans les ateliers, moulins et " fabriques, et à d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session.

Et le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de " nouveau l'acte d'inspection du pétrole de 1878," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant les bateaux à " vapeur, et l'exameu et la commission des mécaniciens qui y sont employés,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 12 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guvrement,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>		

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Thomas Gilbert* et autres, de la cité de *St-Jean, Nouveau-Brunswick* ; demandant que le bill transférant le havre de *St-Jean* à une commission, ne devienne pas loi avant d'être soumis aux contribuables de la cité.

De *John Holden* et autres, propriétaires de quais dans la cité de *St-Jean, N.-B.* demandant qu'il ne soit pas passé de bill à l'effet de placer le havre de *St-Jean* entre les mains d'une commission avant qu'ils aient eu l'opportunité d'être entendus.

L'honorable *M. Simpson*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

11 mai, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre son septième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Les premier, second et troisième rapports du comité des comptes publics. (Appendice No 1). *Dans l'appendice du Journal.*

Le rapport du comité chargé de s'enquérir des effets du tarif sur les intérêts agricoles du Canada. *Sans les témoignages. (Appendice No 2).*

Listes des actionnaires des différentes banques du Canada. (No. 22).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le nombre et la situation des agences des terres du gouvernement établies dans le Manitoba, le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest; le nombre de fonctionnaires employés, etc., etc. (No 30).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le coût total, jusqu'à date, de la partie de l'Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et le terminus de ce chemin à Hadlow ou Jonction de la Chaudière. (No 81j).

Etat comparatif des opérations du chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er juillet, 1876, jusqu'en 1880-81. (No 81k).

Compte capital—chemin de fer Intercolonial—de la quantité de matériel roulant livré et à livrer, et des dépenses sous ce chef, du 1er juillet, 1874, au 1er juillet, 1883. (No 81l).

Mémoire sur le renouvellement des rails d'acier—chemin de fer Intercolonial—pendant les exercices 1874-75 à 1878-79. (No 81m).

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., concernant les actes des législatures provinciales ou des bills des législatures provinciales qui ont été réservés, et qui n'ont pas encore été demandés au moyen d'une adresse ou d'un ordre de cette Chambre. (No 141). (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à adresse,—Etat de tous les actes provinciaux passés par les législatures locales des diverses provinces du Canada, et désavoués par le gouvernement du Canada, depuis le 1er juillet 1867, ainsi que les raisons de tel désaveu, énoncées au long; aussi de tous les actes provinciaux qui ont été modifiés conformément à la demande du gouvernement du Canada; et aussi de tous ceux qui ont été déclarés *ultra vires* par le conseil privé de Sa Majesté; etc., etc. (No 141a). (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance, etc., relative à des actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier, 1880, ou réservés pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté. (No 141b). (*Dans les documents de la session seulement.*)

(*S'il se trouve des duplicata dans les trois états ci-dessus, ils devront être omis, en insérant toutefois une note de renvoi.*)

Etat comparatif des opérations du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, du 30 juin, 1875, au 30 juin, 1881. (No 146a).

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance, etc., relative à un acte de la législature de la province du Manitoba, intitulé: "Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de Winnipeg," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil. (No 166). (*Dans les documents de la session seulement.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à ordre,—Rapports faits par les agents des terres du gouvernement concernant le fonctionnement de l'acte des Terres Fédérales ou des règlements relatifs aux terres dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, depuis le 1er janvier, 1880. (No 30n).

Réponse à ordre,—Etat détaillé des sommes déjà dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique, et correspondance, contrats ou conventions relatifs à l'impression de la preuve ou du rapport. (No 48u).

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., relative aux remises que l'on a proposé de payer aux fabricants canadiens de certains articles requis par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. (No 48x).

Réponse à ordre,—Pétitions, etc., relatives aux mesures à prendre pour assurer aux provinces maritimes le terminus d'hiver du chemin de fer du Pacifique canadien. (No 48y).

Communication du secrétaire de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, en date de Montréal, le 30 mars, 1882, demandant que le tracé de la ligne entre le terminus ouest de la portion subventionnée du chemin de fer du Canada Central (maintenant le Pacifique canadien) et les moulins d'Algonia, déjà mentionnée sous le

nom d' "embranchement du Sault-Ste-Marie," soit approuvée comme faisant partie de la ligne-mère du chemin de fer du Pacifique canadien; etc., etc. (No 48a).

Réponse à adresse,—Correspondance échangée entre la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien et le gouvernement, au sujet de la compagnie ou de ses affaires. (No 48aa).

Réponse à ordre,—Etat détaillé des divers articles comprenant les prix demandés à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour travaux exécutés sur les premiers 100 milles à l'ouest de la rivière Rouge. (No 48bb).

Réponse à adresse,—Correspondance entre le gouvernement du Canada et toutes autres personnes au sujet du chemin de fer projeté entre Manitoba et la Baie d'Hudson. (No 54).

Réponse à ordre,—Liste de toutes les personnes nommées comme inspecteurs du tabac en vertu de l'Acte 32 Vic., chap. 19. (No 59c).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître les noms des personnes qui, dans le 2e district d'enregistrement du comté de Rimouski, ont payé la taxe pour le tabac récolté qu'elles ont vendu. (No 59d).

Réponse supplémentaire à ordre,—Correspondance, etc., concernant l'achat de wagons à charbon, de seconde main, de *B. Burland* ou par son entremise. (No 81e).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître la quantité de charbon de Spring Hill délivré à St-Jean et aux autres stations intermédiaires du chemin de fer Intercolonial durant l'année expirée le 31 décembre 1881. (No. 81n.)

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 8 avril, 1880, concernant un mémoire en date du 20 mars, 1880, des délégués de la province du Manitoba, chargés de conférer avec le Conseil Privé du Canada, touchant la construction d'édifices publics, etc. (No 142).

Réponse à adresse,—Copie du jugement de la Cour de Chancellerie et de la Cour d'Appel d'Ontario, dans la cause de *Mc Laren vs. Caldwell et al*; aussi correspondance au sujet du désaveu du bill relatif aux cours d'eau. (No 149).

Réponse à ordre,—Rapports, etc., concernant les pêches et les permis de pêche accordés à *François Ruellend et Jean Baptiste Langlois*, de St. Valier; etc., etc. (No 152).

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., concernant les plaintes formulées contre le tracé et le fonctionnement du chemin de fer de Kingston et Pembroke, dans la cité de Kingston. (No 157).

Réponse à adresse,—Copie d'une pétition présentée à Son Excellence le gouverneur général par la corporation de la ville de Pembroke, dans le comté de Renfrew, en date du 30 janvier, 1879, demandant qu'il plaise à Son Excellence de dégrager la dite ville du paiement d'un bonus de \$75,000 accordé à la Cie du chemin de fer du Canada Central le 14 octobre, 1875, en vue d'obtenir le prolongement de la dite voie ferrée. (No 158).

Réponse à adresse,—Correspondance concernant la tenure d'office des juges de cours de comté dans chacune des provinces. (No 159).

Réponse à adresse,—Correspondance au sujet de l'extradition et du dernier acte du Canada concernant l'extradition, etc., etc. (No 160).

Réponse à ordre,—Rapport et relevés hydrographiques de *M. McLatchie*, A.T.P., sur les pouvoirs d'eau de la rivière La Pluie, au Portage du Rat ou dans les environs. (No 161).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître toutes les saisies opérées par les autorités douanières aux ports de l'Orignal, York et Churchill et à tous les autres ports situés à la Baie d'Hudson pendant les sept dernières années fiscales. (No 162).

Réponse à ordre,—Rapports annuels dressés par les pharmaciens patentés ou par les marchands de liqueurs, conformément à l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878, dans les divers comtés et cités où la loi a été adoptée. (No 163).

Réponse à adresse,—Correspondance concernant toutes Cies de chemins de fer légalement constituées, soit par la législature du Manitoba ou par le parlement du Canada, dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, et se rapportant soit à des concessions ou réserves de terres, au tracé ou aux points extrêmes des lignes, etc., etc. (No 164).

Réponse à ordre,—Correspondance concernant la destitution de *William Magee*, ci-devant maître de poste à Greenwood, N.-E., et la nomination de *Marsden Foster* son successeur. (No 165).

Réponse à adresse,—Représentations faites durant les derniers douze mois, par quelqu'une des sections du barreau de la province de Québec, au sujet des nominations judiciaires dans cette province. (No 167).

Réponse à ordre,—Correspondances et affidavits concernant le vol commis au bureau de poste tenu par *Nathan Cleveland* à Alma, comté Albert, N.-B. (No 169).

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Nouveau-Brunswick, se rattachant à la législature du Nouveau-Brunswick en 1869, concernant l'émission des licences de mariage, la publication des banns de mariage, et déterminant quelles personnes peuvent légalement présider à la cérémonie du mariage; etc., etc. (No 170).

Réponse à ordre,—Relevé de tous droits perçus pour importation à ou près la frontière entre la province du Manitoba et les Montagnes Rocheuses. (No 171).

Message transmettant copie d'une Minute du Conseil Privé du Canada, en date du 3 mai courant se rapportant à l'établissement des districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest. (No 172).

Réponse à ordre,—Correspondance adressée par la Cie du canal de navigation Huron et d'Ontario, ou autres personnes, au sujet de la construction d'un canal de navigation devant faire communiquer les eaux de la Baie Georgienne avec celles du lac Ontario. (No 173).

Réponse à ordre,—Annonces et soumissions se rapportant à l'entreprise concédée l'été dernier pour de nouvelles portes d'écluse pour le canal de Cornwall; etc., etc. (No 174).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le nombre de pieds de bois de toute espèce, et le nombre de mille bardeaux et lattes, qui ont été expédiés par la voie du canal de Grenville, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et pour lesquelles des péages on été perçus. (No 175).

Liste des noms, addresses et appointements des ingénieurs mécaniciens et des chauffeurs employés dans les édifices publics du Canada; aussi, le montant requis pour les payer lorsqu'ils seront transférés au département des Travaux Publics. (No 176).

Conformément à l'ordre reçu de la Chambre des Communes, du 8 de ce mois, votre comité recommande qu'il soit imprimé 600 copies de l'index des Statuts, de l'index des Ordres en conseil et des Tableaux des statuts actuellement en voie de préparation dans le bureau du greffier des lois, et que 300 copies soient distribuées aux membres des deux Chambres,—les 300 copies restantes devront être mises en réserve.

Votre comité soumet aussi la résolution suivante à titre de recommandation :—

Résolu,—Que les salaires du distributeur, *E. Botterell*, et de l'aide-distributeur, *N. Boulet*, soient augmentés de \$100 par année, à dater du 1er janvier dernier.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte des Sauvages 1880."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le troisième rapport du comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre.

Et le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier la
" quarante-deuxième Victoria, chapitre quarante, intitulé : ' Acte pour amender l'acte
" de juridiction maritime, 1877, ' et d'établir de nouvelles dispositions pour le recou-
" vrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux
" intérieures du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.
Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en
comité général sur le dit bill.

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sutherland a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait
examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.
Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant
qu'elle a rapport au dit bill, et le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette
Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à
l'établissement de certaines voies ferrées d'embranchement sur le chemin de fer
Intercolonial et sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard respectivement,"
a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.
Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en
comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte d'ins-
pection du pétrole de 1878."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

La première clause ayant été lue, elle a été amendée comme suit :

Page 1, ligne 6, retranchez depuis " substitué " jusqu'à " deux " et insérez : " aux
" sections deux et trois."

Page 1, ligne 11, après " pétrole " insérez : " qui sera ", et après " connu "
insérez : " à l'avenir."

Page 1, ligne 18, après " s'enflamme " insérez : " ou pourvu qu'elle supporte à la
" température de deux cent soixante-quinze degrés Fahrenheit l'épreuve par com-
" bustion."

Page 1, ligne 21, après " épreuve " insérez : " par inflammation ou."

La deuxième clause a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Atkins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et de refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Les quinze premières clauses ont été lues et agréées.

La seizième clause ayant été lue, il a été ordonné d'amender le paragraphe 3 comme suit:

Page 7, ligne 21, après "contestation" insérez: "qui s'élèvera dans les cas prévus en la présente section ou en toute autre section du présent acte."

La dix-septième et les clauses suivantes jusqu'à la cinquante-cinquième, toutes deux inclusivement, ont été lues et agréées.

La cinquante-sixième clause a été lue et agréée.

La cinquante-septième clause et les suivantes jusqu'à la fin du bill ont été lues et agréées.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. *Gibbs* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, lundi prochain.

L'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, a proposé:

Que le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de prévoyance du Canada," soit remis aux ordres du jour et soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte de pilotage de 1873 et les autres actes y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les actes relatifs à la charge de gardien de port du havre de *Montréal*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 15 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan.</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sheal,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable M. *Odell*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
13 mai, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné le document suivant, et recommande qu'il soit imprimé, savoir :

Etat indiquant le nombre et la situation des établissements de pisciculture dans tout le Canada. (No 168).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Correspondance entre les gouvernements impérial et canadien, concernant le bill des délinquants fugitifs (Sénat) (No 40).

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms des réclamants, etc. (No 148).

Votre comité a aussi l'honneur de présenter la résolution suivante à titre de recommandation :—

Résolu,—Que vu l'importance du rapport du comité spécial de la Chambre des Communes sur les effets du tarif sur les intérêts agricoles du Canada, il est à désirer que 10,000 copies supplémentaires du dit rapport soient imprimées en anglais, et 5,000 copies en français et qu'elles soient distribuées suivant le mode adopté pour la distribution des documents publics, et que le greffier soit, et il est par la présente autorisé à le faire imprimer.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. BUNTING,
Président, pro tem.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que tous les bills publics entre les mains des membres du gouvernement seront, pour le reste de la session, considérés avoir un caractère d'urgence, sous la disposition de la quarante-deuxième règle de cette Chambre.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour informer Son Excellence que le Sénat donne son entière adhésion aux recommandations contenues dans le gracieux message de Son Excellence en date du 8e jour de mai 1882, au sujet de l'établissement de quatre districts provisoires dans les territoires du *Nord-Ouest*, à désigner respectivement sous les noms d'*Assiniboia*, *Saskatchewan*, *Alberta* et *Athabaska*.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte de la présente session, intitulé : 'Acte à l'effet de réduire le capital-social de la Banque d'*Ontario*,' et de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été *Ordonné*, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte abrogeant certaines dispositions de l'acte d'inspection générale 1874," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse en date du 26 avril, 1882, priant Son Excellence le gouverneur général de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée depuis le 19 mars, 1881, entre le gouvernement du *Canada* et M. *Sandford Fleming* et autres, sur le sujet de l'établissement d'un télégraphe sous-marin devant relier le littoral occidental du *Canada* au continent de l'*Asie*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 41a.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant le service civil du *Canada*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie manufacturière *McClary*".

Et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits à ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province d'Ontario."

Et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 1^{re}, retranchez depuis "l'égard" jusqu'à "du" dans la 20^e ligne."

Page 1, ligne 25, après "propos" insérez: "Pourvu toujours que les nouvelles actions soient réparties entre les actionnaires au *pro rata* autant que possible et sans fractions; mais si ces nouvelles actions ne sont pas souscrites dans les trois jours, alors les directeurs pourront disposer des dites actions ou de ce qui en restera, de temps à autre, selon qu'ils jugeront à propos."

Clause A.

"Pourvu de plus qu'à l'égard de toutes nouvelles actions émises en vertu du présent acte qui n'auront pas été intégralement libérées, leur porteur n'aura droit, aux assemblées générales ou spéciales de la société ou compagnie, qu'au nombre de votes que le montant versé à-compte de ces nouvelles actions possédées par lui représenterait en actions intégralement libérées de la société ou compagnie émises indépendamment du présent acte."

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 7, après le premier "incorporées" insérez: "aux compagnies de prêt qui ont le pouvoir d'emprunter aux sociétés de construction."

Page 1, ligne 8, retranchez depuis "et" jusqu'à "entrée," tous deux inclusivement, et insérez: "qui sont devenues insolubles ou sont entrées."

Page 1, ligne 12, retranchez "ses" et insérez: "leurs."

Page 1, ligne 13, retranchez "demande" et insérez: "demandent."

Page 1, ligne 28, après "faisant" et insérez: "soit comme compagnie mutuelle, soit comme compagnie par actions."

Page 2, ligne 12, après "en" et insérez: "fabricant."

Page 2, ligne 26, retranchez depuis "Canada" jusqu'à "lui," ce dernier mot inclusivement, dans la 37^e ligne.

Page 2, ligne 47, retranchez "les banques et les caisses d'épargne" et insérez: "toutes les corporations assujéties aux dispositions du présent acte."

Page 3, ligne 7, retranchez depuis "9" jusqu'à "respectives" dans la 14^e ligne, tous deux inclusivement.

Page 4, ligne 16, retranchez depuis "Dans" jusqu'à "de" dans la 17^e ligne, et insérez: "tous autres cas."

Page 4, ligne 17, retranchez depuis "jour" jusqu'à "à" dans la 18^e ligne.

Page 5, ligne 3, retranchez depuis "jours" jusqu'à "et" dans la 5^e ligne et insérez: "de la présentation de la requête."

Page 5, ligne 29, retranchez "doit" et insérez: "peut."

Page 5, ligne 30, retranchez "sans délai inutile."

Page 5, ligne 43, après "approbation" insérez: "sur autorisation de la cour."

Page 6, ligne 35, après "compagnies" insérez: "mais il ne sera institué aucun liquidateur à moins qu'avis préalable n'ait été donné aux créanciers, contributaires, actionnaires ou membres, de la manière et en la forme prescrites par la cour."

Page 7, ligne 15, après "déterminé" insérez: "après tel avis aux créanciers, contributaires, actionnaires ou membres que la cour peut prescrire."

Page 7, ligne 27, après "cour" insérez: "et après tel avis préalable aux créanciers, contributaires, actionnaires ou membres que la cour peut prescrire."

Page 8, ligne 19, retranchez depuis "rendre" jusqu'à "lui-même" dans la 29^e ligne, tous deux inclusivement.

Page 8, ligne 33, retranchez depuis "37" jusqu'à "désigne" dans la 42^e ligne, tous deux inclusivement.

Page 10, ligne 5, retranchez "trente" et insérez: "trois."

Page 10, ligne 13, après "dépôt" insérez: "et d'un intérêt d'au moins dix pour cent par année sur les sommes restant entre ses mains."

Page 10, ligne 17, après "caisse" insérez: "sujets à être réclamés par ceux qui y auront droit."

Page 10, ligne 22, retranchez "devra établir" et insérez: "établira."

Page 11, ligne 38, retranchez depuis "55" jusqu'à "ultérieurement," dans la 9^e ligne de la page 12, tous deux inclusivement.

Page 12, ligne 38, retranchez depuis "59" jusqu'à "rendre" dans la 10^e ligne de la page 13, tous deux inclusivement.

Page 13, ligne 24, retranchez "comptes et documents."

Page 16, ligne 20, après "acte" insérez: "dans toute province où l'enregistrement d'un jugement crée une hypothèque."

Page 18, ligne 34, après "contributaire" insérez ce qui suit comme clause A:

Clause A.

"Les pouvoirs qui sont donnés à la cour par le présent acte s'exercent, sauf appel tel que ci-dessous prévu, par un juge de cette cour agissant seul, et peuvent s'exercer en Chambre soit pendant les sessions, soit pendant les vacances.

"2. Dans la province d'Ontario ces pouvoirs, sauf appel à un juge, peuvent, suivant la pratique ordinaire être exercés par le *Master*, le *Referee* ou autre fonctionnaire qui, d'après la pratique ou mode de procéder de la cour, préside en Chambre. Le *Master*, *Referee* ou autre fonctionnaire peut renvoyer à un juge toute requête ou affaire pendante devant lui."

Page 18, ligne 30, retranchez depuis "82" jusqu'à "il" dans la 6^e ligne de la page 19.

Page 19, ligne 13, après "cour" insérez: "A moins que la question à décider n'implique des droits futurs, ou que la décision ne doive vraisemblablement affecter d'autres cas de même nature dans le cours des opérations de la liquidation ;

"A moins que, si l'appel se porte à une cour autre que la cour Suprême du Canada, la somme faisant l'objet de l'appel n'excède la valeur de cinq cents piastres;—ou

"A moins que, s'il s'agit d'un recours à la cour Suprême du Canada, la somme faisant l'objet de l'appel n'excède la valeur de deux mille piastres."

Page 22, ligne 12, après "ans" insérez: "sujets à la réclamation de l'ayant-droit."

Page 23, ligne 4, retranchez "cour d'appel" et insérez: "haute cour de justice."

Page 23, ligne 7, après "pourront" insérez: "ou la majorité de ces divers juges, comprenant le juge en chef, pourra en tout temps."

Page 24, ligne 46, retranchez "ayant droit d'y" et insérez: "appelés à y."

Page 24, ligne 47, retranchez "dits" et insérez: "droits qui leur sont reconnus par les."

Dans le titre.

Après "d'assurances" insérez: "compagnies de prêt, sociétés de construction."

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque Union d'*Halifax*, en date du 1er janvier, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No 22.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des Sauvages, 1880," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McMaster* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à l'établissement de certaines voies ferrées d'embranchement sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'île du *Prince-Edouard* respectivement.

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ferrier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés."

En comité.

La dix-huitième clause a été reconsidérée et amendée comme suit :

Page 11, ligne 10, après "employée" insérez : "de la qualité de celle-ci et de la qualité de tous les matériaux employés."

La cinquante-cinquième clause a été reconsidérée et amendée comme suit :

Page 26, ligne 16, après "certificat" insérez : "sera coupable d'infraction au présent acte et."

La cinquante-sixième clause a été reconsidérée et amendée comme suit :

Page 26, ligne 22, après "qui" insérez : "de propos délibéré ou par négligence" et retranchez depuis "temps" jusqu'à "que" dans la 23^e ligne.

La soixante-quatrième clause a été reconsidérée et amendée comme suit :

Page 28, ligne 20, après "vapeur" insérez : "le propriétaire sera passible dans toute poursuite au civil et."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gibbs a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte du pilotage de 1873 et autres actes y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 16 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bourinot,
Bureau,
Campbell
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Cornier,
Dever,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guérement,
Haythorne,

Howlan,
Leonard,
McClelan,
McKay,
McMaster,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,

Pâquet,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Shead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Wark.

PRIÈRES :

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du huitième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,
L'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Aikins* a proposé,
Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Power* s'est levé de son siège et a posé la question d'ordre en objectant à l'adoption du huitième rapport du dit comité mixte des impressions pour la raison que la Chambre a déjà réglé la matière qui en fait le sujet par l'adoption du septième rapport du dit comité, et que la matière en question n'a pas été renvoyée de nouveau par cette Chambre au comité pour être reconsidérée.

Après débat,

Son Honneur le Président s'est prononcé comme suit :

“ Pour me prononcer sur cette question, je crois devoir me borner à considérer
“ ce rapport quant à la régularité de sa forme, et écarter tout ce qui s'est dit ici
“ comme ayant eu lieu dans l'enceinte du comité. Je ne vois rien d'irrégulier dans
“ la teneur de ce rapport. Les Comités ont le pouvoir de faire rapport de temps
“ à autre, suivant qu'ils le jugent à propos. Pour ce qui est du comité mixte des
“ impressions, il peut, je crois, parfaitement bien recommander, si cela lui semble
“ nécessaire et comme il le juge opportun, l'impression supplémentaire de certains
“ documents. Je décide donc que la motion est dans l'ordre.”

Et la question de concours ayant été mise sur la motion de l'honorable M. *Odell*,
savoir :

Que le huitième rapport du comité mixte du Sénat de la Chambre des Communes
pour les impressions soit adopté,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins,"

L'honorable Sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé: Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, a proposé en amendement:

De retrancher "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

Après débat,

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 P.M.

La question de concours ayant été mise sur la motion de l'honorable M. *Scott* en amendement à la motion de l'honorable Sir *Alexander Campbell*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant, savoir:

De retrancher "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois,"

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baillargeon,
Chaffers,
Grant,
Haythorne,

Leonard,
McClelan,
McMaster,

Pâquet,
Power,
Pozer,

Scott,
Stevens,
Wark.—13.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aikins,
Bourinot,
Campbell
(Sir *Alexander*),
Carvell,
Chapais,

Dever,
Fabre,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glazier,

MacInnes,
McKay,
Macpherson (Présid.),
Montgomery,
Northwood,

Odell,
Oglivie,
Read,
Ryan,
Skead.—21,

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise alors sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

CONTENTS.—21.

NON-CONTENTS.—13.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qui le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Le titre a été lu et a été remis.

Le bill a été examiné et amendé comme suit :

1. Page 1, lignes 33 et 34.—Après le mot “*Sherbourne*”, insérer le mot “*et*”; et après le mot “*McClintock*”, retrancher les mots “*et Ridout*”.

2. Page 3, ligne 32.—Après le mot “*Medora*”, insérer le mot “*Ridout*”.

3. Page 4, ligne 32.—Après le mot “*Paris*,” insérer ce qui suit : “*La dite partie nord du township de Brantford comprendra toute cette partie du dit township qui est située sur le côté nord de la grande rivière ; et la dite partie sud du dit township comprendra tout le reste du dit township de Brantford.*”

4. Page 7, après ligne 8, avant le titre *Manitoba* insérer ce qui suit : “*Les établissements à l’ouest du district provisoire de la Baie du Tonnerre et à l’est des districts électoraux du Manitoba formeront, et ils forment par les présentes, partie du district électoral d’Algoma, en attendant la rectification des limites.*”

5. Page 7, ligne 21.—Après les mots “*Saint-Boniface*”, insérer “*et de tout le territoire situé à l’est des dites municipalités de Ste-Anne, La Broquerie et Emerson jusqu’à la limite est de la province.*”

6. Page 7, ligne 26.—Après le mot “*Varenes*,” insérer : “*et tout le territoire situé à l’est des dites municipalités de Saint-André et Springfield, jusqu’à la limite est de la province.*”

7. Page 8, après le mot “*Saguenay*”, dans la ligne 11, insérer ce qui suit :—

“*Toute cette partie nord-est du township Armagh, dans le comté de Bellechasse, qui s’étend depuis le lot numéro un jusqu’au lot numéro trente, inclusivement, dans les deuxième et premier rangs au sud-est de la rivière du sud, et toute cette partie du township Mailloux qui se trouve au nord-est du rang nord-est du chemin Mailloux, comprenant les lots numéros quarante jusqu’à quarante-six, inclusivement, des premier, deuxième et troisième rangs, et les lots trente-quatre jusqu’à quarante-six, inclusivement, dans les quatrième, cinquième et sixième rangs dans le dit township Mailloux, sont détachés du comté de Bellechasse et annexés au comté de Montmagny pour ce qui concerne l’élection des membres de la Chambre des Communes du Canada*

La première clause du chapitre deux des Statuts Refondus du Canada et les quarante et unième et quarante-deuxième paragraphes de la première clause du soixante et quinzième chapitre des Statuts Refondus du Bas-Canada, en tant qu’ils s’appliquent à la représentation dans la Chambre des Communes du Canada, se liront et s’interpréteront conformément à la disposition qui précède.”

Page 8. Après le mot “*situé*” dans la ligne 29, insérer ce qui suit : 8 “*Nonobstant toute disposition d’aucune loi de la province de la Nouvelle-Ecosse, ou de la Puissance du Canada, nul employé sur la ligne de l’Intercolonial dans cette province ne sera inhabile à voter comme électeur dans aucune élection future d’un membre ou de membres appelés à siéger à la Chambre des Communes du Canada, s’il possède les propriétés requises ou toute autre qualification exigée à cette fin par la loi. Dans le cas où le nom de tout tel électeur étant un employé sur la ligne de l’Intercolonial, aura été omis, par des réviseurs, de la liste des électeurs aptes à voter pour un membre de l’assemblée générale de la Nouvelle-Ecosse en vertu des lois en vigueur dans cette province, ou n’aura pas été transmis aux greffiers de comtés ou aux greffiers de paix ou aura été omis des listes des électeurs remises par le shérif aux greffiers de paix, ou obtenues par l’officier-rapporteur ou fournies au sous-officier-rapporteur, il sera loisible à tel employé de voter comme électeur à toute élection future d’un membre ou de membres appelés à siéger à la Chambre des Communes du Canada, s’il prête, ou s’il offre de prêter le serment suivant, devant le shérif ou l’officier-rapporteur, savoir :— Je (A.B.) fais serment que je suis légalement qualifié pour voter à cette élection, et je crois sincèrement que mon nom a été omis de la liste des électeurs pour la raison que j’étais un employé du gouvernement fédéral sur le chemin de fer Intercolonial à l’époque où telle liste a été complétée en dernier lieu et pour nulle autre raison.*”

Page 8, lignes 31 et 32, retranchez : “*La deuxième section est amendée*” et insérez : “*Les deuxième et douzième sections sont amendées,*

Page 8, ligne 34.—Après “électoral” insérez : “ dans les deux dites sections,” et la quatorzième section du dit acte est aussi amendée en retranchant les mots : “ les districts électoraux de *Muskoka* et ” et en les remplaçant par les mots : “ le district électoral ”

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ryan* a fait rapport, de la part du dit comté, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant. Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

L'honorable Sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Power*, a proposé en amendement—

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender de nouveau le dit bill en retranchant la section 6 et le paragraphe 1 de la dite section.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Baillargeon,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Grant,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Pozer,</i>	<i>Wark.—13,</i>
<i>Haythorne,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ogilvie,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson (Présid.),</i>	<i>Read,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Skead.—20.</i>
<i>Dever,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Et la question ayant été mise sur la motion principale, savoir :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Grant*, a proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général, avec instruction d'amender de nouveau le dit bill en retranchant le paragraphe 2 de la 5e section.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été sur division résolue dans la négative.

CONTENTS.—13.

NON-CONTENTS.—20.

La question ayant été mise sur la motion principale, savoir :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant, elle a été sur la même division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu alors la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte abrogeant certaines dispositions de l'Acte d'inspection générale, 1874."

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins* a proposé, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte relatif aux banques, compagnies d'assurance et corporations de commerce en état d'insolvabilité," et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que les amendements conséquents ci-dessous soient faits aux amendements de la Chambre des Communes :—

Page 1, ligne 7.—Dans le premier amendement fait par la Chambre des Communes, après " sociétés de construction " ajoutez " ayant un fonds social."

Page 1, ligne 15.—Comme amendement conséquent du premier fait par la Chambre des Communes tel qu'amendé ci-dessus, après " télégraphe " ajoutez " ni aux sociétés " de construction qui n'ont pas un fonds social."

Page 14, ligne 4.—Comme amendement conséquent du vingt-neuvième fait par la Chambre des Communes, après " certaine " ajoutez " 2. La loi de compensation, " telle qu'elle s'applique dans les cours soit de droit, soit d'équité, sera applicable à " toutes réclamations sur l'actif de la compagnie, et à toutes demandes en recouvrement de dettes actives de la compagnie échues ou devenues exigibles à l'ouverture " de la liquidation, de la même manière et dans la même mesure que si la compagnie " n'était pas entrée en liquidation sous le présent acte."

Page 16, ligne 3.—Comme amendement conséquent du trente-quatrième fait par la Chambre des Communes, après " exigible " insérez " par le dépôt ou l'enregistrement d'un mémoire ou d'une minute de jugement, ni par "

Page 16, ligne 6.—Comme amendement conséquent du trente-quatrième amendement fait par la Chambre des Communes, après " exécution " insérez " le mémoire, " la minute," et dans la ligne 11, après " exécution " insérez " mémoire, minute."

Page 19, ligne 13.—Comme amendement conséquent du trente-septième amendement fait par la Chambre des Communes : substituez aux mots “à moins” le mot “pourvu,” dans les lignes 2, 9 et 16 du dit amendement et retranchez “ne” dans les lignes 3, 5, 14 et 20 de ce même amendement.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé ses amendements au dit bill avec divers amendements conséquents auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé “Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte du “pilotage de 1873, et les autres actes y mentionnés.”

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Power, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte à l'effet d'amender de nouveau ” l'Acte des brevets de 1872”, auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de “transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée) auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la transmission gratuite des journaux canadiens par la malle dans les limites du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Odell* du dit comité a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de l'Acte des territoires du Nord-Ouest, (1880)," et d'amender cette loi."

Et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé ce bill avec un amendement auquel elles demandent le concours du Sénat.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 24, après "paragraphe," insérez : "et aussi des mots dans les territoires du Nord-Ouest ; en la treizième ligne de la même section."

Le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier ;

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé son amendement au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte des matelots, 1873," et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 25, retranchez "d'au moins trois" et insérez : "de pas plus de trois ni de moins de deux."

Et le dit amendement ayant été lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour corriger certaines erreurs dans la version française de l'acte des terres de la Puissance et de l'Acte des terres fédérales (1879.)"

Aussi le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le port de Sydney-Nord dans la Nouvelle-Ecosse."

Et aussi le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'établissement de certaines voies ferrées s'embranchant sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard respectivement," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, le 15 mai 1882.

Résolu, Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a donné son concours à l'adresse du Sénat à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, au sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada, en remplissant le blanc avec les mots "et les Communes."

Ordonné, que le greffier porte ce message au Sénat.

Certifié,

J. G. BOURINOT,
Greffier des communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, le 15 mai 1882.

Résolu, Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que cette Chambre a passé une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Gracieuse Majesté, sur le sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada, en la manière que Son Excellence le jugera à propos, afin qu'elle puisse être déposée au pied du Trône—et demandant à Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans l'adoption de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Certifié,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le gouverneur général a été alors lue par le greffier comme suit:—

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, etc., etc.

Nous, sujets loyaux et fidèles de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblés en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa Très Gracieuse Majesté sur le sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada,—en la manière que Votre Excellence jugera à propos, afin qu'elle puisse être déposée au pied du Trône.

J. G. BLANCHET,
Président.

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 11 mai 1882.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Résolu,—d'acquiescer avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc avec les mots " le Sénat et "

Ordonné, que Son Honneur le président signe la dite adresse.

Ordonné, que l'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à son adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe du Sénat et de la Chambre des Communes à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine sur le sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada, en la manière que Son Excellence le jugera à propos afin que la dite adresse puisse être déposée au pied du Trône,—en remplissant le blanc laissé dans l'adresse par les mots " le Sénat et ".

Ordonné, que la dite adresse à Son Excellence le gouverneur général et l'adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, soient présentées à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain à 11 heures du matin.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 17 Mai, 1882.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Gibbs,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Grant,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Gutremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Ogilvie,</i>	

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Power*.—De *P. Innes*, directeur général, *W. R. Campbell* secrétaire, et *Hugh Mc. D. Henry*, solliciteur de la compagnie du chemin de fer *Windsor* et *Annapolis*, demandant que le bill concernant l'embranchement de *Windsor* du chemin de fer *Intercolonial* ne soit pas passé.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Bonaventure*, pour l'année 1881.

Aussi.—Un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Joliette*, pour l'année 1881.

Odonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session, No 21.)

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de la *Nouvelle-Ecosse* en date du 25 janvier 1882.

Aussi.—Un liste des actionnaires de la banque de *St-Jean*, en date du 10 février 1882.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session, No 22.)

L'honorable président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 16 mai 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour proroger le parlement, mercredi, le dix-sept du courant, à cinq heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

F. DE WINTON,

Lieut.-Col. A.R., secrétaire du gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé "Acte pour amender de nouveau l'acte des brevets de 1872,"

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 1, lignes 10 et 11.—Retranchez "deux ans" et insérez : "un an."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée) ;"

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débats,

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Miller*, a proposé en amendement,

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "amendé comme suit :

Page 1, ligne 34, après "exécutées" insérez : "pourvu qu'aucune convention passée entre le gouvernement et la compagnie n'ait d'effet qu'après avoir été soumise à l'approbation des deux Chambres du Parlement et approuvée par elles."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant alors été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mardi, le 16 mai 1882.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a donné son assentiment aux premier, quatrième, septième, huitième, neuvième et dixième amendements faits par eux au bill (No 158) intitulé "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes, et pour d'autres fins," et qu'elle a refusé son assentiment aux deuxième et troisième amendements, et a amendé les cinquième et sixième amendements faits par eux au dit bill, pour les raisons suivantes :

Le deuxième amendement a été rejeté parce que "*Ridout*" est erronément placé dans le *Muskoka* au lieu de l'être dans *Ontario* nord ; comme amendement conséquent au paragraphe 11 de la section 2, le mot "et" est retranché dans la 42^e ligne de la page 2, et les mots "et *Ridout*" sont insérés après le mot "*Maclean*" dans la même ligne du dit paragraphe.

Le troisième amendement a été rejeté parce qu'il ne peut s'appliquer aux paragraphes 27 et 28 de la deuxième section.

Le cinquième amendement a été amendé en retranchant les mots "jusqu'à la limite est de la province," et en les remplaçant par les mots "et à l'ouest du lac des *Bois*."

Le sixième amendement a été amendé en retranchant les mots "jusqu'à la limite est de la province," et en les remplaçant par les mots "et à l'ouest du lac des *Bois* et de la rivière *Winnipeg*."

Les premier, quatrième, septième, huitième, neuvième et dixième amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Certifié,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Résolu, que l'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat se désiste des amendements au bill intitulé : "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins," auxquels les Communes ont refusé leur assentiment, et que le Sénat a agréé les amendements faits par elles à ses amendements sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'augmenter, pendant un certain temps, la subvention annuelle de la province du *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte autorisant un octroi annuel pour le développement des pêches maritimes et l'encouragement de la construction des navires de pêche," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'Acte relatif aux Sauvages (1880)" et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33.—Retranchez depuis "piastres" jusqu'à "légitime" inclusivement dans la ligne 3, page 4.

Le dit amendement ayant été lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait à ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte portant déclaration du sens du mot 'télégraphe' en certains cas."

Aussi, le bill intitulé : "Acte amendant l' 'Acte d'extradition (1877).'"

Et aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet de proroger de nouveau pour un certain temps l' 'Acte pour mieux prévenir les crimes (1878),'" et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1882, et le 30 juin 1883, et pour d'autres objets se rattachant au service public ;" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la deuxième fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général en date de jeudi le 11 mai 1882, pour prier Son Excellence de vouloir faire transmettre à cette Chambre copie de toutes communications adressées par M. *Sandford Fleming* au secrétaire d'Etat, sur le sujet du rapport de la récente commission de chemin de fer, lequel rapport a été soumis au Parlement dans la première partie de la présente session.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 48cc).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant les banques, compagnies d'assurance et corporations commerciales en état d'insolvabilité, " et informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements conséquents faits par le Sénat à ses amendements sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le havre de *St-Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'encourager la construction de cales sèches en donnant de l'aide, à certaines conditions, aux compagnies qui les construiront, " auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau les différents actes imposant des droits de douane actuellement en vigueur," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, par le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de fixer les traitements des juges de la Cour Suprême de Judicature d'Ontario et de certains juges et juges de comtés dans le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, et de pourvoir à leur paiement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du revenu de l'intérieur, 1889," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Le titre a été lu et a été remis.

Le bill examiné et amendé comme suit :—

Page 3, ligne 24, retranchez " c " et insérez " d. "

Page 3, ligne 24, retranchez " d " et insérez : " e. "

Page 4, ligne 7, après " personne " insérez : " en se conformant aux prescriptions du présent acte. "

Page 4, ligne 41, retranchez depuis "6" jusqu'à "4" dans la 4e ligne de la page 5 et insérez: "pourvu toujours que pendant la période des deux années qui suivront la passation du présent acte, le cultivateur de tabac canadien puisse aussi vendre du tabac en feuille cultivé sur la ferme ou les terrains occupés par lui, à toute personne qui en demandera pour son propre usage, la quantité ainsi vendue en une même année ne devant pas excéder trente livres par adulte masculin de la famille de l'acheteur; que le cultivateur puisse aussi, pendant la dite période de deux années, fabriquer en torquettes ordinaires ce qui lui restera du tabac cultivé par lui en sus de la quantité dont il aura besoin pour l'usage de sa famille, et qu'il puisse, pendant la dite période, vendre le tabac ainsi manufacturé, après avoir payé à l'officier du revenu de l'intérieur le plus à proximité, le droit de quatre centins par livre, et après avoir fait dûment estampiller chaque paquet ou colis, de la manière qui pourra être prescrite par un règlement administratif passé à cet égard."

Page 5, ligne 23, après "tabac" insérez: "licenciés."

Page 6, ligne première, après "terminer" insérez: "pendant deux ans à compter de la passation du présent acte."

Page 6, ligne 14, retranchez depuis "fabrication" jusqu'à "8" dans la 35e ligne.

Page 6, ligne 40, après "licencié" insérez: "et tout tabac brut ou en feuille récolté en Canada, qui n'aura pas été entreposé ou estampillé conformément au présent acte, lorsqu'il sera trouvé en la possession de quelque personne autre que l'occupant de la ferme ou des terrains où il aura été cultivé, ou en la possession de quelque personne qui l'aura acheté du cultivateur pour son propre usage ou pour l'usage de membres de sa famille, ou en la possession d'un commerçant ou d'un fabricant de tabac licencié, si ce n'est pour être transporté directement du lieu de culture au magasin licencié d'un commerçant de tabac licencié, ou à une manufacture de tabac licenciée, (et la preuve de cette destination incombera à la personne en la possession de laquelle le tabac sera trouvé)."

Page 7, ligne 9, après "tabac" insérez: "brut ou en feuille."

Page 7, ligne 11, après "prescrit" insérez: "ou qui sera exposé ou offert en vente en contravention au présent acte, sera réputé avoir été illégalement mis sur le marché, et"

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *MacInnes* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte autorisant le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemin de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du gouverneur en conseil " par l'Acte 34 Victoria, chapitre 8, pour payer les créanciers de la Banque du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant l'embranchement de *Windsor* du chemin de fer Intercolonial," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Carvell* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau 'l'acte des brevets de 1872,' et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mercredi, 17 mai 1882.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a refusé son assentiment à leur amendement au bill (No 167) intitulé : "Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée)," pour la raison que cet amendement causerait un délai d'une année et des difficultés dans l'organisation qu'ont en vue les capitalistes, promoteurs de l'entreprise autorisée par ce bill.

Certifié,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Résolu, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat s'est désisté de son amendement au dit bill intitulé : "Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée)" auquel les Communes ont refusé leur assentiment.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte d'inspection du pétrole 1880," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 17 mai 1882.

Résolu, Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a refusé son assentiment à leurs amendements au bill (No 168) intitulé :

“ Acte pour amender l'acte du revenu de l'Intérieur, 1880,” pour la raison que ces amendements sont contraires à l'esprit de la législation que ce bill a en vue.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Certifié,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. *Atkins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Résolu, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat s'est désisté des premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième et dixième amendements faits par lui au dit bill intitulé : “ Acte pour amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 1880,” mais que le Sénat insiste sur son septième amendement à cause de l'utilité de la disposition que contient cet amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

MERCREDI, 17 mai 1882.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre s'est désistée de son dissentiment à l'endroit du septième amendement fait par leurs Honneurs au bill intitulé : “ Acte pour amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 1880,” et qu'elle a agréé le dit amendement.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*), chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de *St-Michel et St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Vergo Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre “ que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être passés comme suit :

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et la compagnie du chemin de fer d'*Erié et Niagara*.

Acte pour incorporer la Banque du *Manitoba*.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Assurance Maritime *Saint-Laurent du Canada*.

Acte à l'effet d'incorporer la Banque du Nord-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de *Niagara*.

Acte à l'effet d'incorporer la “ Compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur à la Baie de *James*.”

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de Jonction d'Ottawa et Arnprior.

Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, de Montréal, dite du Soleil.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du Sault Sainte-Marie.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer des rivières Saskatchewan et de la Paix.

Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la Compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie du Canada, et de changer son nom en celui d'Association sur la Vie, du Canada.

Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte de la Banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord et changer son nom en celui de "La Banque Chartée de Londres et de Winnipeg."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de Steamers de la Nouvelle-Ecosse, (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique.

Acte à l'effet d'incorporer la Banque des Planteurs du Canada.

Acte pour incorporer le Synode du diocèse de la Saskatchewan et pour d'autres fins s'y rattachant.

Acte concernant la Compagnie des Hauts Fourneaux de New-York et Ontario.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest.

Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte.

Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer Grand-Occidental.

Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution.

Acte pour amender et amplifier "l'Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Assurance Tecumseh du Canada.

Acte concernant la Banque d'Echange de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Amérique du Nord, sur la vie, et de changer son nom en celui de "Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord, sur la Vie."

Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore "l'Association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur," et de changer le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur."

Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque d'Ontario, de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Banque de l'Ouest du Canada.

Acte concernant la Compagnie du Pont du Sud du Canada.

Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Saskatchewan-Sud.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes-Rocheuses.

Acte pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'Océan.

Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie Edison d'Eclairage Electrique du Canada."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie des Bois de Québec (à responsabilité limitée).

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du Lac Athabaskaw à la Baie d'Hudson.

Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie Mutuelle de Télégraphe du Canada."
Acte concernant la Compagnie Thomson et Houston d'Éclairage Electrique du Canada.

Acte à l'effet de pourvoir davantage à l'amélioration du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec.

Acte à l'effet d'autoriser l'Association Coopérative du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des actions-priorité.

Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la "Compagnie Manufacturière C. W. Williams," et de changer son nom en celui de "Compagnie Manufacturière Williams."

Acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest.

Acte à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite "*The Fellows' Medical Manufacturing Company.*"

Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de Québec.

Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière Ottawa.

Acte concernant l'Association des Commis Voyageurs du Canada.

Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de Montréal au Canada central.

Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de Saint-Jean.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de Winnipeg à Springfield.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du Richelieu.

Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et à l'administration du havre de Trois-Rivières.

Acte pour modifier l'Acte trente-cinq Victoria, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax.

Acte autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique par une passe autre que celle de la Tête-Jaune.

Acte à l'effet d'amender les actes concernant la "Compagnie de Dépôt et de Prêt du Canada," et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie.

Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie royale-canadienne des Arts.

Acte concernant une certaine convention entre la Compagnie de Sûretés Canadiennes et les liquidateurs de la Banque Consolidée du Canada.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de la Péninsule de Niagara.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer et de ponts d'Ottawa, Waddington et New-York.

Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise Presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," et les actes qui l'amendent.

Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé : "Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," et ses amendements.

Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la Compagnie de Crédit Foncier du Canada.

Acte à l'effet d'amender l' "Acte général des gardiens de port, 1874."

Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du Pacifique et l'Asie.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du Havre de Montréal.

Acte à l'effet d'amender l'acte quarante Victoria, chapitre trente, intitulé : "Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu."

Acte à l'effet d'amender les actes concernant la milice et la défense du Canada.
Acte concernant les criminels ou délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en Canada.

Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte quarante-trois Victoria, chapitre trente-six.

Acte concernant la Compagnie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des eaux navigables.

Acte pour amender "l'Acte à l'effet d'amender et refondre telles qu'amendées les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest."

Acte concernant les juges des cours de comté.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de chemin de fer de Calais à St.-Stephens.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer Central de Rapid-City.

Acte concernant le Collège de la Reine à Kingston.

Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la Compagnie du Télégraphe de Montréal.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie Internationale de Construction (à responsabilité limitée).

Acte pour constituer en corporation la Compagnie de chemin de fer Grand Oriental.

Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en Canada pour être employés à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Acte concernant la vente des billets de chemins de fer.

Acte concernant la police de port et de rivière de la province de Québec.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne directe entre l'Amérique et l'Europe.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de terres de la Qu'Appelle (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell.

Acte à l'effet de modifier l'acte quarante-deux Victoria, chapitre quarante, intitulé "Acte pour amender l'acte de Jurisdiction Maritime, 1371," et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux intérieures du Canada.

Acte à l'effet d'incorporer l'Association de Secours Mutuels du Canada.

Acte pour amender et refondre les actes relatifs à la charge de gardien de port du havre de Montréal.

Acte à l'effet d'amender l'acte de la présente session intitulé: "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'Ontario et de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins."

Acte concernant le service civil du Canada.

Acte pour incorporer la compagnie manufacturière McClary.

Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province d'Ontario.

Acte abrogeant certaines dispositions de l'acte d'inspection général, 1874.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873, et les autres actes y mentionnés.

Acte pour pourvoir à la transmission gratuite des journaux canadiens par la malle dans les limites du Canada.

Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de "l'Acte des Territoires du Nord-Ouest (1850)," et d'amender cette loi.

Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les matelots (1873).

Acte portant de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises.

Acte pour corriger certaines erreurs dans la version française de "l'Acte des Terres de la Puissance," et de "l'Acte des Terres Fédérales (1879)"

Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le port de Sydney-Nord, dans la Nouvelle-Ecosse.

Acte à l'effet de pourvoir à l'établissement de certaines voies ferrées s'embranchant sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, respectivement.

Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés.

Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins.

Acte à l'effet d'augmenter, pendant un certain temps, la subvention annuelle de la province du Manitoba.

Acte concernant le havre de St. Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Acte pour encourager la construction de bassins de radoub en accordant des subventions sous certaines conditions aux compagnies qui construiront de ces bassins.

Acte amendant "l'Acte d'extradition, 1877."

Acte à l'effet de proroger de nouveau pour un certain temps "l'Acte pour mieux prévenir les crimes, 1878."

Acte portant déclaration du sens du mot "télégraphe," en certains cas.

Acte pour amender de nouveau l'Acte relatif aux Sauvages (1880).

Acte à l'effet de modifier de nouveau les différents actes imposant des droits de douane actuellement en vigueur.

Acte portant fixation et pourvoyant au paiement des traitements des juges de la Cour suprême de judicature d'Ontario et de certains juges et juges de cours de comté du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.

Acte autorisant le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du Gouverneur en conseil par l'Acte 34 Victoria, chapitre 8, pour payer les créanciers de la Banque du Haut-Canada.

Acte concernant l'embranchement de Windsor du chemin de fer Intercolonial.

Acte autorisant un octroi annuel pour le développement des pêches maritimes et l'encouragement de la construction des navires de pêche.

Acte pour amender de nouveau "l'Acte des brevets, 1872."

Acte relatif aux banques, compagnies d'assurance et corporations de commerce en état d'insolvabilité.

Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée).

Acte pour amender de nouveau "l'Acte d'inspection du Pétrole, 1880."

Acte pour amender l'acte du Revenu de l'Intérieur, 1880.

Sur ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :

"QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé :
 ‘ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d’argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1882, et le 30 juin 1883, et pour d’autres objets se rattachant au service public,’
 que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je désire vous remercier sincèrement du zèle et de l’assiduité que vous avez mis à remplir vos devoirs parlementaires, et je suis heureux de croire qu’à votre retour dans vos foyers, vous trouverez, partout, le pays jouissant d’une grande prospérité.

L’Acte du service civil produira, j’en ai l’espoir, les meilleurs résultats, en améliorant l’organisation et le fonctionnement de ce service qui fonctionne déjà d’une manière si satisfaisante.

Les Actes relatifs à l’extradition des criminels ou délinquants qui se réfugient en Canada, à la liquidation des affaires des banques, compagnies d’assurances et corporations de commerce en état d’insolvabilité, et l’acte amendant l’acte concernant l’administration de la justice criminelle, sont autant de mesures d’une nature importante.

Le crédit voté pour subventionner des entreprises de chemins de fer, contribuera grandement à ouvrir de vastes régions fertiles, jusqu’à présent inaccessibles aux colons.

Le crédit annuel affecté à l’encouragement des pêcheries maritimes et à l’amélioration de la position des pêcheurs sera de grande valeur pour cette branche importante des industries nationales.

L’abolition des droits sur le thé et le café réduira, pour la population, le prix de ces importantes denrées alimentaires ; l’abolition du droit de timbre sur les lettres de change et les billets promissoires sera appréciée par le commerce qu’elle soulagera d’un fardeau pénible, et la transmission des journaux et revues, francs de port, sera accueillie comme un bienfait par tout le pays.

Nos manufactures, déjà prospères, bénéficieront encore de l’abolition des droits sur les métaux et autres matières premières employées dans certaines fabrications.

Il est satisfaisant de constater que l’heureux état du revenu permettra d’opérer, sans inconvénient, ces réductions qui représentent annuellement un million et un quart de piastres.

Durant les vacances du parlement, mes ministres continueront leurs efforts pour arriver à des conventions commerciales avantageuses avec la France et l’Espagne. Dans ces démarches, le Haut Commissaire aura encore l’appui cordial du gouvernement de Sa Majesté et de la diplomatie impériale, appui que déjà on lui a prêté si volontiers.

Cet appui devra grandement fortifier le Canada dans toutes les négociations qui pourront être entamées en vue d’améliorer ses relations commerciales avec les pays étrangers.

Cet appui a été accordé d’autant plus volontiers que le gouvernement de Sa Majesté a confiance que le Canada n’établira point de distinction préjudiciable au commerce et aux produits de la mère-patrie.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez accordés et qui seront dépensés en ayant pleinement égard à l’économie.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous félicite cordialement de l'heureux et rapide développement de nos industries manufacturières, agricoles et autres.

On m'a avisé, néanmoins, que leur développement eût été encore plus considérable, si les capitalistes n'eussent pas hésité à engager leurs ressources dans des entreprises auxquelles un changement dans la politique commerciale et fiscale par vous adoptée en 1874, serait nuisible, s'il ne les ruinait pas.

En conséquence, afin de donner sans délai au peuple une occasion d'exprimer son opinion formelle sur cette politique et, en même temps, de mettre en opération la mesure à l'effet de répartir de nouveau la représentation, dans la Chambre des Communes, c'est mon intention de dissoudre ce parlement à une date prochaine.

L'honorable Président du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat et

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à lundi, le vingt-sixième jour de juin prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à lundi, le vingt-sixième jour de juin prochain.

INDEX

DU

SEIZIEME VOLUME

45 VICTORIA, 1882

ACADEMIE royale canadienne des arts. Pétition, 65. Rapportée, 72. Honoraires remboursés, 172. (Voir Bill No. 1.)

ADAMSON, M. James. Rapport du comité des contingents recommandant qu'il soit nommé greffier-assistant, 300. Rapporté et adopté, 310.

ADRESSES :—

A Sa Majesté la Reine.

(Conjointe du Sénat et des Communes). Félicitant Sa Majesté d'avoir échappé à l'attentat contre sa vie, 73. Agréée par le Sénat et les Communes informées, 74. Agréée par cette Chambre, 78. Réponses, 85, 236.

Relative à l'établissement d'une cour d'amirauté dans la Puissance du Canada, 208, 331, 332.

Relative à l'état des affaires en Irlande, 245-6, 262, 269, 270-1.

A Son Excellence le Gouverneur-Général :—

(Conjointe du Sénat et des Communes). Demandant de transmettre à Sa Majesté une adresse la félicitant d'avoir échappé à l'attentat contre sa vie, 78.

Demandant de transmettre à Sa Majesté une adresse au sujet de l'état des affaires en Irlande, 270-1.

Demandant de transmettre à Sa Majesté une adresse relative à l'établissement d'une cour d'amirauté en Canada, 332.

(Du Sénat.)

(1.) Adresse en réponse au discours du trône, 25. Réponse de Son Excellence, 68.

(2.) Demandant copies de tous papiers, etc., relatifs à l'acte de la législature d'Ontario pourvoyant à la protection des intérêts publics dans les rivières et dont la sanction a été refusée par Son Excellence, aussi une copie du dit acte, 40. Réponse, 190.

ADDRESSES—*Suite.*

- (3.) Demandant copie de toutes correspondances, etc., relatives à un acte de la province du Manitoba, intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Sud-Est," aussi une copie du dit acte, 40. Réponse 262. Imprimée, 312.
- (4.) Demandant copies de toutes correspondances, etc., relatives aux actes des législatures provinciales passés ou réservés depuis le 1er janvier 1880, et qui n'ont pas déjà été demandées par une adresse du Sénat, 41. Réponse, 190. Imprimée, 312.
- (5.) Demandant copies de toutes correspondances relatives à l'administration des chemins de fer dans la Nouvelle-Ecosse, de l'Intercolonial, etc., 55-6.
- (6.) Demandant copies de tous documents, etc., de toute autorité religieuse du Canada, et qui sont entre les mains du gouvernement au sujet du bill relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte, 73.
- (7.) Demandant tous papiers, etc., entre le gouvernement et la compagnie de manufacture de sucre de la Nouvelle-Ecosse, relatifs à un drawback accordé pour du sucre ou autres marchandises destinées à l'exportation, 90.
- (8.) Demandant copie des pièces relatives au pénitencier du Nouveau-Brunswick que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick ont soumis à la cour Suprême et le jugement de cette cour sur cette question, 93.
- (9.) Demandant un état du nombre de traverses faites par la malle entre cap Tormentine dans le Nouveau-Brunswick et le cap Traverse, I. P. E., jusqu'au 15 du présent mois, etc., 126. Etat, 126.
- (10.) Demandant copies de tous papiers, etc., relatifs à la sortie de Sitting Bull des Territoires du Nord-Ouest et à sa remise aux autorités des Etats-Unis, 171.
- (11.) Demandant copies de toute la correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, et tous documents, etc., contenant les actes relatifs au mariage et copie de tous documents relatifs au renvoi de ces questions aux autorités impériales et leurs décisions, 211. Réponse, 272. Non imprimé, 314.
- (12.) Demandant copies de la correspondance entre le gouvernement et M. S. Fleming au sujet d'un télégraphe sous-marin entre le Canada et l'Asie, 240. Réponse, 319.
- (13.) Demandant qu'une partie de la dette publique soit entre les mains de personnes résidant en Canada, 307.
- (14.) Demandant copie des lettres adressées par M. S. Fleming au gouvernement, relatives au rapport de la commission des chemins de fer, 337.
- (15.) Informant Son Excellence que le Sénat acquiesce aux recommandations de son message, relatif à l'établissement de districts provisoires dans le Nord-Ouest, 318.

AJOURNEMENTS spéciaux, 46, 118, 171, 188.

AGRICULTURE, Rapport du ministre, 55, 194.

- ALBERTA : *Voir* Nord-Ouest, districts provisoires.
- ALIMENTS, falsification des : Rapport du département du revenu de l'intérieur, 26.
- AMÉRIQUE Britannique, assurance : *Voir* Assurance.
- ANCHOR, assurance dite : Pétition pour amender son acte d'incorporation, 59. Rapportée, 97. Pétitions contre, 96, 117.
- ARCHAMBAULT, Odilon : Comité des contingents recommande qu'il soit nommé mesager permanent, 280. Rapport adopté, 287.
- ARGENT monnayé : Réponse à une adresse de 1881, 37. Réponse non imprimée, 45. Renvoyée au comité, 175.
- ARMAGH, Q. : Pétition demandant la réduction des droits sur le tabac canadien, 36.
- ARMES À FEU, usage abusif : *Voir* bill No. 2.
- ARNPRIOR, Cie de chemin de fer de jonction d'Ottawa à Arnprior. Pétition demandant un acte d'incorporation, 36. Rapporté, 48. (*Voir* bill No. 47.)
- ARPEUTEURS de la Puissance. Pétition relative à l'admission des gradués du collège militaire de Kingston, 215.
- ARTHABASKA, Q. Etat des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d' : 191.
- ASSINIBOIA. *Voir* Nord-Ouest, districts provisoires.
- ASSINIBOINE, Cie de navigation de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle et de l' :—Pétition pour un acte d'incorporation, 109. Rapportée, 122.
- ASSOCIATION sur la vie du Canada. Pétition 39. Rapportée, 60. (*Voir* bill No. 4.)
- ASSURANCES :
- Amendement à l'acte d'assurance refondu de 1877. (*Voir* bill No. 14.)
- Compagnie d'—de l'Amérique britannique ; Pétition pour un amendement à son acte d'incorporation, 48. Rapportée, 60. (*Voir* bill No. 7.)
- Agricole du Canada : Pétition relative aux syndics de la dite compagnie, 93. Rapportée, 113.
- Du Canada sur la vie : Pétition contre le changement du nom de la Cie d'assurance mutuelle sur la vie de l'Amérique du Nord, 117.
- Mutuelle sur la vie de l'Amérique du Nord. (*Assurance de l'Amérique du Nord sur la vie*) : Pétition pour un changement de nom, 65. Rapportée, 72. (*Voir* bill No. 10.) Pétition contre, 117.
- Anglaise et coloniale du Canada : Pétition pour un acte d'incorporation, 65. Rapportée, 89. (*Voir* bill No. 8.)
- De la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation, pétition 36. Rapportée, 89. (*Voir* bill No. 13.)

ASSURANCES—*Suite.*

Mutuelle maritime dite Océan : Pétition, 65. Rapportée, 122. (*Voir* bill No. 11.)

Souveraine contre l'incendie : Pétition pour un amendement à son acte d'incorporation, 55. Rapportée, 72. Pétition contre, 176, 190.

Stadacona : Pétition relative à la liquidation, 32. Rapportée, 40. (*Voir* bill No. 15.)

Du Soleil : Pétition, 31. Rapportée, 40. (*Voir* bill No. 12.)

ATELIERS : Pétition relative à la protection des femmes et des enfants dans les—138.

ATHABASKA. *Voir* Nord-Ouest, districts provisoires.

ATHABASKA, Cie du chemin de fer du lac—à la Baie d'Hudson : Pétition pour un acte d'incorporation, 59. Rapporté, 72. (*Voir* bill No. 49.)

ATHELSTANE, Q. Pétition relative au chemin de fer de jonction des carrières de Napierville, 54.

ATLANTIQUE, Cie de chemin de fer—du Canada : Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires des chemins de fer, 130.

BAIE D'HUDSON, Cie de chemin de fer du lac Athabaska à la : Pétition 59. Rapportée, 72. (*Voir* bill No. 49.)

BAIE DE JAMES. Chemin de fer du lac Supérieur à la : Pétition, 39. Rapportée, 49, (*Voir* bill No. 50.)

BALISES : (*Voir* bill No. 103.)

BANQUE DU HAUT-CANADA : Réclamations. (*Voir* bill No. 21.)

BANQUE DE ST-HYACINTHE : Liste des actionnaires 1881, 49.

BANQUES : (*Voir* à comités No. 5.)
et Cies insolubles, 134. (*Voir* bill No. 18.)
Listes des actionnaires. (*Voir* à Listés.)

BAPTÊMES : *Voir* Etats.

BAPTISTE, Convention—des provinces maritimes : Pétition relative au "Scott Act," 32.

BARLOW, Hon. Bradley—de St-Albans, E.-U. : Pétition pour incorporer la compagnie d'éclairage électrique du Canada, 71. Rapportée, 89. (*Voir* bill No. 73.)

BASSINS de radoub. (*Voir* bill No. 35.)

BEAUCE, Q. Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 172.

BEAUHARNOIS, Q. Pétition relative à l'incorporation du chemin de fer Grand Occidental, 180.
Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 49.

BELLECHASSE, Q. Pétitions relatives aux droits sur le tabac canadien, 36, 54, 59.
Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 56.

BELL. Cie de téléphone:—Pétition, 39. Rapporté, 122. (*Voir bill No 31.*)

BELLEVILLE, ONT.:—Pétition du bureau de commerce de—relative au droit de timbre, 32.

BIBLIOTHÈQUE du Parlement (*Voir comité No 2.*) Rapport du bibliothécaire, 21.

BILLETS promissoires. Pétitions, 32, 39, 64. (*Voir bills Nos 32 et 92.*)

BILLS:

Publics devant être considérés avoir un caractère d'urgence, 318.

Privés, temps prolongé pour la réception des—33, 60, 71, 120, 144.

De chemin de fer—présenté et lu la première fois, 20.

No. 1.—*Académie Royale canadienne des arts :*

Présenté par l'honorable M. Allan, et lu 1ère fois, 90. 2e lecture remise, 102, 115, 123. Lu 2e fois, 138. Rapporté, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 161. Honoraires remboursés, 172. Passé par les Communes, 256. Sanction royale, 344.

2.—*Armes à feu, usage abusif des.*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell, et lu 1ère fois, 26. Lu 2e fois, 62. En comité, 74. Rapporté sans amendement, 74. Amendement lu et agréé; lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 74. Agréé par les Communes sans amendement, 268. Sanction royale, 344.

3.—*Association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur.— Amendement de son acte d'incorporation :*

Présenté par l'honorable M. Vidal, et lu 1ère fois, 41. 2e lecture remise, 51. Lu 2e fois, 62. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 62. Rapporté sans amendement, 90. Lu 3e fois, 90. Passé et renvoyé aux Communes, 90. Agréé par les Communes sans amendement, 208. Sanction royale, 343.

4.—*Association mutuelle sur la vie du Canada. Changement de nom :*

Reçu et lu 1ère fois, 114. 2e lecture remise, 128, 132. Lu 2e fois, 140. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 140. Rapporté avec un amendement, 157. Amendement lu et agréé, 157. Lu 3e fois, 157. Passé et renvoyé aux Communes, 157. Agréé par les Communes sans amendement, 187. Sanction royale, 343.

BILLS—*Suite.*5.—*Association de prévoyance du Canada. Incorporation :*

Reçu et lu 1ère fois, 247. Lu 2e fois, 249. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 249. Rapporté sans amendement, 261. Motion pour 3e lecture, 273. Motion pour renvoyer le bill à la Cour suprême passé, 274. Rapport de la cour, 301. Bill remis aux ordres du jour, 316. Lu 3e fois et passé, 316. Sanction royale, 345.

6.—*Assurance agricole d'Ottawa. Liquidation :*

Reçu et lu 1ère fois, 192. Lu 2e fois, 200. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 200. Rapporté, 205. Lu 3e fois et passé, 206. Sanction royale, 343.

7. *Assurance de l'Amérique britannique :*

Reçu et lu 1ère fois, 136. 2e lecture remise, 141. Lu 2e fois, 146. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 146. Rapporté avec divers amendements, 169. Amendements lus et agréés, 169. Lu 3e fois, 169. Passé et renvoyé aux Communes, 169. Agréé par les Communes sans amendement, 187. Sanction royale, 343.

8. *Assurance anglaise et coloniale :*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu 1re fois, 90. 2e lecture remise, 102. Rayé des ordres du jour, 115.

9. *Assurance Maritime du St Laurent. Incorporation :*

Reçu et lu 1ère fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 127. Rapporté, lu 3e fois et passé, 134. Sanction royale, 342.

10. *Assurance mutuelle sur la vie de l'Amérique du Nord. Changement de nom :*

Reçu et lu 1ère fois, 152. Lu 2e fois, 154. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 154. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 154. Rapporté sans amendement, 207. Lu 3e fois et passé, 207. Sanction royale, 343.

11. *Assurance mutuelle maritime dite Ocean :*

Reçu et lu 1ère fois, 172. Lu 2e fois, 179. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 179. Rapporté avec un amendement, 206. Amendement lu et agréé, 207. Lu 3e fois, 207. Passé et renvoyé aux Communes, 207. Agréé par les Communes sans amendement, 219. Sanction royale, 343.

12. *Assurance mutuelle sur la vie dite du Soleil :*

Reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 141. Rapporté, lu 3e fois et passé, 156. Sanction royale, 343.

BILLS—*Suite.*13. *Assurance de la Puissance contre l'incendie et maritime :*

Reçu et lu 1ère fois, 151. Motion que le bill soit lu la seconde fois demain, 153. Lu 2e fois, 160. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 160. Rapporté sans amendement, 180. Lu 3e fois et passé, 181. Sanction royale, 343.

14.—*Assurance refondu de 1877. Amendement de l'Acte :*

Présenté par l'honorable M. Bellerose et lu 1ère fois, 28. 2e lecture remise, 37, 42, 52. Lu 2e fois, 62. Comité général remis, 85, 98, 103. Rayé des ordres du jour, 115.

15.—*Assurance Stadacona. Liquidation :*

Reçu et lu 1ère fois, 172. 2e lecture remise, 183. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce, 193. Rapporté, lu 3e fois et passé, 206. Sanction royale, 343.

16.—*Assurance Tecumseh :*

Reçu et lu 1ère fois, 172. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 179. Rapporté lu 3e fois et passé, 206. Sanction royale, 343.

17.—*Banque chartée de Londres et de l'Amérique du Nord. Changement de nom :*

Reçu et lu 1ère fois, 114. Lu 2e fois, 128. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 128. Rapporté avec divers amendements, 157. Amendements lus et agréés, 166-7. Lu 3e fois, 167. Passé et renvoyé aux Communes, 167. Agréé par les Communes sans amendements, 187. Sanction royale, 343.

18.—*Banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell, et lu 1ère fois, 25. 2e lecture remise, 46. Lu 2e fois, 61. Renvoyé à un comité spécial, 61. Rapport, 155. En comité général, 173-4. Rapporté avec divers amendements, 175. Nouvel amendement, 178. Lu 3e fois, 179. Passé et renvoyé aux Communes 179. Agréé par les Communes avec divers amendements, 320-1-2. Amendements agréés par le Sénat, avec des amendements additionnels, 328. Amendements additionnels agréés par les communes, 337. Sanction royale, 346.

19.—*Banque Consolidée du Canada. Conversion avec la Cie de sûretés canadiennes :*

Reçu et lu 1ère fois, 191. Lu 2e fois, 200. Renvoyés au comité des banques et du commerce, 200. Rapporté avec divers amendements, 221. Amendements lus et agréés, 238. Lu 3e fois, 238. Passé et renvoyé aux Communes, 238. Agréé par les Communes sans amendements, 256. Sanction royale, 344.

BILLS—Suite.

20.—*Banque d'Echange de Yarmouth. Réduction du capital :*

Reçu et lu 1ère fois, 172. Lu 2e fois, 179. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 179. Rapporté sans amendement, 206. Lu 3e fois et passé, 206. Sanction royale, 343.

21.—*Banque du Haut-Canada :*

Reçu et lu 1ère fois, 340. Suspendue, 340. Lu 2e fois, 340. Lu 3e fois, 340. Passé et renvoyé aux Communes, 340. Sanction royale, 346.

22.—*Banque de l'Ile du Prince-Edouard. Pour venir en aide :*

Reçu et lu 1ère fois, 56. 41e règle suspendue, 56. 2e lecture remise et lu 2e fois, 56. Lu 3e fois et passé, 56. Sanction royale, 69.

23.—*Banque du Manitoba. Incorporation :*

Reçu et lu 1ère fois, 114. Lu 2e fois, 128. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 128. Rapporté sans amendement, 135. Lu 3e fois et passé, 135. Sanction royale, 342.

24.—*Banque du Nord-Ouest. Incorporation :*

Reçu et lu 1ère fois, 114. Lu 2e fois, 127. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 127. Rapporté sans amendement, 134. Lu 3e fois et passé, 134. Sanction royale, 342.

25.—*Banque d'Ontario. Réduction du capital :*

Reçu et lu 1ère fois, 151. 2e lecture remise, 154, 160, 166. Lu 2e fois, 173. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 173. Rapporté avec un amendement, 182. Amendement lu et agréé, 182. Lu 3e fois, 182. Passé et renvoyé aux Communes, 182. Agréé par les Communes sans amendement, 208. Sanction royale, 343.

26.—*Banque d'Ontario. Réduction du capital—Amendement de l'acte :*

Reçu et lu 1ère fois, 319. 41e règle suspendue, 319. Lu 2e fois, 319. Lu 3e fois et passé, 319. Sanction royale, 345.

27.—*Banque de l'Ouest du Canada. Incorporation :*

Présenté par l'honorable M. Gibbs, 41. 2e lecture remise, 52. Lu 2e fois, 62. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 62. Rapporté avec amendements et amendements agréés, 135. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 135. Agréé par les Communes avec divers amendements, 210. Amendements agréés par le Sénat, 210. Sanction royale, 343.

28.—*Banque des Planteurs. Incorporation :*

Reçu et lu 1ère fois, 136. 2e lecture remise, 141. Lu 2e fois, 145. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 145. Rapporté avec un amendement, 156. Amendement lu et agréé, 157. Lu 3e fois, 157. Passé et renvoyé aux Communes, 157. Agréé par les Communes sans amendement, 187. Sanction royale, 343.

BILLS—Suite.

29. *Bateaux pêcheurs. Exemption du paiement des droits pour le secours des marins malades ou en détresse :*

Reçu et lu 1ère fois, 241. Lu 2e fois, 245. En comité, 249. Rapporté sans amendement, 249. Lu 3e fois et passé, 249. Sanction royale, 344.

30.—*Bateaux à vapeur. Inspection :*

Reçu et lu 1ère fois, 285. Lu 2e fois, 302. Comité général remis, 310. En comité, 316. Rapporté, 316. De nouveau en comité et rapporté avec divers amendements, 323. Amendements agréés, 323. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 323. Agréés par les Communes, 331. Sanction royale, 346.

31.—*Bell. Cie de téléphone. Amendement :*

Reçu et lu 1ère fois, 232. 14e règle suspendue, 238. Lu 2e fois, 241. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 241. Rapporté avec divers amendements, 271, 272. Amendements lus et agréés, 283. Lu 3e fois, 283. Passé et renvoyé aux Communes, 283. Agréé par les Communes sans amendement 309. Sanction royale, 345.

32.—*Billets promissoires et lettres de change :*

Reçu et lu 1re fois, 66. 41e règle suspendue, 66. Lu 3e fois, amendé et passé, 66. Sanction royale, 69.

33.—*Bois, Cie des bois de Québec :*

Reçu et lu 1ère fois, 114. Lu 2e fois, 128. Renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés, 128. Rapporté et renvoyé à la cour Suprême, 143. Rapport de la cour, 158. Renvoyé de nouveau au comité des ordres permanents et des bills privés, 161. Rapporté avec divers amendements et amendements agréés, 170. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 178. Rapporté avec un amendement, 207. Amendement agréé, 207. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 207. Amendements agréés par les Communes, 219. Sanction royale, 343.

34.—*Brevets. Amendements de l'acte de 1872 :*

Reçu et lu 1ère fois, 329. 41e règle suspendue, 329. Lu 2e fois, 329. Amendé, 334. Lu 3e fois, 334. Passé et renvoyé aux Communes, 334. Agréé par les Communes sans amendement, 341. Sanction royale, 346.

35.—*Cales sèches. Construction :*

Reçu et lu 1ère fois, 337. 41e règle suspendue, 337. Lu 2e fois, 337. Lu 3e fois et passé, 337. Sanction royale, 346.

BILLS—*Suite.*36.—*Chambre des Communes. Représentation.*

Reçu et lu 1ère fois, 319. Motion pour renvoyer le bill à six mois proposée et rejetée, 325. Lu 2me fois, 325. En comité, 325. Amendé, 326. Rapporté et amendements agréés, 327. Motion pour renvoyer le bill de nouveau au comité, rejetée sur division, 327. Lu 3me fois, 328. Passé et renvoyé aux Communes, 328. Les Communes acquiescent à certains amendements, mais refusent certains autres, 335. Le Sénat n'insiste pas sur les amendements que les Communes refusent d'accepter, 335. Sanction royale, 346.

37.—*Chemin de fer. Billets de passagers.*

Reçu et lu 1ère fois, 256. Lu 2e fois, 263. En comité, 287. Amendé, rapporté et amendements agréés, 287-8. Lu 3e fois, 288. Passé et renvoyé aux Communes, 288. Agréé par les Communes sans amendement, 301. Sanction royale, 345.

38.—*Chemin de fer de Calais à St-Stephen. Cie du Pont de—Incorporation.*

Reçu et lu 1ère fois, 233. Lu 2e fois, 241. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 241. Rapporté avec divers amendements, 254. Amendements lus et agréés, 263. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 265. Agréé par les Communes sans amendements, 285. Sanction royale, 345.

39.—*Chemin de fer Canadien du Pacifique. Changement de route.*

Reçu et lu 1ère fois, 222. Lu 2e fois, 222. En comité, 238. Rapporté sans amendement, 239. Lu 3e fois et passé, 248. Sanction royale, 344.

40.—*Chemin de fer Canadien du Pacifique. Pour autoriser un drawback sur certains articles de construction.*

Reçu et lu 1ère fois, 272. Lu 2e fois, 286. En comité, rapporté sans amendement, et 41e règle suspendue, 293. Lu 3e fois et passé, 298. Sanction royale, 345.

41.—*Chemin de fer Central de Rapid City. Incorporation.*

Reçu et lu 1ère fois, 247. Lu 2e fois, 249. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 250. Rapporté avec divers amendements, 266. Amendements lus et agréés, 266. Lu 3e fois, 267. Passé et renvoyé aux Communes, 267. Agréé par les Communes sans amendement, 285. Sanction royale, 345.

42.—*Chemin de fer d'embranchement de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell, et lu 1ère fois, 309. Lu 2e fois, 315. En comité, 322. Rapporté sans amendement, 322. 41e règle suspendue. Lu 3e fois, 322. Passé et renvoyé aux Communes, 323. Agréé par les Communes sans amendement, 331. Sanction royale, 346.

BILLS—Suite.

43.—*Chemin de fer de la grande ligne directe Européenne et Nord-Américaine.*

Reçu et lu 1ère fois, 242. Lu 2e fois, 248. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 248. Rapporté avec divers amendements, 267. Amendements lus et agréés, 282. Lu 3e fois, 282. Passé et renvoyé aux Communes, 283. Agréé par les Communes sans amendement, 309. Sanction royale, 345.

44.—*Chemin de fer Grand Occidental. Incorporation :*

Présenté par l'honorable M. Vidal et lu la 1ère fois, 75. 2e lecture remise, 81. Lu 2e fois, 86. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 86. Rapporté avec divers amendements, 125. Amendements lus et agréés, 132, 136. Lu 3e fois, 136. Passé et renvoyé aux Communes, 136. Agréé par les Communes avec divers amendements, 191. Amendements agréés par le Sénat, 200. Sanction royale, 343.

45.—*Chemin de fer Grand Oriental. Incorporation :*

Reçu et lu 1ère fois, 222. Lu 2e fois, 227. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 227. Rapporté avec divers amendements, 252. Considération remise, 263. Amendements lus et agréés, 274. Motions en amendement rejetées, 274-5-6. En comité, rapporté avec amendement et amendement agréé, 276. Passé et renvoyé aux Communes, 276. Agréé par les Communes sans amendement, 285. Sanction royale, 345.

46.—*Chemin de fer Intercolonial. Embranchement de Windsor :*

Reçu et lu 1ère fois, 340. 41e règle suspendue, lu 3e fois, mis en comité, lu 3e fois et passé, 340. Sanction royale, 346.

47. *Chemin de fer de jonction d'Ottawa et Arnprior :*

Reçu et lu 1ère fois, 101. Lu 2e fois, 114. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 114. Rapporté avec divers amendements, 130. Amendements lus et agréés, 140. Lu 3e fois, 140. Passé et renvoyé aux Communes, 140. Agréé par les Communes sans amendement, 159. Sanction royale, 343.

48. *Chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique :*

Reçu et lu 1ère fois, 192. Lu 2e fois, 201. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 201. Rapporté avec divers amendements, 213. Amendements lus et agréés, 213. Lu 3e fois, 213. Passé et renvoyé aux Communes, 213. Agréé par les Communes sans amendement, 239. Sanction royale, 344.

49. *Chemin de fer du lac Athabaska à la Baie d'Hudson :*

Reçu et lu 1ère fois, 167. Lu 2e fois, 179. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 179. Rapporté avec divers amendements, 198. Amendements lus et agréés, 198. Lu 3e fois, 198-9. Passé et renvoyé aux Communes, 199. Agréé par les Communes sans amendement, 219. Sanction royale, 343.

BILLS—*Sutte.*50. *Chemin de fer du lac Supérieur à la Baie James :*

Reçu et lu 1ère fois, 107. 2e lecture remise, 115. Lu 2ème fois, 119. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 119. Rapporté avec divers amendements, 139. Amendements lus et agréés, 145. Lu 3e fois, 145. Passé et renvoyé aux Communes, 145. Agréé par les Communes sans amendement, 159. Sanction royale, 342.

51.—*Chemin de fer de Montréal au Canada Central :*

Présenté par l'honorable M. Scott et lu 1ère fois, 50. Lu 2e fois, 51. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 57. Rapporté avec divers amendements, 97, 8. Amendements, lus et agréés, 98. Lu 3e fois, 101. Passé et renvoyé aux Communes, 102. Agréé par les Communes avec divers amendements, 242. Amendements agréés par le Sénat, 245. Sanction royale, 344.

52.—*Chemin de fer d'Ontario et du Pacifique :*

Reçu et lu 1ère fois, 222. Lu 2e fois, 227. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 227. Rapporté avec divers amendements, 255. Amendements lus et agréés, 263. Lu 3e fois, 265. Passé et renvoyé aux Communes, 265. Agréé par les Communes sans amendements, 285. Sanction royale, 345.

53.—*Chemin de fer et pont d'Ottawa, Waddington et New-York :*

Reçu et lu 1ère fois, 166. Lu 2e fois, 175. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 175. Rapporté avec divers amendements, 202. Amendements lus et agréés, 215. Lu 3e fois, 216. Passé et renvoyé aux Communes, 216. Agréé par les Communes sans amendement, 256. Sanction royale, 344.

54. *Chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest :*

Reçu et lu 1ère fois, 166. Lu 2e fois, 175. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 175. Rapporté sans amendement, 197. Lu 3e fois et passé, 197. Sanction royale, 343.

55. *Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental :*

Reçu et lu 1ère fois, 232. Bill remis aux ordres du jour, 280. Lu 2e fois, 287. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 287. Rapporté sans amendement, 299. Amendement lu et agréé. Lu 3e fois et passé, 100. Sanction royale, 345.

56.—*Chemin de fer de la Saskatchewan à la rivière de la Paix :*

Reçu et lu 1ère fois, 136. Lu 2e fois, 141. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 141. Rapporté avec amendements, 149. Amendements agréés, 154. Lu 3e fois, 154. Passé et renvoyé aux Communes, 154. Agréés par les Communes, 173. Sanction royale, 343.

BILLS—*Suite.*57.—*Chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses :*

Reçu et lu 1ère fois, 192. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 201. Rapporté, lu 3e fois et passé, 213. Sanction royale, 343.

58.—*Chemins de fer. Subvention pour la construction :*

Reçu et lu 1ère fois, 339-40. 41e règle suspendue, 340. Lu 2e fois, 340. Lu 3e fois et passé, 340. Sanction royale, 346.

59.—*Chemin de fer du Sud du Canada d'Erié et de Niagara :*

Reçu et lu 1ère fois, 101. 2e lecture remise, 114. Lu 2e fois, 119. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 119. Rapporté sans amendement, 130. Lu 3e fois et passé, 130. Sanction royale, 342.

60.—*Chemin de fer de transport maritime de Chignectou. Incorporation.*

Reçu et lu 1ère fois, 242. 2e lecture remise, 245. Lu 2e fois, 249. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 249. Rapporté avec divers amendement, 267. Amendements lus et agréés, 282. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 282. Agréé par les Communes sans amendement, 309. Sanction royale, 345.

61.—*Chemin de fer de transport maritime de Chignectou. Subvention :*

Reçu et lu 1ère fois, 329. 41e règle suspendue, 329. Lu 2e fois, 329. Bill amendé, 334. Lu 3e fois, 335. Passé et renvoyé aux Communes, 335. Les Communes refusant d'agréer à l'amendement, 341. Le Sénat n'insiste pas sur son amendement, 341. Sanction royale, 346.

62.—*Chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan du Sud :*

Reçu et lu 1ère fois, 192. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 201. Rapporté, lu 3e fois et passé, 213. Sanction royale, 343.

63.—*Collège de la Reine, Kingston :*

Reçu et lu 1ère fois, 192. Lu 2e fois, 204. Renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés, 204. Rapporté avec divers amendements, 261. Amendements lus et agréés, 261. Lu 3e fois, 265. Passé et renvoyé aux Communes, 265. Agréé par les Communes sans amendement, 285. Sanction royale, 345.

64.—*Commis-voyageurs, association :*

Reçu et lu 1ère fois, 152. Lu 2e fois, 154. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 154. Rapporté avec divers amendements, 220. Amendements lus et agréés, 220. Lu 3e fois, 221. Passé et renvoyé aux Communes, 221. Agréé par les Communes sans amendement, 240. Sanction royale, 344.

BILLS—*Suite.*65.—*Cour Suprême. Nouvelles dispositions :*

Présenté par l'honorable Sir Alexander Campbell et lu 1ère fois, 144. 2e lecture remise, 147, 154, 159, 166. Lu 2e fois, 173. Comité remis, 195, 223, 257. Rayé des ordres du jour, 286.

66.—*Crédit-Foncier du Canada. Amendement :*

Reçu et lu 1ère fois, 242. 2e lecture remise, 245. Lu 2e fois, 249. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 249. Rapporté sans amendement, 252. Lu 3e fois et passé, 252. Sanction royale, 344.

67.—*Crédit et prêt, Cie de—du Canada :*

Reçu et lu 1ère fois, 232. 2e lecture remise, 239, 241, 245. Lu 2e fois, 249. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 249. Rapporté, lu 3e fois et passé, 252. Sanction royale, 344.

68.—*Crimes. Prévention :*

Présenté par l'honorable Sir Alexander Campbell et lu 1ère fois, 297. Lu 2e fois, 302. 41e règle suspendue et lu 3e fois, 302. Passé et renvoyé aux Communes, 302. Agréé par les Communes sans amendement, 336. Sanction royale, 346.

69.—*Criminels fugitifs :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1ère fois, 26. 2e lecture remise, 41, 52. Lu 2e fois, 56. En comité, 85. Rapporté sans amendement, 85. Lu 3e fois, 102. Passé et renvoyé aux Communes, 102. Agréé par les Communes sans amendement, 268. Sanction royale, 345.

70.—*Divorce. Gardiner :*

Présenté par l'honorable M. Ferrier et lu 1ère fois, 61. Motion pour la deuxième lecture et pour faire comparaître sa femme, 61. Certificat relatif à l'avis, 118. Affidavit de la signification de l'avis, 118, 119. 2e lecture remise, 119. Examen du pétitionnaire dispensé, 131. Lu 2e fois, 132. Renvoyé à un comité spécial, 149. 1er rapport du comité, 149; 2e rapport du comité spécial, 170. 1er rapport adopté, 154. Honoraires remboursés aux pétitionnaires moins les dépenses de traduction, 171.

71.—*Droits de douane. Amendement :*

Reçu et lu 1ère fois, 338. 41e règle suspendue, 338. Lu 2e fois, 338. Lu 3e fois et passé, 338. Sanction royale, 346.

72.—*Eclairage électrique d'Edison. Incorporation :*

Reçu et lu 1ère fois, 145. Lu 2e fois, 148. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 148. Rapporté avec divers amendements, 181. Amendements lus et agréés, 193. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 193. Agréé par les Communes sans amendement, 219. Sanction royale, 343.

BILLS—*Suite.*73.—*Eclairage électrique de Thomson et Houston :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 144. Lu 2^e fois et envoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 148. Rapporté avec divers amendements, 181. Amendements agréés, 193. Lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 193. Agréés par les Communes, 219. Sanction royale, 344.

74.—*Eglise presbytérienne. Administration des biens temporels :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 187. 2^e lecture remise, 200. Lu 2^e fois, 203. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 204. Rapporté sans amendement, 244. Motions en amendement rejetés, 257 à 260. Lu 3^e fois et passé, 260. Sanction royale, 344.

75.—*Extradition. Amendement de l'acte de 1873 :*

Par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1^{ère} fois, 226. Lu 2^e fois, 241. Lu 3^e fois, 244. Passé et renvoyé aux Communes, 244. Agréé par les Communes sans amendement, 336. Sanction royale, 346.

76.—*Fellows Medical Manufacturing Co. Amendement :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 212. 2^e lecture remise, 218. Lu 2^e fois, 224. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 224. Rapporté sans amendement, 234. Lu 3^e fois, 234. Passé et renvoyé aux Communes, 235. Sanction royale, 344.

77.—*Fonds des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 192. Lu 2^e fois, 204. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 204. Rapporté sans amendement, 250. Lu 3^e fois et passé, 260. Sanction royale, 344.

78.—*Gardiens de ports. Amendements de l'acte de 1874 :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 250. Lu 2^e fois, 257. En comité, 264. Rapporté sans amendement, 264. Amendement lu et agréé, 264. Lu 3^e fois et passé, 264. Sanction royale, 344.

79.—*Gardiens de port de Montréal. Amendement :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 273. 2^e lecture remise, 286. Lu 2^e fois, 298. En comité, 303. Rapporté avec un amendement, 304. Amendement lu et agréé, 304. Lu 3^e fois, 304. Passé et renvoyé aux Communes, 304. Agréé par les Communes sans amendement, 317. Sanction royale, 345.

80.—*Hauts fournaux de New-York et d'Ontario :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 137. Lu 2^e fois, 145. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 145. Rapporté avec un amendement, 170. Amendement lu et agréé, 170. Lu 3^e fois, 178. Passé et renvoyé aux Communes, 178. Agréé par les Communes sans amendement, 191. Sanction royale, 343.

BILLS—*Suite.*81.—*Havre de Québec. Amélioration et administration :*

Reçu et lu 1ère fois, 219. Lu 2e fois, 225. En comité, 237. Rapporté sans amendement, 237. Lu 3e fois et passé, 237. Sanction royale, 344.

82.—*Havre de Saint-Jean, N.-B. :*

Reçu et lu 1ère fois, 337. 41e règle suspendue, lu 2e et 3e fois et passé, 337. Sanction royale, 346.

83.—*Havre de Trois-Rivières. Amélioration et administration :*

Reçu et lu 1ère fois, 219. Lu 2e fois, 225. En comité, 237. Rapporté et lu 3e fois, 238. Amendé, passé et renvoyé aux Communes, 238. Sanction royale, 344.

84.—*Havre de Sydney-Nord—Amendement :*

Présenté par l'honorable Sir Alexander Campbell. Reçu et lu 1ère fois, 257. Lu 2e fois, 285. En comité, 285. Rapporté sans amendement, 285. Lu 3e fois, 285. Passé et renvoyé aux Communes, 286. Agréé par les Communes sans amendement, 331. Sanction royale, 346.

85.—*Inspection. Abrogation partielle de l'acte général de 1874 :*

Reçu et lu 1ère fois, 319. Lu 2e fois, 328. 41e règle suspendue, 328. Lu 3e fois, et passé 328. Sanction royale, 345.

86.—*Internationale—Cie de construction. Incorporation :*

Reçu et lu 1ère fois, 212. Lu 2e fois, 222. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havre, 222. Rapporté avec divers amendements, 252. Considération remise, 263. Amendements lus et agréés, 266. Lu 3e fois, 266. Passé et renvoyé aux Communes, 266, agréé par les Communes sans amendement, 285. Sanction royale, 345.

87.—*Journaux Canadiens—transmission gratuite par la malle :*

Reçu et lu 1ère fois, 330. 43e règle suspendue, 330. Lu 2e fois, 330. En comité, 330. Rapporté sans amendement, 330. Lu 3e fois et passé, 330. Sanction royale, 345.

88.—*Juges des cours de comté :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell, et lu 1ère fois, 25. Lu 2e fois, 61. En comité, 80. Comité remis 85, 90. De nouveau en comité, 102. Amendé, rapporté avec divers amendements, 103. Amendements lus et agréés, 103. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 107. Amendé par les Communes, 273. Amendements agréés par le Sénat, 286. Sanction royale, 345.

BILLS—*Suite.*89.—*Juges. Traitements :*

Reçu et lu 1ère fois, 333. 41e règle suspendue, 338. Lu 2e fois, 338. Lu 3e fois et passé, 338. Sanction royale, 346.

90.—*Jurisdiction maritime. Amendement de l'acte de 1877 :*

Reçu et lu 1ère fois, 308. Lu 2e fois, 315. En comité, 315. Rapporté sans amendement, 41e règle suspendue. Lu 3e fois et passé, 315. Sanction royale, 345.

91.—*Justice criminelle dans les territoires du Nord-Ouest. Prorogation de l'acte 43 Vict., chap. 36 :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1ère fois, 26. 2e lecture remise, 42, 52. Lu 2e fois, 57. En comité, 62. Comité reçoit permission de siéger de nouveau, 62. De nouveau en comité, 67. Rapporté avec divers amendements et amendements lus et agréés, 67. Lu 3e fois, 74. Passé et renvoyé aux Communes, 74. Agréé par les Communes avec un amendement, 268. Amendement agréé par le Sénat, 268. Sanction royale, 345.

92.—*Lettres de change et billets promissoires, I. P. E. :*

Présenté par l'honorable M. Carvell, et lu 1ère fois, 297. 2e lecture remise, 244. Rayé des ordres du jour, 248.

93.—*Maison de la Trinité et Commissaires du Hâvre de Montréal :*

Reçu et lu 1ère fois, 247. Lu 2e fois, 263. En comité, 266. Rapporté sans amendement, 266. Lu 3e fois et passé, 266. Sanction royale, 344.

94.—*Maître du Hâvre de Halifax—Nomination :*

Reçu et lu 1ère fois, 219. Lu 2e fois, 225. En comité, 228, 239. Amendé, rapporté et amendements agréés, 239. Lu 3e fois, 239. Passé et renvoyé aux Communes, 239. Agréé par les Communes sans amendement, 251. Sanction royale, 344.

95.—*Motelots. Amendement de l'Acte de 1873 :*

Présenté par l'honorable Sir Alexander Campbell, et lu 1ère fois, 26. 2e lecture remise, 62. Lu 2e fois, 66. En comité, 80. Rapporté avec divers amendements, 81. Amendements lus et agréés, 81. Lu 3e fois, 90. Passé et renvoyé aux Communes, 90. Agréé par les communes avec un amendement, 330. Amendement agréé par le Sénat, 330. Sanction royale, 346.

96.—*Manitoba. Augmentation de la subvention annuelle :*

Reçu et lu 1ère fois, 335. 41e règle suspendue, 336. Lu 2e fois, 336. Lu 3e fois et passé, 336. Sanction royale, 346.

BILLS—*Suite.*97. *Mariage avec la sœur de la femme défunte :*

Reçu et lu 1ère fois, 140. Motion pour la 2e lecture et amendement à la motion, 151. Motion en amendement, débattue et remise, 151, 153, 159, 166. Lu 2e fois, 177-8. Protestation contre la 2e lecture du bill, 188. Amendement rejeté sur division, 195. En comité, 195. Rapporté sans amendement, 195. Motion en amendement, rejetée, 199. Lu 3e fois et passé, 199. Sanction royale, 343.

98.—*McClary. Cie manufacturière :*

Reçu et lu 1ère fois, 247. Lu 2e fois, 256. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 256. Rapporté sans amendement, 278. Lu 3e fois, 278. Passé et renvoyé aux Communes, 278. Agréé par les Communes sans amendement, 319. Sanction royale, 345.

99.—*Milice et défense :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1ère fois, 194. Lu 2e fois, 209. En comité, rapporté sans amendement, lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 216. Agréé par les Communes sans amendement, 268. Sanction royale, 345.

100.—*Pêches maritimes et navires de pêche. Encouragement :*

Reçu et lu 1ère fois, 336. 41e règle suspendue; lu 2e et 3e fois et passé, 336. Sanction royale, 346.

101.—*Pétrole. Amendement de l'acte d'inspection de 1880 :*

Présenté par l'honorable M. Aikins et lu 1ère fois, 301. Lu 2e fois, 310. En comité, 315. Rapporté avec divers amendements, amendements lus et agréés, lu 3e fois et passé et renvoyé aux Communes, 316. Agréé par les Communes sans amendement, 341. Sanction royale, 346.

102.—*Prisonniers. Droit d'assailir, blesser ou tuer en certains cas :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1ère fois, 194. Lu 2e fois, 209. En comité, 217. Rapporté avec divers amendements, amendements agréés et bill imprimé, 218. De nouveau en comité, 223. Rapporté avec divers amendements, 224. Amendé de nouveau, lu 3e fois et passé et renvoyé aux Communes, 227.

103.—*Phares, bouées et balises :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1ère fois, 257. 2e lecture remise, 266. Lu 2e fois, 281. En comité, rapporté sans amendement, 41e règle suspendue; lu 3e fois et passé et renvoyé aux Communes, 282. Agréé par les Communes sans amendement, 331. Sanction royale, 346.

104.—*Pilotage. Amendement de l'Acte de 1878 :*

Reçu et lu 1ère fois, 317. Lu 2e fois, 323. En comité, 329. Rapporté sans amendement, 329. Lu 3e fois et passé, 329. Sanction royale, 345.

BILLS—*Suite.*105.—*Police à cheval du Nord-Ouest. Refonte des lois :*

Reçu et lu 1ère fois, 247. Lu 2e fois, 262. En comité, 281. Lu 3e fois et passé, 281. Sanction royale, 345.

106.—*Police des ports et des rivières :*

Présenté par l'honorable Sir Alexander Campbell, et lu 1ère fois, 26. 2e lecture remise, 41, 42, 52. Lu 2e fois, 62. En comité, 74. Amendé, rapporté et amendements agréés, 74. Lu 3e fois, 80. Passé et renvoyé aux Communes, 80. Agréé par les Communes avec divers amendements, 308. Amendements agréés par le Sénat, 308. Sanction royale, 345.

107. *Pont de chemin de fer et tunnel de la rivière Ste-Claire :*

Reçu et lu 1ère fois, 233. 14 règle suspendue, 238. Lu 2e fois, 241. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 241. Rapporté avec un amendement, et amendement agréé, 254. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 254. Agréé par les Communes, 268. Sanction royale, 345.

108. *Pont de la Grande Ile de Niagara :*

Reçu et lu 1ère fois, 131. Lu 2e fois, 140. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 140. Rapporté sans amendement, 149. Lu 3e fois et passé, 149. Sanction Royale, 342.

109. *Pont de la péninsule de Niagara :*

Reçu et lu 1ère fois, 192. Lu 2e fois, 200. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 200. Rapporté avec divers amendements, 214. Considération remise, 222. Amendements lus et agréés, 228. Lu 3e fois 228. Passé et renvoyé aux Communes, 228. Agréé par les Communes sans amendement, 256. Sanction royale, 344.

110. *Pont du Richelieu :*

Reçu et lu 1ère fois, 203. 2e lecture remise, 209. Lu 2e fois, 217. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 217. Rapporté sans amendement, 250. Lu 3e fois et passé, 250. Sanction royale, 344.

111. *Pont de St-Jenn :*

Reçu et lu 1ère fois, 203. 2e lecture remise, 209. Lu 2e fois, 216. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 217. Rapporté avec un amendement, 216. Amendement à l'amendement rapporté, agréé et renvoyé de nouveau au comité, 256. Rapporté, lu 3e fois et passé 250. Sanction royale, 344.

112. *Pont du sud du Canada :*

Reçu et lu 1re fois, 191. Lu 2e fois, 200. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 200. Rapporté sans amendement, 212. Lu 3e fois et passé, 212. Sanction royale, 343.

BILLS—*Suite.*113. *Ponts sur les rivières navigables, construits en vertu d'actes provinciaux :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1^{re} fois, 199. Lu 2^e fois, 215. En comité, amendé, rapporté et amendements agréés, 223. Motion pour de nouveaux amendements passée, 237. Lu 3^e fois, passé et renvoyé aux Communes, 237. Agréé par les Communes avec un amendement et amendement agréé par le Sénat, 280. Sanction royale, 345.

114. *Pont de Winnipeg à Springfield :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 203. 2^e lecture remise, 209. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés, 217. Rapporté avec un amendement, amendement rejeté sur division, et bill renvoyé de nouveau au comité, 235. Rapporté, lu 3^e fois et passé, 250. Sanction royale, 344.

115. *Prêt et épargnes, compagnies de—et sociétés de construction :*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu 1^{ère} fois, 101. 2^e lecture remise, 115. Lu 2^e fois, 119. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 119. Rapporté avec divers amendements, 135. Amendements lus et agréés, 136. Lu 3^e fois, 136. Passé et renvoyé aux Communes, 136. Agréé par les Communes avec divers amendements, 320. Amendements agréés par le Sénat, 320. Sanction royale, 345.

116.—*Qu'Appelle, Cie des terres. Incorporation :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 247. Lu 2^e fois, 256. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 256. Rapporté avec amendements, 283. Amendé sur division, 288. Amendement proposé et rejeté, 289. Amendements agréés, bill lu 3^e fois, passé et renvoyé aux Communes, 289. Amendements agréés par les Communes, 309. Sanction royale, 345.

117.—*Revenu de l'Intérieur. Amendement de l'acte de 1880 :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 338. 4^{ie} règle suspendue, 338. En comité, 338. Amendé, rapporté et amendements agréés, 339. Lu 3^e fois, 339. Passé et renvoyé aux Communes, 339. Amendements rejetés par les Communes, 341. Le Sénat insiste sur son septième amendement, 341-2. Septième amendement agréé par les Communes, 342. Sanction royale, 346.

118.—*Sault Ste-Marie. Cie du pont :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 107. Lu 2^e fois, 115. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 115. Rapporté avec amendements, 124. Amendements agréés, 132. Amendé de nouveau, 147. Agréés par les Communes, 173. Sanction royale, 343.

BILLS—*Suite.*119.—*Sauvages. Amendement de l'acte de 1880 :*

Présenté par l'honorable M. Aikins, et lu 1^{ère} fois, 314. Lu 2^e fois, 322. En comité, 322. Rapporté sans amendement, 322. Lu 3^e fois, 322. Passé et renvoyé aux Communes, 322. Agréé par les Communes avec un amendement, 336. Amendement agréé par le Sénat, 336. Sanction royale, 346.

120.—*Service civil du Canada :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 272. Lu 2^e fois, 286. En comité, rapporté et comité de mande permission de siéger de nouveau, 298. De nouveau en comité et rapporté avec divers amendements, 303. Amendements lus et agréés, 303. Motion pour un nouvel amendement, 309. Motion en amendement proposée et retirée, motion première agréée et bill lu 3^e fois, 309. Amendements agréés par les Communes, 319. Sanction royale, 345.

121.—*Société coopérative du Canada (limitée) :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 212. Lu 2^e fois, 218. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 218. Rapporté sans amendement, 234. Amendement lu et agréé, 234. Lu 3^e fois et passé, 234. Sanction royale, 344.

122.—*Sœurs de Charité des territoires du Nord-Ouest, Incorporation :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 212. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés, 222. Rapporté, lu 3^e fois et passé, 234. Sanction royale, 344.

123.—*St-Laurent. Amélioration du fleuve entre Montréal et Québec :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 219. Lu 2^e fois, 224. En comité, 228. Rapporté, lu 3^e fois et passé, 228. Sanction royale, 344.

124.—*Steamers de la Nouvelle-Ecosse. Incorporation :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 137. Lu 2^e fois, 141. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 141. Rapporté avec divers amendements, 156. Amendements lus et agréés, 167. Lu 3^e fois, 167. Passé et renvoyé aux Communes, 167. Agréé par les Communes, sans amendement, 187. Sanction royale, 343.

125.—*Subsides :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 336. 41^e règle suspendue, lu 2^e et 3^e fois et passé, 337. Sanction royale, 347.

126.—*Synode du diocèse de la Saskatchewan. Incorporation :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 144. 2^e lecture remise, 148. Lu 2^e fois, 151. Renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés, 151. Rapporté sans amendement, 156. 3^e lecture remise, 173-178. Amendement proposé et rejeté, 187. Lu 3^e fois et passé, 188. Sanction royale, 343.

BILLS—*Suite.*127. *Télégraphes. Acte pour définir le mot :*

Présenté par l'honorable M. Carvell et lu 1^{ère} fois, 289. 2^e lecture, 299. Lu 2^e fois, 304. En comité, 304. Rapporté sans amendement, 305. Lu 3^e fois, 305. Passé et renvoyé aux Communes, 305. Agréé par les Communes, 336. Sanction royale, 346.

128. *Télégraphes et câble. Cie américaine :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 137. Lu 2^e fois. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 145. Rapporté avec divers amendements, 176-7. Amendement lu et agréé, 188. Lu 3^e fois, 188. Passé et renvoyé aux Communes, 188.

129. *Télégraphe. Cie de Montréal :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 212. 2^e lecture remise, 218, 224, 227. Lu la 2^e fois, 227. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 227. Rapporté avec divers amendements, 253. Considération remise, 263. Amendements lus et agréés, 276. Amendement rejeté, 277. Lu la 3^e fois, 277. Passé et renvoyé aux Communes, 277. Agréé par les Communes sans amendement, 285. Sanction royale, 345.

130. *Télégraphe, Cie Mutuelle du Canada :*

Reçu et lu la 1^{re} fois, 166. Lu la 2^e fois, 175. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 175. Rapporté avec divers amendements, 197. Amendements lus et agréés, 198. Lu la 3^e fois; passé et renvoyé aux Communes, 198. Agréé par les Communes sans amendement, 219. Sanction royale, 344.

131. *Télégraphe sous-marin entre l'Asie et le Canada, Nouvelles dispositions :*

Reçu et lu la 1^{ère} fois, 251. Lu la 2^e fois, 257. En comité, 264. Rapporté sans amendement, 264. Lu la troisième fois et passé, 264. Sanction royale, 344.

132.—*Terres fédérales. Amendement à la version française :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1^{ère} fois, 280. 2^e lecture remise, 287. Lu 2^e fois, 298. En comité, 304. Rapporté sans amendement, 304. Lu 3^e fois, 304. Passé et renvoyé aux Communes, 304. Agréé par les Communes sans amendement, 331. Sanction royale, 346.

133.—*Territoire du Nord-Ouest. Amendement de l'acte 1880 :*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell, et lu 1^{ère} fois, 194. Lu 2^e fois, 209. En comité, 216. Rapporté sans amendement, 216. Lu 3^e fois, 216. Passé et renvoyé aux Communes, 216. Amendé par les Communes, 330. Amendement agréé par le Sénat, 330. Sanction royale, 346.

BILLS—*Suite.*134.—*Travail dans les ateliers. Règlement :*

Présenté par l'honorable M. Aikins et lu 1ère fois, 191. 2e lecture remise, 204, 209-10, 214, 222-3. Lu 2e fois, 223. Comité général remis, 241, 257, 286. Rayé des ordres du jour, 310.

135.—*Williams. Cie manufacturière :*

Reçu et lu 1ère fois, 201. 2e lecture remise, 204, 210. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 217. Rapporté, lu 3e fois et passé, 234. Sanction royale, 344.

BONAVENTURE, Q. : Pétition pour une ligne télégraphique jusqu'au Détroit de Belle-Île, 84. État des baptêmes, mariages et sépultures, 333.

BOSTON : Cie de chemin de fer de Montréal, Portland et—Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 92.

BOTTERELL, E. : Rapport du comité des impressions recommandant une augmentation de salaire, 311, 314. Rapport adopté, 314.

BOULET, N. : Rapport recommandant une augmentation de salaire, 311, 314. Adopté, 314.

BOWMANVILLE, O. : Pétition demandant l'incorporation de la première banque Nationale, 36. Rapportée, 40. (*Voir Bill No. 27*) Western Bank of Canada).

BRANT : Cie de prêt et d'épargne de.—Pétition pour un acte d'incorporation, 70, Rapportée, 88.

BREVETS : Pétition pour renouveler un—(*Voir Brunton*). Amendement de l'acte de 1872. (*Voir Bill No. 34*).

BREWSTER, M. : Rapport du comité des impressions lui accordant un salaire, 182 à 186. Rapport adopté, 208-9.

BRITANNIQUE CANADIENNE : Cie de prêt et de placement—Liste des actionnaires, 113.

BRUCE : Cie de chemin de fer de Toronto, Grey et
Pétition demandant qu'elle ne soit pas fusionnée avec aucune autre compagnie, 100.

Pétition au sujet de la vente de billets de chemin de fer, 134.

Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires du chemin de fer, 87.

Pétition pour incorporer la grande gare centrale de Toronto, 92.

BRUNTON : John Dickson—De Londres, Angleterre. Pétition demandant qu'un brevet pour travailler la pierre soit remis en vigueur, 100. Rapportée, 122.

BOUÉES. (Voir bill No. 103.)

- CABLE** : Cie Américaine de télégraphe et de câble. Pétition, 39. Rapportée, 49.
(*Voir* bill No. 128.)
- CALAIS** : Chemin de fer de—à St-Stephens. (*Voir* à bill No. 38)
- CALES SÈCHES**. (*Voir* bill No. 35.)
- CAMPBELL, Colin**: Rapport du comité recommandant que son offre pour compiler un index amélioré du Hansard du Sénat soit acceptée, 139. Rapport adopté, 145.
- CANADA** :—
- Statuts du. Rapport, 55.
 - Chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du— Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 121.
 - Chemin de fer de Montréal au Canada Central. Pétition, 37. Rapportée, 48. (*Voir* bill No. 51.)
- CAP CHATTE, Q.** : Pétition demandant la construction d'une jetée, 88.
- CARILLON** : Cie de chemin de fer de—à Grenville. Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires des chemins de fer, 96.
- CÉRÉALES** : Pétition au sujet de l'abrogation des droits sur les,—32.
- CHAMBLY, Q.** : Pétition pour l'incorporation du chemin de fer Grand Occidental, 130.
- CHAPLEAU, Hon. A. J.** Commissaire des chemins de Québec. Pétition relative à certains chemins de fer de la dite province, 92. Rapportée, 97. Pétition contre, 142.
- CHARTÉE, Banque—de Londres et de l'Amérique du Nord.** Pétition, 54. Rapportée, 60. (*Voir* bill No. 17.)
- CHARBON** : Pétition relative au droit sur le charbon à vapeur, 48.
- CHATEAUGUAY, Q.** : Pétition pour l'incorporation du chemin de fer Grand Occidentale, 105. Pétition contre, 211.
- CHAUDIÈRES A VAPEUR.** Cie d'assurance et d'inspection des. (*Voir* utilisateurs de la vapeur.)
- CHEMINS DE FER** : (*Voir* comité No. 6.)
- Embranchements de chemin de fer. (*Voir* bill No. 42.)
 - Subventions pour la construction de—(*Voir* bill No. 58)
 - Acte refondu des, 1879. Pétition contre l'amendement de l'acte, 70, 87, 92, 96, 101, 105, 116, 121, 124, 130, 134.
 - Cour de commissaire des. Pétitions contre l'établissement, 70, 87, 92, 96, 101, 105, 116, 121, 124, 130, 134.
 - Pétition de la cité de Toronto relative à la législation sur les, 124.
 - Billets de passagers. Pétition pour un acte pour régler la vente, 117, 121, 134, 139, 142, 153. (*Voir* bill No. 37.)

CHEYNE. Le commandant—: Pétitions relatives à l'expédition au pôle nord du : 105, 139.

CHICOUTIMI Q. : Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 233.

CHIGNECTOU : Cie de chemin de fer de transport maritime de : Pétition pour un acte d'incorporation, 59. Rapporté, 89. (*Voir bills Nos. 60 et 61.*)

CLEMENTS. Cie de vapeurs. Pétition pour un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 49. (*Voir bill No. 124.*) Nova Scotia Steamship Co.

COBOURG, Cie. de chemin de fer de, Peterborough et Marmora. Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires des chemins de fer, 101.

Pétition relative à la vente des billets de passagers, 142.

COLLÈGE DE LA REINE, KINGSTON, O.—Pétition au sujet de sa position vis-à-vis l'église presbytérienne, 59. Rapportée, 72. (*Voir bill No. 63.*)

COLONIALE. CIE ANGLAISE ET COLONIALE D'ASSURANCE :—Pétition pour un acte d'incorporation, 65. Rapportée, 89. (*Voir bill No. 8.*)

COMITÉS :

1.—*Des privilèges :*

Nommé, 20.

2.—*De la bibliothèque :*

Nommé, et la Chambre des Communes informée, 29.

Mixte de la bibliothèque :

Message des Communes nommant les membres devant en faire partie, 41.
Rapport, 291. Rapport adopté, 303.

3.—*Des impressions :*

Nommé, et la Chambre des Communes informée, 29, 30.

Mixte des impressions :

Message des Communes nommant les membres devant en faire partie, 33.
1^{er} rapport recommandant la réduction du quorum, 40. Adopté, 40.
2^e rapport sur certains documents, 44. Adopté 61. 3^e rapport, 109, Adopté, 123. 4^e rapport avec les comptes et le rapport du greffier du comité, 162. 4^e rapport adopté, 175. Réponse à l'adresse relative à l'argent monnayé renvoyé au comité pour être prise en considération, 175. 5^e rapport sur documents et recommandant qu'un salaire soit payé à M. Brewer, 182 à 186. Considération du 5^e rapport remise, 196. 5^e rapport adopté, 208-9. 6^e rapport, 129 à 132. 6^e rapport adopté, 241. 7^e rapport sur document aussi recommandant la préparation de certains indexes et une augmentation de salaire à MM. Botterell et Boulet, 311 à 314. 7^e rapport adopté, 314. 8^e rapport sur document et recommandant l'impression du rapport du comité de la Chambre des Communes chargé de s'enquérir de l'opération du tarif

COMITÉS—*Suite.*

sur les intérêts agricoles, 317. Question d'ordre sur la motion pour adopter le 8e rapport, 324. Décision du président. 8e rapport adopté, 324.

4.—*des ordres permanents et des bills privés :*

Nommé, 30. 1er rapport recommandant la réduction du quorum et adopté, 32. 2e rapport recommandant une extension de temps, 32. Adopté, 33. 3e rapport sur la pétition de l'association des personnes qui font usage de la vapeur, 33. 4e rapport sur la pétition de l'assurance Stadacona, de l'assurance maritime du St-Laurent, de l'assurance du Soleil, de la première banque Nationale, 39. 5e rapport sur pétitions du chemin de fer d'Ottawa et d'Arnprior, du chemin de fer de Montréal au Canada Central, du pont du Sud du Canada, du pont de la grande île de Niagara, du chemin de fer du Sud, du télégraphe et câble américain, du chemin de fer de la Baie du Tonnerre et de Minnesota, du chemin de fer de la Saskatchewan à la rivière de la Paix, de la compagnie des bois de Québec, de l'association mutuelle de prévoyance de Sherbrooke, des vapeurs Clements et recommandant la suspension de la 51e règle à l'égard de la pétition du chemin de fer du lac Supérieur à la Baie de James, 48. 51e règle suspendue, 49. 6e rapport sur les pétitions de la banque d'Ontario, de l'assurance Agricole d'Ottawa, du pont de St-Jean, du Crédit Foncier du Canada, de l'Assurance de l'Amérique britannique, du Synode du diocèse de la Saskatchewan, de la compagnie d'amélioration de la rivière de la Pluie, de la banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord, du pont du Sault Ste-Marie, du chemin de fer de jonction des carrières de Napierville, du pont du Richelieu, de la banque du Nord-Ouest, du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest, de la compagnie de dépôt et de prêt du Canada, de l'association mutuelle sur la vie du Canada, de William Gardiner, 59. 7e rapport recommandant une extension de temps, 71. 7e rapport adopté, 72. 8e rapport sur les pétitions du chemin de fer Grand Occidental, du chemin de fer du lac Athabaska à la Baie d'Hudson, de l'assurance Souveraine, de l'association des Commis-voyageurs, de la compagnie de placement de Dundee, de la compagnie de Télégraphe mutuelle, de l'assurance mutuelle de l'Amérique du Nord, du pont de la péninsule de Niagara, de la banque du Manitoba, du pont de Winnipeg à Springfield et recommandant la suspension de la 51e règle à l'égard des pétitions de l'église presbytérienne et de l'académie royale canadienne des arts, 72. 51e règle suspendue, 72. 9e rapport relatif aux pétitions du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique, du chemin de fer du Sud du Canada, de la compagnie de prêt et d'épargnes de Brant, du chemin de fer d'Ontario et de Québec, de l'association de placement d'Ontario, de la compagnie d'éclairage électrique du Canada, du chemin de fer d'Ottawa, Waddington et New York, de la compagnie d'éclairage électrique d'Edison, de Thomas A. Edison, de la compagnie de la Grande Gare Centrale, de l'assurance Técumesh contre l'incendie et les dangers de la navigation, du chemin de fer de la Saskatchewan du Sud, du chemin de fer de transport maritime de Chignectou, de l'assurance de la Puissance, aussi recommandant la suspension de la 51e règle en faveur des pétitions de l'église presbytérienne du Canada, de l'assurance anglaise et coloniale et de la compagnie américaine d'éclairage électrique du Canada, 88. 51e règle suspendue, 89. 10e rapport sur les pétitions de la compagnie

COMITÉS—*Suite.*

manufacturière Williams, de l'association de prévoyance du Canada, de l'honorable A. J. Chapleau, de la société du Crédit Foncier Franco-canadien, de la compagnie Internationale de construction, du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses, de la banque des Planteurs du Canada, de l'assurance Anchor, de la compagnie des hauts-fourneaux de New-York et d'Ontario, du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique, aussi recommandant la suspension de la 51e règle en faveur des pétitions de la banque d'Echange de Yarmouth, et du chemin de fer Grand Oriental, 97. 51e règle suspendue, 97. 11e rapport sur les pétitions de la compagnie de garantie canadienne, de l'assurance agricole du Canada aussi recommandant la suspension de la 51e règle en faveur de la pétition de la compagnie de télégraphe de Montréal, 113. 51e règle suspendue, 113. 12e rapport concernant les pétitions de la compagnie des traversiers du Saint-Laurent, du chemin de fer du Pacifique, de la compagnie de téléphone Bell, de la grande ligne directe de chemin de fer Européenne et Américaine, de la compagnie manufacturière McClary, de la compagnie de navigation de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle et de l'Assiniboine, aussi recommandant la suspension de la 51e règle, en faveur de la pétition de l'assurance maritime Océan, de la compagnie manufacturière de Fellowes, de John Dickenson Branton, de Londres, 121. 51e règle suspendue, 122. 13e rapport recommandant une extension de temps, 144. 13e rapport adopté, 144. 14e rapport recommandant la suspension de la 51e règle en faveur de la pétition du chemin de fer Central de Rapid City, 161. 51e règle suspendue, 161. 15e rapport recommandant la suspension de la 51e règle en faveur de la pétition de l'association coopérative du Canada, 169. 51e règle suspendue, 169.

5.—*Des Banques et du Commerce :*

Nommé, 30. 1er rapport recommandant la réduction du quorum à neuf membres, 33. Adopté, 33.

6.—*Des Chemins de fer, Télégraphes et Havres :*

Nommé, 30. 1er rapport recommandant la réduction du quorum à neuf membres, 32. Adopté, 33.

7.—*Des Comptes contingents :*

Nommé, 30. 1er rapport, réduction du quorum, 43. Adopté, 44. 2me rapport recommandant M. Aylwin Creighton, greffier en loi, 65. Adopté, 75. Motion pour augmenter les devoirs du greffier en loi passée, 75. 3me rapport, recommandant de payer cent piastres aux héritiers Montizambert pour certains livres, 117. Adopté, 128. 4me rapport accordant un an de salaire à la veuve de Pennings Taylor et une augmentation de salaire à M. A. Scutter, J. B. Myrand, P. Dunne, T. Wheeler, J. Dunne, A. Gravelle et nommant O. Archambault messenger permanent et accordant cinquante piastres additionnelles à Théophile Roy, page, 279. Adopté, 287. 5me rapport certifiant les comptes du greffier du Sénat et nommant M. James Adamson, greffier-assistant, accordant une augmentation à M. J. Taché et C. Young et recommandant qu'à J. Doherty soit accordé un congé, que J. Larose soit nommé gardien du vestiaire et que J. Wingfield soit renvoyé et que le greffier achète certains livres pour le greffier en loi, 300. Adopté, 310.

COMITÉS—*Suite.*8.—*Des Débats et délibérations du Sénat :*

Nommé, 30. Motion au sujet de la distribution des débats rejetée, 106—7. 1er rapport recommandant que l'offre de M. Colin Campbell de faire un index au Hansard soit acceptée, 139. Adoptée, 145. 2me rapport recommandant que la publication officielle des Débats soit discontinuée, 278. Considération du 2me rapport remise, 287. Motion pour adopter le rapport, 297. Motion en amendement que le rapport soit renvoyé au comité, passée, 297. 3me rapport au sujet de la publication des Débats durant la prochaine session et contenant l'offre de M. Holland, 306. 3me rapport adopté, 314.

COMITÉS SPÉCIAUX. (*Voir bills Nos. 18 et 70.*)

COMMERCE, BANQUE CANADIENNE DU :—Listé des actionnaires, 42.

COMMIS-VOYAGEURS, ASSOCIATION DES :—Pétition pour amender son acte d'incorporation, 59. Rapporté, 72. (*Voir bill No. 64.*)

COMTÉS DE L'OUEST, —Chemin de fer des—Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 124.

COMPTES DU GREFFIER DU SENAT. (*Voir greffier.*)

COMPTON, Q. :—Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 144.

CONSOLIDÉE, BANQUE—DU CANADA :—Pétition relative à la,—17. Rapportée, 113. (*Voir bill No. 19.*)

CONTENTS ET NON-CONTENTS. (*Voir divisions.*)

CONTINGENTS—COMPTES. (*Voir comité No. 7.*)

CO-OPERATIVE—ASSOCIATION—DU CANADA :—Pétition, 155. Lue, 155. Rapportée, 169. (*Voir bill No. 121.*)

COUR SUPRÊME DU CANADA :—(*Voir bill No. 65.*)

Transmet copie de l'ordre général No. 80 fait par les juges durant l'année dernière, 150.

Bill de la Cie des bois de Québec renvoyés à la Cour suprême, 143. Rapport, 158.

Bill incorporant l'association de prévoyance du Canada renvoyé aux juges de la,—273. Rapport, 301.

CREDIT FONCIER DU CANADA : Pétition, 48. Rapporté, 60. (*Voir bill No. 66.*)

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN :—Pétition pour amender son acte d'incorporation 64. Rapportée, 97.

CREDIT, CIE DE—ET DE PRÊT DU CANADA :—Pétition, 36. Pétitions rapportée, 60. (*Voir bill, No. 67.*)

CREDIT, CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE LA CRÉDIT :—Pétition contre une fusion avec d'autres lignes de chemin de fer, 92. Pétition pour l'incorporation de la Grande Gare Centrale, 106.

CREIGHTON, M. J. E. AYLWIN. (*Voir* Greffier en loi.)

CRIMES, Acte pour mieux prévenir les. (*Voir* Bill No. 68.)

CRIMINELS FUGITIFS : Correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien, 45. (*Voir* Bills Nos. 69 et 75.)

CULTIVATEURS, Banque des—de Rustico, I. P. E. : Pétition pour un acte d'incorporation, 139.

DÉBATS DU SÉNAT. (*Voir* Comité No. 8.)

DÉBENTURES de la Puissance, Résolution relative au placement d'une certaine partie dans le pays, 140. (*Voir* Adresse No. 13.)

DIVISIONS DANS LE SÉNAT :

Bill de divorce de Gardiner, 51, 61, 119, 132.

Motion relative à l'introduction de bills au Sénat, 153.

Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York, 175.

Mariage avec la sœur de la femme défunte, 177, 195, 199.

Bill d'incorporation du Synode du diocèse de la Saskatchewan, 187.

Cie du pont de St-Jean, 236.

Bill relatif à l'administration du fonds temporel de l'église presbytérienne. 257 à 260.

Adresse à Sa Majesté relative à l'état des affaires en Irlande, 260, 270.

Bill d'incorporation du chemin de fer Grand Oriental, 274, 275, 276.

Bill de la Cie de télégraphe de Montréal, 277.

Bill d'incorporation de la Cie des terres de la Qu'Appelle, 288, 289.

Bill relatif au réajustement de la représentation dans la Chambre des Communes, 325 à 328.

DIVORCE. *Voir* Gardiner.

DOHERTY, James : Rapport du comité lui accordant un congé, 300. Rapport adopté, 310.

DOUANES. (*Voir* Bill No. 71.)

DROITS, PÉTITIONS RELATIVES AUX DROITS SUR :

Billets promissoires et lettres de change, 32, 39, 64.

La farine, le grain et les céréales, 32.

Le tabac canadien, 36, 54, 59, 64, 77.

DUNBAR, Frédéric : Motion relative à, 66. Motion retirée, 66.

DUNDEE, Cie de placement sur immeubles de : Pétition, 64. Rapportée, 72.

DUNNE, John : Rapport du comité recommandant une augmentation de salaire, 280. Rapport adopté, 287.

DUNNE, Peter : Rapport du comité recommandant une augmentation de salaire, 280. Rapport adopté, 287.

ECHANGE, banque du Canada, liste des actionnaires, 56.

Banque d'— de Yarmouth, N.-E. : Pétition, 32. Rapportée, 97. (Voir bill No. 20.)

EDISON, Cie d'éclairage électrique d'— : Pétition, 84, 85. Pétition rapportée, 88. (Voir bill No. 72.)

EDISON, Thomas A. : Pétition au sujet de certains brevets, 84. Pétition rapportée, 89.

ÉRIÉ et Niagara, ch. de fer d'— : Pétition, 39. Rapportée, 49. (Voir bill No. 59.)
Ch. de fer du sud du Canada et d'Érié et Niagara.

ÉTATS : des baptêmes, mariages et sépultures, Arthabaska, 191. Beauce, 172. Beauharnois, 49. Bellechasse, 56. Bonaventure, 333. Chicoutimi, 233. Compton, 144. Gaspé, 137. Iberville, 80. Joliette, 21, 333. Kamouraska, 21, 158. L'Islet, 56. Montmagny, 56. Ottawa, 21. Québec, 119. Richelieu, 140. Saguenay, 28. St-François, 203. Terrebonne, 101.

des traverses faites la malle entre le N.-B. et l'Île du P.-E., 126.

de la distribution des statuts, 85.

EUROPÉENNE, ch. de la grande ligne directe européenne et américaine : Pétition demandant un acte d'incorporation, 59. Rapportée, 122. (Voir bill No. 43.)

EXTRADITION : Copie de la lettre du comte de Kimberley, 226. (Voir bill No. 75.)

FABRE, l'hon. Hector: Le greffier autorisé à recevoir sa déclaration de qualification, 40.

Réponse à une adresse relative à ses frais de voyage, 55. *Non imprimée*, 112.

FALSIFICATION des substances alimentaires: Rapport du département du revenu de l'intérieur, 26.

FARINE: Pétition relative à l'abrogation des droits sur la—, 132.

FELLOWES Manufacturing Medical Company, Montréal: Pétition pour un acte d'incorporation, 84. Rapportée, 122. (*Voir bill No. 76.*)

FLEMING, M. Sandford: Réponse à une adresse relative au cable sous-marin entre le Canada et l'Asie, 46. Imprimée, 109.

Adresse pour correspondance à partir du 19 mars 1881, 240. Réponse, 319.

Adresse pour correspondance relative à la commission des chemins de fer, 307. Réponse, 337.

FORTEAU: Pétition relative à une ligne télégraphique entre la Pointe des Monts et, 32.

FRANCE: Réponse à une adresse du mois de février 1881, relative à la vente de navires canadiens en, 55. *Non imprimé*, 184.

FRANKLIN, Q.: Pétition relative au chemin de fer de jonction des carrières de Napierville, 54.

FRASER, John, de Montréal: Pétition relative à la succession de feu Hugh Fraser, 43.

FREDERICTON, cie de chemin de fer de: Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 105.

Pétition relative à la vente de billets de passagers, 153.

GARDIENS DE PORT:

Amendement de l'acte de 1874. (*Voir bill No. 78.*)

de Montréal. (*Voir bill No. 79.*)

GARDINER, Matthew: Pétition, 128. Certificat du greffier au sujet du paiement de deux cents piastres, 50. Affidavit de signification de l'avis, 50, 51. Pétition lue, 51. Rapport du comité des bills privés, 60. Pétition d'Elizabeth Ann Gardiner, 96. (*Voir bill No. 70.*)

GARE CENTRALE, Grande: Pétitions, 84, 92, 106. Pétition rapportée, 89. Pétition contre, 121.

GASPÉ, Q. : Etats des baptêmes, mariages et sépultures, 197.

Pétition pour une ligne télégraphique sur la côte nord du Saint Laurent jusqu'à Belle-Isle, 55, 84.

GIBBS, Hon. T. N. : Le comité sur l'agriculture demande qu'il lui soit permis de donner son témoignage devant le comité, 159. Permission accordée, 159.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL : Ouvre le parlement, 18. Discours du Trône, 18. Adresse en réponse, 23. Passée, 25. Informe le Sénat qu'il viendra sanctionner certains bills, 67. Vient au Sénat, 69. Réponse à l'adresse, 68. Le Sénat est informé qu'il viendra proroger le parlement, 333. Vient au Sénat et sanctionne les bills, 342. Discours de prorogation, 346.

Pour messages du. *Voir* messages.

Pour adresses. *Voir* adresses.

GRAND-TRONC, chemin de fer :

Chemin de fer d'Ontario et Québec,—Pétition contre l'amendement de l'acte relatif au, 116.

Commissaires des chemins de fer,—Pétition contre l'établissement d'une cour de, 116.

Billets de passagers. Pétition pour un acte pour régler la vente, 121.

Grande Gare centrale. Pétition contre l'incorporation de la dite compagnie, 121.

Pétitions contre la fusion des chemins de fer de la Vallée du Crédit ou de Toronto, Grey et Bruce avec le Grand-Tronc, 92, 100.

GRANDE ligne directe de chemin de fer Européenne et Nord-Américaine : Pétition, 59. Rapportée, 122. (*Voir* bill No. 43.)

GRAND Occidental, chemin de fer :

Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires des chemins de fer, 70.

Pétition contre la fusion avec la Cie de chemin de fer de la Vallée de la Crédit, 92.

Pétition relative à l'émission d'actions par le chemin de fer,—59. Rapportée, 72. (*Voir* bill No. 44.)

GRAND ORIENTAL, Chemin de fer :

Pétition amendant son incorporation, 43, 64, 70, 77, 84, 87, 88, 92, 96, 105, 117, 121, 130, 180. Pétition rapportée, 97. Pétition contre, 211. (*Voir* bill No. 45).

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE : Rapport énonçant la nomination de certains sénateurs, 14.

GREFFIER EN LOI : Rapport du comité recommandant. J. G. A. Creighton comme, 65. Rapport adopté, 75.

Rapport du comité accordant une indemnité aux héritiers du dernier greffier en loi pour certains livres, 117. Rapport adopté, 123.

GREFFIER DU SÉNAT : Certificat énonçant que certains membres ont signé leur déclaration de qualification, 15, 16, 17, 18.

Est autorisé à recevoir la déclaration de qualification de l'honorable M. Price, 25 ; de l'honorable M. Fabre, 40.

Présente ses comptes, 49. Rapport du comité sur les comptes, 300. Rapport adopté, 310.

GRENVILLE : Pétition demandant l'incorporation du chemin de fer de Montréal au Canada Central, 37. Rapportée, 48. (*Voir* bill No. 51).

Pétition du chemin de fer de Carillon à Grenville contre l'établissement d'une cour de commissaires, 96.

GREY ET BRUCE, Chemin de fer de Toronto :

Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 87.

Pétition demandant l'incorporation de la Grande Gare Centrale, 92.

Pétition relative à la vente de billets, 134.

Pétition demandant qu'elle ne soit pas fusionnée avec le Grand Tronc, 100.

HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE :

Compagnie de banque d'—Liste des actionnaires, 56.

Maître de Havre, nomination. (*Voir* bill No 94).

Assurance mutuelle de Marine de l'Océan. Pétition pour un acte d'incorporation, 65. Rapportée, 122. (*Voir* bill No. 11).

Banque d'Union : liste des actionnaires, 332.

HAMILTON, ONTARIO :

Pétition pour l'incorporation du chemin de fer de la Saskatchewan à la rivière de la Paix, 43. Rapporté, 49. (*Voir* bill No. 56).

Banque d'—Liste des actionnaires, 85.

Grande Gare Centrale, pétition pour un acte d'incorporation, 81. Rapportée, 89.

Assurance Anchor. Pétition contre son incorporation, 96.

HAVRES : (*Voir* comité No. 6.)

de Québec. (*Voir* bill No. 81.)

de St-Jean. (*Voir* bill No. 82.)

de Sydney-Nord. (*Voir* bill No. 84.)

de Trois-Rivières. (*Voir* bill No. 83.)

Maître de havre de Halifax. (*Voir* bill No. 94.)

HAUT-CANADA, BANQUE DU—(Voir bill No 21).

HAUTS-FOURNEAUX, Cie des—de New-York et Ontario. Pétition, 64. Rapporté, 97.
(Voir bill No. 80.)

HAVELOCK, Q. : Pétition relative au chemin de fer et des carrières de Napierville, 54.

HEMMINGFORD, Q. : Pétition relative au chemin de fer et des carrières de Napier-ville, 54.

HINDMARSH, Q. : Pétition relative au chemin de fer et des carrières de Napierville, 54.

HOCHELAGA, Rapport de la banque d' : 285. Liste des actionnaires, 28.

HOULLÈRES : (Voir terrains houillers.)

HUNTINGDON, Q. : Pétition en faveur de l'incorporation du chemin de fer Grand Oriental, 96, 130.

HURON et Ontario : Canal à navires. Pétition relative à un octroi de terres, 92.

IBERVILLE, Q. Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 80.

Pétition relative au port du Richelieu, 32. Rapporté, 60. (Voir bill No. 110.)

ILE du Prince-Edouard : (Voir Prince-Edouard.)

IMPÉRIALE, banque : Liste des actionnaires, 49.

IMPRESSIONS : (Voir comité No. 3.)

INSPECTION : Amendement de l'acte de 1874. (Voir bill No. 85.)

du pétrole. Amendement de l'acte de 1880. (Voir bill No. 101.)

des bateaux à vapeur. — (Voir bill No. 30.)

INTERCOLONIAL, chemin de fer : (Voir adresse No. 5 et bill No. 46.)

INTÉRIEUR, Département de l' : Rapport, 106.

INTERNATIONAL, Chemin de fer : Pétition relative à la vente des Billets, 142.

INTERNATIONALE, Cie de construction : Pétition, 70. Rapportée, 97. (Voir bill No. 86.)

IRLANDE. Adresse à Sa Majesté sur l'état des affaires en Irlande, 245. Considération, 260, 262. Amendement proposé, 262. Débat sur l'amendement et amendement rejeté sur division, 269. Adresse passée, 270. Adresse à Son Excellence pour transmettre l'adresse à Sa Majesté, 270-1. Adresse adoptée par les Comités, 281.

LÉGISLATURES provinciales, correspondance avec les: (*Voir Adresses Nos. 2, 3, 4 et 11.*)

LES EBOULEMENTS, Q.: Pétition relative à un quai à la Pointe Rouge, 220.

LETTRES de change: Pétitions relatives au droit sur—, 32, 39, 64.

Abrogation des droits sur: (*Voir bill No. 32.*)

Acte relatif aux: dans l'Île du P.-E. (*Voir bill No. 92.*)

LÉVIS, Q.:

Pétition relative au droit sur le charbon à vapeur, 48.

Pétition relative au télégraphe sur la côte nord du Saint-Laurent au détroit de Belle-Isle, 55.

Pétition pour incorporer la Cie du chemin de fer Grand Oriental, 129.

LINCOLN, O.: Pétition pour incorporer la Cie du Pont de la péninsule de Niagara, 43.
Rapportée, 72. (*Voir bill No. 109.*)

L'ISLET, Q.: Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 56.

LISTE DES ACTIONNAIRES DE BANQUES:

Banque de l'Amérique du Nord, 280.

Canadienne du Commerce, 333

d'Echange du Canada, 56.

de Hamilton, 85.

de Hochelaga, 28, 285.

Impériale du Canada, 49.

de la Puissance, 186.

Maritime, 56.

Molson, 23.

de Montréal, 56.

de la Nouvelle-Ecosse, 333.

Jacques-Cartier, 56.

Ville-Marie, 56.

du Nouveau-Brunswick, 46.

d'Ottawa, 29.

de Pictou, 74.

de Québec, 309.

de Saint-Hyacinthe, 49.

Standard, 34.

de Toronto, 56.

des Townships de l'Est, 42.

d'Union de Halifax, 322.

de Yarmouth, 122.

de Saint-Jean, 333.

Nationale, 23, 127.

Union du Bas-Canada, 285.

LISTES des actionnaires des compagnies :

De prêt et de placement britannique canadienne, 113.

De banque d'Halifax, 56.

LONDON, O. : Pétition contre la passation du bill relatif à la banque d'Ontario, 84.
Pétition demandant l'incorporation de la Cie d'assurance Tecumseth du Canada contre l'incendie et les dangers de la navigation, 78. Rapportée, 89. (*Voir* bill No. 16.)

LONDRES, Angleterre : Pétition demandant l'incorporation de la banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord, 54. Rapportée, 60. (*Voir* bill No. 17.)

Pétition relative au renouvellement d'un brevet d'invention, 100. Rapportée, 122.

LOTBINIÈRE, Q. : Pétition demandant l'incorporation du chemin de fer (Grand-Oriental), 70, 77, 88.

MACINNES, l'hon. Donald : Appelé au Sénat, 14. Présenté son bref, 17. Le comité de l'agriculture demande qu'il lui soit permis de rendre témoignage, 159. Permission accordée, 159.

MAGOG, chemin de fer de Waterloo et Magog : Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 92.

MAINE, chemin de fer de Saint-Jean et du Maine : Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 96.

Pétition relative à la vente des billets de passagers, 147.

MANITOBA : Banque du. Pétition pour un acte d'incorporation, 33. Rapportée, 60. (*Voir* bill No. 23.)

LAC : Etat etc., montrant l'abaissement de niveau, renvoyés au comité des impressions, 232.

Subvention au : (*Voir* bill No. 96.)

MARIAGE avec la sœur de la femme défunte.

Pétition contre un bill pour légaliser le, 59, 64, 65, 71, 84, 88, 92, 96, 105, 106, 109, 117, 124, 134.

Pétition en faveur du bill, 64. (*Voir* bill No. 97.)

Pour correspondance relative à ce sujet. Voir adresse No. 6 et 11.

Etats des mariages, etc., (*Voir* Etats.)

MARINES et Pêcheries : Rapport du département de la, 45

Télégraphe entre le Canada et l'Asie. Nouvelles dispositions. (*Voir bill No. 131*).

MARINS malades et en détresse : Exemption des paiements des droits pour le secours des. (*Voir bill No. 29*.)

MARITIME. Banque.—Liste des actionnaires, 56.

Juridiction.—Ameadement de l'acte de 1877. (*Voir bill No. 90*.)

Cour de juridiction maritime ; adresse à Sa Majesté au sujet de l'établissement d'une, 208. Message aux Communes, 208. Adresse adoptée par les Communes, 331. Message des Communes, 332. Adresse à Son Excellence adoptée par le Sénat, 331.

Provinces,—Nominations des catholiques, 144.

MARMORA. Chemin de fer de Cobourg, Peterborough et.—Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 101.

Pétition relative à la vente de billets de passagers, 142.

MASSAWIPPI. Chemin de fer de la vallée de la Massawippi, 124.

MATELOTS :

Acte pour amender l'acte de 1873. (*Voir bill No. 95*.)

Acte de juridiction maritime. Recouvrement des gages. (*Voir bill No. 90*.)

McCLARY. Cie manufacturière.—Pétition pour un acte d'incorporation, 77. Rapportée, 122. (*Voir bill No. 98*.)

McINNES, l'honorable Thomas, Robert : Appelé au Sénat, 14. Présente son bref et prête serment, 35.

McKAY, l'honorable Thomas : Appelé au Sénat, 14. Présente son bref et prête serment, 14, 15.

MESURES : Rapport des poids et mesures, 26.

MESSAGES :

De Son Excellence :

Transmettant copie du recensement du Canada, 37.

Réponse à l'adresse sur le discours du Trône, 68.

Transmettant copie de l'ordre du conseil établissant des districts provisoires dans le Nord-Ouest, 289.

MESSAGES—*Suite.**Du Sénat aux Communes :*

Au sujet de l'adresse félicitant Sa Majesté d'avoir échappé à l'attentat sur sa vie, 73.

Acquiesçant à l'adresse à Son Excellence lui demandant de transmettre l'adresse de félicitations à Sa Majesté, 78.

Acquiesçant à l'adresse à Sa Majesté relative à l'état des affaires en Irlande, 270.

Demandant qu'elles concourent dans une adresse à Son Excellence, lui demandant de transmettre à Sa Majesté l'adresse relative à l'état des affaires en Irlande, 270.

Des Communes :

Nommant les membres qui devront faire partie du comité mixte des impressions, 33.

Nommant les membres qui devront faire partie du comité mixte de la bibliothèque, 41.

Acquiesçant à l'adresse de félicitations à Sa Majesté, à l'occasion de l'attentat sur sa vie, 78.

Demandant au Sénat de concourir dans l'adresse à Son Excellence lui demandant de transmettre l'adresse de félicitations à Sa Majesté, 78.

Demandant que permission soit accordée aux honorables MM. MacInnes, Ogilvie et Gibbs de rendre témoignage devant le comité de l'agriculture, 159. Permission accordée, 159.

Demandant au Sénat de concourir dans l'adresse à Sa Majesté sur l'état des affaires en Irlande, 245.

Concourant dans l'adresse à Son Excellence lui demandant de transmettre à Sa Majesté l'adresse sur l'état des affaires en Irlande, 284.

MIDLAND, chemin de fer : Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 87.

Pétition demandant un acte pour réglementer la vente des billets de passagers, 117.

MILICE ET DEFENSE : Amendement des actes de la. (*Voir* bill No. 99.)

MINNESOTA, ch. de fer du Minnesota à la baie du Tonnerre : Pétition, 39. Rapportée 49.

MISSISQUOI, Q. Pétitions relatives au pont du Richelieu, 32, 168.

Chemin de fer de la vallée de la : Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 96.

MOLSON, Banque : Liste des actionnaires, 23.

MONTREAL : —

- Chemin de fer de—au Canada Central : Pétition, 37. Rapportée, 48. (*Voir* bill No. 51.)
- Banque de : Liste des actionnaires, 56.
- Bureau de commerce de : Pétition, 32.
- Cheyne : Pétition demandant de l'aide pour l'expédition du commandant—au pôle nord, 130.
- Halle aux blés : Pétition relative à l'abrogation des droits sur la farine, 32.
- Fellowes, Cie manufacturière mécanique de : Pétition, 84. Rapportée, 122. (*Voir* bill No. 76.)
- Fraser John : Pétition relative à la succession Hugh Fraser, 43.
- Grande Gare Centrale, Cie de la : Pétition, 84. Rapportée, 89.
- Chemin de fer Grand Oriental : Pétition en faveur de son incorporation, 77, 84, 88, 105, 129.
- Chemin de fer Q.M.O. et O. : Pétition relative à son droit de vendre ses propriétés à la province de Québec, 92. Rapportée, 97. Pétition contre, 142. (*Voir* bill No. 45.)
- Banque des Planteurs du Canada : Pétition, 92. Rapportée, 97. (*Voir* bill No. 28.)
- Chemin de fer de—Portland et Boston : Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 92.
- Gardiens du port de : Amendement de l'acte. (*Voir* bill No. 79.)
- Société pour la protection des femmes et des enfants : Pétition, 138. (*Voir* bill No. 134.)
- Droits de timbres sur billets et lettres de change : Pétition, 32. (*Voir* bill Nos. 32 et 92.)
- Traversiers de ch. de fer de St-Laurent et du Pacifique : Pétition, 39. Rapportée, 122.
- Assurance maritime du St-Laurent : Pétition, 32. Rapportée, 40. (*Voir* bill No. 9.)
- Assurance Mutuelle du Soleil : Pétition 31. Rapportée, 40. (*Voir* bill No.12.)
- Télégraphe de :—Pétition, 39. Rapportée, 113. (*Voir* bill No. 129.) Pétition contre l'amendement de sa charte, 124. Pétition demandant la passation d'un acte relatif à la Cie, 147.

MAISON de la Trinité et commissaires du havre. Amendement de l'acte (*Voir* bill No. 93.)

MONTIZAMBERT, M. E. L. Rapport du comité recommandant qu'une somme de 200 piastres soit payée à ses héritiers pour certains livres, 117. Rapport adopté, 128.

MONTMAGNY, Q. Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 56.

MYRAND, J. B. Rapport du comité recommandant une augmentation de salaire, 280.
Rapport adopté, 287.

N AISSANCES. (*Voir Etats.*)

NAPIERVILLE :

Q. Pétition demandant l'incorporation du chemin de fer Grand Oriental, 180.

Chemin de fer de jonction et des carrières de—, pétition pour un acte d'incorporation, 54. Rapportée, 60.

NATIONALE, la banque,—Liste des actionnaires, 127.

NATIONALE, première banque Nationale; banque de l'Ouest du Canada. Pétition pour un acte d'incorporation, 36. Rapportée, 40 (*Voir bill No. 27.*)

NEW WESTMINSTER, C. B. : Pétition relative au *Scott Act*, 64.

NEW YORK :

Compagnie des Hauts-fourneaux de,—et d'Ontario : Pétition, 64. Rapportée, 88. (*Voir bill No. 80.*)

Chemin de fer et pont d'Ottawa, Waddington et—, petition, 77. Rapportée, 88. (*Voir bill No. 53.*)

NIAGARA :

Compagnie du pont de la grande Ile de— : Pétition, 39. Rapportée, 49. (*Voir bill No. 108.*)

Cie du pont de la péninsule de— : Pétition, 43. Rapportée, 72. (*Voir bill No. 109.*)

Chemin de fer d'Erié et— (*Chemin de fer du Sud et d'Erié et de Niagara*) : Pétition, 39. Rapportée, 49. (*Voir bill No. 59.*)

NICOLET Q., Pétitions en faveur de l'incorporation du chemin de fer Grand Oriental, 64, 77, 84, 88, 92, 117.

NORD, Chemin de fer du Nord et du Canada :

Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 87.

Pétition contre sa fusion avec la Cie du chemin de fer de la vallée de la *Credit*, 92.

Pétition relative à la vente de billets, 142.

NORD-OUEST, Banque du — : Pétition pour un acte d'incorporation, 39. Rapportée, 60. (*Voir bill No. 24.*)

Chemin de fer du Portage, de Westbourne et du — : 36. Rapportée, 60. (*Voir bill No. 54.*)

Territoire du — : Acte pour lever des doutes. (*Voir bill No. 133.*)

Districts provisoires dans le — : 289, 318. (*Voir adresse, No. 15.*)

Police à cheval. Refonte des lois relatives à la — : (*Voir bill No. 105.*)

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Chemin de fer du N.-B. et du Canada. Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 121.

Banque du — : Liste des actionnaires, 46.

Correspondance relative aux actes sur le mariage et les licences du — : Adresse, 11.

Pénitencier du — : (*Voir adresse No. 8.*)

Etat du nombre de traverses faites par la malle entre les caps Tourmentine et Traverse, 126.

Cie du pont de Ste-Croix. Pétition, 117. Rapportée, 122.

NOUVELLE-ÉCOSSE :

Banque de la—Liste des actionnaires, 333.

Steamers de la—Pétition pour un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 49. (*Voir Bill No. 124.*)

Océan : Assurance mutuelle maritime. Pétition, 65. Rapportée, 122. (*Voir Bill No. 11.*)

OCCIDENTAL. Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et—: Pétition demandant un acte pour lever des doutes, 92. Rapportée, 97. Pétition contre le dit acte, 142. (*Voir bill No. 55.*)

Ogilvie. L'honorable Alexander W. :—Présente son writ et prête serment, 14, 35. Certificat du greffier énonçant qu'il a signé la déclaration de qualification, 16. Appelé à comparaître devant le comité de l'agriculture, 159.

ONTARIO :

Chemin de fer d'Ontario et Québec. Pétition pour un amendement à son acte, 39. Rapportée, 80. Pétitions contre, 116, 121. Pétition en faveur de l'incorporation de la Cie de la Grande Gare Centrale, 106.

Banque d'—Pétition pour un acte pour réduire son capital, 48. Rapportée, 59. Pétition contre, 84. (*Voir Bills Nos. 25 et 26.*)

ONTARIO—*Suite.*

Cie des hauts fourneaux de New-York et d'—Pétition, 64. Rapportée, 97.
(*Voir* Bill No. 80.)

Association de Placement.—Pétition, 71. Rapportée, 88.

Chemin de fer d'—Chemin du Pacifique. Pétition pour un acte d'incorporation, 70. Rapportée, 88. (*Voir* Bill No. 52.)

Ecole des sciences pratiques. Pétition demandant l'admission comme arpenteurs de la Puissance des gradués de l'—, 215.

ORDRE : Question d'—Décision du président relativement à l'adoption du 7e rapport du comité des impressions, 324.

ORDRES et privilèges du Parlement : (*Voir* Comité No. 1.)

OSHAWA, O : 1ere banque Nationale (de l'Ouest). Pétition pour un acte d'incorporation, 36. Rapportée, 40. (*Voir* Bill No. 27.)

OTTAWA :

Chemin de fer de jonction d'—et d'Arnprior : Pétition, 36. Rapportée, 48.
(*Voir* Bill No. 47.)

Assurance agricole d' : Pétition pour liquider, 48. Rapportée, 60. (*Voir* Bill No. 6.)

Banque d' : Liste des actionnaires, 29.

Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 21.

Association de prévoyance du Canada : Pétition, 92. Rapportée, 97. (*Voir* Bill No. 5.)

Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (*Voir* Occidental.)

Chemin de fer de Rapid City : Pétition, 48. Rapportée, 161. (*Voir* Bill No. 41.)

Chemin de fer d'Ottawa, Waddington et New-York : Pétitions pour un acte d'incorporation, 77, 78. Rapportée, 88. (*Voir* Bill No. 53.)

QUEST, Banque de l' (*première banque Nationale*) : Pétition, 36. Rapportée 40. (*Voir* Bill No. 27.)

PACIFIQUE :

Chemin de fer canadien du : Copie de contrats, 78. (*Voir* Bills Nos. 39 et 40.)

Cie des traversiers du St-Laurent et du— : Pétition, 39. Rapportée, 122.

PAIX, Rivière de la—Chemin de fer de la Saskatchewan à la.—Pétition, 43. Rapportée, 49. (*Voir* Bill No. 56.)

PARLEMENT :

Proclamations, V à XII.

Assemblée, 13.

Prorogé, 347.

Privilèges du. (*Voir* Comité No. 1.)

PÊCHE, Navires de. (*Voir* Bills Nos. 29 et 100.)

PÊCHERIES. Rapport du département des—, 45.

PEMBROKE, Chemin de fer de Kingston à : Pétitions, 101, 139.

PÉNITENCIERS, Rapport du ministre de la justice sur les, 25.

PETERBOROUGH, Chemin de fer de Cobourg, Peterborough et Marmora :

Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 101.

Pétition relative à la vente de billets de passagers, 142.

PÉTOLE, Amendement de l'acte d'inspection du. (*Voir* Bill No. 101.)

PHARES, bouées et balises. (*Voir* Bill No. 103.)

PICTOU, N.-E.:

Banque de : Liste des actionnaires, 74.

Chemin de fer d'embranchement de l'Intercolonial de Pictou à Truro. (*Voir* Adresse No. 5.)

PIEBRE, Pétition au sujet d'un brevet d'invention pour travailler la—, 100. Pétition rapportée, 122.

PILOTAGE : Amendement de l'acte de 1878. (*Voir* Bill No. 104.)

PLANTEURS, Banque des—, du Canada : Pétition, 92. Rapportée, 97. (*Voir* Bill No. 28.)

PLUIE, Rivière à la—Cie d'amélioration de la, 48. Rapportée, 60.

POINTE au Bars, Q. : Pétition relative à un quai, 220.

“ des Monts : Pétition au sujet d'un télégraphe, 32.

“ Rouge : Pétition au sujet d'un quai, 220.

PONTIAC. Chemin de fer de Pontiac au Pacifique: Pétition pour un amendement à son acte d'incorporation, 71. Rapportée, 97. (*Voir* bill No. 48.)

PONTS sur les rivières navigables construits en vertu d'actes provinciaux. (*Voir* Bill No. 113.)

PORT. Droit de port sur les journaux. Pétitions demandant l'abrogation, 92, 96, 101, 106, 108, 117, 121, 130, 134, 142, 147. (*Voir* Bill No. 87.)

POSTES. Rapport du maître-général des, etc, 37.

PRESBYTÉRIENNE. Eglise—du Canada. Pétitions relatives à—59, 70, 77, 84, 88, 92, 96, 100, 109, 117, 134, 147, 234. Pétitions rapportées, 72, 89.

Fonds de secours des veuves et orphelins des ministres: Pétition, 84. Rapportée, 89. (*Voir* Bill No. 77.)

Biens temporels. Pétitions relatives à l'acte concernant les:—84, 196, 197, 205. Rapportée, 89. (*Voir* Bill No. 74.)

PRÊT, Cies de—et d'épargnes. (*Voir* Bill No. 115.)

PRÉVENTION des crimes. (*Voir* Bill No. 68.)

PRÉVOYANCE: Association de—du Canada. Pétition pour un acte d'incorporation 92. Rapportée, 97. (*Voir* bill No. 5.)

Association mutuelle de prévoyance de Sherbrooke. Pétition pour un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 49.

PRICE, l'hon. E.: Le greffier est autorisé à recevoir sa déclaration de qualification, 25.

PRINCE-ÉDOUARD, Ile du:—

Lettres de change et billets promissoires dans l'—(*Voir* bill No. 92.)

Embranchements de chemins de fer dans—(*Voir* bill No. 42.)

Banque de l'—(*Voir* bill No. 22.)

Transport des malles, 126-7. (*Voir* adresse No. 9.)

PRISONNIERS: Acte relatif au droit d'assailier ou tuer en certains cas. (*Voir* bill No. 102.)

PUISSANCE: Banque de la—liste des actionnaires, 186.

Cie d'assurance de la—*Noir* Assurances.

QU'APPELLE: Cie de navigation de la—et de l'Assiniboine. Pétition, 109. Rapportée, 122.

Cie des terres de la Qu'Appelle. Pétition, 64. Rapportée, 122. (*Voir* bill No. 116.)

QUÉBEC: Banque de—liste des actionnaires, 309.

Baptêmes, mariages et sépultures, 119.

Bureau de commerce. Pétition, 32.

Tabac canadien. Pétition relative au droit sur le—, 64, 77.

Chemin de fer de Québec Central. Pétition relative à la vente de billets, 134. Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 134.

Police des havres et des rivières. (*Voir* bill No. 106.)

Havre de—amélioration et administration, (*Voir* bill No. 81.)

Chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. (*Voir* Occidental.)

Chemin de fer d'Ontario et de—Pétition demandant un amendement à son acte, 39. Rapportée, 88. Pétitions contre, 116, 121. Pétition pour incorporer la Grande Gare Centrale, 106.

Assurance Stadacona. Pétition, 32. Rapportée, 40. (*Voir* bill No. 15.)

Droit de timbre sur lettres de change et billets promissoires. Pétition, 32.

Charbon à vapeur. Pétition relative au droit sur le,—48.

Télégraphe. Sur la côte nord jusqu'à Belle-Isle. Pétition, 55. Entre la Pointe des Monts et Forteau. Pétition, 32.

Cie des Bois de—Pétition, 43. Rapportée, 49. (*Voir* bill No. 33.)

RAPID CITY, Chemin de fer central de :

Pétition pour un acte d'incorporation, 48. Rapportée, 161. (*Voir* bill No 41.)

RECENSEMENT, copie du,—37. Rapport du ministre, 55.

REPRÉSENTATION à la Chambre des Communes. (*Voir* bill No 36.)

RAPPORTS :

Du greffier de la couronne en chancellerie concernant la nomination de certains sénateurs, 14.

Du bibliothécaire, 21.

Du ministre de la justice sur les pénitenciers, 25.

De la commission du service civil, 25.

Rapport du ministre du revenu de l'Intérieur sur la falsification des substances alimentaires, 26.

Sur les poids et mesures, 26.

Du maître général des postes, 37.

RAPPORTS—*Suite.*

- Du recensement, 37, 55.
 Relatif aux terrains houillers, 26.
 Du ministre de l'agriculture, 55, 194.
 Affaires des sauvages, 101.
 Du département de l'intérieur, 103.
 De la Marine et des Pêcheries, 45.

RÈGLES DU SÉNAT :

- 14e suspendue, 238.
 41e suspendue, 56, 66, 298, 302, 305, 315, 319, 322, 323, 328, 329, 330, 336
 337, 338, 340.
 42e appliquée, 318.
 51e suspendue, 49, 72, 73, 89, 97, 113, 122, 161.

RÉPONSES à des adresses de la dernière session: Relative à l'émission d'argent monnayé, 37. Non imprimée, 45.

Correspondance entre le gouvernement et M. S. Fleming au sujet d'un télégraphe entre le Canada et l'Asie, 46. Non imprimée, 109.

Vente en France de navires construits au Canada, 55.

L'honorable M. Fabre, frais de voyage etc., 55. Non imprimée, 112.

Pêche à l'anguille dans la rivière Richelieu, 80. Non imprimée, 112.

REVENU de l'Intérieur: Rapport du ministre sur la falsification des substances alimentaires, 26.

Rapport et états statistiques, 21.

Amendement de l'acte de 1880. (*Voir bill No. 117.*)

RICHELIEU, Q. :

Pétitions en faveur de l'incorporation du Grand Oriental, 77, 84, 87, 105, 130.

Pêche à l'anguille dans la rivière, 80. Réponse non imprimée, 112.

Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 140.

Cie du pont du: Pétitions, 32, 168. Pétition rapportée, 60. (*Voir bill No. 110.*)

RIVIÈRES, cours d'eau et ruisseaux. (*Voir adresse No. 2.*)

Rox, Théophile: Rapport du comité lui accordant cinquante piastres, 280. Rapport adopté, 287.

RUSTICO, Ile du P.-E. Banque des cultivateurs de —: Pétition pour un acte d'incorporation, 139.

SAGUENAY, Q. : Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 28.

SAINTE-JEAN, N.-B. :

Chemin de fer de—et du Maine. Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 96. Pétition relative à la vente de billets de passagers, 147.

Bureau de commerce. Pétition relative au droit de timbre sur lettres de change et billets promissoires, 61.

Pont sur les chutes à. Réponse à une adresse, 172. Question au sujet du dit pont, 203. Réponse imprimée, 230. Havre de—, Pétition relative au, 311. (*Voir bill No. 82.*)

SASKATCHEWAN. (Voir Nord-Ouest—districts provisoires.)

Chemin de fer de la Saskatchewan à la rivière la Paix, 43. Rapporté, 49. (*Voir bill No. 56.*)

Synode du diocèse de la,—Pétition pour un acte d'incorporation, 54. Rapportée, 60. (*Voir bill No. 126.*)

Cie de navigation de la Saskatchewan de la Qu'Appelle et de l'Assiniboine. Pétition, 109. Rapportée, 122.

Chemin de fer de la vallée de la—du Sud. Pétition, 65. Rapportée, 89. (*Voir bill No. 62.*)

SAULT Ste-Marie. Pont du—, Pétition pour un acte d'incorporation, 54. Rapportée, 60. (Voir bill No. 118.)

SAUVAGES: Amendement de l'acte de 1880. (Voir bill No. 119.)

Affaires des.—Rapport du député, 101.

SCOTT Act. Pétitions relatives au—: 32, 64, 70, 87, 93, 96, 101, 106, 108, 109, 121, 130, 133, 134, 142, 153.

SÉNAT :

Comptes du greffier. (*Voir greffier.*)

Motion que les mesures importantes doivent être soumises en temps afin d'être mûrement discutées, 153. Motion amendée et adoptée, 153.

SÉANCES DU SOIR : 173, 188, 275, 269, 275, 325.

SÉNATEURS :

Rapport du greffier de la couronne en chancellerie énonçant la nomination de nouveaux sénateurs, l'honorable Thos. McKay, l'honorable Alexander W. Ogilvie; l'honorable James Skead; l'honorable Donald McInnes (Hamilton); l'honorable S. H. McInnes (New Westminster), 14.

SÉPULTURES. (Voir Etats).

- SERVICE CIVIL** : Rapport de la commission, 25. (*Voir* bill No. 120).
- SHERBROOKE. Q** : Banques des townships de l'Est, liste des actionnaires, 42.
 Association mutuelle de prévoyance de—Pétition, 43. Rapporté, 49.
 Compagnie des bois de Québec : Pétition pour un acte d'incorporation, 43.
 Rapportée, 49. (*Voir* bill No. 33.)
- SITTING BULL** : Correspondance relative au chef sauvage—(*Voir* adresse No. 10).
- SKEAD, L'HONORABLE JAMES** : Nommé au Sénat, 14. Prête serment, 16. Certificat du greffier énonçant qu'il a signé la déclaration de qualification, 17.
- SŒURS de Charité dans le Nord-Ouest.** (*Voir* bill No. 122).
- SOLEIL, ASSURANCE MUTUELLE DU** : Pétition 31. Rapportée, 40. (*Voir* bill No. 12).
- SOREL. Q.** : Pétition pour incorporer le chemin de fer Grand Oriental, 43. Rapporté, 97. (*Voir* bill No. 44).
- SOURIS** : Chemin de fer de la—aux Montagnes Rocheuses : Pétition pour amender son acte d'incorporation, 70. Rapportée, 97. (*Voir* bill No. 57).
- SOUTER, M. ALEXANDER** : Rapport du comité le nommant assistant-greffier du comité des bills privés et recommandant une augmentation de salaire 280. Rapport adoptée, 287.
- SOVERAINE** : Compagnie d'assurance contre l'incendie :
 Pétition pour amender son acte d'incorporation, 55.
 Rapportée, 72. Pétitions contre, 176; 190.
- SPRINGFIELD, Compagnie du pont de Winnipeg à—** : Pétition pour un acte d'incorporation, 36. Rapporté, 72. (*Voir* bill No. 114).
- STADACONA, Compagnie d'assurance—** : Pétition, 32. Rapportée, 40. (*Voir* bill No 15).
- STANDARD, Banque—** : Liste des actionnaires, 34.
- STATUT DE LA PUISSANCE** : distribution, 55.
- ST-FRANÇOIS. Q** : Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 203.
 Pétition de volontaires de 1837-8 demandant compensation, 142.
- ST-HYACINTHE, Q** :
 Banque de— : Liste des actionnaires, 49.
 Pétitions en faveur de l'incorporation du chemin de fer Grand Oriental, 92, 105; 117, 121.
- ST-JEAN, banque de—** : Liste des actionnaire, 333.

ST-JEAN, Q : Pétition pour l'incorporation du pont du Richelieu, 32, 168. Rapportée, 60. (*Voir* bill No. 110).

Pétition relative au chemin de fer de jonction et des carrières de Napierville, 54.

Manitoba. Cie du pont de: Pétition pour un acte d'incorporation, 48. Rapporté, 60. (*Voir* bill (No. 111).

ST-JERUSALEM d'Argenteuil, Q.: Pétition contre le bill relatif au chemin de fer, Q. M. O. et O., 142.

ST-LAURENT :

Cie des traversiers du—et du Pacifique : Pétition, 39. Rapportée, 122.

Cie du chemin de fer du lac Champlain au St-Laurent, 92.

Cie d'assurance maritime St-Laurent du Canada : Pétition, 32. Rapportée, 40. (*Voir* bill No: 9.)

Amélioration du fleuve St-Laurent entre Montréal et Québec. (*Voir* bill No. 123.)

ST-PAUL, Baie, Q.: Pétition relative au quai à la Pointe Rouge, 220.

ST-STEPHEN, Cie du pont de chemin de fer de Calais à St-Stephen. (*Voir* bill No. 38.)

STE-CLAIRE. Cie du pont et tunnel de chemin de fer de : (*Voir* bill No. 107.)

STE-CROIX. Pont de la rivière : Pétition pour un acte d'incorporation, 117. Rapportée, 122.

STEAMERS de la Nouvelle-Ecosse: Pétition, 43. Rapportée, 49. (*Voir* bill No. 124.)

SUBSIDES : (*Voir* bill No. 125.)

SUCRE. Correspondance, ordres en conseil, etc., relatifs à un drawback sur le : (*Voir* adresse, No. 7.)

SUD :

Cie du pont du—du Canada. Pétition demandant une extension de temps, 39. Rapportée, 48. (*Voir* bill No. 112.)

Cie du chemin de fer du Sud du Canada. Pétition pour remettre en vigueur certains droits, 39. Rapportée, 49. (*Voir* bill No. 59.)

SUD-EST : Chemin de fer du—Canada : Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 92. Pétition relative à la vente de billets de passagers, 117.

SUPÉRIEUR. Ch. de fer du lac—à la Baie de James. *Voir* Baie de James.

SYDNEY-NORD. Havre de: (*Voir* bill No. 84.)

- TABAC** : Pétition relative au droit sur le—canadien, 36, 54, 59, 64, 77.
- TACHÉ, M. Ivanhoe** : Rapport du comité recommandant une augmentation de salaire, 300. Rapport adopté, 310.
- TAYLOR, Fennings** : Rapport du comité recommandant un an de salaire à sa veuve, 280. Rapport adopté, 287.
- TECUMSEH** : Assurance contre l'incendie et les dangers de la navigation. Pétition, 78. Rapportée, 89. (*Voir* bill No. 16.)
- TÉLÉGRAPHES** : (*Voir* comités, No. 6.)
- Cie de—mutuelle. Pétition, 65. Rapportée, 72. (*Voir* bills, No. 130.)
- Grand télégraphe du Nord-Ouest. Pétition, 124.
- Sur la côte nord du St-Laurent, 43, 55, 84.
- Définition du mot télégraphe. (*Voir* bill No. 127.)
- TERRES de la Puissance** : (*Voir* bill No. 132.)
- TERRAINS houillers** : Copies du règlement pour la vente des, 46.
- TERREBONNE, Q.** : Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 101.
- THIBAudeau, Hon. R.** : Pétition relative aux traversiers du chemin de fer St-Laurent du Pacifique, 39. Rapportée, 122.
- THOMSON et Houston, Cie d'éclairage électrique** : (*Voir* Eclairage.)
- TIMBRES** : Droits de timbres sur lettres de change et billets promissoires. Pétitions, 32, 39, 64.
- TONNERRE, chemin de fer de la baie du—au Minnesota** : Pétition, 39. Rapportée, 49.
- TORMENTINE, cap** : (*Voir* adresse No. 9.) Etat des traverses de la malle entre le cap Traverse et le cap—, 126.
- TORONTO** :
- Banque de : Liste des actionnaires, 56.
- Bureau de commerce : Pétitions, 39, 121, 134.
- Cheyne : Pétition relative à l'expédition au pôle nord du commandant, 105.
- Corporation de la cité : Pétitions, 92, 124.
- Chemin de fer de la vallée de la Crédit—Pétition contre sa fusion avec aucune autre compagnie de chemin de fer, 92.

TORONTO—*Suite.*

- Grande Gare Centrale—Pétition pour incorporer la—, 84. Rapportée, 89.
- Chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce—Pétition contre sa fusion avec le chemin de fer du Grand-Tronc, 100. Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 87. Pétition pour l'incorporation de la Grande Gare Centrale, 92. Pétition relative à la vente de billets, 134.
- Canal à navires de Huron et Ontario—Pétition demandant un octroi de terres, 92.
- Banques et autres corporations commerciales en état d'insolvabilité. Pétition contre la passation d'un acte à leur sujet, 134. (*Voir bill No. 18.*)
- Chemin de fer d'Ontario et de Québec—Pétition contre un amendement à son acte d'incorporation, 121
- Banque des Planteurs du Canada—Pétition pour un acte d'incorporation, 92. Rapportée, 97. (*Voir bill No. 28.*)
- Droits de timbre—Pétition relative aux, 39.

TOWNSHIPS de l'Est, banque des: Liste des actionnaires, 42.

TRAVAIL dans les ateliers: (*Voir bill No. 134.*)

TRAVERSE: (*Voir adresse No. 9.*) Etat du nombre de voyages de la malle entre le cap—et le cap Tormentine, 126.

TROIS-RIVIÈRES, amélioration et administration du havre de: (*Voir bill No 83.*)

TURBO et Pictou, embranchement de l'Intercolonial entre: (*Voir adresse No 5.*)

UNION, banque d'Halifax: Liste des actionnaires, 322.

“ “ du Bas-Canada. Liste des actionnaires, 285.

VAPEUR, association d'assurance des personnes qui font usage de la: Pétition, 29. Rapportée, 33. (*Voir bill No. 3.*)

VAUDREUIL, Q.: Pétition pour l'incorporation du chemin de fer de Montréal au Canada Central, 37. Rapportée, 48. (*Voir bill No. 51.*)

VERCHÈRES, Q.: Pétition en faveur de l'incorporation du chemin de fer Grand Oriental, 130.

VILLE-MARIE, banque: Liste des actionnaires, 56.

VOLONTAIRES de 1837-38: Pétition pour un octroi de terres, etc., 142.

WADDINGTON, chemin de fer d'Ottawa, Waddington et New-York: Pétition pour un acte d'incorporation, 77, 78. Rapportée, 88. (*Voir bill No. 53.*)

WATERLOO et Magog, chemin de fer de: Pétition contre l'établissement d'une cour de commissaires, 92.

WESTBOURNE, chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest: Pétition, 36. Rapportée, 60. (*Voir bill No. 54.*)

WHEELER, Thomas: Rapport du comité recommandant une augmentation de salaire, 280. Rapport adopté, 287.

WILLIAMS, Cie manufacturière: Pétition pour un acte d'incorporation, 87. Rapportée, 97. (*Voir bill No. 135.*)

WINDSOR. Embranchement de chemin de fer de l'Intercolonial: Pétition contre la passation d'un bill relatif à l', 333. (*Voir adresse No 5.*) (*Voir bill No 46.*)

WINGFIELD, John: Rapport du comité recommandant son renvoi, 300. Rapport adopté, 310.

WINNIPEG, Manitoba:

Cie du pont de—à Springfield: Pétition pour un acte d'incorporation, 36. Rapportée, 72. (*Voir bill No 114.*)

Banque Chartée de Londres et de—(*Banque chartée de Londres et de l'Amérique du Nord.*) Pétition, 54. Rapportée, 60. (*Voir bill No. 17.*)

Banque du Manitoba: Pétition pour un acte d'incorporation, 36. Rapportée, 72. (*Voir bill No. 23.*)

Chemin de fer du Sud-Est. Correspondance relative au: (*Voir adresse No. 3.*)

Pont de Saint-Jean: Pétition pour incorporer la cie du, 48. Rapportée, 60. (*Voir bill No. 111.*)

YAMASKA, Q.: Pétition pour l'incorporation du chemin de fer Grand Oriental, 70, 77, 105, 130, 180.

YARMOUTH, N.-E., banque de: Liste des actionnaires, 122.

Banque d'Echange de: Pétition, 32. Rapportée, 97. (*Voir bill No. 20.*)

Steamers de Clements (Cie des steamers) de la N.E. Pétition pour un acte d'incorporation, 43. Rapportée 49. (*Voir bill No. 124.*)

YOUNG, Charles: Rapport du comité recommandant une augmentation de salaire, 300. Rapport adopté, 310.